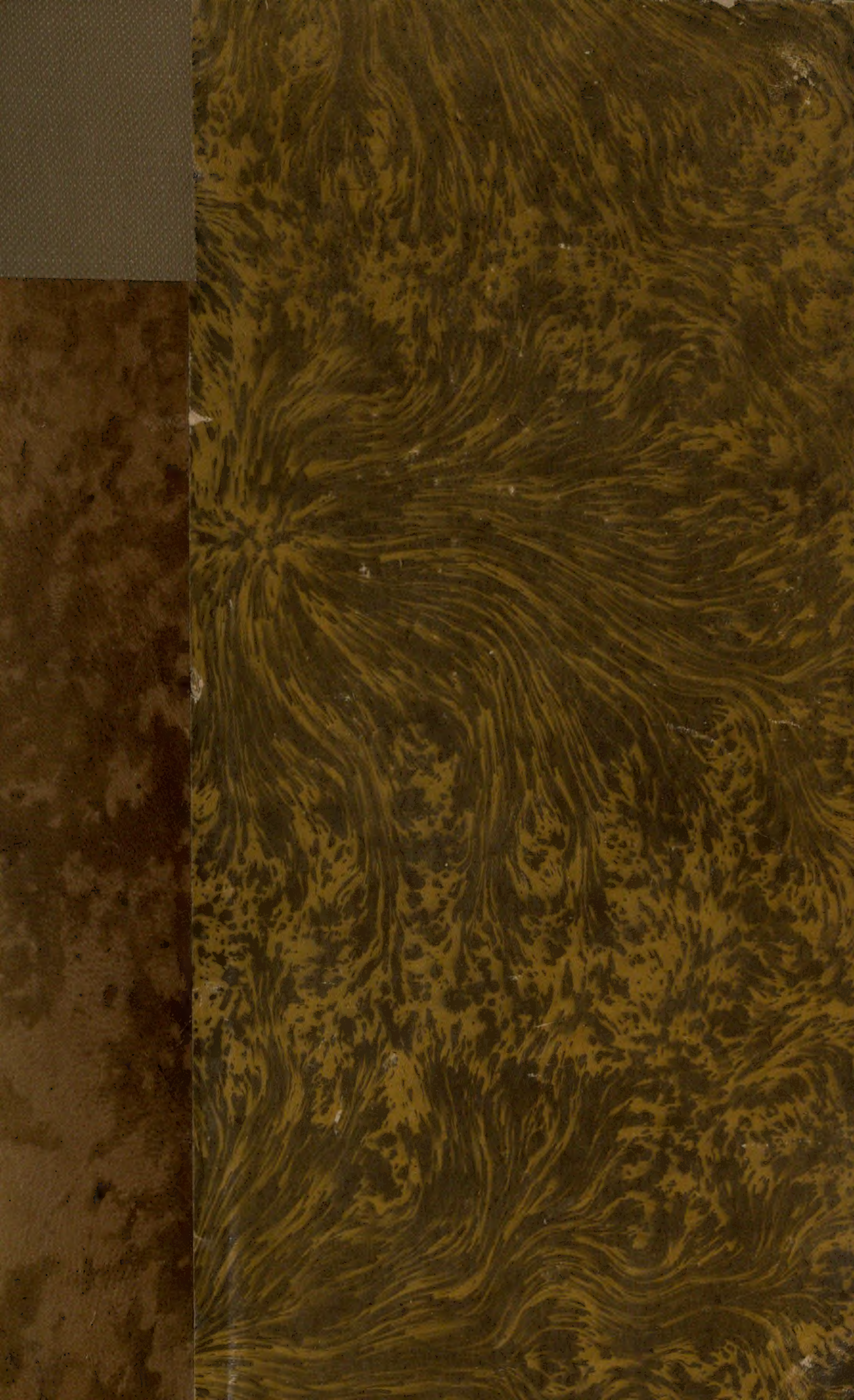


MAJORATION TEMPORAIRE

Volumes à 3 fr. 50 .... **0 fr. 50**

Volumes d'autres prix .... **20 %**

Sur les prix marqués.

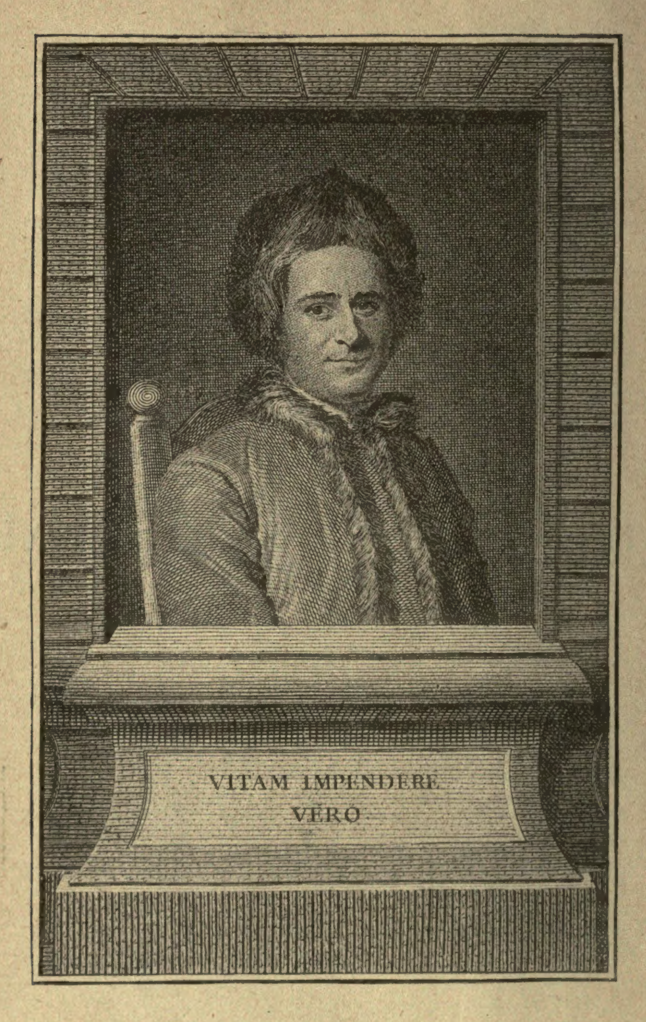
(Décision syndicale.)

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

DIRIGÉE PAR

FORTUNAT STROWSKI

JEAN-JACQUES ROUSSEAU



JEAN-JACQUES ROUSSEAU
D'après de La Tour.

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

XVIII[e] SIÈCLE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TEXTES CHOISIS ET COMMENTÉS

PAR

ALBERT BAZAILLAS
PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE AU LYCÉE CONDORCET

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C[ie], IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6[e]

DISPOSITIONS TYPOGRAPHIQUES

ADOPTÉES POUR LA COLLECTION

DANS LE TEXTE

Les biographies, notices et commentaires sont imprimés en gros caractères.

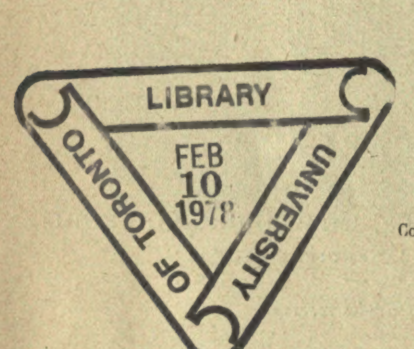
Les citations et les extraits sont imprimés en petits caractères.

Les extraits qui se rapportent à un ouvrage important et qui forment un tout sont signalés, en haut de la page, par un double trait qui encadre le titre courant.

DANS LA TABLE DES MATIÈRES

Les titres et les sommaires des chapitres sont imprimés en *italique.*

Les titres des extraits et des citations sont imprimés en romain.



PRÉFACE

On ne saurait comprendre les œuvres de Rousseau sans le connaître d'abord lui-même. Il n'est pas d'auteur qui ait pensé et surtout senti d'une manière plus personnelle. Son œuvre est étroitement liée à sa vie, et sa vie est la plus originale, la plus singulière qui soit.

Mais de cette vie agitée, tumultueuse, riche d'imprévus et de contrastes, les détails historiques ou les mouvements extérieurs importent peut-être moins que le développement interne. « Je n'ai qu'un guide fidèle sur lequel je puisse compter, dit Rousseau; c'est la chaîne des sentiments qui ont marqué la succession de mon être et dont l'impression ne s'efface point de mon cœur. Ces sentiments me rappelleront assez les événements qui les ont fait naître pour pouvoir me flatter de les narrer fidèlement. » Il est tout pénétré de cette idée ou, si l'on veut, de cette méthode : subordonner la vérité historique à la vérité psychologique, éclairer, expliquer, et quelquefois retrouver l'une par l'autre. « Il y a, dit-il encore, une certaine succession d'affections et d'idées qui modifient celles qui les suivent, et qu'il faut connaître pour en bien juger. » Son effort a tendu surtout à rendre son âme « transparente »; il a cherché à la montrer sous tous les points de vue, à l'éclairer par tous les jours, à faire en sorte qu'il ne s'y passât pas de mouvements

qu'on n'aperçût, « afin de mieux démêler le principe qui les produisait ». Il n'a pas dit, se tenant aux résultats : tel est mon caractère. Il nous a mis en état de le retrouver. Voilà de quelle tâche nous nous chargerons ici, guidés par ses *Confessions*, guidés par sa *Correspondance*, et nous autorisant de ces témoignages pour établir une confrontation incessante entre son œuvre et sa vie.

Chacun des deux volumes que nous lui consacrons porte en lui-même son unité. Le premier traite des ouvrages d'inspiration sociale ou philosophique et de leur lente préparation dans l'esprit de Rousseau; il met en lumière l'unité doctrinale qu'ils forment : il étudie le penseur. Le second s'applique aux ouvrages plutôt subjectifs, où la sensibilité occupe la principale place, se soumettant peu à peu les autres motifs d'inspiration, laissant subsister à la fin des émotions qui s'expriment, des sentiments qui se racontent : il étudie le poète et l'artiste. Il fait état non seulement du poème des *Confessions*, mais encore des *Rêveries du promeneur solitaire*, si difficiles à lire isolément; des étranges Dialogues intitulés *Rousseau juge de Jean-Jacques*, à peu près inconnus; de ce *Pygmalion* enfin, œuvre d'un musicien halluciné; bref, de tous les témoignages qui nous présentent dans son intimité ce moi inquiet et tendre. En eux, nous comptons le saisir, — non dans son infatuation, — mais dans sa candeur et dans son humanité douloureuse.

A. B.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE ET ENFANCE DE J.-J. ROUSSEAU

I. Première enfance de Rousseau. — II. La pension et l'apprentissage. — III. La vie errante et la rencontre de Mme de Warens. — IV. Reprise de la vie errante et retour à Annecy.

I

Comme chez ceux dont la sensibilité est très vive et commande le développement des autres facultés, l'enfance et la formation première ont, chez Rousseau, une influence décisive et persistante. A cinquante ans passés, il écrivait : Quoique né homme à certains égards, j'ai été longtemps enfant, et je le suis encore à beaucoup d'autres.

La vie de Rousseau ne fut par certains côtés qu'une enfance prolongée, et cette survivance d'une période, vite oubliée d'ordinaire, expliquera bien des choses. Que nous apprend donc sur sa nature première cette phase importante dont nous ne retiendrons que ce qui peut servir à comprendre son caractère et son génie ?

Né à Genève, le 28 juin 1712, Jean-Jacques Rousseau appartenait à une famille française par son origine. Son

arrière-grand-père, Didier Rousseau, était né à Montlhéry et était venu, au cours des guerres religieuses, se fixer à Genève, le 15 octobre 1549. Les trois générations qui suivent comptent des artisans assez relevés, maîtres tanneurs et horlogers, en un temps et en un pays où l'horlogerie était mieux qu'un métier manuel. Le père de Rousseau, Isaac, horloger et citoyen, avait épousé une fille de bonne bourgeoisie, agréable, d'esprit facile et de culture soignée, Suzanne Bernard. Supérieure à son mari par ses origines et par son caractère, elle eut à subir son humeur fantasque et aventureuse; elle paraît y avoir réussi, car elle l'aimait. Elle mourut huit jours après la naissance de son second fils, Jean-Jacques, qui se trouva confié avec son frère François aux soins diligents d'une sœur de son père, aidée par une servante, « ma mie Jacqueline ».

Il tenait de ses parents une complexion extrêmement sensible, que la première éducation exagéra encore. Élevé par des femmes, choyé, caressé par son père qui ne l'embrassa jamais sans qu'il sentît « à ses soupirs et à ses convulsives étreintes » qu'un regret amer se mêlait à ses caresses « qui n'en étaient que plus tendres », et l'enfant délicat et chétif, né presque mourant, devait de bonne heure se familiariser avec la vie des sentiments et goûter ce qu'ils renferment de doux et de poignant à la fois. Cette disposition fut accrue par la lecture précoce, faite au hasard en compagnie de son père, des romans, héritage maternel.

L'intérêt devint si vif que nous lisions tour à tour sans relâche et passions les nuits à cette occupation. Quelquefois mon père entendant le matin les hirondelles, disait tout honteux Allons nous coucher, je suis plus enfant que toi (1).

Après avoir acquis par cette dangereuse méthode une intelligence des passions unique à cet âge, ce fut le tour de l'imagination. Des lectures, indistinctement faites, de Bossuet, d'Ovide, de La Bruyère, de Molière, de Plutarque, sans oublier Le Sueur, Nani et Fontenelle, alors de grande

(1) *Confessions*, liv. Ier.

actualité, devaient le guérir un peu des romans, sans le guérir toutefois du tour romanesque, que son esprit devait prendre au contraire de plus en plus. Plutarque fut son maître en héroïsme juvénile. Il attribue à ces lectures, aux entretiens qui les suivaient, cet esprit libre et républicain, ce caractère indomptable et fier, impatient du joug et de la servitude, qui l'a toujours tourmenté. Il se croyait Grec ou Romain; il devenait le personnage dont il lisait la vie. Ainsi se forma cet amour de la patrie et de la liberté qui enflammera, par la suite, tous ses écrits.

Le cœur aussi se formait et, avec lui, de très bonne heure, le sentiment musical.

Mon père, ma mère, ma mie, mes parents, nos amis, nos voisins, tout ce qui m'entourait, ne m'obéissait pas à la vérité, mais m'aimait : et moi je les aimais de même. Mes volontés étaient si peu excitées et si peu contrariées qu'il ne me venait pas dans l'esprit d'en avoir. Hors le temps que je passais à lire et à écrire, auprès de mon père, et celui où ma mie me menait promener, j'étais toujours avec ma tante à la voir broder, à l'entendre chanter, assis ou debout à côté d'elle, et j'étais content.

Autre initiation, avons-nous dit : l'initiation musicale.

Elle savait une quantité prodigieuse d'airs et de chansons qu'elle chantait avec un filet de voix fort douce. L'attrait que son chant avait pour moi fut tel que, non seulement plusieurs de ces chansons me sont toujours restées dans la mémoire, mais qu'il m'en revient même, aujourd'hui que je l'ai perdue, qui, totalement oubliées depuis mon enfance, se retracent à mesure que je vieillis, avec un charme que je ne puis exprimer.

A bon droit, Rousseau attribue à ces circonstances « son goût ou plutôt sa passion pour la musique » qui ne s'est développée en lui que longtemps après. La musique, qu'il n'aima peut-être jamais pour elle-même, eut pour lui un charme attendrissant, parce qu'elle marqua le premier essor de ses émotions tendres; elle leur prêta une voix; elle fut l'écho persistant des premières années et l'image du bonheur perdu.

On a souvent médit de ce « train d'éducation » et on n'a point manqué de lui attribuer ce qu'on est convenu d'appeler les déréglements de l'esprit de Rousseau. Il nous paraît, au contraire, fort approprié à sa nature et à ses tendances secrètes. Il leur permit de se développer sans contrainte et de s'essayer librement : l'être d'émotion et d'imagination, qui est en lui, prend paisiblement conscience de soi et se révèle avec cette impression de sécurité et de confiance qui fera plus tard sa force. Les principaux éléments du caractère apparaissent du même coup : le patriotisme romain, le tour héroïque et romanesque de l'esprit, l'intelligence précoce des réalités du sentiment. Où trouver une éducation plus féconde? L'efficacité de cette première formation n'a pas échappé à Rousseau, qui en juge les résultats avec une extraordinaire clairvoyance :

Ainsi commençait à se former et à se montrer à moi ce cœur à la fois si fier et si tendre, ce caractère efféminé (nous dirions aujourd'hui féminin), mais pourtant indomptable, qui, flottant toujours entre la faiblesse et le courage, entre la mollesse et la vertu, m'a, jusqu'au bout, mis en contradiction avec moi-même, et a fait que l'abstinence et la jouissance, le plaisir et la sagesse m'ont également échappé.

II

On sait comment, à la suite d'une querelle dont les causes et la nature sont restées obscures, Isaac Rousseau, menacé de prison, aima mieux sortir de Genève et s'établir à Nyon; comment, resté sous la tutelle de son oncle Bernard qui avait un fils du même âge, Jean-Jacques fut mis en pension, à Bossey, chez le pasteur Lambercier, « pour y apprendre, avec le latin, tout le menu fatras dont on l'accompagne sous le nom d'éducation ». Il y apprit heureusement autre chose; il apprit à jouir de la campagne et

à prendre pour elle un goût si vif qu'il n'a jamais pu s'éteindre : Le souvenir des jours heureux que j'y ai passés m'a fait regretter son séjour et ses plaisirs dans tous les âges, jusqu'à celui qui m'y a ramené. Autre acquisition. En même temps que s'adoucit son « âpreté romaine » et qu'il redevient enfant, il ouvre son cœur à l'amitié. Jusqu'alors il n'avait connu que des sentiments élevés, mais imaginaires : maintenant il prend contact avec des êtres réels et fait l'apprentissage d'une sympathie efficace. Être aimé de tout ce qui m'approchait était le plus vif de mes désirs. Pendant deux ans en tout, je ne fus ni témoin, ni victime d'un sentiment violent : tous nourrissait dans mon cœur les penchants qu'il reçut de la nature; je ne connaissais rien d'aussi charmant que de voir tout le monde content de moi et de toute chose. On sait comment une accusation injuste et un châtiment immérité vinrent brusquement mettre un terme à la sérénité de cette vie enfantine. Le sentiment de la première injustice sera pour lui ce que fut pour nos premiers parents le sentiment du premier remords. Ses rapports ordinaires avec la nature et les autres hommes en furent bouleversés; les beautés naturelles perdirent leur éclat et s'enveloppèrent d'un voile qui lui en cacha les attraits.

Dès ce moment, je cessai de jouir d'un bonheur pur, et je sens aujourd'hui même que le souvenir des charmes de mon enfance s'arrête là. Nous restâmes encore à Bossey quelques mois. Nous y fûmes comme on nous représente le premier homme encore dans le paradis terrestre, mais ayant cessé d'en jouir. C'était en apparence la même situation, et, en effet, une toute autre manière d'être. L'attachement, l'intimité, le respect, la confiance ne liaient plus les élèves à leurs guides; nous ne les regardions plus comme des dieux qui lisaient dans nos cœurs ; nous étions moins honteux de mal faire et plus craintifs d'être accusés ; nous commencions à nous cacher, à nous mutiner, à mentir. Tous les vices de notre âge corrompaient notre innocence et enlaidissaient nos jeux. La campagne même perdit à nos yeux cet attrait de douceur et de simplicité qui va au cœur : elle nous semblait déserte et sombre ; elle s'était comme couverte d'un voile qui nous en cachait les

beautés. Nous cessâmes de cultiver nos petits jardins, nos fleurs, nos herbes. Nous n'allions plus gratter légèrement la terre, et crier de joie en découvrant le germe du grain que nous avions semé. Nous nous dégoûtâmes de cette vie ; on se dégoûta de nous ; mon oncle nous retira, et nous nous séparâmes de M. et de Mlle Lambercier, rassasiés les uns des autres, et peu fâchés de nous quitter.

D'autres injustices l'attendaient qui allaient bientôt précipiter sa chute dans un monde voué à la violence et à l'inégalité. Après un intervalle de temps dont l'emploi et la durée restent indéterminés, mais consacré en apparence aux jeux et aux essais expérimentaux de l'enfance, après la première crise d'adolescence causée par la présence et l'action simultanées de Mlle Vulson et de Mlle Goton (il n'en fallait pas tant), l'apprentissage d'un métier, avec la vie pratique en perspective, est brusquement imposée à cet enfant visionnaire et méditatif. Après un stage dans un greffe qui lui parut bientôt une occupation ennuyeuse et insupportable, il en fait un second chez un graveur. Son maître, Abel Ducommun, nous est présenté dans les *Confessions*, avec quelque ressentiment sans doute, comme un jeune homme « rustre et violent ».

Il vint à bout en très peu de temps de ternir tout l'éclat de mon enfance, d'abrutir mon caractère aimant et vif, et de me réduire par l'esprit, comme je l'étais par la fortune, à mon véritable état d'apprenti.

On sait que la psychologie de l'apprenti est délicate, et réclame des ménagements et des égards. Les premiers contacts avec la réalité professionnelle sont pénibles et déconcertants. Qu'on y ajoute les périls de cet âge inquiet, l'adolescence. Rien dans l'entourage de l'apprenti ne doit refroidir sa vocation; tout, au contraire, doit la favoriser, l'entretenir, l'exciter. Disons qu'Abel Ducommun n'entendait rien à cette psychologie de l'apprenti et qu'il ne prit point garde à l'adolescent inquiet et redoutable dont il avait la direction. Ce dernier devait pour-

suivre sa chute, emporté vertigineusement par le poids des injustices et des brutalités : révélation d'un monde qu'il voudra plus tard redresser à la mesure de celui que son imagination enfantine avait d'abord habité, monde enchanté dont il aura toujours la nostalgie. Il apprit ensuite à convoiter en silence, à se cacher, à dissimuler, à dérober enfin.

Les goûts les plus vils, la plus basse polissonnerie succédèrent à mes aimables amusements, sans m'en laisser même la moindre idée. Il faut que, malgré l'éducation la plus honnête, j'eusse un grand penchant à dégénérer ; car cela se fit très rapidement, sans la moindre peine.

Et ce n'étaient pas les lectures « dérobées et mal choisies » que La Tribu lui ménageait qui pouvaient apporter un terme à cet entraînement. Bref, rebuté de tous, sans liens affectueux, sans attachement positif, jouet d'une imagination qui le rendait paresseux à agir par trop d'ardeur à désirer, il fut heureux de profiter d'une circonstance fortuite pour quitter Genève et l'apprentissage, et courir le monde.

III

Quelque explication ou quelque excuse que Rousseau ait pu trouver pour sa fugue, nous démêlons nettement, parmi ses sophismes de justification, un mobile essentiel : cette manie ambulante, comme il l'appelle lui-même, en honneur dans sa famille d'ailleurs et à Genève. Ajoutons-y le tour romanesque de son caractère, le besoin de vivre ce qu'il imagine, c'est-à-dire de vivre un conte de fées. C'est bien d'ailleurs, en dépit des retours et des chutes misérables, ce qui allait commencer pour lui. Chez M. de Pontverre, curé de Confignon, grand convertisseur, bon dîner, bon gîte et... perspective de conversion *inter pocula;* en

route pour Annecy où l'attendent les promesses de salut; étapes fréquentes sous les fenêtres des châteaux où le jeune troubadour lance sa romance, fort surpris de ne voir paraître ni dame, ni demoiselle; par contre, et comme compensation, apparition radieuse de la jeune femme qui allait être la poésie de sa vie. Car M. de Pontverre, en conseillant à Jean-Jacques d'aller à Annecy, l'avait adressé à « une bonne dame bien charitable, nouvellement convertie au catholicisme, que les bienfaits du roi mettaient en état de retirer d'autres âmes de l'erreur dont elle était sortie elle-même » : c'était Mme de Warens. Laissons parler ici les souvenirs de Rousseau :

Première rencontre avec Mme de Warens.

Cette époque de ma vie a décidé de mon caractère ; je ne puis me résoudre à le passer légèrement. J'étais au milieu de ma seizième année. Sans être ce que l'on appelle un beau garçon, j'étais bien pris dans ma petite taille ; j'avais un joli pied, la jambe fine, l'air dégagé, la physionomie animée, la bouche mignonne avec de vilaines dents, les sourcils et les cheveux noirs, les yeux petits et même enfoncés, mais qui lançaient avec force le feu dont mon sang était embrasé. Malheureusement je ne savais rien de tout cela, et de ma vie il ne m'est arrivé de songer à ma figure que lorsqu'il n'était plus temps d'en tirer parti. Ainsi j'avais avec la timidité de mon âge celle d'un naturel très aimant, toujours troublé par la crainte de déplaire. D'ailleurs, quoique j'eusse l'esprit assez orné, n'ayant jamais vu le monde, je manquais totalement de manières ; et mes connaissances, loin d'y suppléer, ne servaient qu'à m'intimider davantage, en me faisant sentir combien j'en manquais.

Là-dessus Rousseau se rend chez Mme de Warens :

Je ne la trouvai point ; on me dit qu'elle venait de sortir pour aller à l'église. C'était le jour des Rameaux de l'année 1728. Je cours pour la suivre ; je la vois, je l'atteins, je lui parle... Je dois me souvenir du lieu : je l'ai souvent depuis mouillé de mes larmes et couvert de mes baisers. Que ne puis-je entourer d'un balustre d'or cette heureuse place? Que n'y

puis-je attirer les hommages de toute la terre ! Quiconque aime à honorer les monuments du salut des hommes n'en devrait approcher qu'à genoux.

C'était un passage derrière sa maison, entre un ruisseau à main droite qui la séparait du jardin, et le mur de la cour à gauche, conduisant par une fausse porte à l'église des Cordeliers. Prête à entrer dans cette porte, Mme de Warens se retourne à ma voix. Que devins-je à cette vue? Je m'étais figuré une vieille dévote bien rechignée ; la bonne dame de M. de Pontverre ne pouvait être autre chose à mon avis. Je vois un visage pétri de grâces, de beaux yeux bleus pleins de douceur, un teint éblouissant, le contour d'une gorge enchanteresse. Rien n'échappa au rapide coup d'œil du jeune prosélyte, car je devins à l'instant le sien, sûr qu'une religion prêchée par de tels missionnaires ne pouvait manquer de mener en paradis. Elle prend en souriant la lettre que je lui présente d'une main tremblante, l'ouvre, jette un coup d'œil sur celle de M. de Pontverre, revient à la mienne qu'elle lit tout entière, et qu'elle eût relue encore, si son laquais ne l'eût avertie qu'il était temps d'entrer. « Eh ! mon enfant, me dit-elle d'un ton qui me fit tressaillir, vous voilà courant le pays bien jeune ; c'est dommage, en vérité. » Puis, sans attendre ma réponse, elle ajouta : « Allez chez moi m'attendre ; dites qu'on vous donne à déjeuner ; après la messe j'irai causer avec vous. »

Veut-on quelques traits supplémentaires pour achever le tableau? Nous les trouvons un peu plus loin, tracés avec une précision qui se ressent de la vivacité de l'impression première.

Elle avait alors vingt-huit ans, étant née avec le siècle. Elle avait de ces beautés qui se conservent, parce qu'elles sont plus dans la physionomie que dans les traits : aussi la sienne était-elle encore dans tout son premier éclat. Elle avait un air caressant et tendre, un regard très doux, un sourire angélique, une bouche à la mesure de la mienne, des cheveux cendrés d'une beauté peu commune, et auxquels elle donnait un tour négligé qui la rendait très piquante. Elle était petite de stature, courte même, et ramassée un peu dans sa taille, quoique sans difformité : mais il était impossible de voir une plus belle tête, un plus beau sein, de plus belles mains et de plus beaux bras.

Les traits de sa physionomie morale ne déparaient pas le charme de cet ensemble. Son éducation avait été fort mêlée. Les épreuves avaient par la suite exagéré les côtés défectueux de cette formation première. Mais si de telles influences avaient pu obscurcir les lumières de sa raison et, comme nous le verrons plus tard, l'incliner aux sophismes, son excellent cœur fut à l'épreuve et demeura toujours le même. Son caractère aimant et doux, sa sensibilité pour les malheureux, son inépuisable bonté, son humeur gaie, ouverte et franche, ne s'altérèrent jamais ; et même, aux approches de la vieillesse, dans le sein de l'indigence, des maux, des calamités diverses, la sérénité de sa belle âme lui conserva jusqu'à la fin de sa vie toute la gaieté de ses plus beaux jours.

Ses erreurs lui vinrent d'un fonds d'activité inépuisable qu voulait sans cesse de l'occupation. Ce n'étaient pas des intrigues de femmes qu'il lui fallait, c'était des entreprises à faire et à diriger. Elle était née pour les grandes affaires. A sa place, Mme de Longueville n'eût été qu'une tracassière : à la place de Mme de Longueville, elle eût gouverné l'État. Ses talents ont été déplacés ; et ce qui eût fait sa gloire dans une situation plus élevée a fait sa perte dans celle où elle a vécu... Ce goût des affaires, qui lui fit tant de maux, lui fit du moins un grand bien dans son asile monastique, en l'empêchant de s'y fixer pour le reste de ses jours, comme elle en était tentée. La vie uniforme et simple des religieuses, leur petit cailletage de parloir, tout cela ne pouvait flatter un esprit toujours en mouvement, qui, formant chaque jour de nouveaux systèmes, avait besoin de liberté pour s'y livrer. Le bon évêque de Berneix, avec moins d'esprit que François de Sales, lui ressemblait sur bien des points ; et Mme de Warens, qu'il appelait sa fille, et qui ressemblait à Mme de Chantal sur beaucoup d'autres, eût pu lui ressembler encore dans sa retraite, si son goût ne l'eût détournée de l'oisiveté du couvent. Ce ne fut point manque de zèle, si cette aimable femme ne se livra pas aux menues pratiques de dévotion qui semblaient convenir à une nouvelle convertie vivant sous la direction d'un prélat. Quel qu'eût été le motif de son changement de religion, elle fut sincère dans celle qu'elle avait embrassée. Elle a pu se repentir d'avoir commis la faute, mais non pas désirer d'en revenir. Elle n'est pas seulement morte bonne catholique, elle a vécu telle de bonne foi ; et j'ose affirmer, moi qui pense avoir lu dans le fond de son âme, que c'était uniquement par aversion pour les simagrées

qu'elle ne faisait point en public la dévote : elle avait une piété trop solide pour affecter de la dévotion.

IV

Après cette première et inoubliable rencontre, Rousseau dut quitter Annecy, car il fut décidé tout de suite que le jeune homme devrait se rendre sans tarder à Turin. Le but avoué de ce voyage était la conversion au catholicisme; le mobile secret était tout autre :

Partant pour obéir à Mme de Warens, écrit Rousseau, je me regardai comme vivant toujours sous sa direction : c'était plus que de vivre à son voisinage. Enfin l'idée d'un grand voyage flattait ma manie ambulante qui déjà commençait à se déclarer : il me paraissait beau de passer les monts à mon âge, et de m'élever au-dessus de mes camarades de toute la hauteur des Alpes. Voir du pays est un appât auquel un Genevois ne résiste guère : je donnai donc mon consentement.

Nul accident ne troubla le voyage, au cours duquel ses facultés de rêve et de fantaisie prirent librement leur essor : jeunes désirs, espoirs enchanteurs, brillants projets qui remplissaient l'âme, tendant joyeusement tous ses ressorts et lui donnant le sentiment charmant de sa jeune et légère existence.

Le rêve devait s'évanouir à Turin, à l'hospice des catéchumènes, quand la grosse porte à barreaux de fer fut fermée à double tour sur lui. Les péripéties de son séjour à Turin et de sa conversion ne nous intéressent pas. Le récit des *Confessions* nous paraît ici arrangé. Nous sommes en présence d'un enfant insouciant, grisé de liberté, sensuel, imaginatif, nullement mystique, qui voit dans sa transformation religieuse une aventure de plus, sans grande importance, d'ailleurs. Il se convertit donc, ou se laisse convertir, et le naturel reprend aussitôt le dessus. Il rencontre une certaine Mme Basile, qui lui fait goûter « les plus doux et les plus purs plaisirs de l'amour ».

C'était le retour du conte de fées. Il ne devait pas durer longtemps, ni avoir des résultats. Il se termine même piteusement, s'il faut en croire Rousseau. Car, rejeté dans la réalité, le jeune homme est heureux de se mettre au service de la comtesse de Vercellis : terme inattendu auquel aboutirent enfin toutes ses grandes espérances. L'épreuve, d'ailleurs fort douce, s'étant terminée au bout de quelques mois par l'aventure fameuse de Marion et du ruban, dut recommencer, avec plus de ménagements encore, chez le comte de Gouvon, premier écuyer de la reine. Avec un peu d'imagination, — et nous savons s'il en avait, — Rousseau pouvait tourner la réalité et, au lieu de laquais, se croire page. Il n'y manqua point, du reste. Naturellement il s'éprend de la petite-fille du comte, Mlle de Breil, fait montre fort à propos de quelques connaissances étymologiques, et gagne les bonnes grâces du cadet de la maison, l'abbé de Gouvon, qui le tire de l'ordinaire, pour en faire une manière d'élève et de secrétaire. Bref il connut alors, comme trêve à la maladie de l'inégalité dont il sentait à ses dépens les premières atteintes, de ces moments trop rares « qui replacent les choses dans leur ordre naturel et vengent le mérite avili des outrages de la fortune. »

Entre temps et pendant que la sensualité poussait, comme toujours, sa pointe, une expérience plus sérieuse, l'expérience morale et religieuse, lui était fortuitement ménagée. Son séjour chez Mme de Vercellis lui avait procuré la connaissance d'un abbé savoyard appelé M. Gaime, précepteur des enfants du comte de Mellarède. Rousseau lui dut les premières leçons de saine morale et les maximes de la droite raison. Or, quels furent ces enseignements auxquels l'*Émile* devait donner, dans la célèbre *Profession de foi du Vicaire savoyard,* un tel retentissement?

Dans l'ordre successif de mes goûts et de mes idées, j'avais toujours été trop haut ou trop bas, Achille ou Thersite, tantôt héros et tantôt vaurien.

Les leçons de l'abbé Gaime, auxquelles il faut joindre plus tard les instructions plus profanes de l'abbé de Gou-

von, furent sans résultat pratique durable. Que pouvaient ces conseils de pondération et de sagesse, affectant un caractère théorique, quand ils se trouvaient en présence d'une nature aussi violemment impulsive et d'une imagination qui avait vite fait de bouleverser un ordre laborieusement établi.

Pour concevoir jusqu'où mon délire allait dans ce moment, il faudrait connaître à quel point mon cœur est sujet à s'échauffer sur les moindres choses, et avec quelle force il se plonge dans l'imagination de l'objet qui l'attire, quelque vain que soit quelquefois cet objet. Les plus bizarres, les plus enfantins, les plus fous, viennent caresser mon idée favorite et me montrer de la vraisemblance à m'y livrer.

Il suffit de la visite d'une espèce d'aventurier appelé Bâcle, et d'une fontaine de héron donnée par l'abbé de Gouvon, pour tout changer. Pourquoi ne pas se remettre à courir le monde en bonne compagnie, attiré encore une fois par la chimère? Pourquoi ne pas se borner à jouir de cette « ambulante félicité »? — Le terme de cet extravagant voyage était naturellement Annecy, où Mme de Warens reçut le jeune transfuge avec son habituelle sérénité : « On dira ce qu'on voudra; mais puisque la Providence me l'envoie, je suis déterminée à ne pas l'abandonner. »

Après quelques mois d'une vie paisible, trop douce pour pouvoir durer, mais qui lui permit de s'élancer dans l'avenir avec plus de force et d'illusion que jamais (le conte de fées reprend, comme on peut voir), il y eut le réveil. Le réveil cette fois fut le séminaire, le séminaire d'Annecy. Mais « la triste maison qu'un séminaire » surtout pour qui sort de celle d'une aimable femme! Rousseau y était venu avec un seul livre : le *Recueil des Cantates* de Clerembault, et il comptait bien n'y faire que de la musique. Il se lia d'affection avec un M. Gâtier, jeune abbé qui portait dans ses grands yeux bleus un mélange de douceur, de tendresse et de tristesse qui faisait qu'on ne pouvait le voir sans s'intéresser à lui. De cet intérêt, il le récompensa plus tard en le prenant, avec l'abbé Gaime, pour l'original du vicaire

savoyard. En attendant il fut rendu à Mme de Warens, « comme un sujet qui n'était pas même bon à être prêtre ». On jugea qu'il pouvait être musicien. La vie de la maîtrise, toujours chantante et gaie « avec les musiciens et les enfants de chœur », lui plut davantage.

Durant six mois entiers, je ne sortis pas une seule fois que pour aller chez maman ou à l'église, et je n'en fus pas même tenté.

L'année s'achève dans ces dispositions, sous la direction de « ce bon monsieur Lemaître »; mais, dès le mois de février suivant, le passage par Annecy d'un certain Venture (qui se faisait appeler de Villeneuve) faillit tout perdre. Bon musicien, doué de finesse et d'agrément, tout marquait en lui un jeune débauché qui avait eu de l'éducation et qui n'allait pas « gueusant comme un gueux, mais comme un fou ». C'était, en mieux, la réplique de Bâcle. Le même engouement suivit. Mais Mme de Warens veillait. Moitié pour atténuer une influence qu'elle redoutait, moitié pour accompagner M. Lemaître qui s'allait fixer à Lyon, elle décide ce dernier à amener Jean-Jacques. Et là se termine ce séjour d'Annecy, qui dut compter parmi les plus heureux, les plus paisibles et les plus féconds. On peut le comparer aux Charmettes. C'est à Annecy qu'eut lieu la grande impression de Mme de Warens sur lui. C'est là que se forma sans tiraillement ni contrôle critique sa sensibilité catholique. C'est dans ce coin d'ancienne Savoie, entre Mme de Warens, l'évêque, les religieux et la maîtrise, qu'il vécut des jours heureux consacrés sans nuage à la musique et à l'amitié. Toute la sensibilité de Rousseau est là : elle ne s'exalte pas; elle se produit sans artifices, et elle restera avec les empreintes si variées qu'elle reçut alors de toutes parts. Comme Michelet l'a éloquemment déclaré, elle subsistera, telle qu'elle s'est paisiblement produite, sous tant de choses voulues, empruntées, factices, sous tant de déguisements et de personnages successifs. La cloche qu'il entendit là sonne encore. Le reste peut être dissonnant : la note qu'elle rend est toujours juste et très pure.

CHAPITRE II

CHAMBÉRY ET LES CHARMETTES

I. La vie de Rousseau à Chambéry et la formation de son génie sous l'influence de Mme de Warens. — II. Éducation sociale et morale. — III. Éducation de la sensibilité. — IV. Éducation de l'intelligence.

I

A partir de la fin d'avril 1730 où, revenu en hâte de Lyon, Rousseau ne trouva plus sa protectrice partie pour Paris, jusqu'en 1731 où il rentra en grâce auprès d'elle et la retrouva, définitivement fixée à Chambéry, son existence devint singulièrement aventureuse. Attente vaine à Annecy, réconciliation avec Venture, colloques amoureux avec Mlle Galley, avec Mlle de Gaffenreid, avec Mlle Giraud, avec Mlle Merceret qu'il reconduit à Fribourg; voyage à Genève, halte à Nyon, chez son père qui ne le retient pas; halte à Fribourg; retour à Lausanne où l'imitation de Venture porte ses fruits, puisque, sous l'anagramme de son nom, il donna un concert qui eût un succès de fou rire, ce qui ne l'empêcha pas de faire ses débuts dans l'enseignement de la musique; rencontre d'un archimandrite dont il s'engoue comme de tout aventurier; premier voyage à Paris qu'il trouve fort laid et d'où il revient aussitôt; séjour à Lyon : que d'étapes et que d'aventures, avant de retrouver la paix d'un foyer hospitalier!

Cette odyssée, lamentable parfois, ne fut pas cependant perdue pour l'enrichissement intérieur; la sensibilité y trouvera son profit. Les *Confessions* s'enrichiront de tableaux d'une grâce exquise, d'un goût accompli, quand ce n'est pas d'un charme profond. Voici d'abord l'épisode si coloré de Toune (Thônes) qui révèle un délicieux mélange de sensualité et de grâce légère, valant par un coloris incomparable.

Une partie de campagne à Toune.

L'aurore un matin me parut si belle que, m'étant habillé précipitamment, je me hâtai de gagner la campagne pour voir lever le soleil. Je goûtai ce plaisir dans tout son charme ; c'était la semaine après la Saint-Jean. La terre, dans sa plus grande parure, était couverte d'herbes et de fleurs ; les rossignols, presque à la fin de leur ramage, semblaient se plaire à le renforcer ; tous les oiseaux, faisant en concert leurs adieux au printemps, chantaient la naissance d'un beau jour d'été, d'un de ces beaux jours qu'on ne voit plus à mon âge, et qu'on n'a jamais vus dans le triste sol que j'habite aujourd'hui.

Je m'étais insensiblement éloigné de la ville, la chaleur augmentait, et je me promenais sous des ombrages dans un vallon, le long d'un ruisseau. J'entends derrière moi des pas de chevaux et des voix de filles qui semblaient embarrassées, mais qui n'en riaient pas de moins bon cœur. Je me retourne ; on m'appelle par mon nom ; j'approche, je trouve deux jeunes personnes de ma connaissance, Mlle de Graffenried et Mlle Galley, qui, n'étant pas d'excellentes cavalières, ne savaient comment forcer leurs chevaux à passer le ruisseau. Mlle de Graffenried était une jeune Bernoise fort aimable qui, par quelque folie de son âge, ayant été jetée hors de son pays, avait imité Mme de Warens chez qui je l'avais vue quelquefois ; mais n'ayant pas eu une pension comme elle, elle avait été trop heureuse de s'attacher à Mlle Galley qui, l'ayant prise en amitié, avait engagé sa mère à la lui donner pour compagne jusqu'à ce qu'on la pût placer de quelque façon. Mlle Galley, d'un an plus jeune qu'elle, était encore plus jolie ; elle avait je ne sais quoi de plus délicat, de plus fin ; elle était en même temps très mignonne et très formée, ce qui est pour une fille le plus beau moment. Toutes

deux s'aimaient tendrement, et leur bon caractère à l'une et à l'autre ne pouvait qu'entretenir longtemps cette union, si quelque amant ne venait pas la déranger. Elles me dirent qu'elles allaient à Toune, vieux château appartenant à Mme Galley ; elles implorèrent mon secours pour faire passer leurs chevaux, n'en pouvant venir à bout, elles seules. Je voulus fouetter les chevaux ; mais elles craignaient pour moi les ruades et pour elles les haut-le-corps. J'eus recours à un autre expédient ; je pris par la bride le cheval de Mlle Galley, puis, le tirant après moi, je traversai le ruisseau, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambe, et l'autre cheval suivit sans difficulté. Cela fait, je voulus saluer ces demoiselles, et m'en aller comme un benêt ; elles se dirent quelques mots tout bas ; et Mlle de Graffenried s'adressant à moi : « Non pas, non pas, me dit-elle, on ne nous échappe pas comme cela. Vous vous êtes mouillé pour notre service, et nous devons en conscience avoir soin de vous sécher : il faut, s'il vous plaît, venir avec nous ; nous vous arrêtons prisonnier. » Le cœur me battait, je regardais Mlle Galley « Oui, oui, ajouta-t-elle, en riant de ma mine effarée, prisonnier de guerre ! Montez en croupe derrière elle, nous voulons rendre compte de vous. — Mais, mademoiselle, je n'ai point l'honneur d'être connu de Mme votre mère : que dira-t-elle en me voyant arriver? — Sa mère, reprit Mlle de Graffenried, n'est pas à Toune : nous sommes seules ; nous revenons ce soir, et vous reviendrez avec nous. »

L'effet de l'électricité n'est pas plus prompt que celui que ces mots firent sur moi. En m'élançant sur le cheval de Mlle de Graffenried, je tremblais de joie ; et quand il fallut l'embrasser pour me tenir, le cœur me battait si fort qu'elle s'en aperçut : elle me dit que le sien lui battait aussi par la frayeur de tomber ; c'était presque, dans ma posture, une invitation de vérifier la chose : je n'osai jamais ; et durant tout le trajet mes deux bras lui servirent de ceinture, très serrée à la vérité, mais sans se déplacer un moment. Telle femme qui lira ceci me souffletterait volontiers et n'aurait pas tort.

La gaieté du voyage et le babil de ces filles aiguisèrent tellement le mien que jusqu'au soir, et tant que nous fûmes ensemble, nous ne déparlâmes pas un moment. Elles m'avaient si bien mis à mon aise, que ma langue parlait autant que mes yeux, quoiqu'elle ne dît pas les mêmes choses. Quelques instants seulement, quand je me trouvais tête à tête avec l'une ou l'autre, l'entretien s'embarrassait un peu ; mais l'absente revenait bien

vite et ne nous laissait pas le temps d'éclaircir cet embarras.

Arrivés à Toune, et moi bien séché, nous déjeunâmes. Ensuite il fallut procéder à l'importante affaire de préparer le dîner. Les deux demoiselles, tout en cuisinant, baisaient de temps en temps les enfants de la grangère ; et le pauvre marmiton regardait faire en rongeant son frein. On avait envoyé des provisions de la ville, et il y avait de quoi faire un très bon dîner, surtout en friandises : mais malheureusement on avait oublié du vin. Cet oubli n'était pas étonnant pour des filles qui n'en buvaient guère ; mais j'en fus fâché, car j'avais un peu compté sur ce secours pour m'enhardir. Elles en furent fâchées aussi, par la même raison peut-être, mais je n'en crois rien. Leur gaieté vive et charmante était l'innocence même ; et d'ailleurs qu'eussent-elles fait de moi entre elles deux ? Elles envoyèrent chercher du vin partout aux environs : on n'en trouva point, tant les paysans de ce canton sont sobres et pauvres. Comme elles m'en marquaient leur chagrin, je leur dis de n'en pas être si fort en peine, et qu'elles n'avaient pas besoin de vin pour m'enivrer. Ce fut la seule galanterie que j'osai leur dire de la journée ; mais je crois que les friponnes voyaient de reste que cette galanterie était une vérité.

Nous dînâmes dans la cuisine de la grangère, les deux amies assises sur des bancs aux deux côtés de la longue table, et leur hôte entre elles deux sur une escabelle à trois pieds. Quel dîner ! quel souvenir plein de charmes ! Comment, pouvant à si peu de frais goûter des plaisirs si purs et si vrais, vouloir en rechercher d'autres ? Jamais souper des petites maisons de Paris n'approcha de ce repas, je ne dis pas seulement pour la gaieté, pour la douce joie, mais je dis pour la sensualité.

Après le dîner nous fîmes une économie : au lieu de prendre le café qui nous restait du déjeuner, nous le gardâmes pour le goûter avec de la crème et des gâteaux qu'elles avaient apportés et pour tenir notre appétit en haleine, nous allâmes dans le verger achever notre dessert avec des cerises. Je montai sur l'arbre et je leur en jetais des bouquets dont elles me rendaient les noyaux à travers les branches. Une fois Mlle Galley, avançant son tablier et reculant la tête, se présentait si bien, et je visai si juste, que je lui fis tomber un bouquet dans le sein : et de rire. Je me disais en moi-même : « Que mes lèvres ne sont-elles des cerises ! comme je les leur jetterais ainsi de bon cœur ! »

La journée se passa de cette sorte à folâtrer avec la plus

grande liberté, et toujours avec la plus grande décence. Pas un seul mot équivoque, pas une seule plaisanterie hasardée : et cette décence, nous ne nous l'imposions pas du tout, elle venait toute seule, nous prenions le ton que nous donnaient nos cœurs. Enfin ma modestie, d'autres diront ma sottise, fut telle que la plus grande privauté qui m'échappa fut de baiser une seule fois la main de Mlle Galley. Il est vrai que la circonstance donnait du prix à cette légère faveur. Nous étions seuls, je respirais avec embarras, elle avait les yeux baissés. Ma bouche, au lieu de trouver des paroles, s'avisa de se coller sur sa main, qu'elle retira doucement après qu'elle fut baisée, en me regardant d'un air qui n'était point irrité. Je ne sais ce que j'aurais pu lui dire : son amie entra, et me parut laide en ce moment.

Enfin elles se souvinrent qu'il ne fallait pas attendre la nuit pour rentrer en ville. Il ne nous restait que le temps qu'il fallait pour y arriver de jour, et nous nous hâtâmes de partir en nous distribuant comme nous étions venus. Si j'avais osé, j'aurais transposé cet ordre, car le regard de Mlle Galley m'avait vivement ému le cœur : mais je n'osais rien dire, et ce n'était pas à elle de le proposer. En marchant nous disions que la journée avait tort de finir ; mais, loin de nous plaindre qu'elle eût été courte, nous trouvâmes que nous avions eu le secret de la faire longue par tous les amusements dont nous avions su la remplir.

Je les quittai à peu près au même endroit où elles m'avaient pris. Avec quel regret nous nous séparâmes ! Avec quel plaisir nous projetâmes de nous revoir ! Douze heures passées ensemble nous valaient des siècles de familiarité. Le doux souvenir de cette journée ne coûtait rien à ces aimables filles ; la tendre union qui régnait entre nous trois valait des plaisirs plus vifs et n'eût pu subsister avec eux : nous nous aimions sans mystère et sans honte, et nous voulions nous aimer toujours ainsi. L'innocence des mœurs a sa volupté, qui vaut bien l'autre, parce qu'elle n'a point d'intervalle et qu'elle agit continuellement. Pour moi, je sais que la mémoire d'un si beau jour me touche plus, me charme plus, me revient plus au cœur que celle d'aucuns plaisirs que j'aie goûtés en ma vie. Je ne savais pas trop bien ce que je voulais à ces deux charmantes personnes, mais elles m'intéressaient beaucoup toutes deux. Je ne dis pas que, si j'eusse été le maître de mes arrangements, mon cœur se serait partagé ; j'y sentais un peu de préférence. J'aurais fait mon bonheur d'avoir pour maîtresse Mlle de Graffenried ; mais

à choix, je crois que je l'aurais mieux aimée pour confidente. Quoi qu'il en soit, il me semblait en les quittant que je ne pourrais plus vivre sans l'une et sans l'autre. Qui m'eût dit que je ne les reverrais de ma vie, et que là finiraient nos éphémères amours?

Une note plus grave, d'un charme profond, se marque dans le célèbre passage où apparaît pour la première fois, dans les *Confessions,* le motif du lac.

Le lac de Genève.

Comme mes écolières ne m'occupaient pas beaucoup, et que sa ville natale n'était qu'à quatre lieues de Lausanne, j'y fis une promenade de deux ou trois jours, durant lesquels la plus douce émotion ne me quitta point. L'aspect du lac de Genève et de ses admirables côtes eut toujours à mes yeux un attrait particulier que je ne saurais expliquer, et qui ne tient pas seulement à la beauté du spectacle, mais à je ne sais quoi de plus intéressant qui m'affecte et m'attendrit. Toutes les fois que j'approche du pays de Vaud, j'éprouve une impression composée du souvenir de Mme de Warens qui y est née, de mon père qui y vivait, de Mlle de Vulson qui y eut les prémices de mon cœur, de plusieurs voyages de plaisir que j'y fis dans mon enfance, et, ce me semble, de quelque autre cause encore plus secrète et plus forte que tout cela. Quand l'ardent désir de cette vie heureuse et douce qui me fuit et pour laquelle j'étais né vient enflammer mon imagination, c'est toujours au pays de Vaud, près du lac, dans des campagnes charmantes, qu'elle se fixe. Il me faut absolument un verger au bord de ce lac, et non pas d'un autre; il me faut un ami sûr, une femme aimable, une vache et un petit bateau. Je ne jouirai d'un bonheur parfait sur la terre que quand j'aurai tout cela. Je ris de la simplicité avec laquelle je suis allé plusieurs fois dans ce pays-là uniquement pour y chercher ce bonheur imaginaire. J'étais toujours surpris d'y trouver les habitants, surtout les femmes, d'un tout autre caractère que celui que j'y cherchais. Combien cela me semblait disparate! Le pays et le peuple dont il est couvert ne m'ont jamais paru faits l'un pour l'autre.

Dans ce voyage de Vevay, je me livrais, en suivant ce beau rivage, à la plus douce mélancolie : mon cœur s'élançait avec

ardeur à mille félicités innocentes ; je m'attendrissais, je soupirais et pleurais comme un enfant. Combien de fois, m'arrêtant pour pleurer à mon aise, assis sur une grosse pierre, je me suis amusé à voir tomber mes larmes dans l'eau !

J'allai à Vevay loger à *la Clef;* et pendant deux jours que j'y restai sans voir personne, je pris pour cette ville un amour qui m'a suivi dans tous mes voyages, et qui m'y a fait établir enfin les héros de mon roman. Je dirais volontiers à ceux qui ont du goût et qui sont sensibles : « Allez à Vevay, visitez le pays, examinez les sites, promenez-vous sur le lac, et dites si la nature n'a pas fait ce beau pays pour une Julie, pour une Claire et pour un Saint-Preux ; mais ne les y cherchez pas. »

Que ces belles pages ne nous fassent pas oublier la rêverie souvent citée, mais on ne la citera jamais assez, — la rêverie d'une nuit d'été.

Nuit au bord du Rhône.

Je me souviens d'avoir passé une nuit délicieuse hors de la ville, dans un chemin qui côtoyait le Rhône ou la Saône, car je ne me rappelle pas lequel des deux. Des jardins élevés en terrasse bordaient le chemin du côté opposé. Il avait fait très chaud ce jour-là, la soirée était charmante ; la rosée humectait l'herbe flétrie ; point de vent, une nuit tranquille ; l'air était frais sans être froid ; le soleil, après son coucher, avait laissé dans le ciel des vapeurs rouges dont la réflexion rendait l'eau couleur de roses ; les arbres des terrasses étaient chargés de rossignols qui se répondaient de l'un à l'autre. Je me promenais dans une sorte d'extase, livrant mes sens et mon cœur à la jouissance de tout cela, et soupirant seulement un peu du regret d'en jouir seul. Absorbé dans ma douce rêverie, je prolongeai fort avant dans la nuit ma promenade, sans m'apercevoir que j'étais las. Je m'en aperçus enfin. Je me couchai voluptueusement sur la tablette d'une espèce de niche ou de fausse porte enfoncée dans un mur de terrasse ; le ciel de mon lit était formé par les têtes des arbres ; un rossignol était précisément au-dessus de moi. Je m'endormis à son chant ; mon sommeil fut doux, mon réveil le fut davantage. Il était grand jour : mes yeux, en s'ouvrant, virent l'eau, la verdure, un paysage admirable.

Ces premiers essors de l'imagination sont d'ailleurs fine-

ment étudiés dans la description, où se complaît Rousseau, des détails de son « tourisme ».

La douceur de voyager et de s'en souvenir.

La chose que je regrette le plus dans les détails de ma vie dont j'ai perdu la mémoire est de n'avoir pas fait des journaux de mes voyages. Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose ainsi dire, que dans ceux que j'ai faits seul et à pied. La marche a quelque chose qui anime et avive mes idées : je ne puis presque penser quand je reste en place : il faut que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. La vue de la campagne, la succession des aspects agréables, le grand air, le grand appétit, la bonne santé que je gagne en marchant, la liberté du cabaret, l'éloignement de tout ce qui me fait sentir ma dépendance, de tout ce qui me rappelle à ma situation, tout cela dégage mon âme, me donne une plus grande audace de penser, me jette en quelque sorte dans l'immensité des êtres pour les combiner, les choisir, me les approprier à mon gré, sans gêne et sans crainte. Je dispose en maître de la nature entière ; mon cœur, errant d'objet en objet, s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent, s'entoure d'images charmantes, s'enivre de sentiments délicieux. Si, pour les fixer je m'amuse à les décrire en moi-même, quelle vigueur de pinceau, quelle fraîcheur de coloris, quelle énergie d'expression je leur donne ! On a, dit-on, trouvé de tout cela dans mes ouvrages, quoique écrits vers le déclin de mes ans. Ah ! si l'on eût vu ceux de ma première jeunesse, ceux que j'ai faits durant mes voyages, ceux que j'ai composés et que je n'ai jamais écrits !... Pourquoi, direz-vous, ne les pas écrire? Et pourquoi les écrire? vous répondrai-je : pourquoi m'ôter le charme actuel de la jouissance, pour dire à d'autres que j'avais joui? Que m'importaient des lecteurs, un public et toute la terre, tandis que je planais dans le ciel? D'ailleurs, portais-je avec moi du papier, des plumes? Si j'avais pensé à tout cela, rien ne me serait venu. Je ne prévoyais pas que j'aurais des idées ; elles viennent quand il leur plaît, non quand il me plaît. Elles ne viennent point, ou elles viennent en foule, elles m'accablent de leur nombre et de leur force. Dix volumes par jour n'auraient pas suffi. Où prendre du temps pour les écrire? En arrivant je ne songeais qu'à bien dîner. En partant je ne songeais qu'à bien marcher.

Je sentais qu'un nouveau paradis m'attendait à la porte. Je ne songeais qu'à l'aller chercher.

Il ne saurait entrer dans notre dessein de suivre pas à pas Rousseau dans les événements de sa vie et d'en relater les circonstances extérieures. Il nous suffira d'aller aux résultats. — A Chambéry, de 1732 à 1737, Rousseau s'occupe tour à tour d'un emploi au cadastre, de musique — qu'il sait maintenant assez bien pour l'enseigner — et de projets d'avenir : voilà pour le côté extérieur de sa vie. Il vit paisiblement auprès de Mme de Warens, entre elle et Claude Anet d'abord, seul ensuite, avec un nouveau tiers à la fin. Rien — si l'on excepte deux ou trois fugues qui étaient dans ses habitudes et dans son caractère — ne vient troubler la paix et la sérénité de ce séjour; il cultive, il orne son esprit; il vit de la vie mondaine : il commence à céder à cette vocation d'autodidacte qui n'aura son plein développement que dans la solitude des Charmettes; voilà pour sa vie intérieure ou privée. Enfin, en dépit de son âge (vingt et un ans), il est en pleine crise d'adolescence, et l'on peut bien dire que cette phase dangereuse et féconde se poursuivra, avec des fortunes variées, jusqu'au départ des Charmettes. Dans cette période d'une adolescence inquiète et d'une virilité atténuée, les sensations nouvelles n'opprimeront pas les images, ni la faculté de sentir ne contrariera celle de rêver; cette harmonie n'est pas un des moindres avantages du régime de Chambéry. Bref, si sa vie s'épanouit en tous sens, comme le bourgeon gonflé de sève, c'est une poussée simultanée de toutes les puissances, la révélation de ses forces secrètes à laquelle se joint le sentiment obscur de leur valeur et de leur haute destinée : et voilà pour le côté intime.

Il nous indique d'ailleurs, avec sa clairvoyance ordinaire, cette subordination; et la signification psychologique de cette période de sa vie ne lui échappe pas davantage, quand il écrit :

Ici commence, depuis mon arrivée à Chambéry jusqu'à mon départ pour Paris, en 1741, un intervalle de huit ou neuf ans,

durant lesquels j'aurais peu d'événements à dire, parce que ma vie a été aussi simple que douce ; et cette uniformité était précisément ce dont j'avais le plus grand besoin pour achever de former mon caractère que des troubles continuels empêchaient de se fixer. C'est durant ce précieux intervalle que mon éducation mêlée et sans suite, ayant pris de la consistance, m'a fait ce que je n'ai plus cessé d'être à travers les orages qui m'attendaient. Ce progrès fut insensible et lent, chargé de peu d'événements mémorables ; mais il mérite cependant d'être suivi et développé.

Nous étudierons ailleurs, avec tout l'intérêt qu'elle comporte, cette évolution des sentiments et des idées de Rousseau; nous verrons alors se nouer et s'ébaucher en lui toutes les formes de sensibilité qui doivent plus tard concourir à son initiative créatrice. Nous devons ici nous borner aux résultats apparents de ce travail secret. Or, ces résultats peuvent eux-mêmes, malgré le caractère indivis de la période où ils se produisent et dont il importe de respecter l'unité, se diviser en trois groupes : 1° acquisitions sociales et morales; 2° acquisitions sentimentales; 3° acquisitions intellectuelles.

II

Ce qui nous frappe d'abord, au début de cette période, c'est le changement survenu dans l'imagination de Rousseau et dans la qualité des aliments dont elle se nourrit. Elle perd en grande partie son caractère romanesque; elle cesse de se repaître de chimères pour se rapprocher de la réalité, en combiner les éléments à son gré et essayer sur eux la force redoutable de transformation qu'elle porte en elle. Bref, son esprit perd le caractère visionnaire et chimérique qui mesurait le premier élan de sa force créatrice pour gagner ce caractère pratique et positif qui en prépare le succès. Il se meut désormais dans l'ordre des sentiments

humains et des réalités morales ou sociales. Nous aurons un exemple frappant de cette « mutation » de sentiments dans le passage qui va suivre; on y verra s'annoncer la tournure « réaliste » de l'imagination; ce passage est intéressant à un autre titre : il nous renseigne sur la « nationalité » littéraire de Rousseau.

Jusque-là, je ne m'étais pas encore avisé de songer aux affaires publiques, et je me mis à lire les gazettes pour la première fois, mais avec une telle partialité pour la France que le cœur me battait de joie à ses moindres avantages, et que ses revers m'affligeaient comme s'ils fussent tombés sur moi. Si cette folie n'eût été que passagère, je ne daignerais pas en parler; mais elle s'est tellement enracinée dans mon cœur sans aucune raison que, lorsque j'ai fait dans la suite à Paris l'anti-despote et le fier républicain, je sentais, en dépit de moi-même, une prédilection secrète pour cette même nation que je trouvais servile, et pour ce gouvernement que j'affectais de fronder.

Même modification dans ses goûts poétiques commençants et dans sa vocation musicale. Quoi qu'on en ait dit, le côté pratique de la vie ne lui échappe pas. Il ne se laisse pas simplement choyer, caresser, héberger, comme on l'a prétendu (1); il se préoccupe d'acquérir des connaissances utiles, telles que l'arithmétique et le dessin; il profite de la compétence de Claude Anet en botanique; il fait des efforts pour s'initier aux affaires, d'ailleurs embrouillées, de Mme de Warens, pour les faire valoir et conjurer la ruine. Enfin, il demande à la musique autre chose qu'un divertissement délicat : il y voit une profession, susceptible de lui plaire, et il la met déjà en balance avec sa profession actuelle qu'il remplit sans qu'elle lui agrée. Que si la musique finit par avoir le dessus, ce n'est pas un caprice à ajouter à tant d'autres. Rousseau entend bien l'enseigner pour de bon et y acquérir une compétence professionnelle. Il n'y a là rien qui sente l'aventure ou le caprice. Dans cet ordre d'idées,

(1) Cf. Faguet, *Vie de Rousseau*.

deux documents peuvent nous fournir des indications sur l'état d'esprit très sérieux et très positif de Rousseau. C'est d'abord la démarche faite en 1733 auprès de l'abbé Blanchard, chef de maîtrise fort réputé de Besançon, à laquelle il faut joindre la lettre un peu pédante, mais, donc, très sérieuse et convaincue, qu'il écrit à ce sujet à Mme de Warens. C'est ensuite, à deux ans sans doute d'intervalle, la longue lettre qu'il adresse à son père pour esquisser ses projets « d'établissement » et les moyens pratiques qu'il compte employer pour y parvenir.

Rousseau eut de bonne heure, on le sait, un jugement fin et avisé; il eut même, comme ses lettres de direction l'attestent, un sens pratique et un discernement très sûrs. Mais quand il s'agissait de lui, son jugement n'était que bien rarement d'accord avec ses passions, ou plutôt ses impulsions; il était vaincu d'avance, ce qui ne l'empêchait pas — bien au contraire — de raisonner et de sophistiquer à perte de vue. Or cette lettre à son père nous montre qu'il avait un réel souci de l'avenir, et qu'il met à résoudre ce problème pratique toute l'ingéniosité de son esprit : le côté sérieux de la vie ne lui échappe donc pas. Que Rousseau ait nourri quelque illusion d'accord : mais n'en faut-il pas, à l'origine d'une carrière qui repose sur la bonne volonté d'autrui, et n'est-on pas prêt à exagérer le crédit que, dans son propre intérêt, on lui accorde?

Rousseau, entre temps, se ménageait des amitiés qui paraissent ne pas correspondre, comme autrefois, à un engouement irréfléchi, mais qui sont d'estime et de fondation : M. de Conzié, homme de qualité, grand admirateur de Voltaire; M. de la Closure, qui avait connu la mère de Rousseau et qui en parlait encore avec attendrissement; Gauffecourt, spirituel, brillant, très amateur de femmes. Par l'entremise de Mme de Warens, il prend contact avec la société de Chambéry. D'abord, Mme de Warens donnait fréquemment des concerts et des soupers, auxquels assistaient, comme exécutants et convives, l'abbé Palais, le Père Caton, cordelier, ami du marquis d'Entremont, chez qui Mme de Warens l'avait connu. Rousseau se polissait. Ces

soupers étaient très gais, très agréables; on y disait le mot et la chose, on y chantait des duos :

> J'étais à mon aise ; j'avais de l'esprit, des saillies ; le Père Caton était charmant ; maman était adorable ; l'abbé Palais, avec sa voix de bœuf, était le plastron.

N'oublions pas, au cours de cette formation mondaine, le prestige que devait exercer sur l'esprit de Rousseau la brillante compagnie qui tenait ses séances, non chez Mme de Warens, un peu décriée, mais dans le salon de Marguerite de Lescherain, femme du comte de Menthon de Montrotier. Le marquis et la marquise de Challes étaient au contraire des familiers de la baronne, ainsi que Marc-Antoine Costa, comte de Charlie, grand amateur d'alchimie, passion qu'il partageait avec Mme de Warens. Ajoutez-y, dans la bonne bourgeoisie, le savant docteur Salomon qui apportait la note philosophique et scientifique, le docteur Grossi, bourru spirituel et instruit, et toute la foule des amis de la maison, religieux, cordeliers, jacobins et jésuites, parmi lesquels surnagent, en dehors, bien entendu, des exécutants musiciens, l'abbé Léonard qu'il appellera familièrement son oncle, les Pères Hemet et Coppier, ses maîtres de littérature et de sciences. Voilà donc le cercle où Rousseau goûtait la douceur de la vie dans un commerce agréable et sûr. Et n'oublions pas le chœur des écolières, car il est pour lors professeur de musique : Mlle de Mellarède, Mlle de Menthon, Mlle de Charlie, Mlle Lard, qu'il se plaisait à agacer, ce que lui rendait bien — non pas précisément Mlle Lard — mais sa mère. Bref, il se meut, comme il dit, dans son élément.

Ainsi son expérience de la vie allait croissant; elle lui révélait d'autres motifs d'intérêt que les visions fantastiques de l'imagination : elle venait à point limiter et alimenter son rêve.

III

En même temps que l'imagination prenait ainsi un contenu plus substantiel, la sensibilité allait trouver des aliments plus solides. L'amitié de Mme de Warens les lui valut en majeure partie. Nous disons à dessein *amitié;* c'est le mot qui convient, si l'on y joint la confiance et la familiarité sans borne que des sentiments de long temps partagés et l'accoutumance peuvent faire naître. Rousseau ne laisse pas ignorer qu'elle eut un cœur chaste et un tempérament de glace. Ses fautes — qui, à ses yeux, étaient dépourvues de toute conséquence — lui vinrent de ses erreurs plutôt que de ses passions.

Elle était bien née, son cœur était pur, elle aimait les choses honnêtes, ses penchants étaient droits et vertueux, son goût était délicat, elle était faite pour une élégance de mœurs qu'elle a toujours aimée et qu'elle n'a jamais suivie, parce qu'au lieu d'écouter son cœur qui la menait bien, elle écouta sa raison qui la menait mal. Quand des principes faux l'ont égarée, ses vrais sentiments les ont toujours démentis : mais, malheureusement, elle se piquait de philosophie, et la morale qu'elle s'était faite gâta celle que son cœur lui dictait.

Autant dire que l'offre qu'elle put faire de sa personne à Rousseau, peu impatient de la recevoir, fut une formalité sans importance, une erreur de raisonnement : un sophisme de plus. Rendons-lui cette justice que, pratiquant Rousseau depuis huit ans, elle ne s'était pas pressée de le favoriser, ce qui confirme notre hypothèse. N'insistons pas davantage sur une aventure à qui les intéressés ont prêté moins d'importance que nous, et voyons-y une crise d'adolescence galamment dénouée, dans le goût du temps.

On le voit : le roman des Charmettes avait commencé bien avant que les Charmettes eussent offert leur pacifique

retraite; et ce roman, présageant celui de la *Nouvelle Héloïse*, n'avait rien que de noblement humain. Mais les Charmettes, que deviennent les Charmettes en tout cela?

Le long de ce vallon, à mi-côte, sont quelques maisons éparses, fort agréables pour quiconque aime un asile un peu sauvage et retiré... La maison était très logeable : au devant un jardin en terrasse : une vigne au-dessus, un verger au-dessous ; vis-à-vis un petit bois de châtaigniers ; une fontaine à portée ; plus haut, dans la montagne, des prés pour l'entretien du bétail ; enfin tout ce qu'il fallait pour le petit ménage champêtre que nous y voulions établir.

Que devient ce lieu où Rousseau a voulu situer lui-même l'origine de son bonheur? Sans doute il exista, mais sensiblement plus tard que les *Confessions* ne l'indiquent, après le voyage de Montpellier et non avant, en 1738 et non en 1736. A l'encontre du poétique récit de Rousseau, nous avons des actes notariés : ils administrent la preuve indiscutablement. Et pourtant, il serait bien dommage qu'ils eussent raison. Disons, pour tout accorder, que Rousseau a voulu « localiser » sa félicité. Il l'a rattachée à un lieu matériel qui put lui renvoyer l'image du bonheur promis et faire corps avec elle. C'est ainsi qu'il eut besoin, pour situer d'autres amours, des rives du lac autour duquel son cœur n'a jamais cessé d'errer. Les Charmettes, dans l'imagination de Rousseau, remplissent un rôle identique : elles sont le cadre sensible et matériel d'immatérielles amours, un point d'appui nécessaire pour le cœur. Toute discussion, dès lors, serait oiseuse. Elles ne furent pas simplement un lieu de l'espace, mais surtout un moment précieux du temps. Elles furent mieux qu'un cadre : une époque de la sensibilité de Rousseau.

C'est bien dans ce sens spirituel qu'il faut les entendre. Les *Confessions* en font foi :

Ici commence le court bonheur de ma vie, ici viennent les paisibles mais rapides moments qui m'ont donné le droit de dire que j'ai vécu. Moments précieux et si regrettés ! Ah ! recommencez pour moi votre aimable cours ; coulez plus lente-

ment dans mon souvenir, s'il est possible, que vous ne fîtes réellement dans votre fugitive succession.

Au reste, le contentement intérieur se joignait à la vie champêtre et projetait sur elle son paisible éclat. Les vendanges, la récolte des fruits, les soins du verger et de la basse-cour l'attachèrent de plus en plus à la vie rustique. Les promenades matinales, la prière faite d'une sincère élévation du cœur vers Dieu, la méditation de l'après-midi nourrie de fortes lectures dont nous donnerons plus tard le détail, quelques visites d'amis éprouvés; d'autres plaisirs dus à la promenade et aux haltes sous les grands arbres, tandis que l'air était pur, l'horizon sans nuages et que la sérénité régnait au ciel comme dans les cœurs : tels étaient les principaux épisodes d'une vie faite de simplicité et de recueillement. Les souvenirs d'Annecy accouraient d'ailleurs en foule, et le rêve qu'il y avait fait tout éveillé s'accomplissait maintenant : rêve de tendresse et de bonheur. La réalité y ajoutait simplement de sa plénitude et de sa sécurité. A ce moment, infiniment précieux, Rousseau eut la révélation d'un âge d'or dont la vie champêtre est le signe à condition qu'il s'y joigne « la sérénité de l'âme et la simplicité du cœur », dont les objets familiers nous renvoient l'image. Cette vision se retrouvera dans l'hymne — absurde comme tout lyrisme — à la vie sauvage et dans les scènes plus apaisées de l'*Héloïse*. Ajoutez-y l'heureux dénouement d'une crise religieuse dû aux enseignements quiétistes de Mme de Warens, habile à endormir ses craintes, à le garantir des terreurs de la mort et de ses suites : il puisait avec sécurité dans cette source de confiance. De ce concours d'émotions résultait un état habituel très calme, sensuel même, que nous trouverons mêlé à toutes les impressions de Rousseau et qui sera par la suite l'une des marques les plus originales de sa sensibilité. Le mélange de langueur et d'exaltation qu'on s'est plu à relever comme sa marque propre, s'explique par ces heures de recueillement, d'effusion partagée et de maladie.

Je puis dire que ce temps où je vivais dans la retraite et tou-

jours malade fut celui de ma vie où je fus le moins oisif et le moins ennuyé. Deux ou trois mois se passèrent ainsi à tâter la pente de mon esprit et à jouir, dans la plus belle saison de l'année et dans un lieu qu'elle rendait enchanté, du charme de la vie dont je sentais si bien le prix.

Loin donc de voir dans les Charmettes, ainsi que le voudrait M. Lasserre, un facile Eldorado qui aurait développé en Rousseau le goût d'une existence paresseuse et sensuelle, il convient d'y voir la retraite où se recueillaient, avant de prendre définitivement leur essor, ses jeunes forces.

IV

Dans cette période de l'éclosion en tous sens, l'intelligence, qu'il avait vaste et ardente, ne dut point rester inactive. Nous l'avons vu : il ne sépare pas du charme que lui causent ces paisibles joies celui des « belles connaissances » qu'il se propose d'acquérir; c'était même mieux pour lui que s'il les eût déjà possédées, car le plaisir d'apprendre entrait pour beaucoup dans son bonheur actuel. Cette ardeur passionnée qu'il portait en tout et qui le fait ressembler à Pascal, beaucoup mieux muni que lui de disciplines et de secours, il la déploya dans l'acquisition de ses connaissances. Né pour tout comprendre et ne sachant rien, aiguillonné par cette nouvelle contradiction qui dut être la plus pénible de toutes et qui fut peut-être la plus féconde, il se jeta dans l'étude avec la fougue qu'il mettait dans tous ses attachements; et peu à peu, dans le commerce des philosophes, des savants et des poètes, il sentait les révélations et les premiers frémissements de son génie. « Je ne lisais pas, dit-il, je dévorais; je me sentais entraîné vers l'étude avec une force irrésistible. Je voulais acquérir des idées de toutes choses »

En dehors des *Confessions* et du *Verger de Mme la baronne de Warens* (paru d'abord à Londres chez Jacob

Tomson, en 1739), les documents manuscrits publiés par M. Dufour nous renseignent sur cette période de fièvre intellectuelle et sur la méthode que Rousseau applique d'instinct : cahiers de géométrie et d'astronomie, problèmes d'arithmétique, chronologie universelle, généalogie de la maison d'Autriche, notes sur la « constitution des fortifications » dénotent des essais d'acquisition, des poussées de curiosité en tous sens. On voit qu'il tend obscurément à se faire d'abord un magasin de connaissances. Abordant plus méthodiquement les sciences, il prend pour guide le P. Lamy et ses entretiens sur les sciences. Après cela, venait le latin : il lit et apprend Virgile dans la matinée, réservant l'après-midi à la « récréation », c'est-à-dire l'histoire et la géographie. Nous savons, d'autre part, que les expériences de physique et de chimie, les observations astronomiques en plein air ne le laissaient pas indifférent.

Voilà pour le « magasin de connaissances »; voici pour le magasin d'idées. Le *Verger* nous cite pêle-mêle Fontenelle, Pascal, Montaigne et La Bruyère, Télémaque et Sethos, Cleveland, Racine, Horace; il faut y ajouter les Méditations de Descartes qu'il étudie sous la direction de M. Salomon, cartésien réputé, les œuvres de Locke, de Malebranche, de Fénelon dont on sait l'influence sur la formation philosophique et religieuse de son esprit, de Leibnitz et de Platon, la logique de Port-Royal. Voltaire est, à ce moment, son modèle et son idole : de concert avec M. de Conzié, il le lit et le commente. Les *Lettres philosophiques* le captivent, *Zaïre* l'enchante. De ce contact avec les idées, de ces premières révélations si enivrantes pour un esprit enthousiaste, Rousseau éprouva à Chambéry d'abord et surtout aux Charmettes le charme naissant. Il a senti la joie d'entrevoir sans nul maître, sans autre guide que ses livres, les perspectives séduisantes de ce monde intellectuel dont il admirera plus tard la belle et fière économie. Ce qu'il y perdit en méthode, il le gagna en enthousiasme. En même temps que tout lui paraissait attirant et digne d'exciter une curiosité qui se renouvelait d'elle-même, il sentait naître en lui de nouvelles énergies, et cette révélation d'un génie

obscur et inquiet dut être une vision inoubliable. C'est là qu'il puisera la force de résistance et la force d'élan, quand il lui sera nécessaire plus tard, à Paris, de conserver intact et d'affirmer ensuite, devant le monde étonné, ce génie fait de lumière et d'amour qui vient de s'éveiller aux Charmettes et dont il a senti, en une expérience suprême, les premiers tressaillements.

Nous sommes donc de l'avis de M. Ducros et de M. Ritter; nous estimons, avec ce dernier, que le pèlerinage des Charmettes n'est pas un voyage à Cythère. Nous ajoutons que là, ou du moins dans cette période de sa vie qui marque le terme de son ardente adolescence, toutes les forces tendues de son être prennent à l'envi leur essor : ce qui était jusque-là promesse ou crise prend une forme et se dénoue : dénouement pacifique donné par l'harmonie de la raison avec le sentiment, de l'âme avec la nature. De là, après le « bourgeonnement » de ses jeunes forces, leur poussée rapide et leur éclosion en tous sens : sensibilité physique, sensibilité morale, sensibilité religieuse, épanouissement de l'imagination, qui, loin de se nourrir dans le vide, s'applique au réel, voilà, autant que le développement intellectuel, le fruit de ce recueillement prolongé. Ce fut une période d'intensité : toutes les énergies du cœur et de l'esprit s'élèvent et, après une initiation féconde, s'ordonnent et trouvent leur forme. Qu'en changeant de lieu, elles soient heurtées et contraintes, qu'elles éprouvent de la part des forces sociales — hostiles, mais surtout inassimilables — une résistance sourde ou déclarée, elles s'agiteront au point de renverser un ordre donné; et, en faisant appel aux images amassées, aux trésors de rêverie, de méditation, d'ardeur singulière emmagasinés en elles, elles sentiront qu'elles portent en elles la promesse et l'espoir d'un monde nouveau. Rousseau, en quittant les Charmettes, n'aura qu'à préserver ce monde possible qu'il recèle en lui et qui déjà s'agite dans son imagination, il n'aura qu'à dérouler librement les perspectives que tient embrassées son génie, pour qu'apparaisse une œuvre étonnante de jeunesse et de variété. Cette œuvre n'est qu'une inspiration

féconde, qui se déroule. Mais cette inspiration est désormais constituée avec ses répulsions instinctives et ses prédilections réfléchies. Rien ne saurait arrêter sa force ni changer sa direction ; il suffira d'une chiquenaude pour la mettre en mouvement.

CHAPITRE III

ROUSSEAU A PARIS : TATONNEMENTS ET ESSAIS

I. La vie mondaine. — II. Portrait de Rousseau à cette date. III. La vocation de Rousseau.

I

Voici Rousseau transplanté : il ne s'acclimate pas trop mal, malgré sa gaucherie ordinaire qu'il exagère d'ailleurs. Il a sur lui une petite comédie, *Narcisse*, et son projet de musique. La comédie lui permit de connaître Marivaux, qui la retoucha et le prit en amitié; le projet de notation musicale le mit en rapport avec l'Académie des sciences où Réaumur le présenta. D'autre part, son préceptorat à Lyon chez M. de Mably lui avait valu la connaissance de Condillac, frère du prévôt, et un peu plus tard de l'abbé de Mably. C'est encore la musique qui fut un moyen de liaison avec Diderot, qui n'avait encore que des projets d'ouvrage et qui devint bientôt son intime ami. Il ne vérifiait qu'à demi le mot des *Confessions :* « Un jeune homme qui arrive à Paris avec une figure passable et qui s'annonce par des talents est toujours sûr d'être accueilli. » Il eut cette bonne fortune. Mais il n'avait pas encore conquis Paris, puisqu'il n'avait pas conquis les femmes : un jésuite de ses amis, le Père Castel, devait les lui amener.

Le Père Castel lui tint ce langage : « Puisque les musiciens, puisque les savants ne chantent pas à votre unisson, changez de corde, et voyez les femmes. On ne fait rien dans Paris que par elles. Ce sont comme des courbes dont les sages sont les asymptotes; ils s'en rapprochent sans cesse, mais ils n'y touchent jamais. »

Les femmes dont le Père Castel pouvait assurer le crédit étaient d'importance; c'étaient Mme de Beuzenval et sa fille, Mme de Broglie; c'était surtout Mme Dupin. Fille du financier Samuel Bernard, et femme d'un fermier général, elle avait une fortune immense et tenait un salon réputé. Elle accueillit le livre et l'auteur, parla de son projet en personne instruite, chanta, s'accompagna du clavecin, le retint à dîner, le fit mettre à côté d'elle. Il n'en fallait pas tant pour le rendre fou; il le devint. Il y avait mieux à faire, à vrai dire, et il le fit : il mit à profit les ressources mondaines que la société de Mme Dupin lui offrait.

Elle aimait à voir tous les gens qui jetaient de l'éclat, les grands, les gens de lettres, les belles femmes ; on ne voyait chez elle que ducs, ambassadeurs, cordons bleus. Mme la princesse de Rohan, Mme la comtesse de Forcalquier, Mme de Mirepoix, Mme de Brignolé, Milady Hervey pouvaient passer pour ses amies. M. de Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé Sultier, M. de Fourmont, M. de Bernis, M. de Buffon, M. de Voltaire étaient de son cercle et de ses dîners.

Chez elle, il connut encore son beau-fils, Francueil, fils de M. Dupin, et enfin le propre fils de Mme Dupin, Chenonceaux, dont il fut précepteur intérimaire. Bien venu dans une société aussi brillante, Rousseau connut le succès le plus rapide qui se puisse.

Ce succès continuera quand, revenu de Venise en 1744, il reprendra sa place dans un monde qui l'a toujours traité en enfant gâté. Toutefois la flamme de son imagination, que l'on pourrait croire éteinte, se ranime à l'occasion. La maladie venait, à propos, faire contrepoids à sa vie mondaine, en lui montrant la mort d'assez près « pour le familiariser avec son image ». A ces moments, ou dans la con-

valescence qui suivait, l'étrange ardeur des premières années consumait son âme, la jetant dans un état d'inspiration qu'elle avait peine à supporter, et dont elle se débarrassait par la musique :

Composition musicale.

Par la suite d'un rhume négligé, je gagnai une fluxion de poitrine dont je faillis mourir. J'ai eu souvent dans ma jeunesse de ces maladies inflammatoires, des pleurésies, et surtout des esquinancies auxquelles j'étais très sujet, dont je ne tiens pas ici le registre ; et qui toutes m'ont fait voir la mort d'assez près pour me familiariser avec son image. Durant ma convalescence j'eus le temps de réfléchir sur mon état, et de déplorer ma timidité, ma faiblesse et mon indolence, qui, malgré le feu dont je me sentais embrasé, me laissait languir dans l'oisiveté d'esprit toujours à la porte de la misère. La veille du jour où j'étais tombé malade, j'étais allé à un opéra de Royer, qu'on donnait alors, et dont j'ai oublié le titre. Malgré ma prévention pour les talents des autres, qui m'a toujours fait défier des miens, je ne pouvais m'empêcher de trouver cette musique faible, sans chaleur, sans invention. J'osais quelquefois me dire : « Il me semble que je ferais mieux que cela. » Mais la terrible idée que j'avais de la composition d'un opéra, et l'importance que j'entendais donner par les gens de l'art à cette entreprise, m'en rebutaient à l'instant même et me faisaient rougir d'oser y penser. D'ailleurs où trouver quelqu'un qui voulût me fournir des paroles et prendre la peine de les tourner à mon gré ? Ces idées de musique et d'opéra me revinrent durant ma maladie, et dans le transport de ma fièvre, je composais des chants, des duos, des chœurs. Je suis certain d'avoir fait deux ou trois morceaux *di prima intenzione*, dignes peut-être de l'admiration des maîtres s'ils avaient pu les entendre exécuter. Oh ! si l'on pouvait tenir registre des rêves d'un fiévreux, quelles grandes et sublimes choses on verrait sortir quelquefois de son délire !

Ces sujets de musique et d'opéra m'occupèrent encore pendant ma convalescence, mais plus tranquillement. A force d'y penser, et même malgré moi, je voulus en avoir le cœur net et tenter de faire à moi seul un opéra, paroles et musique. Ce n'était pas tout à fait mon coup d'essai. J'avais fait à Chambéry un opéra-tragédie, intitulé *Iphis et Anaxarète*, que j'avais eu le bon sens de jeter au feu. J'en avais fait à Lyon un autre intitulé

la Découverte du nouveau monde, dont, après l'avoir lu à M. Bordes, à l'abbé de Mably, à l'abbé Trublet et à d'autres, j'avais fini par faire le même usage, quoique j'eusse déjà fait la musique du prologue et du premier acte, et que David m'eût dit, en voyant cette musique, qu'il y avait des morceaux dignes du Buononcini.

Cette fois, avant de mettre la main à l'œuvre, je me donnai le temps de méditer mon plan. Je projetai dans un ballet héroïque trois sujets différents en trois actes détachés, chacun dans un différent caractère de musique ; et, prenant pour chaque sujet les amours d'un poète, j'intitulai cet opéra *les Muses galantes*. Mon premier acte, en genre de musique forte, était le Tasse ; le second, en genre de musique tendre, était Ovide ; et le troisième, intitulé *Anacréon*, devait respirer la gaieté du dithyrambe. Je m'essayai d'abord sur le premier acte, et je m'y livrai avec une ardeur qui, pour la première fois, me fit goûter les délices de la verve dans la composition. Un soir, près d'entrer à l'Opéra, me sentant tourmenté, maîtrisé par mes idées, je remets mon argent dans ma poche, je cours m'enfermer chez moi, je me mets au lit après avoir bien fermé tous mes rideaux pour empêcher le jour d'y pénétrer ; et là, me livrant à tout l'œstre poétique et musical, je composai rapidement en sept ou huit heures la meilleure partie de mon acte. Je puis dire que mes amours pour la princesse de Ferrare (car j'étais le Tasse pour lors) et mes nobles et fiers sentiments vis-à-vis de son injuste frère, me donnèrent une nuit cent fois plus délicieuse que je ne l'aurais trouvée dans les bras de la princesse elle-même. Il ne resta le matin dans ma tête qu'une bien petite partie de ce que j'avais fait ; mais ce peu, presque effacé par la lassitude et le sommeil, ne laissait pas de marquer encore l'énergie des morceaux dont il offrait les débris. (*Confessions*).

Nous ne suivrons pas Rousseau à Venise, auprès du comte de Montaigu, ambassadeur de France, dont il devint secrétaire par l'intermédiaire de Mme de Broglie; la prophétie du Père Castel se réalisait. Disons simplement qu'à Venise il s'ancra dans le goût de la musique, se perfectionna dans la connaissance de la langue et de la littérature italiennes, et commença à penser, par contraste avec l'ordre social qu'il avait sous les yeux, aux institutions politiques. De retour à Paris et réinstallé dans son hôtel Saint-Quentin,

il y trouve une jeune fille que l'hôtesse avait prise pour « travailler au linge » : c'etait Thérèse Le Vasseur. Or, à cette heure, il lui fallait, à la place de l'ambition éteinte, un sentiment qui remplît son cœur; il fallait un successeur à *maman*. « Il lui fallait quelqu'un qui vécut avec son élève, et en qui il trouvasse la simplicité, la docilité de cœur qu'elle avait trouvées en lui. »

Cette liaison ne pouvait pas être de celles qui interrompent le train ordinaire de l'existence. Rousseau ne cesse donc pas de nouer de nouvelles amitiés. Gauffecourt, de retour de Genève, l'introduit chez M. de la Poplinière, fermier général, Mécène de Rameau. Il y fait ses débuts musicaux avec les *Muses galantes*. Ces débuts, toutefois, eurent assez de retentissement pour le désigner aux retouches que nécessitèrent *in extremis* les répétitions d'une œuvre de Voltaire en collaboration avec Rameau, les *Fêtes de Ramire*. M. et Mme de la Poplinière ne lui font pas oublier Mme Dupin ni M. de Francueil, à qui il s'attache comme secrétaire et caissier.

A ces deux maisons qui comptaient parmi les plus brillantes de Paris, il faut à cette date en ajouter une troisième. Francueil venait de l'introduire chez Mme d'Épinay.

Elle s'appelait Mlle des Clavelles et venait d'épouser M. d'Épinay, fils de M. de La Live de Bellegarde. fermier général. Son mari était musicien, ainsi que M. de Francueil. Elle était musicienne aussi, et la passion de cet art mit entre ces trois personnes une grande intimité.

Dans le cercle de Mme d'Épinay, Rousseau rencontre Mlle d'Ette qui passait pour méchante, et le chevalier de Valory qui ne passait pas pour bon; il fait la connaissance de la belle-sœur de Mme d'Épinay, Mlle de Bellegarde, qui devint bientôt comtesse d'Houdetot. Elle se montra à lui avec cette familiarité charmante qui lui était naturelle; il la trouva aimable, mais ce fut tout. Rien ne faisait présager un orageux avenir. Dans un milieu si brillant, Rousseau fait bonne figure. Il est « des amusements » de la Chevrette château près de Saint-Denis appartenant au père de

Mme d'Épinay; il y joue la comédie, il en compose même pour la circonstance : l'*Engagement téméraire*.

Cependant, ses relations plus sérieuses ne sont pas oubliées. Il resserre ses liens d'amitié avec Condillac et Diderot et fait connaître le premier au second. Ils se plurent. Se lier avec Diderot et d'Alembert, c'était entrer dans le cercle des « philosophes », c'était s'engager à l'Encyclopédie. On lui proposa la rédaction des articles relatifs à la musique : il accepta, en attendant des questions d'ordre économique et social, et il exécuta très à la hâte son travail. Il ne lui restait qu'à connaître Grimm pour constituer le cercle de ses amis de 1750. C'est ce qui eut lieu chez le baron de Toune, gouverneur du prince de Saxe-Gotha, à qui Grimm servait de lecteur en attendant qu'il trouvât quelque place, « et dont l'équipage très mince annonçait le pressant besoin de la trouver ».

II

Qu'était Rousseau dans cette période de vie mondaine, dont le point culminant se place à la veille du célèbre *Discours* de l'académie de Dijon? Un fait est incontestable : l'accueil plus que sympathique qu'il rencontre dans les cercles les plus raffinés de la capitale, et son très réel succès « mondain ». Les lettrés le recherchent, les femmes lui font fête; ce n'est pas l'inconnu, ou le méconnu que la légende nous présente. Il est déjà réputé, recherché : on tient à son amitié; on s'ingénie à la conserver; on le traite avec égards. Peut-être la réserve de ses manières et de sa conversation, son indolence aussi, en contrastant avec l'assurance des « philosophes », lui attirent-elles des sympathies. Il est encore jeune; il est distingué de tournure et de manières; il paraît original par ce qu'il dit et ne dit pas; il a des saillies qui intéressent, des boutades qui déconcertent déjà. C'est un original. Il y avait là de quoi plaire et attirer. Les femmes, douées de divination instinctive, quand il

s'agit de sentiments, soupçonnent le côté romanesque de sa vie. Sa personne physique et sa physionomie singulièrement expressive fixent leur sympathie mobile. Son regard extraordinairement vif et ardent, toujours en quête du leur, longuement fixé sur elles, leur révèle le fond de passion et de langueur qui est en lui. Enfin, à l'occasion, il sait être brillant à force de sincérité et de confiance, quand « il parle de ses malheurs », quand « il se confesse » (déjà !) de ses fautes et de ses amours. Il intéresse par cet air d'abandon et d'ingénuité. Bref, il se fait plaindre et se laisse aimer. Il devait faire fureur. Cette pointe d'originalité est attestée par l'aveu spontané de Mlle d'Ette, qu'il n'aimait pas cependant et qui le lui rendait : « On dit toute son histoire aussi bizarre que sa personne, écrit-elle, et ce n'est pas peu. J'espère que nous la saurons un jour. »

Mme d'Épinay écrit de son côté à Francueil :

J'ai encore l'âme attendrie de la manière simple et originale dont il raconte ses malheurs. Il est de retour à Paris depuis trois ans : c'est la nécessité d'essuyer une injustice et la perspective d'être pendu, dit-il, qui l'y a ramené.

On perçoit ici l'écho de sa conversation abandonnée, avec ses aveux confiants, comme aussi de ses paradoxes amers et de ses révoltes qui le font regarder par les Célimènes du temps comme un autre Alceste. Mais encore on n'y prenait point garde : c'était jeu de salon autrement piquant qu'à l'ordinaire, et c'était un attrait de plus.

Intellectuellement, il est à cette même date dans une période de crise où se devinent l'amertume et l'accent de révolte de ses premiers écrits. Une lettre à d'Altuna, du 30 juin 1748, nous renseigne sur la double tendance qui se fait jour en lui : irritabilité combative au dedans, en ce qui touche le caractère, et — dans l'ordre des préoccupations spéculatives — progrès de l'esprit de système et attachement au rationalisme cartésien.

Ainsi se marque nettement l'attitude de Rousseau. En fait de religion, ses principes sont désormais fondés sur

l'évidence et la démonstration « qui sont, quelque doctrine que l'on embrasse, les seules armes que l'on ait pour l'établir ». En fait de philosophie pratique, la routine et la morale religieuse étant tour à tour écartées, c'est à une théorie personnelle, issue de la réflexion et de la raison, qu'il demande les règles de la conduite. C'est là ce qu'il nomme « une morale de principe ». En même temps, s'affirme l'attitude agressive ou combative de son esprit. Dans la lettre du 17 janvier 1749 adressée à Mme de Warens, Rousseau annonce qu'il s'est chargé de quelques articles pour le *Dictionnaire des arts et des sciences;* et quel est le sentiment qui l'anime au point de lui faire oublier sa peine et ce redoublement d'effort? La haine.

Je suis sur les dents, mais j'ai promis, il faut tenir parole : d'ailleurs, je tiens au cul et aux chausses des gens qui m'ont fait du mal ; la bile me donne des forces et même de l'esprit et de la science : « La colère suffit et vaut un Apollon. »

Je bouquine, j'apprends le grec. Chacun a ses armes : au lieu de faire des chansons à ses ennemis, je leur fais des articles de dictionnaire : l'un vaudra l'autre et durera plus longtemps.

Et telle est l'ardeur de la haine qu'elle a réussi à l'emporter, quelques instants, dans ses préoccupations, « sur celle de l'amitié ».

Cette tendance à l'amertume s'affirme à cette époque de toutes manières. Dans une lettre de 1749, félicitant un de ses correspondants, « homme de vingt-deux ans, galant, aimable, spirituel, et d'ailleurs point rebuté de la fortune » de se retirer du monde, il ajoute tels traits qu'il pourrait s'appliquer à lui-même :

Vous êtes né pour une meilleure occupation : le goût passionné, mais délicat, qui vous entraîna vers les plaisirs, vous aura bientôt fait démêler la fadeur des plus brillants ; vous éprouverez avec étonnement que les plus simples et les plus modestes n'en ont ni moins d'attrait, ni moins de vivacité. Vous connaissez désormais les hommes ; vous n'avez plus besoin de les tant voir pour apprendre à les mépriser.

Même note désabusée dans l'une des premières lettres à Voltaire :

J'ai renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation ; et, désespérant d'y arriver comme vous à force de génie, j'ai dédaigné de tenter, comme les hommes vulgaires, d'y parvenir à force de manège.

Plus loin une déclaration de principes « républicains », qui achève de caractériser sa physionomie morale à cette date :

J'adore la liberté ; je déteste également la domination et la servitude ; et ne veux en imposer à personne. De tels sentiments sympathisent mal avec l'insolence ; elle est plus propre à des esclaves ou à des hommes plus vils encore, à de petits auteurs jaloux des grands.

Ces trésors de haine s'accroissent de l'expérience même de ses fautes et du souvenir de ses insuccès.

Je m'étais imaginé, en vrai Suisse, que pour réussir il ne fallait que bien faire ; mais ayant vu, par l'expérience d'autrui, que bien faire est le premier et le plus grand obstacle qu'on trouve à surmonter dans cette carrière et ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talents que je ne puis ni ne veux avoir, je me suis hâté de rentrer dans l'obscurité qui convient à mes talents et à mon caractère et où vous deviez me laisser pour l'honneur de votre journal (1).

Voilà pour le souvenir des insuccès; voici pour l'expérience des fautes. Il s'agit, on le devine, de la fameuse lettre à Mme de Francueil qui commence par ces termes : « Oui, madame, j'ai mis mes enfants aux Enfants-Trouvés; j'ai chargé de leur entretien l'établissement fait pour cela. Si ma misère et mes maux m'ôtent le pouvoir de remplir un soin si cher, c'est un malheur dont il faut me plaindre, et non pas un crime à me reprocher. »

Et la conclusion quelle sera-t-elle? « C'est l'état des riches, c'est votre état, qui vole au mien le pain de mes enfants. »

(1) Lettre à M. l'abbé Raynal, auteur du *Mercure de France*, 25 juillet 1750.

Ce sont déjà les idées, c'est le ton du discours sur l'origine de l'inégalité. La source en apparaît nettement : le ressentiment social et l'amertume depuis longtemps amassés auxquels il convient de joindre cette promptitude à s'irriter, à prendre le contrepied où il reconnaît déjà comme un trait original de son caractère et un titre de gloire.

Ainsi l'esprit était désenchanté. Les années de vie mondaine avaient été pour Rousseau des années d'apprentissage et d'essai. On ne peut pas dire avec M. Jules Lemaître que Rousseau, subjugué par l'admiration que lui avait d'abord inspiré Voltaire, pouvait se regarder, à la fin de cette période de tâtonnements, comme un raté. On a vu plutôt que son succès dans la plus brillante des sociétés est à peu près sans exemple et que ses talents y étaient singulièrement prisés. Tout ce qu'on est en droit d'affirmer, c'est que, usant déjà d'une méthode d'approximation qui lui sera familière, Rousseau multiplie les tentatives dans toutes les directions : il s'essaie dans tous les domaines où l'activité intellectuelle de son siècle s'est déployée : astronomie et chimie, belles-lettres, musique, théâtre, il n'est point de voie suivie par ses contemporains qu'il n'ait lui-même tenté de parcourir. Tour à tour, il s'était appliqué aux arts, « qui engendrent le luxe, » aux lettres qui font des poètes de salon, aux sciences qui rendent l'esprit chimérique et vain, aux formalités mondaines qui laissent après elles frivolité et déception. Tous les côtés qui plaisent à cette brillante vie de société, il les aura connus, abordés. Il en sera revenu. En fin de compte, il ensevelit sa prose dans l'Encyclopédie, et il est l'un quelconque des hommes de lettres qui forment le cercle de Mme Dupin ou de Mme d'Épinay (1). Il est en conformité parfaite avec son siècle dont il reflète l'esprit; il en accepte, en apparence, tous les engouements. Mais son cœur, dont il sent confusément les aspirations impatientes, mais sa valeur cachée, son mérite interne, toute cette originalité qu'il sent en lui, inquiète, révoltée, qui donc

(1) Voir à ce propos l'important ouvrage de M. Louis Ducros, *J.-J. Rousseau : de Genève à l'Hermitage.*

la connaîtra, qui l'appréciera à son prix? Ces années brillantes durent être pour lui des années de grande souffrance. Il pouvait s'appliquer à la lettre l'apostrophe à Voltaire, quand il veut manifester la distance qu'il mesure entre son génie et son emploi : « Dites-nous combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à votre fausse délicatesse et combien l'esprit de galanterie si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes? » A Voltaire, toutefois, le sacrifice ne coûtait guère. Rousseau devait en sortir meurtri.

Ainsi s'accusait de plus en plus l'opposition entre l'homme artificiel dont il venait de connaître la vanité, et l'homme naturel que la vie de société abolissait presque en lui, et qui réclamait ses droits.

III

L'homme naturel, en effet, n'avait pas complètement abdiqué. Les premiers essais de Rousseau, ses *Épîtres à Bordes* et la *Lettre à Parisot*, attestent au même titre que le *Verger* une dualité commençante. Rousseau se donne comme candidat à la poésie et à la littérature; il veut se policer, se raffiner et devenir, malgré sa « lyre rustique », un poète français, à la manière de Voltaire. D'autre part, il se donne déjà comme l'ami de la simplicité innocente et de la frugalité, le contempteur de la richesse. Même dualité dans la *Lettre à Parisot :* elle témoigne d'un conflit entre ses aspirations littéraires ou l'amour de la gloire et la sauvage indépendance, la fierté genevoise qui s'affirme en lui. Celle-ci, sans doute, ne demande qu'à s'assouplir, à s'accommoder. Mais y réussira-t-elle? et à quelles conditions? D'où le problème qui se débattait déjà, sans solution possible, dans l'esprit de Rousseau (1). Comment accorder

(1) Louis Ducros, *ouvrage cité*.

avec le type littéraire mis en honneur par Voltaire, ce type « genevois » qu'il sent toujours en lui, à sa « vaine marotte », à son besoin de dénoncer et de flétrir, « nouveau don Quichotte », les iniquités sociales? La réponse sera donnée, après de longues et inutiles recherches, par le *Discours de l'Inégalité.*

Ce *Discours* lui permettra, en effet, de réaliser un instant cet accord avec lui-même dont il sentit toujours le besoin. Il l'invitera à un retour sur sa vie et sur sa propre conscience; il l'appliquera à une question personnelle, longtemps et dramatiquement débattue : cette gloire, dont il a la passion, comment la conquérir enfin? En s'essayant encore à de vaines contrefaçons, en prolongeant la période d'imitation et en se refusant à être soi-même? ou bien en faisant retour à soi, c'est-à-dire à cette indépendance farouche, à ce cœur si révolté et si inquiet, à cette barbarie foncière enfin? La réponse est trouvée : la gloire n'est pas à l'encontre de la nature; le génie, qui se cherchait vainement dans ces médiocres contrefaçons, sera justement à l'opposé, dans l'essor des sentiments naturels et des aspirations primitives. Donner une forme à ce rêve presque aboli, assurer l'élan des forces secrètes qui s'agitaient vainement, voilà la gloire, et voilà le génie qui ne s'en distingue point. On comprend que ce fut une révélation inoubliable que l'heure de ravissement où, sans le secours du raisonnement qui l'avait égaré jusqu'ici, Rousseau fit la soudaine découverte de cette loi méconnue par lui, et qui pourtant le faisait tout d'un coup pénétrer au cœur de son être. Qu'il en reste là, qu'il fasse retour à l'homme naturel, de façon à laisser parler le barbare et le misanthrope qui dort en lui, qu'il assiste, passif, à l'éclosion de cette « nature première » avec laquelle il n'a cessé de ruser, ou contre laquelle il a vainement lutté : et nous aurons, du même coup, ses vues systématiques et son éloquence. Et ceci expliquera l'amertume des *Discours*, la violence contenue du *Contrat social*, les paradoxes émouvants de l'*Émile*. Mais nous aurons encore mieux. Cette misanthropie est elle-même superficielle; elle n'est pas l'expression complètement sincère de son être vrai.

Celui-ci s'était formé lentement, dans la vie libre et la solitude. Fruit d'une adolescence paisible, quoiqu'on en ait dit, ou du moins pacifiée par le commerce de la nature, il avait à ce contact gagné en ingénuité et en ardeur. Il s'était produit « au matin de la vie » qui est, « comme le matin du jour », tout rempli de beauté, d'images et d'harmonies. Cette poésie naturelle ne demandera qu'à jaillir : l'*Héloïse* marquera son réveil. Elle trouvera sa forme définitive dans les élans des *Confessions*, les effusions et la grâce divine des Rêveries. La religion de Rousseau, faite d'abandon et de lyrisme, coulera de la même source. La doctrine de l'homme naturel et celle — plus méconnue — de l'homme religieux ne seront que la mise en système de ces sentiments comprimés, rendus à eux-mêmes. Et voilà, du même coup, découvertes la doctrine et la vocation.

***

Il convient donc de voir en Rousseau, avant tout, une sensibilité longtemps captive, qui célèbre son réveil, et voilà pour l'accent passionné, étrangement personnel; voilà pour la poésie et le lyrisme. Cette même sensibilité, justifiant sa délivrance, consacrant sa suprématie par voie de raisonnement, voilà pour la doctrine. L'inspiration apparaît unique : Rousseau s'est retrouvé lui-même dans l'unité méconnue de son sentiment et de sa vie, de sa pensée et de son action, de sa raison et de sa foi.

L'œuvre entière de Rousseau, à l'image de cette haute inspiration qui lui donna naissance au cours d'une brusque conversion, est instantanée et foudroyante. Sa beauté s'explique, justement, par cette harmonie soudaine où se fondent tant d'apparentes contrariétés; et, soit que, par son apaisement, elle l'exprime, ou que, par ses inquiétudes, elle la prépare, on ne saurait l'en séparer. On comprend mieux par là ces dissonances fondues dans l'apaisement final, où elles laissent toutefois subsister le souvenir émouvant des orages de l'esprit, l'écho prolongé des cris de la terre. Et

de là apparemment, le caractère de sensibilité et d'humanité qui se marque encore en cette œuvre, plus vivante que jamais. Elle continue à nous émouvoir, parce qu'elle est un mélange de pensée et de passion, et que ce mélange fut toujours pathétique.

CHAPITRE IV

LE DISCOURS SUR LES SCIENCES ET LES ARTS

I. Sens et importance des Discours. — *II. Le* Discours.

I

Nous venons de le voir : dans cette période de tâtonnements et d'essais en tous genres qui va de 1741 à 1750 Rousseau, mécontent de son rôle d'imitateur, est conscient de sa valeur intime; il l'attribue non à la variété de ses connaissances, mais à la puissance et à l'originalité de ses sentiments. Il s'exaspère de sentir fermenter en lui des forces qui n'ont pas trouvé leur emploi. Il en était là de ces retours sur lui-même quand, un jour de l'année 1849, allant voir, au donjon de Vincennes, Diderot prisonnier, il lut dans le *Mercure de France* ce sujet mis au concours par l'Académie de Dijon : « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs. » A l'en croire — et il n'y a pas de raison de mettre en doute son témoignage — la lecture de ce sujet l'aurait jeté dans cet état d'agitation que sa vive sensibilité lui rendait fréquent : oppressé, palpitant et comme pris d'ivresse, il aurait eu l'esprit ébloui de mille lumières et, à travers des larmes involontaires, tout un monde lui serait apparu.

Que soutient-il dans ce *Discours?* Que les sciences, les lettres et les arts sont des instruments de civilisation, mais aussi de corruption. Il en atteste l'histoire : « L'élévation ou

l'abaissement journalier des eaux de l'Océan n'ont pas été plus régulièrement assujetis au cours de l'astre qui nous éclaire durant la nuit que le sort des mœurs et de la probité au progrès des sciences et des arts. » Voyez l'Égypte, la Grèce, Rome, l'Empire d'Orient, la Chine : partout la dissolution des mœurs et souvent le joug de l'étranger ont suivi la diffusion des lumières. Que de vertus, par contre, parmi les nations ignorantes, à Sparte surtout, Sparte dont Rousseau ira, d'ouvrage en ouvrage, répétant le nom et développant la légende. Les véritables sages d'ailleurs, Socrate et Caton, ont blâmé les lettres et contre elles encore, dans une prosopopée fameuse, Rousseau fait parler Fabricius.

Mais il ne lui suffit pas de dénoncer les méfaits des sciences et des lettres : il lui faut démontrer qu'ils sont inévitables. Qu'on remonte à l'origine du savoir humain : on trouvera toujours un vice radical : « L'astronomie est née de la superstition, l'éloquence de l'ambition, de la haine, de la flatterie, du mensonge, la géométrie de l'avarice, la physique d'une vaine curiosité », toutes et la morale même de l'orgueil humain. Au terme, c'est le vice encore. Sciences et arts nourrissent l'oisiveté et ébranlent la foi morale : surtout, ils entraînent le luxe qui, à son tour, produit la dissolution des mœurs et la corruption du goût, — les auteurs ne cherchant plus à plaire qu'à un public mondain et borné. Sciences et arts entraînent encore la diminution des vertus militaires, la mauvaise éducation des enfants; ils sont un principe efficace d'inégalité. L'imprimerie est un fléau. La sagesse consiste à rentrer en soi, à ne pas chercher le bonheur dans l'opinion d'autrui, mais dans la conscience : elle commande de bien faire et non de bien dire.

Le *Discours* de Dijon, non seulement remporta le prix proposé par l'Académie, mais obtint un immense succès. Il occupa et passionna le cercle, à vrai dire assez restreint, qui distribuait la gloire et faisait l'opinion. Il suffit de considérer le nombre et le rang des contradicteurs qu'il suscita pour se persuader que Diderot n'exagérait guère en

écrivant qu'il prenait par-dessus les nues. Ce ne sont pas seulement des professeurs comme Gautier, des académiciens de province comme Borde et Lecat, qui entreprennent de réfuter le contempteur des sciences et des lettres : Stanislas, duc de Lorraine et beau-père de Louis XV, ne dédaigne pas de se mesurer avec lui. Au delà des frontières, Lessing discute ses idées. En un moment, Rousseau est investi de cette célébrité qu'il a tant souhaitée et à laquelle ajoute encore l'opéra du *Devin du Village*, qu'il donne bientôt après.

Certes, à considérer d'un point de vue général et rationnel le premier *Discours*, il est permis d'en trouver le thème assez banal et l'argumentation assez fragile. Ce n'est pas la première fois au dix-huitième siècle qu'on dénonce les vices de la civilisation, et le sujet est devenu un lieu commun. Il est facile de contester toute la partie historique et de relever, dans l'autre, une aveugle intransigeance, d'énormes exagérations : Rousseau ne va-t-il pas jusqu'à célébrer l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie ! D'où vient donc l'intérêt de sa fameuse dissertation ?

Elle est le point de départ de ce « grand système », pour parler comme lui, auquel il saura donner dans la suite plus de force et de développement, mais dont il a d'ores et déjà entrevu le principe : la nature a fait l'homme heureux et bon, la société le rend malheureux et pervers. Déjà aussi on y rencontre, à l'état d'indication, quelques-uns de ces thèmes fondamentaux qu'il ne se lassera pas de reprendre : l'évocation d'une innocence et d'une simplicité perdues, l'éloge de la vertu (1), la défense de Dieu contre les philosophes, l'appel à la conscience, le retour à ce qui est instinctif et immédiat.

Ébauche de la pensée de Rousseau, le *Discours* de Dijon est aussi, en dépit d'une certaine rhétorique, l'éclatante révélation de son talent. Il est impossible d'y méconnaître l'orateur et le poète en un siècle où l'éloquence et la poésie

(1) Voir, à ce propos, Albert SCHINZ, *La notion de vertu dans le premier discours de J.-J. Rousseau*, *Mercure de France*, 1er juin 1912.

semblaient taries. Dans quel écrivain d'alors rencontrerait-on une phrase d'aussi belle ampleur et qui rende un son aussi plein que la période par laquelle s'ouvre le *Discours?* « C'est un grand et beau spectacle de voir l'homme sortir en quelque manière du néant par ses propres efforts? » Quel autre eût évoqué en termes pareils l'image de la simplicité des premiers temps, « ce beau rivage paré des seules mains de la nature vers lequel on tourne incessamment les yeux et dont on se sent éloigner à regret? » Quel autre eût apporté dans une matière si neuve autant de gravité et dans une démonstration autant de flamme?

Mais ce n'est pas seulement le penseur ou l'écrivain qui s'annonce dans le *Discours* de Dijon : c'est l'homme même, la pensée, le style, la personne ne faisant qu'un chez Rousseau. On a dit, on a cru peut-être, et dès son vivant, que Diderot lui aurait indiqué sa réponse à la question de l'Académie et que dès lors, prisonnier d'un rôle auquel le public avait une fois applaudi, il se serait enfoncé dans une opinion adoptée par manière de paradoxe en un jour d'extravagance et qu'un autre lui aurait suggérée. C'est une légende, aussi dénuée de fondement que la conduite qu'elle prête à Rousseau, et dont un récent historien du philosophe (1) a achevé de faire justice en établissant le lien qui rattache le *Discours* aux précédents écrits de son auteur. En dépit de quelques réminiscences et de la visible influence de Montaigne et de Fénelon, qui lui étaient familiers, on peut dire que Rousseau a tissé de sa propre substance la trame du *Discours* comme de tous ses ouvrages postérieurs, et qu'il fait corps avec lui. Déchaînés à cette occasion, les instincts profonds et puissants qu'il réprimait à grand'peine pour se mettre à niveau de la société de son temps, en attraper les belles manières, en mériter les suffrages, prirent voix tout à coup. Le Genevois épris de vertu, le rêveur ami de la solitude, le coureur de grandes routes amoureux d'espace et de liberté, le barbare qui, dans la plupart des hommes sommeille, engourdi par la longue habitude de

(1) Louis Ducros, *J.-J. Rousseau, de Genève à l'Hermitage.*

la vie sociale, se mirent à parler. En un phénomène qui se reproduira souvent chez Rousseau, le génie, dès cette première fois, sortit de la révolte. Il faut compter parmi les passages les plus vibrants du *Discours* ceux où l'auteur prend à partie la politesse hypocrite du monde, où il accable les philosophes dans les rangs desquels il semble alors enrôlé, — mais dont il se distingue déjà si nettement par le ton, — où il invective ce public de salon régi par des femmes frivoles, qui impose à la littérature son esprit « si fertile en petites choses » et détruit dans les caractères tout germe d'originalité et de vigueur, où il rabaisse enfin tout ce qu'adore son siècle, les belles manières, l'esprit, le luxe, pour exalter, par contraste, ce qu'il appelle la vertu et ce qui est tout simplement la vie du cœur. Le *Discours* de Dijon est déjà la revendication de Rousseau contre la société de son temps, mécanique et injuste, et de façon générale le cri de révolte de l'individu contre toute société qui l'opprime du poids de ses conventions et de ses contraintes. Le fétichisme social y est d'avance exécuté. De là un durable intérêt, un effort de libération et une manière de vérité.



DISCOURS

SUR LES SCIENCES ET LES ARTS

« Decipimur specie recti. »

Hor., *de Art. poet.*, v, 25.

Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer ou à corrompre les mœurs? Voilà ce qu'il s'agit d'examiner. Quel parti dois-je prendre dans cette question? Celui, messieurs, qui convient à un honnête homme qui ne sait rien, et qui ne s'en estime pas moins.

Il sera difficile, je le sens, d'approprier ce que j'ai à dire au tribunal où je comparais. Comment oser blâmer les sciences devant une des plus savantes compagnies de l'Europe, louer l'ignorance dans une célèbre Académie, et concilier le mépris pour l'étude avec le respect pour les vrais savants? J'ai vu ces contrariétés, et elles ne m'ont point rebuté. Ce n'est point la science que je maltraite, me suis-je dit, c'est la vertu que je défends devant des hommes vertueux. La probité est encore plus chère aux gens de bien que l'érudition aux doctes. Qu'ai-je donc à redouter? Les lumières de l'assemblée qui m'écoute? Je l'avoue; mais c'est pour la constitution du discours et non pour le sentiment de l'orateur. Les souverains équitables n'ont jamais balancé à se condamner eux-mêmes dans les discussions douteuses; et la position la plus avantageuse au bon droit est d'avoir à se défendre contre une partie intègre et éclairée, juge en sa propre cause.

A ce motif qui m'encourage, il s'en joint un autre qui me déter-

mine : c'est qu'après avoir soutenu, selon ma lumière naturelle, le parti de la vérité, quel que soit mon succès, il est un prix qui ne peut me manquer : je le trouverai dans le fond de mon cœur.

PREMIÈRE PARTIE

C'est un grand et beau spectacle de voir l'homme sortir en quelque manière du néant par ses propres efforts ; dissiper, par les lumières de sa raison, les ténèbres dans lesquelles la nature l'avait enveloppé ; s'élever au-dessus de lui-même ; s'élancer par l'esprit jusque dans les régions célestes ; parcourir à pas de géant, ainsi que le soleil, la vaste étendue de l'univers ; et, ce qui est encore plus grand et plus difficile, rentrer en soi pour y étudier l'homme et connaître sa nature, ses devoirs et sa fin. Toutes ces merveilles se sont renouvelées depuis peu de générations.

L'esprit a ses besoins, ainsi que le corps. Ceux-ci sont les fondements de la société, les autres en font l'agrément. Tandis que le gouvernement et les lois pourvoient à la sûreté et au bien-être des hommes assemblés, les sciences, les lettres et les arts, moins despotiques et plus puissants peut-être, étendent des guirlandes de fleurs sur les chaînes de fer dont ils sont chargés, étouffent en eux le sentiment de cette liberté originelle pour laquelle ils semblaient être nés, leur font aimer leur exclavage, et en forment ce qu'on appelle des peuples policés. Le besoin éleva les trônes, les sciences et les arts les ont affermis. Puissances de la terre, aimez les talents, et protégez ceux qui les cultivent. Peuples policés, cultivez-les : heureux esclaves, vous leur devez ce goût délicat et fin dont vous vous piquez ; cette douceur de caractère et cette urbanité de mœurs qui rendent parmi vous le commerce si liant et si facile ; en un mot, les apparences de toutes les vertus sans en avoir aucune.

C'est par cette sorte de politesse, d'autant plus aimable qu'elle affecte moins de se montrer, que se distinguèrent autrefois Athènes et Rome dans les jours si vantés de leur magnificence et de leur éclat ; c'est par elle, sans doute, que notre siècle et notre nation l'emporteront sur tous les temps et sur tous les peuples. Un ton philosophe sans pédanterie, des manières naturelles et pourtant prévenantes, également éloignées de la rusticité tudesque et de la pantomine ultramontaine : voilà

les fruits du goût acquis par de bonnes études et perfectionné dans le commerce du monde.

Qu'il serait doux de vivre parmi nous, si la contenance extérieure était toujours l'image des dispositions du cœur, si la décence était la vertu, si nos maximes nous servaient de règle, si la véritable philosophie était inséparable du titre de philosophe ! Mais tant de qualités vont trop rarement ensemble, et la vertu ne marche guère en si grande pompe. La richesse de la parure peut annoncer un homme opulent, et son élégance un homme de goût : l'homme sain et robuste se reconnaît à d'autres marques ; c'est sous l'habit rustique d'un laboureur, et non sous la dorure d'un courtisan, qu'on trouvera la force et la vigueur du corps. La parure n'est pas moins étrangère à la vertu, qui est la force et la vigueur de l'âme. L'homme de bien est un athlète qui se plaît à combattre nu ; il méprise tous ces vils ornements qui gêneraient l'usage de ses forces, et dont la plupart n'ont été inventés que pour cacher quelque difformité.

Avant que l'art eût façonné nos manières et appris à nos passions à parler un langage apprêté, nos mœurs étaient rustiques, mais naturelles ; et la différence des procédés annonçait, au premier coup d'œil, celle des caractères. La nature humaine, au fond, n'était pas meilleure ; mais les hommes trouvaient leur sécurité dans la facilité de se pénétrer réciproquement ; et cet avantage, dont nous ne sentons plus le prix, leur épargnait bien des vices.

Aujourd'hui que des recherches plus subtiles et un goût plus fin ont réduit l'art de plaire en principes, il règne dans nos mœurs une vile et trompeuse uniformité, et tous les esprits semblent avoir été jetés dans un même moule : sans cesse la politesse exige, la bienséance ordonne ; sans cesse on suit des usages, jamais son propre génie. On n'ose plus paraître ce qu'on est ; et, dans cette contrainte perpétuelle, les hommes qui forment ce troupeau qu'on appelle société, placés dans les mêmes circonstances, feront tous les mêmes choses si des motifs plus puissants ne les en détournent. On ne saura donc jamais bien à qui l'on a affaire : il faudra donc, pour connaître son ami, attendre les grandes occasions, c'est-à-dire attendre qu'il n'en soit plus temps, puisque c'est pour ces occasions mêmes qu'il eût été essentiel de le connaître.

Quel cortège de vices n'accompagnera point cette incertitude ! Plus d'amitiés sincères ; plus d'estime réelle ; plus de

confiance fondée. Les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison, se cacheront sans cesse sous ce voile uniforme et perfide de politesse, sous cette urbanité si vantée que nous devons aux lumières de notre siècle. On ne profanera plus par des jurements le nom du maître de l'univers ; mais on l'insultera par des blasphèmes, sans que nos oreilles scrupuleuses en soient offensées. On ne vantera pas son propre mérite, mais on rabaissera celui d'autrui. On n'outragera point grossièrement son ennemi, mais on le calomniera avec adresse. Les haines nationales s'éteindront, mais ce sera avec l'amour de la patrie. A l'ignorance méprisée on substituera un dangereux pyrrhonisme. Il y aura des excès proscrits, des vices déshonorés ; mais d'autres seront décorés du nom de vertus ; il faudra ou les avoir ou les affecter. Vantera qui voudra la sobriété des sages du temps ; je n'y vois, pour moi, qu'un raffinement d'intempérance autant indigne de mon éloge que leur artificieuse simplicité (1).

Telle est la pureté que nos mœurs ont acquise ; c'est ainsi que nous sommes devenus gens de bien. C'est aux lettres, aux sciences et aux arts, à revendiquer ce qui leur appartient dans un si salutaire ouvrage. J'ajouterai seulement une réflexion, c'est qu'un habitant de quelques contrées éloignées qui chercherait à se former une idée des mœurs européennes sur l'état des sciences parmi nous, sur la perfection de nos arts, sur la bienséance de nos spectacles, sur la politesse de nos manières, sur l'affabilité de nos discours, sur nos démonstrations perpétuelles de bienveillance, et sur ce concours tumultueux d'hommes de tout âge et de tout état qui semblent empressés depuis le lever de l'aurore jusqu'au coucher du soleil à s'obliger réciproquement ; c'est que cet étranger, dis-je, devinerait exactement de nos mœurs le contraire de ce qu'elles sont.

Où il n'y a nul effet, il n'y a point de cause à chercher : mais ici l'effet est certain, la dépravation réelle ; et nos âmes se sont corrompues à mesure que nos sciences et nos arts se sont avancés à la perfection. Dira-t-on que c'est un malheur parti-

(1) « J'aime, dit Montaigne, à contester et à discourir, mais c'est avecques peu d'hommes, et pour moy. Car de servir de spectacle aux grands et faire à l'envy parade de son esprit et de son caquet, je trouve que c'est un mestier tres-messéant à un homme d'honneur. » (Liv. III, chap. VIII.) C'est celui de tous nos beaux esprits, hors un *. (J.-J. R.)

* On pense que cette exception unique ne peut regarder que Diderot.

culier à notre âge? Non, messieurs ; les maux causés par notre vaine curiosité sont aussi vieux que le monde...

Ici Rousseau nous montre cet affaiblissement des mœurs parallèle au développement des lumières; puis il nous raconte comment Socrate résista au « torrent général », et il continue ainsi :

... Socrate avait commencé dans Athènes, le vieux Caton continua dans Rome, de se déchaîner contre ces Grecs artificieux et subtils qui séduisaient la vertu et amollissaient le courage de ses concitoyens. Mais les sciences, les arts et la dialectique prévalurent encore : Rome se remplit de philosophes et d'orateurs ; on négligea la discipline militaire, on méprisa l'agriculture, on embrassa des sectes, et l'on oublia la patrie. Aux noms sacrés de liberté, de désintéressement, d'obéissance aux lois, succédèrent les noms d'Épicure, de Zénon, d'Arcésilas. *Depuis que les savants ont commencé à paraître parmi nous*, disaient leurs propres philosophes, *les gens de bien se sont éclipsés.* Jusqu'alors les Romains s'étaient contentés de pratiquer la vertu ; tout fut perdu quand ils commencèrent à l'étudier.

O Fabricius ! qu'eût pensé votre grande âme, si, pour votre malheur, rappelé à la vie, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras, et que votre nom respectable avait plus illustrée que toutes ses conquêtes? « Dieux ! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu? Quelle splendeur funeste a succédé à la simplicité romaine? quel est ce langage étranger? quelles sont ces mœurs efféminées? que signifient ces statues, ces tableaux, ces édifices? Insensés, qu'avez-vous fait? Vous, les maîtres des nations, vous vous êtes rendus les esclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus ! Ce sont des rhéteurs qui vous gouvernent ! C'est pour enrichir des architectes, des peintres, des statuaires et des histrions, que vous avez arrosé de votre sang la Grèce et l'Asie ! Les dépouilles de Carthage sont la proie d'un joueur de flûte ! Romains, hâtez-vous de renverser ces amphithéâtres ; brisez ces marbres, brûlez ces tableaux, chassez ces esclaves qui vous subjuguent, et dont les funestes arts vous corrompent. Que d'autres mains s'illustrent par de vains talents ; le seul talent digne de Rome est celui de conquérir le monde et d'y faire régner la vertu. Quand Cynéas prit notre sénat pour une

assemblée de rois, il ne fut ébloui ni par une pompe vaine, ni par une élégance recherchée ; il n'y entendit point cette éloquence frivole, l'étude et le charme des hommes futiles. Que vit donc Cynéas de si majestueux ? O citoyens ! il vit un spectacle que ne donneront jamais vos richesses ni tous vos arts, le plus beau spectacle qui ait jamais paru sous le ciel : l'assemblée de deux cents hommes vertueux, dignes de commander à Rome et de gouverner la terre. »

DEUXIÈME PARTIE

D'où naissent tous ces abus, si ce n'est de l'inégalité funeste introduite entre les hommes par la distinction des talents et par l'avilissement des vertus ? Voilà l'effet le plus évident de toutes nos études et la plus dangereuse de toutes leurs conséquences. On ne demande plus d'un homme s'il a de la probité, mais s'il a des talents ; ni d'un livre s'il est utile, mais s'il est bien écrit. Les récompenses sont prodiguées au bel esprit, et la vertu reste sans honneurs. Il y a mille prix pour les beaux discours, aucun pour les belles actions. Qu'on me dise cependant si la gloire attachée au meilleur des discours qui seront couronnés dans cette Académie est comparable au mérite d'en avoir fondé le prix ?

Le sage ne court point après la fortune ; mais il n'est pas insensible à la gloire ; et quand il la voit si mal distribuée, sa vertu, qu'un peu d'émulation aurait animée et rendue avantageuse à la société, tombe en langueur, et s'éteint dans la misère et dans l'oubli. Voilà ce qu'à la longue doit produire partout la préférence des talents agréables sur les talents utiles, et ce que l'expérience n'a que trop confirmé depuis le renouvellement des sciences et des arts. Nous avons des physiciens, des géomètres, des chimistes, des astronomes, des poètes, des musiciens, des peintres : nous n'avons plus de citoyens ; ou, s'il nous en reste encore, dispersés dans nos campagnes abandonnées, ils y périssent indigents et méprisés. Tel est l'état où sont réduits, tels sont les sentiments qu'obtiennent de nous, ceux qui nous donnent du pain et qui donnent du lait à nos enfants.

Je l'avoue cependant, le mal n'est pas aussi grand qu'il aurait pu le devenir. La prévoyance éternelle, en plaçant à côté de diverses plantes nuisibles des simples salutaires, et dans la

substance de plusieurs animaux malfaisants le remède à leurs blessures, a enseigné aux souverains, qui sont ses ministres, à imiter sa sagesse. C'est à son exemple que du sein même des sciences et des arts, sources de mille dérèglements, ce grand monarque, dont la gloire ne fera qu'acquérir d'âge en âge un nouvel éclat, tira ces sociétés célèbres chargées à la fois du dangereux dépôt des connaissances humaines et du dépôt sacré des mœurs, par l'attention qu'elles ont d'en maintenir chez elles toute la pureté, et de l'exiger dans les membres qu'elles reçoivent.

Ces sages institutions, affermies par son auguste successeur et imitées par tous les rois de l'Europe, serviront du moins de frein aux gens de lettres, qui, tous aspirant à l'honneur d'être admis dans les académies, veilleront sur eux-mêmes, et tâcheront de s'en rendre dignes par des ouvrages utiles et des mœurs irréprochables. Celles de ces compagnies qui, pour les prix dont elles honorent le mérite littéraire, feront un choix de sujets propres à ranimer l'amour de la vertu dans les cœurs des citoyens, montreront que cet amour règne parmi elles, et donneront aux peuples ce plaisir si rare et si doux de voir des sociétés savantes se dévouer à verser sur le genre humain non seulement des lumières agréables, mais aussi des instructions salutaires.

Qu'on ne m'oppose donc point une objection qui n'est pour moi qu'une nouvelle preuve. Tant de soins ne montrent que trop la nécessité de les prendre, et l'on ne cherche point des remèdes à des maux qui n'existent pas. Pourquoi faut-il que ceux-ci portent encore par leur insuffisance le caractère des remèdes ordinaires? Tant d'établissements faits à l'avantage des savants n'en sont que plus capables d'en imposer sur les objets des sciences et de tourner les esprits à leur culture. Il semble, aux précautions qu'on prend, qu'on ait trop de laboureurs et qu'on craigne de manquer de philosophes. Je ne veux point hasarder ici une comparaison de l'agriculture et de la philosophie : on ne la supporterait pas. Je demanderai seulement : Qu'est-ce que la philosophie? que contiennent les écrits des philosophes les plus connus? quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse? A les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans criant chacun de son côté sur une place publique : venez à moi, c'est moi seul qui ne trompe point? L'un prétend qu'il n'y a point de corps, et que tout est en représentation; l'autre, qu'il n'y a d'autre substance que la matière, ni d'autre dieu que le monde. Celui-ci avance qu'il n'y a ni vertus, ni vices, et que le bien et le mal moral sont des

chimères ; celui-là, que les hommes sont des loups et peuvent se dévorer en sûreté de conscience. O grands philosophes ! que ne réservez-vous pour vos amis et pour vos enfants ces leçons profitables? vous en recevriez bientôt le prix, et nous ne craindrions pas de trouver dans les nôtres quelqu'un de vos sectateurs.

Voilà donc les hommes merveilleux à qui l'estime de leurs contemporains a été prodiguée pendant leur vie, et l'immortalité réservée après leur trépas ! Voilà les sages maximes que nous avons reçues d'eux et que nous transmettons d'âge en âge à nos descendants ! Le paganisme, livré à tous les égarements de la raison humaine, a-t-il laissé à la postérité rien qu'on puisse comparer aux monuments honteux que lui a préparés l'imprimerie, sous le règne de l'Évangile? Les écrits impies des Leucippe et des Diagoras ont péri avec eux ; on n'avait point encore inventé l'art d'éterniser les extravagances de l'esprit humain ; mais, grâce aux caractères typographiques (1) et à l'usage que nous en faisons, les dangereuses rêveries des Hobbes et des Spinosa resteront à jamais. Allez, écrits célèbres dont l'ignorance et la rusticité de nos pères n'auraient point été capables ; accompagnez chez nos descendants ces ouvrages plus dangereux encore d'où s'exhale la corruption des mœurs de notre siècle, et portez ensemble aux siècles à venir une histoire fidèle du progrès et des avantages de nos sciences et de nos arts. S'ils vous lisent, vous ne leur laisserez aucune perplexité sur la question que nous agitons aujourd'hui ; et, à moins qu'ils ne soient plus insensés que nous, ils lèveront leurs mains au ciel et diront dans l'amertume de

(1) A considérer les désordres affreux que l'imprimerie a déjà causés en Europe, à juger de l'avenir par le progrès que le mal fait d'un jour à l'autre, on peut prévoir aisément que les souverains ne tarderont pas à se donner autant de soins pour bannir cet art terrible de leurs Etats, qu'ils en ont pris pour l'y introduire. Le sultan Achmet, cédant aux importunités de quelques prétendus gens de goût, avait consenti d'établir une imprimerie à Constantinople ; mais à peine la presse fut-elle en train, qu'on fut contraint de la détruire et d'en jeter les instruments dans un puits. On dit que le calife Omar, consulté sur ce qu'il fallait faire de la bibliothèque d'Alexandrie, répondit en ces termes : « Si les livres de cette bibliothèque contiennent des choses opposées à l'Alcoran, ils sont mauvais, et il faut les brûler ; s'ils ne contiennent que la doctrine de l'Alcoran, brûlez-les encore, ils sont superflus. » Nos savants ont cité ce raisonnement comme le comble de l'absurdité. Cependant, supposez Grégoire le Grand à la place d'Omar, et l'Evangile à la place de l'Alcoran, la bibliothèque aurait encore été brûlée, et ce serait peut-être le plus beau trait de la vie de cet illustre pontife. (J.-J. Rousseau.)

leur cœur : « Dieu tout-puissant, toi qui tiens dans tes mains les esprits, délivre-nous des lumières et des funestes arts de nos pères, et rends-nous l'ignorance, l'innocence et la pauvreté, les seuls biens qui puissent faire notre bonheur et qui soient précieux devant toi. »

Mais si le progrès des sciences et des arts n'a rien ajouté à notre véritable félicité ; s'il a corrompu nos mœurs, et si la corruption des mœurs a porté atteinte à la pureté du goût, que penserons-nous de cette foule d'auteurs élémentaires qui ont écarté du temple des Muses les difficultés qui défendaient son abord, et que la nature y avait répandues comme une épreuve des forces de ceux qui seraient tentés de savoir ? Que penserons-nous de ces compilateurs d'ouvrages qui ont indiscrètement brisé la porte des sciences et introduit dans leur sanctuaire une populace indigne d'en approcher, tandis qu'il serait à souhaiter que tous ceux qui ne pouvaient avancer loin dans la carrière des lettres eussent été rebutés dès l'entrée, et se fussent jetés dans des arts utiles à la société ? Tel qui sera toute sa vie un mauvais versificateur, un géomètre subalterne, serait peut-être devenu un grand fabricateur d'étoffes. Il n'a point fallu de maîtres à ceux que la nature destinait à faire des disciples. Les Verulam, les Descartes et les Newton, ces précepteurs du genre humain, n'en ont point eux-mêmes ; et quels guides les eussent conduits jusqu'où leur vaste génie les a portés ? Des maîtres ordinaires n'auraient pu que rétrécir leur entendement en le resserrant dans l'étroite capacité du leur. C'est par les premiers obstacles qu'ils ont appris à faire des efforts, et qu'ils se sont exercés à franchir l'espace immense qu'ils ont parcouru. S'il faut permettre à quelques hommes de se livrer à l'étude des sciences et des arts, ce n'est qu'à ceux qui se sentiront la force de marcher seuls sur leurs traces et de les devancer ; c'est à ce petit nombre qu'il appartient d'élever des monuments à la gloire de l'esprit humain. Mais si l'on veut que rien ne soit au-dessus de leur génie, il faut que rien ne soit au-dessus de leurs espérances ; voilà l'unique encouragement dont ils ont besoin. L'âme se proportionne insensiblement aux objets qui l'occupent, et ce sont les grandes occasions qui font les grands hommes. Le prince de l'éloquence fut consul de Rome, et le plus grand peut-être des philosophes chancelier d'Angleterre. Croit-on que si l'un n'eût obtenu qu'une chaire dans quelque Université, et que l'autre n'eût occupé qu'une modique pension d'Académie ; croit-on, dis-je, que

leurs ouvrages ne se sentiraient pas de leur état? Que les rois ne dédaignent donc pas d'admettre dans leurs conseils les gens les plus capables de les bien conseiller; qu'ils renoncent à ce vieux préjugé inventé par l'orgueil des grands, que l'art de conduire les peuples est plus difficile que celui de les éclairer; comme s'il était plus aisé d'engager les hommes à bien faire de leur bon gré, que de les y contraindre par la force : que les savants du premier ordre trouvent dans leurs cours d'honorables asiles; qu'ils y obtiennent la seule récompense digne d'eux, celle de contribuer par leur crédit au bonheur des peuples à qui ils auront enseigné la sagesse : c'est alors seulement qu'on verra ce que peuvent la vertu, la science et l'autorité animées d'une noble émulation et travaillant de concert à la félicité du genre humain. Mais tant que la puissance sera seule d'un côté, les lumières et la sagesse seules d'un autre, les savants penseront rarement de grandes choses, les princes en feront plus rarement de belles, et les peuples continueront d'être vils, corrompus et malheureux.

Pour nous, hommes vulgaires, à qui le ciel n'a point départi de si grands talents et qu'il ne destine pas à tant de gloire, restons dans notre obscurité. Ne courons point après une réputation qui nous échapperait et qui, dans l'état présent des choses, ne nous rendrait jamais ce qu'elle nous aurait coûté, quand nous aurions tous les titres pour l'obtenir. A quoi bon chercher notre bonheur dans l'opinion d'autrui, si nous pouvons le trouver en nous-mêmes? Laissons à d'autres le soin d'instruire les peuples de leurs devoirs, et bornons-nous à bien remplir les nôtres; nous n'avons pas besoin d'en savoir davantage.

O vertu! science sublime des âmes simples, faut-il donc tant de peines et d'appareil pour te connaître? Tes principes ne sont-ils pas gravés dans tous les cœurs? et ne suffit-il pas, pour apprendre tes lois, de rentrer en soi-même et d'écouter la voix de sa conscience dans le silence des passions? Voilà la véritable philosophie, sachons nous en contenter; et, sans envier la gloire de ces hommes célèbres qui s'immortalisent dans la république des lettres, tâchons de mettre entre eux et nous cette distinction glorieuse qu'on remarquait jadis entre deux grands peuples : que l'un savait bien dire, et l'autre bien faire.

CHAPITRE V

LE DISCOURS DE L'ORIGINE ET DE L'INÉGALITÉ

I. Sens du « Discours sur l'origine de l'inégalité ».
II. Le Discours. — *III. Le retour à la nature.*

I

Le succès du *Discours sur les Sciences et les Arts* et la polémique qui suivit, firent de Rousseau une manière de personnage. Par un contraste, qui rendait plus piquante la paradoxale doctrine de ce *Discours*, et qui dût paraître comme une originalité de plus, on le voyait s'appliquer avec un redoublement d'ardeur à ces lettres et à ces arts qu'il venait de condamner. Dès 1753, en quête apparemment de paradoxe pratique, il donnait au public une œuvre de jeunesse, la tragédie de *Narcisse*, et il l'agrémentait d'une *Préface* qui n'est qu'une violente critique du théâtre; et voilà pour les lettres. Quant aux arts, il leur sacrifiait avec plus d'éclat encore : il faisait représenter le *Devin du Village* à la Cour et à l'Opéra, donnant ainsi le spectacle d'un brillant esprit capable de réussir à la fois dans la philosophie et dans la musique, et d'exceller dans la pratique de ces disciplines qu'il savait si bien critiquer. De telles prouesses ne l'empêchaient pas d'ailleurs de rédiger à cette date, en vue de l'Encyclopédie, l'article *Economie politique* qui ne devait paraître que deux ans après, et qui renferme le germe de ses écrits politiques. Ainsi les préoccupations sociales de

1750 se poursuivaient, malgré les diversions littéraires et mondaines. L'Académie de Dijon allait une seconde fois lui donner l'occasion de se produire. Elle proposait en effet, en 1753, et peut-être un peu à son intention, la question suivante : « Quelle est la source de l'inégalité des conditions parmi les hommes? si elle est autorisée par la loi naturelle? » Question hardie et qui témoigne assez que les Académies elles-mêmes au dix-huitième siècle n'ont pas échappé à l'influence des idées nouvelles.

Rousseau se décide à concourir : n'est-il pas mieux qualifié que personne pour dénoncer et flétrir l'inégalité, lui qui la connaît doublement, et pour en avoir souffert ou en souffrir encore, et pour l'observer tous les jours dans un temps et dans un pays où elle est plus criante que jamais? Il a présentes à l'esprit ses humiliations passées et son actuelle pauvreté, qui le contraint, à ce qu'il prétend du moins, à mettre ses enfants aux Enfants-Trouvés. Les oublierait-il d'ailleurs qu'il pourrait encore opposer au train de maison des fermiers généraux, où il fréquente, la détresse de ces paysans rencontrés au cours de sa vie d'aventure, forcés de cacher leur pain à cause de la taille et leur vin à cause des aides, et pressurés par ces mêmes fermiers dont le luxe vit de leur misère.

C'est avec de telles pensées qu'il s'enfonce dans la forêt de Saint-Germain pour y méditer; son imagination, bercée au murmure des grands arbres parmi lesquels il aime à se perdre, ne tarde pas à fixer dans cet harmonieux décor le rêve d'une humanité primitive et meilleure qui le hante depuis longtemps. Revenu à Paris, il cherche par la lecture de livres divers à prolonger et à préciser sa vision. Ce qu'il leur demande, ce n'est point une inspiration, mais la confirmation d'une idée arrêtée d'avance. Qu'il doive quelque chose à Lucrèce qui a tracé dans le cinquième livre de son poème le génial tableau de la rude vie des premiers hommes; à Grotius (1) et Pufendorf (2)

(1) *Le Droit de guerre et de paix.*
(2) *Le Droit de la nature et des gens.*

qui ont parlé du passage de l'état de nature à l'état social; à Condillac qui a montré la pensée humaine uniquement guidée à ses débuts par les impressions des sens (1); à Diderot qui a réhabilité la passion (2), à d'autres encore; surtout qu'il ait eu recours aux relations de voyageurs qui décrivent la vie sauvage, comme l'*Histoire des Antilles* du Père du Tertre (3), les *Mémoires sur les Hottentots* de Pierre Kolbe (4) et la collection contemporaine d'*Histoire des Voyages* (5), on n'en peut douter : rien pourtant qui ressemble moins à aucun ouvrage antérieur que le vaste et sombre poème qui s'intitule : *Discours sur l'origine et les fondements de l'Inégalité parmi les hommes.*

Rousseau est cette fois en pleine possession de son principe : l'homme né bon est dépravé par la société. Il va l'appliquer sans nul tempérance.

Il se propose de montrer, en le jugeant d'après le droit naturel, ce que vaut l'homme à l'état social, c'est-à-dire de le comparer avec ce qu'il eût été, si la seule nature l'avait seule façonné. L'homme naturel est rendu méconnaissable en chacun de nous; il n'a d'ailleurs jamais existé, si l'on admet le récit biblique de la création, mais il aurait pu exister et il est une hypothèse nécessaire. Rousseau, pour l'imaginer, lui prêtera nos instincts les plus invariables et déduira de là sa conjecturale histoire.

Que cet homme naturel soit heureux, la première partie du *Discours* tend à le démontrer. Physiquement il a peu de besoins; sa vigueur est exceptionnelle, sa santé est à toute épreuve. Au moral, comme il est dénué de connaissances, il n'a de passions que celles qui naissent de ses besoins. Les seuls maux qu'il redoute sont la douleur et la faim; de la

(1) *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746.)

(2) *Principes de la philosophie morale* (de Shaftesbury), traduit par Diderot (1745).

(3) *Histoire générale des Antilles habitées par les Français* (1667).

(4) *Description du cap de Bonne-Espérance, où l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire du pays, la religion, les mœurs et les usages des Hottentots et l'établissement des Hollandais*, tirés des Mémoires de M. P. Kolbe. 3 vol., Amsterdam, 1743.

(5) Publication dirigée par l'abbé Prévost, qui paraissait depuis 1746.

mort, il n'a pas d'idée. Il n'est ni bon ni méchant, mais son égoïsme instinctif est tempéré par un sentiment très vif de la pitié, qui lui tient lieu de lois, de mœurs, de vertu. Comme il n'a nul besoin des autres et n'a pas de commerce avec eux, il ne connaît ni l'estime, ni le mépris, ni la vanité. Il n'a pas la moindre notion de la propriété; il vit en parfaite égalité avec ses semblables et, aussi, dans une entière paix que l'amour même ne réussit pas à troubler, car cet amour est sans choix, sans imagination, sans jalousie, étant réduit à la simple impulsion physique. Il ne désire point changer d'état, car il n'a aucune idée de l'avenir. Pourquoi donc ne persiste-t-il pas dans cette manière de vivre, qui le rend heureux? C'est que, pour son malheur, il a reçu la liberté et la perfectibilité, c'est-à-dire la faculté de se modifier tout en s'écartant des lois de la nature. Encore n'aurait-il jamais fait usage de ce don funeste sans des circonstances fortuites qui pouvaient fort bien ne se produire jamais.

Dans une seconde partie, Rousseau va montrer les conséquences de la propriété donnée comme principe de déviation. La société s'est établie avec elle; mais il y a eu des étapes dans sa formation. Il semble que la nature soit tout d'un coup devenue moins bonne et la vie plus difficile. Les hommes se sont alors rapprochés, ont bâti des huttes, première ébauche de propriété, se sont assemblés et fixés dans certaines contrées. Ces changements, déjà, ont entraîné de funestes suites : des loisirs dont l'homme a profité pour inventer toutes sortes de commodités superflues, la manie de la comparaison avec son cortège de rivalités et d'inimitiés, la naissance de l'amour avec ses tourments. Faibles maux cependant, comparés à ceux qui ont suivi l'invention des arts, surtout celle de la métallurgie et de l'agriculture! De l'agriculture est née la propriété : les terres ont d'abord été distribuées à parts égales, mais l'égalité ne s'est pas maintenue : il y a eu des riches et des pauvres et entre eux une lutte continue, jusqu'au jour où, lassés de se battre, ils se sont mis d'accord pour établir, au plus grand profit des riches, un gouvernement. Les

gouvernements fondés par une sorte de contrat entre le peuple et ses chefs aggravent l'inégalité qui leur a donné naissance et la poussent vers son dernier terme, le despotisme, où tous sont égaux dans la servitude.

Ainsi l'homme originel s'étant évanoui par degrés, la société n'offre plus qu'un assemblage d'hommes artificiels et de passions factices qui n'ont aucun vrai fondement dans la nature.

*
* *

Le *Discours sur l'Inégalité* n'obtint pas le prix. Ce n'est pas pour des pièces de cette étoffe, comme le constate Rousseau, que sont fondés les prix des Académies. Mais il remua l'opinion et consacra la réputation de son auteur. Les médiocres gens de lettres qui prirent la plume pour le réfuter gardèrent en général l'anonymat, peu soucieux de s'exposer aux coups d'un homme capable de mettre en pièce la société tout entière. L'impression, si l'on en croit Garat, fut l'admiration et « une sorte de terreur ».

Un ouvrage aussi conjectural devait fatalement provoquer de nombreuses objections. Bien que Rousseau déclare au début qu'il écarte les faits, il n'en donne pas moins à son œuvre la forme historique : emporté par les besoins de sa cause et la force de son imagination, il oublie, chemin faisant, que l'homme naturel n'est qu'une fiction et finit par le donner pour une réalité. Il s'attire dès lors une série de critiques tirées d'hypothèses pessimistes sur la primitive humanité et qui nous la font imaginer, non point heureuse et robuste, mais débile et misérable. De la forme historique du *Discours*, du passage de l'état de nature à l'état social donné comme un fait, on peut encore s'autoriser pour demander à Rousseau comment l'homme naturel, tel qu'il le montre, brute insouciante sans commerce avec ses semblables, à qui « son imagination ne peint rien et son cœur ne demande rien », incapable de distinguer même ses enfants, a pu devenir l'homme tel qu'il est. Aussi bien ne

l'explique-t-il pas, et ne rend-il pas compte des hasards qui, d'après lui, ont fondé les sociétés.

Le *Discours sur l'inégalité* n'en donne pas moins l'impression d'une œuvre puissante. Cela tient d'abord, sans doute, à ce qu'il est semé d'aperçus ingénieux. Si Rousseau exagère la bêtise de l'homme originel, du moins ne donne-t-il pas dans l'erreur des encyclopédistes, qui en faisaient une manière de philosophe. Il lui accorde, comme mobiles, l'égoïsme et la pitié, non la raison; il comprend le rôle primordial de la passion dans la vie humaine; il écrit sur l'origine du langage des pages pénétrantes; il a le juste sentiment des souffrances dont s'accompagnent les progrès de la civilisation. Il est nettement anti-intellectualiste. Mais surtout le *Discours* vaut par l'imagination, la passion, l'invention mythique, et, aussi, par une sorte de vérité générale de sentiment et d'inspiration.

L'imagination! Combien n'en a-t-il pas fallu — même après Lucrèce — pour se dégager de tant de siècles accumulés, se faire le contemporain des premiers hommes, se représenter la terre vierge qu'ils ont foulée, leur forger un bonheur dont on s'enivre soi-même, puis descendre avec eux tous les degrés de la chute, embrasser en prophète désespéré le spectacle de leurs inventions, et partout, avec les blés qui grandissent, avec les murailles qui s'élèvent, voir surgir de terre l'inégalité.

La passion accompagne et soutient l'imagination. De tous les ouvrages de Rousseau, voici le plus révolté. Il faut entendre avec quels accents il maudit ce premier homme qui, « ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi »; de quel ton il légitime l'insurrection contre la tyrannie; comment surtout il traite les riches, « cette poignée de gens qui regorge de surperfluités quand la multitude affamée manque du nécessaire ».

Le style est empreint d'une sombre grandeur; calme et large au début, quand il reflète l'image des forêts, il devient superbement orageux, quand il se charge de toutes les colères de l'esprit. Il abonde en belles et poétiques images, en phrases vibrantes et cadencées, pareilles à des strophes.

Rousseau a mis dans ce *Discours* son « moi » révolté ou attendri. Et l'homme naturel dont il célèbre l'innocence, la bonté, le bonheur, qui vit librement dans la nature, c'est lui tel que nous l'avons vu dans son enfance joyeuse et vagabonde; c'est encore lui, quand, s'enfonçant au cœur des forêts, il se trouve capable de sentiments tendres et de généreux mouvements. Et l'homme dépravé par la société, c'est lui tel qu'il se voit, quand il écrit. Est-il une de ses fautes, les plus récentes comme les plus lointaines, que la société ne lui ait imposée ou du moins suggérée? C'est elle qui l'a humilié, dégradé, avili : pourquoi faut-il qu'il ait changé? Que pareil regret, si personnel qu'il soit, ne lui soit pas particulier, qu'il soit même commun à l'humanité tout entière, c'est ce que prouve assez le fait qu'on le retrouve dans les plus anciens des mythes, ceux des *Paradis perdus*, et qu'il reparut encore chez la plupart des hommes sous la forme du regret de l'enfance. A quoi revient-il après tout, si ce n'est à déplorer l'abolition en nous, ou l'oubli volontaire, d'une vie plus instinctive que celle que nous ont value les habitudes de la pensée et les nécessités de l'action? Rousseau ne fait que restituer à sa manière, sous une forme symbolique, ce sentiment de nostalgique regret. De là, la portée de son ouvrage, que ne réussissent pas à comprendre ceux qui l'envisagent du point de vue de la froide raison.

DISCOURS SUR L'ORIGINE DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Après avoir prouvé que l'inégalité est à peine sensible dans l'état de nature, et que son influence y est presque nulle, il me reste à montrer son origine et ses progrès dans les développements successifs de l'esprit humain. Après avoir montré que la *perfectibilité*, les vertus sociales, et les autres facultés que l'homme naturel avait reçues en puissance, ne pouvaient jamais se développer d'elles-mêmes, qu'elles avaient besoin pour cela du concours fortuit de plusieurs causes étrangères, qui pouvaient ne jamais naître, et sans lesquelles il fût demeuré éternellement dans sa condition primitive, il me reste à considérer et à rapprocher les différents hasards qui ont pu perfectionner la raison humaine en détériorant l'espèce, rendre un être méchant en le rendant sociable, et d'un terme si éloigné, amener enfin l'homme et le monde au point où nous les voyons.

J'avoue que les événements que j'ai à décrire ayant pu arriver de plusieurs manières, je ne puis me déterminer sur le choix que par des conjectures ; mais, outre que ces conjectures deviennent des raisons quand elles sont les plus probables qu'on puisse tirer de la nature des choses, et les seuls moyens qu'on puisse avoir de découvrir la vérité, les conséquences que je veux déduire des miennes ne seront point pour cela conjecturales, puisque, sur les principes que je viens d'établir, on ne saurait former aucun autre système qui ne me fournisse les

mêmes résultats, et dont je ne puisse tirer les mêmes conclusions.

Ceci me dispensera d'étendre mes réflexions sur la manière dont le laps de temps compense le peu de vraisemblance des événements ; sur la puissance surprenante des causes très légères, lorsqu'elles agissent sans relâche ; sur l'impossibilité où l'on est, d'un côté, de détruire certaines hypothèses, si de l'autre on se trouve hors d'état de leur donner le degré de certitude des faits ; sur ce que deux faits étant donnés comme réels à lier par une suite de faits intermédiaires, inconnus, ou regardés comme tels, c'est à l'histoire, quand on l'a, de donner les faits qui les lient ; c'est à la philosophie, à son défaut, de déterminer les faits semblables qui peuvent les lier ; enfin, sur ce qu'en matière d'événements, la similitude réduit les faits à un beaucoup plus petit nombre de classes différentes qu'on ne se l'imagine. Il me suffit d'offrir ces objets à la considération de mes juges ; il me suffit d'avoir fait en sorte que les lecteurs vulgaires n'eussent pas besoin de les considérer.

SECONDE PARTIE

Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne ! » Mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étaient : car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain : il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. Reprenons donc les choses de plus haut, et tâchons de rassembler sous un seul point de vue cette lente succession d'événements et de connaissances dans leur ordre le plus naturel.

Le premier sentiment de l'homme fut celui de son existence ;

son premier soin celui de sa conservation. Les productions de la terre lui fournissaient tous les secours nécessaires ; l'instinct le porta à en faire usage. La faim, d'autres appétits, lui faisant éprouver tour à tour diverses manières d'exister, il y en eut une qui l'invita à perpétuer son espèce ; et ce penchant aveugle, dépourvu de tout sentiment du cœur, ne produisait qu'un acte purement animal : le besoin satisfait, les deux sexes ne se reconnaissaient plus, et l'enfant même n'était plus rien à la mère sitôt qu'il pouvait se passer d'elle.

Telle fut la condition de l'homme naissant ; telle fut la vie d'un animal borné d'abord aux pures sensations, et profitant à peine des dons que lui offrait la nature, loin de songer à lui rien arracher. Mais il se présenta bientôt des difficultés ; il fallut apprendre à les vaincre : la hauteur des arbres qui l'empêchait d'atteindre à leurs fruits, la concurrence des animaux qui cherchaient à s'en nourrir, la férocité de ceux qui en voulaient à sa propre vie, tout l'obligea de s'appliquer aux exercices du corps ; il fallut se rendre agile, vite à la course, vigoureux au combat. Les armes naturelles, qui sont les branches d'arbres et les pierres, se trouvèrent bientôt sous sa main. Il apprit à surmonter les obstacles de la nature, à combattre au besoin les autres animaux, à disputer sa subsistance aux hommes mêmes, ou à se dédommager de ce qu'il fallait céder au plus fort.

A mesure que le genre humain s'étendit, les peines se multiplièrent avec les hommes. La différence des terrains, des climats, des saisons, put les forcer à en mettre dans leurs manières de vivre. Des années stériles, des hivers longs et rudes, des étés brûlants, qui consument tout, exigèrent d'eux une nouvelle industrie. Le long de la mer et des rivières ils inventèrent la ligne et l'hameçon, et devinrent pêcheurs et ichthyophages. Dans les forêts ils se firent des arcs et des flèches, et devinrent chasseurs et guerriers. Dans les pays froids ils se couvrirent des peaux des bêtes qu'ils avaient tuées. Le tonnerre, un volcan, ou quelque heureux hasard, leur fit connaître le feu, nouvelle ressource contre la rigueur de l'hiver : ils apprirent à conserver cet élément, puis à le reproduire, et enfin à en préparer les viandes qu'auparavant ils dévoraient crues.

Cette application réitérée des êtres divers à lui-même, et des uns aux autres, dut naturellement engendrer dans l'esprit de l'homme les perceptions de certains rapports. Ces relations que nous exprimons par les mots de grand, de petit, de fort, de

faible, de vite, de lent, de peureux, de hardi, et d'autres idées pareilles, comparées au besoin, et presque sans y songer, produisirent enfin chez lui quelque sorte de réflexion, ou plutôt une prudence machinale qui lui indiquait les précautions les plus nécessaires à sa sûreté.

Les nouvelles lumières qui résultèrent de ce développement augmentèrent sa supériorité sur les autres animaux en la lui faisant connaître. Il s'exerça à leur dresser des pièges, il leur donna le change en mille manières ; et quoique plusieurs le surpassassent en force au combat, ou en vitesse à la course, de ceux qui pouvaient lui servir ou lui nuire, il devint avec le temps le maître des uns et le fléau des autres. C'est ainsi que le premier regard qu'il porta sur lui-même y produisit le premier mouvement d'orgueil ; c'est ainsi que sachant encore à peine distinguer les rangs, et se contemplant au premier par son espèce, il se préparait de loin à y prétendre par son individu.

Quoique ses semblables ne fussent pas pour lui ce qu'ils sont pour nous, et qu'il n'eût guère plus de commerce avec eux qu'avec les autres animaux, ils ne furent pas oubliés dans ses observations. Les conformités que le temps put lui faire apercevoir entre eux, sa femelle et lui-même, lui firent juger de celles qu'il n'apercevait pas ; et, voyant qu'ils se conduisaient tous comme il aurait fait en pareilles circonstances, il conclut que leur manière de penser et de sentir était entièrement conforme à la sienne ; et cette importante vérité, bien établie dans son esprit, lui fit suivre, par un pressentiment aussi sûr et plus prompt que la dialectique, les meilleures règles de conduite que, pour son avantage et sa sûreté, il lui convînt de garder avec eux.

Instruit par l'expérience que l'amour du bien-être est le seul mobile des actions humaines, il se trouva en état de distinguer les occasions rares où l'intérêt commun devait le faire compter sur l'assistance de ses semblables, et celles plus rares encore où la concurrence devait le faire défier d'eux. Dans le premier cas, il s'unissait avec eux en troupeau, ou tout au plus par quelque sorte d'association libre qui n'obligeait personne, et qui ne durait qu'autant que le besoin passager qui l'avait formée. Dans le second, chacun cherchait à prendre ses avantages, soit à force ouverte, s'il croyait le pouvoir, soit par adresse et subtilité, s'il se sentait le plus faible.

Voilà comment les hommes purent insensiblement acquérir quelque idée grossière des engagements mutuels et de l'avan-

tage de les remplir, mais seulement autant que pouvait l'exiger l'intérêt présent et sensible ; car la prévoyance n'était rien pour eux ; et, loin de s'occuper d'un avenir éloigné, ils ne songeaient pas même au lendemain. S'agissait-il de prendre un cerf, chacun sentait bien qu'il devait pour cela garder fidèlement son poste ; mais si un lièvre venait à passer à la portée de l'un d'eux, il ne faut pas douter qu'il ne le poursuivît sans scrupule, et qu'ayant atteint sa proie il ne se souciât fort peu de faire manquer la leur à ses compagnons.

Il est aisé de comprendre qu'un pareil commerce n'exigeait pas un langage beaucoup plus raffiné que celui des corneilles ou des singes qui s'attroupent à peu près de même. Des cris inarticulés, beaucoup de gestes et quelques bruits imitatifs, durent composer pendant longtemps la langue universelle ; à quoi joignant dans chaque contrée quelques sons articulés et conventionnels, dont, comme je l'ai déjà dit, il n'est pas trop facile d'expliquer l'institution, on eut des langues particulières, mais grossières, imparfaites, et telles à peu près qu'en ont encore aujourd'hui diverses nations sauvages.

Je parcours comme un trait des multitudes de siècles, forcé par le temps qui s'écoule, par l'abondance des choses que j'ai à dire, et par le progrès presque insensible des commencements ; car plus les événements étaient lents à se succéder, plus ils sont prompts à décrire.

Ces premiers progrès mirent enfin l'homme à portée d'en faire de plus rapides. Plus l'esprit s'éclairait, et plus l'industrie se perfectionna. Bientôt, cessant de s'endormir sous le premier arbre, ou de se retirer dans des cavernes, on trouva quelques sortes de haches de pierres dures et tranchantes qui servirent à couper du bois, creuser la terre, et faire des huttes de branchages, qu'on s'avisa ensuite d'enduire d'argile et de boue. Ce fut là l'époque d'une première révolution qui forma l'établissement et la distinction des familles, et qui introduisit une sorte de propriété, d'où peut-être naquirent déjà bien des querelles et des combats. Cependant, comme les plus forts furent vraisemblablement les premiers à se faire des logements qu'ils se sentaient capables de défendre, il est à croire que les faibles trouvèrent plus court et plus sûr de les imiter que de tenter de les déloger : et quant à ceux qui avaient déjà des cabanes, aucun d'eux ne dut chercher à s'approprier celle de son voisin, moins parce qu'elle ne lui appartenait pas, que parce qu'elle lui était inutile, et qu'il ne pouvait s'en emparer sans s'expo-

ser à un combat très vif avec la famille qui l'occupait.

Les premiers développements du cœur furent l'effet d'une situation nouvelle qui réunissait dans une habitation commune les maris et les femmes, les pères et les enfants. L'habitude de vivre ensemble fit naître les plus doux sentiments qui soient connus des hommes, l'amour conjugal et l'amour paternel. Chaque famille devint une petite société d'autant mieux unie que l'attachement réciproque et la liberté en étaient les seuls liens ; et ce fut alors que s'établit la première différence dans la manière de vivre des deux sexes, qui jusqu'ici n'en avaient eu qu'une. Les femmes devinrent plus sédentaires, et s'accoutumèrent à garder la cabane et les enfants, tandis que l'homme allait chercher la subsistance commune. Les deux sexes commencèrent aussi, par une vie un peu plus molle, à perdre quelque chose de leur férocité et de leur vigueur. Mais si chacun séparément devint moins propre à combattre les bêtes sauvages, en revanche il fut plus aisé de s'assembler pour leur résister en commun.

Dans ce nouvel état, avec une vie simple et solitaire, des besoins très bornés, et les instruments qu'ils avaient inventés pour y pourvoir, les hommes, jouissant d'un fort grand loisir, l'employèrent à se procurer plusieurs sortes de commodités inconnues à leurs pères ; et ce fut là le premier joug qu'ils s'imposèrent sans y songer, et la première source de maux qu'ils préparèrent à leurs descendants ; car, outre qu'ils continuèrent ainsi à s'amollir le corps et l'esprit, ces commodités ayant par l'habitude perdu presque tout leur agrément, et étant en même temps dégénérées en de vrais besoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle que la possession n'en était douce ; et l'on était malheureux de les perdre, sans être heureux de les posséder.

On entrevoit un peu mieux ici comment l'usage de la parole s'établit ou se perfectionna insensiblement dans le sein de chaque famille, et l'on peut conjecturer encore comment diverses causes particulières purent étendre le langage et en accélérer le progrès en le rendant plus nécessaire. De grandes inondations ou des tremblements de terre environnèrent d'eaux ou de précipices des cantons habités : des révolutions du globe détachèrent et coupèrent en îles des portions du continent. On conçoit qu'entre des hommes ainsi rapprochés, et forcés de vivre ensemble, il dut se former un idiome commun, plutôt qu'entre ceux qui erraient librement dans les forêts de la terre

ferme. Ainsi il est très possible qu'après leurs premiers essais de navigation, des insulaires aient porté parmi nous l'usage de la parole ; et il est au moins très vraisemblable que la société et les langues ont pris naissance dans les îles, et s'y sont perfectionnées avant que d'être connues dans le continent.

Tout commence à changer de face. Les hommes errant jusqu'ici dans les bois, ayant pris une assiette plus fixe, se rapprochent lentement, se réunissent en diverses troupes, et forment enfin dans chaque contrée une nation particulière, unie de mœurs et de caractères, non par des règlements et des lois, mais par le même genre de vie et d'aliments, et par l'influence commune du climat. Un voisinage permanent ne peut manquer d'engendrer enfin quelque liaison entre diverses familles. De jeunes gens de différents sexes habitent des cabanes voisines ; le commerce passager que demande la nature en amène bientôt un autre non moins doux et plus permanent par la fréquentation mutuelle. On s'accoutume à considérer différents objets et à faire des comparaisons ; on acquiert insensiblement des idées de mérite et de beauté qui produisent des sentiments de préférence. A force de se voir, on ne peut plus se passer de se voir encore. Un sentiment tendre et doux s'insinue dans l'âme, et par la moindre opposition devient une fureur impétueuse : la jalousie s'éveille avec l'amour ; la discorde triomphe, et la plus douce des passions reçoit des sacrifices de sang humain.

A mesure que les idées et les sentiments se succèdent, que l'esprit et le cœur s'exercent, le genre humain continue à s'apprivoiser, les liaisons s'étendent et les liens se resserrent. On s'accoutuma à s'assembler devant les cabanes ou autour d'un grand arbre : le chant et la danse, vrais enfants de l'amour et du loisir, devinrent l'amusement ou plutôt l'occupation des hommes et des femmes oisifs et attroupés. Chacun commença à regarder les autres et à vouloir être regardé soi-même, et l'estime publique eut un prix. Celui qui chantait ou dansait le mieux, le plus beau, le plus fort, le plus adroit, ou le plus éloquent, devint le plus considéré ; et ce fut là le premier pas vers l'inégalité, et vers le vice en même temps : de ces premières préférences naquirent d'un côté la vanité et le mépris, de l'autre la honte et l'envie, et la fermentation causée par ces nouveaux levains produisit enfin des composés funestes au bonheur et à l'innocence.

Sitôt que les hommes eurent commencé à s'apprécier mutuellement, et que l'idée de la considération fut formée dans leur

esprit, chacun prétendit y avoir droit, et il ne fut plus possible d'en manquer impunément pour personne. De là sortirent les premiers devoirs de la civilité, même parmi les sauvages ; et de là, tout tort volontaire devint un outrage, parce qu'avec le mal qui résultait de l'injure l'offensé y voyait le mépris de sa personne, souvent plus insupportable que le mal même. C'est ainsi que, chacun punissant le mépris qu'on lui avait témoigné d'une manière proportionnée au cas qu'il faisait de lui-même, les vengeances devinrent terribles, et les hommes sanguinaires et cruels. Voilà précisément le degré où étaient parvenus la plupart des peuples sauvages qui nous sont connus ; et c'est faute d'avoir suffisamment distingué les idées, et remarqué combien ces peuples étaient déjà loin du premier état de nature, que plusieurs se sont hâtés de conclure que l'homme est naturellement cruel et qu'il a besoin de police pour l'adoucir ; tandis que rien n'est si doux que lui dans son état primitif, lorsque, placé par la nature à des distances égales de la stupidité des brutes et des lumières funestes de l'homme civil, et borné également. Par l'instinct et par la raison à se garantir du mal qui le menace, il est retenu par la pitié naturelle de faire lui-même du mal à personne, sans y être porté par rien, même après en avoir reçu. Car, selon l'axiome du sage Locke, *il ne saurait y avoir d'injure où il n'y a point de propriété.*

Mais il faut remarquer que la société commencée et les relations déjà établies entre les hommes exigeaient en eux des qualités différentes de celles qu'ils tenaient de leur constitution primitive ; que la moralité commençant à s'introduire dans les actions humaines, et chacun, avant les lois, étant seul juge et vengeur des offenses qu'il avait reçues, la bonté convenable au pur état de nature n'était plus celle qui convenait à la société naissante : qu'il fallait que les punitions devinssent plus sévères à mesure que les occasions d'offenser devenaient plus fréquentes : et que c'était à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des lois. Ainsi, quoique les hommes fussent devenus moins endurants, et que la pitié naturelle eût déjà souffert quelque altération, cette période du développement des facultés humaines, tenant un juste milieu entre l'indolence de l'état primitif et la pétulante activité de notre amour-propre, dut être l'époque la plus heureuse et la plus durable. Plus on y réfléchit, plus on trouve que cet état était le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme et qu'il n'en a dû sortir que par quelque funeste hasard, qui, pour l'utilité

commune, eût dû ne jamais arriver. L'exemple des sauvages qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble confirmer que le genre humain était fait pour y rester toujours, que cet état est la véritable jeunesse du monde, et que tous les progrès ultérieurs ont été, en apparence, autant de pas vers la perfection de l'individu et, en effet, vers la décrépitude de l'espèce.

Tant que les hommes se contentèrent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornèrent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes et de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou embellir leurs arcs et leurs flèches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instruments de musique ; en un mot, tant qu'ils ne s'appliquèrent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvait faire, et qu'à des arts qui n'avaient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons et heureux autant qu'il pouvaient l'être par leur nature et continuèrent à jouir entre eux des douceurs d'un commerce indépendant : mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire, et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons.

La métallurgie et l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le poète, c'est l'or et l'argent ; mais pour le philosophe, ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain...

... Je ne m'arrêterai pas à décrire l'invention successive des autres arts, le progrès des langues, l'épreuve et l'emploi des talents, l'inégalité des fortunes, l'usage ou l'abus des richesses, ni tous les détails qui suivent ceux-ci et que chacun peut aisément suppléer. Je me bornerai seulement à jeter un coup d'œil sur le genre humain placé dans ce nouvel ordre de choses.

Voilà donc toutes nos facultés développées, la mémoire et l'imagination en jeu, l'amour-propre intéressé, la raison rendue active, et l'esprit arrivé presque au terme de la perfection dont il est susceptible. Voilà toutes les qualités naturelles mises en action, le rang et le sort de chaque homme établi, non seulement sur la quantité des biens et le pouvoir de servir ou de nuire, mais sur l'esprit, la beauté, la force ou l'adresse, sur le mérite

ou les talents ; et ces qualités étant les seules qui pouvaient attirer de la considération, il fallut bientôt les avoir ou les affecter. Il fallut, pour son avantage, se montrer autre que ce qu'on était en effet. Etre et paraître devinrent deux choses tout à fait différentes ; et de cette distinction sortirent le faste imposant, la ruse trompeuse, et tous les vices qui en sont le cortège. D'un autre côté, de libre et indépendant qu'était auparavant l'homme, le voilà, par une multitude de nouveaux besoins, assujetti pour ainsi dire à toute la nature, et surtout à ses semblables, dont il devient l'esclave en un sens, même en devenant leur maître : riche, il a besoin de leurs services ; pauvre, il a besoin de leurs secours, et la médiocrité ne le met point en état de se passer d'eux. Il faut donc qu'il cherche sans cesse à les intéresser à son sort, et à leur faire trouver, en effet ou en apparence, leur profit à travailler pour le sien : ce qui le rend fourbe et artificieux avec les uns, impérieux et dur avec les autres, et le met dans la nécessité d'abuser tous ceux dont il a besoin quand il ne peut s'en faire craindre, et qu'il ne trouve pas son intérêt à les servir utilement. Enfin l'ambition dévorante, l'ardeur d'élever sa fortune relative moins par un véritable besoin que pour se mettre au-dessus des autres, inspire à tous les hommes un noir penchant à se nuire mutuellement, une jalousie secrète d'autant plus dangereuse, que, pour faire son coup plus en sûreté, elle prend souvent le masque de la bienveillance ; en un mot, concurrence et rivalité d'une part, de l'autre opposition d'intérêts, et toujours le désir caché de faire son profit aux dépens d'autrui : tous ces maux sont le premier effet de la propriété et le cortège inséparable de l'inégalité naissante.

Avant qu'on eût inventé les signes représentatifs des richesses, elles ne pouvaient guère consister qu'en terres et en bestiaux, les seuls biens réels que les hommes puissent posséder. Or, quand les héritages se furent accrus en nombre et en étendue au point de couvrir le sol entier et de se toucher tous, les uns ne purent plus s'agrandir qu'aux dépens des autres, et les surnuméraires que la faiblesse ou l'indolence avaient empêchés d'en acquérir à leur tour, devenus pauvres sans avoir rien perdu, parce que, tout changeant autour d'eux, eux seuls n'avaient point changé, furent obligés de recevoir ou de ravir leur subsistance de la main des riches ; et de là commencèrent à naître, selon les divers caractères des uns et des autres, la domination et la servitude, ou la violence et les rapines. Les

riches, de leur côté, connurent à peine le plaisir de dominer, qu'ils dédaignèrent bientôt tous les autres, et, se servant de leurs anciens esclaves pour en soumettre de nouveaux, ils ne songèrent qu'à subjuguer et asservir leurs voisins : semblables à ces loups affamés qui, ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture et ne veulent plus que dévorer des hommes.

C'est ainsi que, les plus puissants ou les plus misérables se faisant de leurs forces ou de leurs besoins une sorte de droit au bien d'autrui, équivalant, selon eux, à celui de propriété, l'égalité rompue fut suivie du plus affreux désordre ; c'est ainsi que les usurpations des riches, les brigandages des pauvres, les passions effrénées de tous, étouffant la pitié naturelle et la voix encore faible de la justice, rendirent les hommes avares, ambitieux et méchants. Il s'élevait entre le droit du plus fort et le droit du premier occupant un conflit perpétuel qui ne se terminait que par des combats et des meurtres (*q*). La société naissante fit place au plus horrible état de guerre : le genre humain, avili et désolé, ne pouvant plus retourner sur ses pas, ni renoncer aux acquisitions malheureuses qu'il avait faites, et ne travaillant qu'à sa honte, par l'abus des facultés qui l'honorent, se mit lui-même à la veille de sa ruine.

Attonitus novitate mali, divesque, miserque,
Effugere optat opes, et quæ modo voverat odit.

(OVIDE, *Métam.*, lib. XI, v. 127.)

Il n'est pas possible que les hommes n'aient fait enfin des réflexions sur une situation aussi misérable et sur les calamités dont ils étaient accablés. Les riches surtout durent bientôt sentir combien leur était désavantageuse une guerre perpétuelle dont ils faisaient seuls tous les frais, et dans laquelle le risque de la vie était commun, et celui des biens particuliers. D'ailleurs, quelque couleur qu'ils pussent donner à leurs usurpations, ils sentaient assez qu'elles n'étaient établies que sur un droit précaire et abusif, et que, n'ayant été acquises que par la force, la force pouvait les leur ôter sans qu'ils eussent raison de s'en plaindre. Ceux même que la seule industrie avait enrichis ne pouvaient guère fonder leur propriété sur de meilleurs titres. Ils avaient beau dire : « C'est moi qui ai bâti ce mur ; j'ai gagné ce terrain par mon travail. — Qui vous a donné les alignements, leur pouvait-on répondre, et en vertu de quoi

prétendez-vous être payés à nos dépens d'un travail que nous ne vous avons point imposé? Ignorez-vous qu'une multitude de vos frères périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop, et qu'il vous fallait un consentement exprès et unanime du genre humain pour vous approprier sur la subsistance commune tout ce qui allait au delà de la vôtre? » Destitué de raisons valables pour se justifier et de forces suffisantes pour se défendre; écrasant facilement un particulier, mais écrasé lui-même par des troupes de bandits; seul contre tous, et ne pouvant, à cause des jalousies mutuelles, s'unir avec ses égaux contre des ennemis unis par l'espoir commun du pillage, le riche, pressé par la nécessité, conçut enfin le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'esprit humain : ce fut d'employer en sa faveur les forces mêmes de ceux qui l'attaquaient, de faire ses défenseurs de ses adversaires, de leur inspirer d'autres maximes, et de leur donner d'autres institutions qui lui fussent aussi favorables que le droit naturel lui était contraire.

Dans cette vue, après avoir exposé à ses voisins l'horreur d'une situation qui les armait tous les uns contre les autres, qui leur rendait leurs possessions aussi onéreuses que leurs besoins, et où nul ne trouvait sa sûreté ni dans la pauvreté ni dans la richesse, il inventa aisément des raisons spécieuses pour les amener à son but. « Unissons-nous, leur dit-il, pour garantir de l'oppression les faibles, contenir les ambitieux, et assurer à chacun la possession de ce qui lui appartient : instituons des règlements de justice et de paix auxquels tous soient obligés de se conformer, qui ne fassent acception de personne, et qui réparent en quelque sorte les caprices de la fortune, en soumettant également le puissant et le faible à des devoirs mutuels. En un mot, au lieu de tourner nos forces contre nous-mêmes, rassemblons-les en un pouvoir suprême qui nous gouverne selon de sages lois, qui protège et défende tous les membres de l'association, repousse les ennemis communs, et nous maintienne dans une concorde éternelle. »

Il en fallut beaucoup moins que l'équivalent de ce discours pour entraîner des hommes grossiers, faciles à séduire, qui d'ailleurs avaient trop d'affaires à démêler entre eux pour pouvoir longtemps se passer de maîtres. Tous coururent au-devant de leurs fers, croyant assurer leur liberté; car, avec assez de raison pour sentir les avantages d'un établissement politique, ils n'avaient pas assez d'expérience pour en prévoir les dangers :

les plus capables de pressentir les abus étaient précisément ceux qui comptaient d'en profiter ; et les sages mêmes virent qu'il fallait se résoudre à sacrifier une partie de leur liberté à la conservation de l'autre, comme un blessé se fait couper le bras pour sauver le reste du corps.

Telle fut ou dut être l'origine de la société et des lois, qui donnèrent de nouvelles entraves au faible et de nouvelles forces au riche (*r*), détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixèrent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable, et, pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent désormais tout le genre humain au travail, à la servitude et à la misère. On voit aisément comment l'établissement d'une seule société rendit indispensable celui de toutes les autres, et comment, pour faire tête à des forces unies, il fallut s'unir à son tour. Les sociétés, se multipliant òu s'étendant rapidement, couvrirent bientôt toute la surface de la terre ; et il ne fut plus possible de trouver un seul coin dans l'univers où l'on pût s'affranchir du joug, et soustraire sa tête au glaive souvent mal conduit que chaque homme vit perpétuellement suspendu sur la sienne. Le droit civil étant ainsi devenu la règle commune des citoyens, la loi de nature n'eut plus lieu qu'entre les diverses sociétés, où, sous le nom de droit des gens, elle fut tempérée par quelques conventions tacites pour rendre le commerce possible et suppléer à la commisération naturelle, qui, perdant de société à société presque toute la force qu'elle avait d'homme à homme, ne réside plus que dans quelques grandes âmes cosmopolites qui franchissent les barrières imaginaires qui séparent les peuples, et qui, à l'exemple de l'Etre souverain qui les a créés, embrassent tout le genre humain dans leur bienveillance.

Les corps politiques, restant ainsi entre eux dans l'état de nature, se ressentirent bientôt des inconvénients qui avaient forcé les particuliers d'en sortir ; et cet état devint encore plus funeste entre ces grands corps qu'il ne l'avait été auparavant entre les individus dont ils étaient composés. De là sortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, les représailles, qui font frémir la nature et choquent la raison, et tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables : on vit enfin les hommes se massacrer par milliers sans savoir pourquoi ; et il se commettait plus de meurtres en

un seul jour de combat, et plus d'horreurs à la prise d'une seule ville, qu'il ne s'en était commis dans l'état de nature, durant des siècles entiers, sur toute la face de la terre. Tels sont les premiers effets qu'on entrevoit de la division du genre humain en différentes sociétés.

CONCLUSION

De l'extrême inégalité des conditions et des fortunes, de la diversité des passions et des talents, des arts inutiles, des arts pernicieux, des sciences frivoles, sortiraient des foules de préjugés également contraires à la raison, au bonheur et à la vertu : on verrait fomenter par les chefs tout ce qui peut affaiblir des hommes rassemblés en les désunissant, tout ce qui peut donner à la société un air de concorde apparente et y semer un germe de division réelle, tout ce qui peut inspirer aux différents ordres une défiance et une haine mutuelles par l'opposition de leurs droits et de leurs intérêts, et fortifier par conséquent le pouvoir qui les contient tous.

C'est du sein de ces désordres et de ces révolutions que le despotisme, élevant par degrés sa tête hideuse, et dévorant tout ce qu'il aurait aperçu de bon et de sain dans toutes les parties de l'État, parviendrait enfin à fouler aux pieds les lois et le peuple, et à s'établir sur les ruines de la république. Les temps qui précéderaient ce dernier changement seraient des temps de troubles et de calamités ; mais à la fin tout serait englouti par le monstre, et les peuples n'auraient plus de chefs ni de lois, mais seulement des tyrans. Dès cet instant aussi il cesserait d'être question de mœurs et de vertu : car partout où règne le despotisme, *cui ex honesto nulla est spes*, il ne souffre aucun autre maître ; sitôt qu'il parle, il n'y a ni probité ni devoir à consulter, et la plus aveugle obéissance est la seule vertu qui reste aux esclaves.

C'est ici le dernier terme de l'inégalité, et le point extrême qui ferme le cercle et touche au point d'où nous sommes partis : c'est ici que tous les particuliers redeviennent égaux, parce qu'ils ne sont rien, et que les sujets n'ayant plus d'autre loi que la volonté du maître, ni le maître d'autre règle que ses passions, les notions du bien et les principes de la justice s'évanouissent derechef : c'est ici que tout se ramène à la seule loi du plus fort, et par conséquent à un nouvel état de nature différent

de celui par lequel nous avons commencé, en ce que l'un était l'état de nature dans sa pureté, et que ce dernier est le fruit d'un excès de corruption. Il y a si peu de différence d'ailleurs entre ces deux états, et le contrat de gouvernement est tellement dissous par le despotisme, que le despote n'est le maître qu'aussi longtemps qu'il est le plus fort ; et que sitôt qu'on peut l'expulser, il n'a point à réclamer contre la violence. L'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un sultan est un acte aussi juridique que ceux par lesquels il disposait la veille des vies et des biens de ses sujets. La seule force le maintenait, la seule force le renverse : toutes choses se passent ainsi selon l'ordre naturel ; et, quel que puisse être l'événement de ces courtes et fréquentes révolutions, nul ne peut se plaindre de l'injustice d'autrui, mais seulement de sa propre imprudence ou de son malheur.

En découvrant et suivant ainsi les routes oubliées et perdues qui de l'état naturel ont dû mener l'homme à l'état civil ; en rétablissant, avec les positions intermédiaires que je viens de marquer, celles que le temps qui me presse m'a fait supprimer, ou que l'imagination ne m'a point suggérées, tout lecteur attentif ne pourra qu'être frappé de l'espace immense qui sépare ces deux états. C'est dans cette lente succession des choses qu'il verra la solution d'une infinité de problèmes de morale et de politique que les philosophes ne peuvent résoudre. Il sentira que le genre humain d'un âge n'étant pas le genre humain d'un autre âge, la raison pourquoi Diogène ne trouvait point d'homme, c'est qu'il cherchait parmi ses contemporains l'homme d'un temps qui n'était plus. Caton, dira-t-il, périt avec Rome et la liberté, parce qu'il fut déplacé dans son siècle ; et le plus grand des hommes ne fit qu'étonner le monde qu'il eût gouverné cinq cents ans plus tôt. En un mot, il expliquera comment l'âme et les passions humaines, s'altérant insensiblement, changent pour ainsi dire de nature ; pourquoi nos besoins et nos plaisirs changent d'objets à la longue ; pourquoi, l'homme originel s'évanouissant par degrés, la société n'offre plus aux yeux du sage qu'un assemblage d'hommes artificiels et de passions factices, qui sont l'ouvrage de toutes ces nouvelles relations et n'ont aucun vrai fondement dans la nature. Ce que la réflexion nous apprend là-dessus, l'observation le confirme parfaitement : l'homme sauvage et l'homme policé diffèrent tellement par le fond du cœur et des inclinations, que ce qui fait le bonheur suprême de l'un réduirait l'autre au désespoir. Le

premier ne respire que le repos et la liberté ; il ne veut que vivre et rester oisif, et l'ataraxie même du stoïcien n'approche pas de sa profonde indifférence pour tout autre objet. Au contraire, le citoyen, toujours actif, sue, s'agite, se tourmente sans cesse pour chercher des occupations encore plus laborieuses ; il travaille jusqu'à la mort, il y court même pour se mettre en état de vivre, ou renonce à la vie pour acquérir l'immortalité : il fait sa cour aux grands qu'il hait, et aux riches qu'il méprise ; il n'épargne rien pour obtenir l'honneur de les servir ; il se vante orgueilleusement de sa bassesse et de leur protection : et, fier de son esclavage, il parle avec dédain de ceux qui n'ont pas l'honneur de le partager. Quel spectacle pour un Caraïbe que les travaux pénibles et enviés d'un ministre européen ! Combien de morts cruelles ne préférerait pas cet indolent sauvage à l'horreur d'une pareille vie, qui souvent n'est pas même adoucie par le plaisir de bien faire ! Mais, pour voir le but de tant de soins, il faudrait que ces mots, *puissance* et *réputation*, eussent un sens dans son esprit ; qu'il apprît qu'il y a une sorte d'hommes qui comptent pour quelque chose les regards du reste de l'univers, qui savent être heureux et contents d'eux-mêmes sur le témoignage d'autrui plutôt que sur le leur propre. Telle est, en effet, la véritable cause de toutes ces différences : le sauvage vit en lui-même, l'homme sociable, toujours hors de lui, ne sait que vivre dans l'opinion des autres, et c'est pour ainsi dire de leur seul jugement qu'il tire le sentiment de sa propre existence. Il n'est pas de mon sujet de montrer comment d'une telle disposition naît tant d'indifférence pour le bien et le mal, avec de si beaux discours de morale ; comment, tout se réduisant aux apparences, tout devient factice et joué, honneur, amitié, vertu, et souvent jusqu'aux vices mêmes, dont on trouve enfin le secret de se glorifier ; comment, en un mot, demandant toujours aux autres ce que nous sommes, et n'osant jamais nous interroger là-dessus nous-mêmes, au milieu de tant de philosophie, d'humanité, de politesse et de maximes sublimes, nous n'avons qu'un extérieur trompeur et frivole, de l'honneur sans vertu, de la raison sans sagesse, et du plaisir sans bonheur. Il me suffit d'avoir prouvé que ce n'est point là l'état originel de l'homme, et que c'est le seul esprit de la société et l'inégalité qu'elle engendre, qui changent et altèrent ainsi toutes nos inclinations naturelles.

J'ai tâché d'exposer l'origine et le progrès de l'inégalité, l'établissement et l'abus des sociétés politiques, autant que ces

choses peuvent se déduire de la nature de l'homme par les seules lumières de la raison, et indépendamment des dogmes sacrés qui donnent à l'autorité souveraine la sanction du droit divin. Il suit de cet exposé que l'inégalité, étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain, et devient enfin stable et légitime par l'établissement de la propriété et des lois. Il suit encore que l'inégalité morale, autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité physique ; distinction qui détermine suffisamment ce qu'on doit penser à cet égard de la sorte d'inégalité qui règne parmi tous les peuples policés, puisqu'il est manifestement contre la loi de nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage, et qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire.

III

Au moment où Rousseau composait ce discours, son esprit était franchement républicain et protestant. Parti pour la Suisse accompagné de Thérèse, il s'arrête à Chambéry où il revoit Mme de Warens; il y termine sa dédicace *à la République de Genève* et arrive enfin à Genève où le plus délicat des accueils lui est réservé. Afin de devenir citoyen, il abjure le catholicisme et redevient calviniste. Il est Genevois de cœur. Il se lie d'amitié avec des ministres et des professeurs dont le nom reviendra sous sa plume : Duluc, Verne, Perdriau, Jalabert, Chapuis, Moultou surtout, qui sera son ami le plus fidèle. A Genève, il voit encore – pour la dernière fois – Mme de Warens et lui ménage une entrevue touchante avec Thérèse : ces situations paradoxales lui ont toujours plu. Durant toute une semaine, il fait en bateau le tour du lac, enrichissant son imagination de tant de sites et de paysages qui for-

meront aux deux amants de la *Nouvelle Héloïse* un miraculeux décor.

De retour à Paris, en octobre de la même année, avec l'amour de la patrie retrouvée et des sentiments rajeunis, avec tant d'images renouvelées et impatientes, comment se fût-il accommodé de la vie factice dont il avait dénoncé le mensonge, mais dont il devait maintenant éprouver le vide? S'il compose encore un conte dans le goût du temps, la *Reine fantasque,* s'il resserre ses liens avec d'Alembert et Diderot, avec Francueil, avec Grimm, avec Mme d'Épinay, s'il sort avec honneur de l'affaire Palissot qui l'avait mis en scène dans sa comédie, les *Originaux,* sous les traits d'un philosophe ridicule chantant un couplet du *Devin du village*, il sent se reformer en lui l'amour de la solitude et de la vie libre. Le voyage de Genève, en renouvelant les anciens souvenirs, n'avait pas été étranger à cette vocation. Nous savons que Rousseau projetait sérieusement de s'y fixer. Mme d'Épinay l'en empêcha. Grimm, que Rousseau lui avait fait connaître, régnait alors sur son cœur, ce qui ne l'empêchait pas d'accueillir un cercle de familiers, Duclos, Gauffecourt, le chevalier de Valory. Ces réceptions avaient lieu, près de Montmorency, au château de la Chevrette, dont Rousseau était souvent l'hôte charmé. La découverte, à la lisière de la forêt, d'une maisonnette flattant ses goûts de solitaire, fixa en partie sa destinée. Il put résister à la proposition d'une place officielle de bibliothécaire à Genève. Sa vocation pour la solitude l'emporta; il faut y joindre, croyons-nous, son horreur pour tout ce qui est obligation continue et fonction publique. Bref, le logement étant disposé et le besoin d'un séjour à la campagne l'emportant, Rousseau s'installa à l'Hermitage, avec les premières violettes, le 9 avril 1776.

Ce fut, remarque M. Faguet, « après sa liaison avec Mlle Le Vasseur, la plus grande faute de sa vie, et ce fut la seconde source de tous ses malheurs ». Nous n'en sommes pas, pour notre part, convaincus. Pourquoi en irait-il ainsi? En raison des intrigues sentimentales et de la crise prolongée d'où il devait sortir meurtri? Mais à Genève, et dans

n'importe quelle situation, son imagination orageuse, douée du pouvoir redoutable d'inventer dans l'ordre des sentiments, eût sans nul doute excellé à compliquer et à troubler son existence. Pourquoi, d'ailleurs, regretter cette épreuve? Convenons plutôt qu'en surexcitant sa passion renouvelée, elle allait lui ouvrir — et nous ouvrir pas ricochet — des perspectives inattendues et troublantes. Jusqu'ici Rousseau n'avait connu que des amours de tête entourées de circonstances romanesques, ou, s'il pensait, sa pensée se complaisait en théories imaginaires, dépourvues de la note d'émotion et d'humanité, de toute vie intérieure en un mot. Les rêves de l'adolescence, les chimères d'une imagination irrémédiablement jeune se partageaient encore son inspiration. C'était un prodigieux idéologue, sans rien d'émouvant A toute cette idéologie sentimentale et spéculative il manquait le sceau de la réalité, des souffrances éprouvées, des amitiés trompées, des amours déçues. La première expérience, sur laquelle vivait son imagination, était trop uniquement faite de sentiments apaisés, de bucoliques réminiscences; seul, le sentiment de l'injustice et de l'inégalité y introduisait quelque amertume. Le séjour à l'Hermitage va consacrer la maturité de Rousseau : il y entre, visionnaire; il en sortira homme de génie — homme tout court.

CHAPITRE VI

LA LETTRE A D'ALEMBERT

I. L'Hermitage et Montmorency. — II. Notice sur la « Lettre à d'Alembert ». — III. La « Lettre à d'Alembert sur les spectacles ».

I

Nous avons laissé Rousseau au moment où il venait chercher la paix et l'indépendance à l'Hermitage, deux choses qu'il cherchera vainement toute sa vie : il ne les y trouva pas. Ses amis, ses nouvelles obligations envers Mme d'Épinay dont il acceptait l'hospitalité, une aventure amoureuse enfin, ne lui en laissaient pas les moyens. — D'abord ses amis. Il s'agit, on l'imagine, du petit cercle des philosophes auxquels le liait une communauté de préoccupations et d'affections; il s'agit de Grimm, de d'Alembert, de Diderot surtout. Fait-il allusion à leur amitié exclusive et quelque peu tracassière dans ce passage d'une lettre à Mme d'Épinay? « Je ne suis point en peine de vivre ou de mourir; mais le doute qui m'agite cruellement, c'est celui du parti qui, durant ce qui me reste à vivre, peut m'assurer la plus parfaite indépendance. Après avoir tout fait pour elle, je n'ai pu la trouver à Paris. Je la cherche avec plus d'ardeur que jamais; et ce qui m'afflige cruellement depuis un an est de ne pouvoir démêler où je la trouverai plus assurée. » En optant pour l'Hermitage, où il conduisit Mme Le Vasseur et Thérèse, Rousseau n'eut pas le pouvoir de briser le lien qui le rattachait à une amitié encombrante.

Il parle, naturellement, de celle de Diderot. Celui-ci, qui aimait sincèrement Rousseau, éprouvait surtout le besoin de le conduire, de le conseiller, de le protéger. Rousseau, pour un temps, lui échappait; son cœur un moment désœuvré devait en ressentir un vif dépit. Lettres et bavardages allèrent leur train. Mme Le Vasseur, qui s'ennuyait à la campagne, inspirait les uns et alimentait les autres. Passer l'hiver aux champs, y pensait-on! Y confiner, par caprice de solitaire, deux pauvres femmes, dont l'une de quatre-vingts ans, quelle tyrannie! Et les représentations se faisaient de plus en plus pressantes. Le jeune Deleyre s'en mêlait : « Diderot et moi nous allons vous assiéger en forme un de ces jours et, comme nous avons grande envie de vous ramener à Paris, croyez que nous n'épargnerons rien pour vous forcer... Voulez-vous renouveler l'histoire de Pierre l'Hermite? » L'outrage public (ou ce que Rousseau, toujours susceptible, jugeait tel) devait s'ajouter aux tracasseries privées. Pour Diderot habitué à parader et à pérorer, la solitude et le silence étaient des indices irrécusables de maladie morale. « *Væsoli!* écrivait-il dans la préface du *Fils naturel*, il n'y a que le méchant qui vit seul. » Cette allusion déplut à Rousseau. Son amitié en fut troublée; en dépit d'une réconciliation assez prompte, leurs rapports ne furent plus comme auparavant. A la première occasion, les tracasseries, de la part de Diderot, devaient reprendre, suivies de susceptibilités et de froissements chez son ombrageux ami.

Les occasions n'allaient pas manquer. Ce fut tout d'abord la situation morale de Mme d'Épinay vis-à-vis de Rousseau. Dans la lettre dont nous venons de citer des fragments. Rousseau avait bien compris les difficultés possibles de sa position : « Vous avez plus consulté votre cœur que votre fortune et mon honneur dans l'arrangement que vous me proposez; cette proposition m'a glacé l'âme. Que vous entendez mal vos intérêts de vouloir faire un valet d'un ami, et que vous me pénétrez mal si vous croyez que de pareilles raisons puissent me déterminer! » En somme, malgré la condition qu'il impose, de n'aller à l'Hermi-

tage qu'en n'étant pas « défrayé de tout », il sent bien qu'il sera toujours en état de dépendance vis-à-vis de sa bienfaitrice. Grimm et Diderot devaient bientôt le lui rappeler. Le premier, installé en maître à la Chevrette auprès de Mme d'Épinay, eut vite fait de se brouiller avec Rousseau, puis de se réconcilier et de se brouiller encore. Le second, prenant parti pour Grimm, intervient à nouveau indiscrètement pour arranger les affaires (ce qui les fait empirer); du même coup, il adresse à Rousseau hésitant l'injonction formelle d'avoir à accompagner Mme d'Epinay dans un voyage à Genève qu'elle projette, sur les conseils de Tronchin, pour les soins de sa santé. Le refus catégorique et motivé de Rousseau est donné comme la plus noire des ingratitudes. Bref, Mme d'Épinay se résout à partir seule, en octobre 1757. Les anciens amis de Rousseau lui tiennent rigueur de sa défection, accumulent les reproches et les récriminations, le poussent au plus haut degré d'exaspération qui se puisse. « Cet homme est un forcené, écrit au retour d'une entrevue, le 5 décembre, Diderot à Grimm... J'avais la fièvre en revenant. Je suis fâché de ne pas lui avoir laissé voir l'horreur qu'il m'inspirait, et je ne me réconcilie avec moi qu'en pensant que vous, avec toute votre fermeté, vous ne l'auriez pas pu à ma place. Je ne sais pas s'il ne m'aurait pas tué. On entendait ses cris jusque au bout du jardin : et je le vois encore... Ma main tremble. » Voilà comment se traitent d'anciens amis. Diderot sera mal fondé à prétendre qu'il n'eut jamais les torts de son côté.

Pourquoi donc voulait-on, avec tant d'insistance, que Rousseau accompagnât Mme d'Épinay? Sans doute, celle-ci eût été amusée et flattée tout ensemble de la présence auprès d'elle de celui qu'elle appelait « son ours »; mais il y avait une autre raison. On voulait mettre fin à une liaison commençante « et qui devenait trop orageuse » de Rousseau avec Mme d'Houdetot, belle-sœur de Mme d'Épinay. Cette nouvelle intrigue, en se greffant sur les autres, devait tout envenimer, et c'est ce qui explique le diapason auquel s'étaient montés tous ses sentiments.

Les *Confessions* nous ont fait le récit — qu'on trou-

vera plus loin — de la manière dont Mme d'Houdetot était entrée, en riant, dans la vie et dans l'œuvre de Rousseau. Cette apparition eut lieu dans l'été de 1756, alors qu'habitant le château d'Eaubonne, assez rapproché de l'Hermitage, Mme d'Houdetot avait fait à Rousseau une visite spontanée et gracieuse. Elle revint au printemps de 1757. Elle arriva à cheval et habillée en homme. Vive, gaie, alerte, point jolie, avec des traces de rousseur, mais extrêmement dégagée d'allure et de sentiments, elle était de ces femmes qui vivent sur un pied d'égalité sentimentale avec les hommes, commençant par la camaraderie et les poussant à leur insu beaucoup plus loin. Elle avait d'ailleurs de quoi se dérober. Elle avait un mari qu'elle n'aimait pas, et un amant, Saint-Lambert, qu'elle chérissait. Celui-ci était à l'armée; Mme d'Houdetot avait reporté sur lui toute sa force de fidélité conjugale. Il n'y avait de place que pour un remplaçant platonique. Rousseau excellait à jouer ce rôle. Son amitié pour Saint-Lambert, rejoignant l'amour que Mme d'Houdetot lui avait voué, fut entre eux un premier lien. « Elle savait que j'étais instruit de leurs liaisons et pouvait me parler de lui sans gêne. » — « Elle ne parlait de rien avec plus de plaisir que de l'intime et douce société que nous pourrions former entre nous trois, quand je serai devenu raisonnable. » L'ébauche de la *Nouvelle Héloïse* se continue, et de la société romanesque qu'elle célèbre : « Nous étions ivres d'amitié l'un pour l'autre; elle pour son amant, moi pour elle; nos soupirs, nos délicieuses larmes se confondaient. » Situation paradoxale, sans doute, que cette « liaison à trois » qui ne faisait tort à aucun. Rousseau s'y est complu; avec son ingéniosité et sa délicatesse de sentiment, il a pu tourner la difficulté; il a fait de ce qui nous paraît une situation scabreuse un aliment pour son imagination passionnée. Tout — et jusqu'aux privations se tournait pour lui en une précieuse exaltation de l'âme. L'éclat des vertus ornait son idole; en souiller « la divine image » eût été l'anéantir. « Il l'aimait trop pour vouloir la posséder. » L'imagination, qui chez la plupart est une impulsion de plus, était pour lui un préservatif et un déri-

vatif. Elle épurait, transformait sa passion, elle la portait à l'éternel. Elle lui donnait ce caractère de haute spiritualité qui la rend si séduisante. Elle en faisait un souvenir immortel d'innocence et de jouissance. Sa vie intérieure ne cessait de s'enrichir, goûtant avec une sorte d'ardeur mystique les transports de l'amour, s'abandonnant à ses ravissements, tandis que la pensée méditative, poursuivant une expérience grave et religieuse, rythmait les mouvements de l'âme et en éternisait les moments. Nous le verrons d'ailleurs : ce mélange de sentiment et de pensée, d'élancements et de gravité recueillie, de réalité et d'images est la marque propre de l'inspiration de Rousseau et en explique tout le pathétique. C'est ici, — et grâce à ces circonstances bizarres qui n'auraient prêté chez tant d'autres qu'à un jeu sentimental, — que se forma définitivement une combinaison précieuse. Il en résulta la rupture avec Mme d'Houdetot et Saint-Lambert; mais l'*Héloïse* en est sortie, témoignage ardent de tant d'orages et de rêves.

Le dénouement fut infiniment douloureux. Saint-Lambert, qui avait bien admis la diversion de l'amitié, fut instruit que ces limites étaient dépassées. Par qui ? Par l'intermédiaire de Mme et Mlle Le Vasseur, croit M. Faguet. Par Mme d'Épinay, jalouse ou du moins piquée au vif, croit Rousseau. Par Diderot, plus vraisemblablement. Les commérages s'en mêlèrent d'ailleurs, froissant Mme d'Houdetot, la troublant surtout. On sait le reste. Après des lettres de rupture, une visite de réconciliation, Rousseau, vivant point par point les imaginations romanesques de la *Nouvelle Héloïse*, vient réclamer, en un extraordinaire message, Mme d'Houdetot à Saint-Lambert (lettre du 4 septembre 1757).

Je n'ai pu la fuir, je l'ai vue ; j'ai pris la douce habitude de la voir. J'étais solitaire et triste : mon cœur affligé ne cherchait que des consolations... Nous faisions des projets, pour le temps où nous pourrions lier entre nous trois une société charmante dans laquelle j'osais attendre de vous, il est vrai, du respect pour elle et de l'égard pour moi. Tout est changé, hormis mon cœur... Je crois que l'état de langueur où je suis réduit dans

ma retraite mérite au moins quelques égards, et quand je vous demande compte de l'amie que vous m'avez donnée, je crois vous inviter à remplir un devoir d'humanité... Je puis bien lui reprocher ce que je reprochais avec moins de justice à feue Mme d'Holbach, qu'elle *n'aime que par l'impulsion de celui qu'elle aime...* Votre cœur, j'en suis sûr, est fait pour m'entendre et répondre au mien. Consultez-le. Il vous demandera pour moi l'amie que je tiens de vous, qui m'est devenue nécessaire, et que je n'ai pas mérité de perdre.

Saint-Lambert, peu au fait des subtilités du cœur, mais flatté d'être pris pour arbitre, ne découragea pas Rousseau. Mme d'Houdetot, après le départ de Mme d'Épinay, ne lui ménagea ni les lettres ni les réconforts. Elle s'entremit à son tour pour qu'il se réconciliât avec Mme d'Épinay et restât à l'Hermitage jusqu'au printemps. Rousseau, désemparé, allait s'y résoudre, lorsque lui vinrent coup sur coup, en cette fin de 1757, la lettre brutale de Grimm, dont nous avons parlé, et une réponse fort sèche de Mme d'Épinay où il vit, et où il fallait voir, un congé définitif. Rousseau n'hésita pas. Loin de se laisser abattre par ces maux et ces trahisons accumulés, il réagit à son ordinaire. Il se découvrit un courage qu'il ne s'était jamais connu. Toutes ses forces lui revinrent. L'honneur et l'indignation lui en donnèrent « sur lesquelles Mme d'Épinay n'avait point compté ». Il quitta l'Hermitage tout aussitôt, et s'installa sommairement, le 15 décembre 1757, en une petite maison que Mathas, procureur fiscal du prince de Condé, avait en son jardin de *Mont-Louis,* à Montmorency. Thérèse, dont les soins lui paraissaient nécessaires, l'accompagnait. Mme Le Vasseur était mise dans la voiture du messager et expédiée à Paris, ce à quoi Rousseau aurait dû se résoudre bien plus tôt.

Le surlendemain de son arrivée à Mont-Louis, il écrit à Mme d'Épinay la lettre suivante :

A Montmorency, le 17 décembre 1757.

Rien n'est si simple et si nécessaire, madame, que de déloger de votre maison, quand vous n'approuvez pas que j'y reste.

Sur votre refus de consentir que je passasse à l'Hermitage le reste de l'hiver, je l'ai donc quitté le 15 décembre. Ma destinée était d'y entrer malgré moi et d'en sortir de même. Je vous remercie du séjour que vous m'avez engagé d'y faire, et je vous en remercierais davantage si je l'avais payé moins cher. Au reste, vous avez raison de me trouver malheureux : personne au monde ne sait mieux que vous combien je dois l'être. Si c'est un malheur de se tromper sur le choix de ses amis, c'en est un autre non moins cruel de revenir d'une erreur si douce.

Quant à Mme d'Houdetot, en dépit du mouvement de retour que nous avons indiqué, elle se détachait de plus en plus : les bavardages, les indiscrétions de Diderot firent le reste. La rupture définitive eut lieu en mai 1758. L'apparition de la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* et la *Préface* qu'il y joignit, avec des allusions transparentes à la défection de Diderot, devaient lui aliéner définitivement ces deux amis. Leur inimitié lui était désormais assurée, avec les sourdes menées et les diffamations occultes de Grimm. Que cette banqueroute des sentiments ait influé prodigieusement sur l'humeur et le caractère de Rousseau, que son imagination maladive, travaillant souvent à vide dans la solitude, ait encore exagéré les griefs et supposé l'existence d'un complot permanent, on le comprendra sans peine Il devait sortir de là désemparé et meurtri, plus exalté que jamais.

Mais, par un retour singulier, ce qui faisait sa détresse intérieure devait enrichir son esprit, toujours en mouvement. Son génie, en constante formation, toujours en travail, saura invoquer les apparitions consolatrices. De ce fait-divers prolongé et douloureux, il extraira encore une fois la situation sentimentale. Il en dégagera quelques grandes images, nobles et tristes, aboutissant à un redoublement de tendresse et de douceur d'âme. Son cœur, qu'on forçait « de se retirer au dedans de lui », allait mêler le sentiment de ses peines aux idées que la méditation faisait naître : son travail — la *Lettre sur les spectacles* – devait se ressentir de ce mélange. Sans s'en apercevoir, et comme pour se nourrir d'émotions apaisées, il allait y décrire sa situation actuelle;

« il allait peindre Grimm, Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot, Saint-Lambert, lui-même ». On devait y sentir que son amour, cet amour fatal dont il s'efforçait de guérir, n'était pas encore éteint. A cela se mêlait un certain attendrissement sur lui-même qui se croyait mourant, et qui faisait dans ces pages ses derniers adieux. « Loin de craindre la mort, je la voyais approcher avec joie; mais j'avais regret de quitter mes semblables sans qu'ils sentissent tout ce que je valais, sans qu'ils sussent combien j'avais mérité d'être aimé d'eux, s'ils m'avaient connu davantage. » Voilà les secrètes causes du ton singulier qui règne dans cet ouvrage, et qui tranche si prodigieusement avec celui du précédent.

II

On vient de voir les circonstances qui donnèrent lieu à la *Lettre à d'Alembert*. On sait quel en fut le prétexte. L'*Encyclopédie* venait de publier un article de d'Alembert consacré à Genève. L'auteur y avait glissé un passage où il conseillait aux Genevois d'établir un théâtre dans leur ville. « Les représentations théâtrales, écrivait-il, formeraient le goût des citoyens et leur donneraient une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très difficile d'acquérir sans ce secours. » Quant aux inconvénients qu'entraîne la présence des comédiens, au goût de la parure et du libertinage qu'ils répandent, on y parera facilement, à l'en croire, en réglementant leur conduite par des lois sévères : ils seront honorés et mériteront de l'être, et Genève aura ainsi l'honneur de donner une leçon au monde en rompant avec l'antique préjugé qui voue au mépris des hommes si nécessaires au progrès des arts.

Rousseau crut devoir s'élever contre ce conseil et prépara sa *Lettre sur les spectacles*. Il y discutera aussi, mais

incidemment, un passage de l'article où d'Alembert accusait les pasteurs de Genève de socianisme (1).

Quelle plus belle occasion pourrait-il trouver d'appliquer sa doctrine et, à propos du théâtre à Genève, d'attaquer le théâtre en général? Si la société est artificielle, le théâtre en est l'expression plus artificielle encore. Combien ne doit-il pas révolter l'apologiste de l'état de nature! Les écrivains religieux du dix-septième siècle, surtout Bossuet et Nicole, ont condamné la comédie, parce qu'elle nous offre en pâture nos propres faiblesses; ils l'ont condamnée en vertu du dogme de la nature déchue et du vice originel. Or Rousseau n'a-t-il pas transposé ce dogme dans sa philosophie? Au nom de la chute de l'homme dans l'état social, telle qu'elle se trouve exposée dans le *Discours sur l'Inégalité*, il condamnera à son tour la comédie. Et qu'on ne croie pas qu'il reprenne une querelle surannée. Peu de questions plus que celle-là ont été à l'ordre du jour au dix-huitième siècle. La manie du théâtre est alors à Paris plus répandue que jamais; elle a gagné tous les rangs de la société; elle est devenue pour beaucoup une sorte de raison de vivre. Mais si elle trouve dans les philosophes des théoriciens complaisants, si un personnage d'un conte de Voltaire (2) assistant à la comédie « ne doute pas que les héros et les héroïnes, les rois et les reines qu'il vient d'entendre ne soient les prédicateurs de l'empire », les détracteurs ne manquent pas non plus. Théologiens ou littérateurs (3), parfois même comédiens (4) s'en mêlent. Il n'est guère d'année où l'on n'ait à enregistrer de nouvelles

(1) Doctrine élaborée par Lelio Pozzini de Sienne (1525-1562) et son neveu Fausto Pozzini (1539-1604) : elle se rapproche du déisme, combat le mystère de la Trinité, refuse au Saint-Esprit le caractère d'une personne et ne reconnait pas au Fils un sang égal à celui du Père : elle nie enfin l'efficacité des sacrements et l'éternité des peines. Calvin l'avait condamnée.

(2) « Le monde comme il va. »

(3) Par exemple l'abbé Clément (Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde, 1753); Desprez de Boissy (Lettres sur les spectacles, 1756), l'auteur d'une ode sur les dangers des spectacles, couronnée en 1748 aux Jeux Floraux de Toulouse.

(4) Le comédien Riccoboni écrit en 1743 un traité de la Réformation du théâtre.

attaques. Le goût du plaisir et de l'art est alors plus vif que jamais, mais le scrupule religieux, ou moral, n'est pas encore suffisamment déterminé. Rousseau va intervenir dans un débat qui paraît loin d'être clos.

Mais surtout, s'il entreprend d'écrire dans cette circonstance, c'est, déclare-t-il, pour servir sa patrie. En fait, il y va de l'intérêt de Genève. C'est le citoyen et le réformé que révolte en lui la proposition de d'Alembert. Un théâtre dans la cité de Calvin! Un théâtre dans la petite ville aux mœurs rustiques où s'est écoulée son enfance! A cette pensée les souvenirs les plus lointains lui reviennent à la mémoire; il sent frémir en lui l'âme offensée des ancêtres protestants.

Le danger est-il devenu imminent? Le conseil de d'Alembert a-t-il tant de poids? Est-il si près d'être entendu? Rousseau, instruit de ce qui se passe à Genève, sait bien qu'il ne s'escrime pas contre un péril imaginaire. Il n'ignore pas que Voltaire est depuis trois ans dans la place, qu'il s'est fait un parti parmi les riches, amateurs de culture française, et qu'il s'est juré d'établir un théâtre à Genève, d'abord parce qu'il a fait de la comédie sa distraction favorite et, ensuite, pour se donner le plaisir de corrompre une ville dont l'austérité lui déplaît. Que d'efforts en ce sens l'hôte des « Délices » n'a-t-il pas tentés! Si une première fois, en 1755, l'intervention du Conseil a empêché les représentations qu'il se proposait de donner, du moins à Lausanne, et cette année même, a-t-il pu recruter une troupe et faire jouer ses pièces, auxquelles il a attiré — et il s'en vante — « douze ministres du saint évangile ». C'est lui qui vient de dicter à d'Alembert le passage de son article relatif à la comédie, qui vient d'appeler à Canonge, sur le territoire de Savoie, mais aux portes de Genève, des acteurs dijonnais que nombre de Genevois vont applaudir; c'est toujours lui qui, sans se lasser, multiplie les tentations autour de la vertueuse cité, attendant impatiemment qu'elle y succombe. Rousseau sent donc Voltaire derrière d'Alembert, et rien ne saurait l'irriter davantage. Tout concourt à le séparer de lui. Voltaire n'est-il pas

l'ornement de cette société qu'il déteste? N'est-il pas le courtisan des grands et l'ami des heureux du monde? N'a-t-il pas l'esprit positif et sec? N'est-il pas conservateur en politique, impie en religion? Il ne l'aime donc pas et bientôt il le lui signifiera. Déjà, à propos du tremblement de terre qui a détruit Lisbonne, il a pris contre lui ladéfense de la Providence; il va plaider maintenant celle de la vertu et de la simplicité.

La Lettre commence par la question de la foi des ministres genevois; le passage est intéressant pour qui veut se rendre compte de l'évolution religieuse de Rousseau. Il y marque son horreur des dogmes, s'affligeant à l'idée que, grâce aux insinuations de l'*Encyclopédie*, les pasteurs vont être forcés de préciser leur foi, c'est-à-dire, comme il l'écrivait à l'un d'eux, « d'assujettir les consciences à des formules ». Il déclare qu'il est « l'ami de toute religion paisible où l'on sert l'Etre Eternel selon la raison qu'il nous a donnée ». Enfin il proclame que la religion est affaire entre l'homme et Dieu. Pourquoi d'Alembert se préoccupe-t-il tant de la profession de foi chez les autres? « Monsieur, jugeons les actions des hommes et laissons Dieu juger de leur foi. »

Vient ensuite la question du théâtre. Rousseau considère d'abord le spectacle en lui-même. A l'entendre, c'est un amusement, mais un amusement qui n'a pas, comme les autres, son origine dans la nature de l'homme, qui naît de l'oisiveté et de l'ennui. Il se demande donc s'il est utile. Il va l'envisager, sans tenir compte de la beauté artistique ou de l'intérêt intellectuel, sous l'unique point de vue des effets pratiques et moraux.

Une pièce de théâtre a pour unique but le succès. Aussi lui faut-il flatter les passions du public à qui elle s'adresse, loin de chercher à les corriger. Or, en les flattant, elle les renforce. Cet effet pernicieux s'ajoute à celui de la société : la condamnation du théâtre est comme suspendue à celle de la société, prononcée dans les *Discours*. Tragédie et comédie ne peuvent rien pour réformer les mœurs et peuvent beaucoup pour les altérer. La tragédie produit la

pitié; mais cette pitié, qui s'adresse à des êtres si différents de nous, n'est qu'une impression passagère; elle donne le change sur celle que nous devrions avoir pour les souffrances véritables, et, en fait, elle nous en dispense. La tragédie d'ailleurs abonde en crimes triomphants et en horribles passions? La comédie, dont les personnages sont plus proches de nous, est plus dangereuse encore. Elle accable si bien les ridicules que les vices n'effraient plus. Le plaisir même qu'on y prend est fondé sur un vice du cœur. Qu'on songe à Molière! Fait-il donc autre chose, dans le *Misanthrope*, que de ridiculiser la vertu? Autre grief : tragédie et comédie concourent également à exalter l'amour. Elles augmentent ainsi l'ascendant des femmes, ce qui ne vaut rien pour elles, ni pour nous. Et d'ailleurs, « qu'on peigne l'amour comme on voudra, il séduit, ou ce n'est pas lui ».

Le théâtre en lui-même est donc condamnable. Que peuvent valoir ses effets?

Il suspend les occupations ordinaires, et sans doute faut-il s'en applaudir dans les grandes villes dépravées, où le temps donné à la comédie est autant de gagné sur le vice, mais dans les petites villes, exposées à des dangers invisibles, que peut-on attendre de son établissement, si ce n'est le goût de l'oisiveté? Et Rousseau de s'attendrir sur ces heureux « Montagnons » qui passaient confortablement les hivers « en leurs propres maisons de bois », occupés à des travaux de menuiserie ou d'horlogerie, charmant les loisirs par la musique. Or, qu'on suppose un théâtre dans leur pays : n'aura-t-il pas pour effet de prendre un temps dû au travail, de forcer à des dépenses inaccoutumées, de donner le goût du luxe, d'anéantir enfin jusqu'au dernier vestige de cette vie simple et saine à laquelle le bonheur est attaché?

Funeste pour les spectateurs, le théâtre l'est plus encore pour les acteurs. D'Alembert parle de les soumettre à des lois sévères. Ignore-t-il que les lois ne peuvent rien sur les mœurs? Celles des comédiens ne peuvent être que mauvaises : leur art ne consiste-t-il pas à paraître différents d'eux-

mêmes et à se donner en représentation pour de l'argent? Les désordres des actrices sont inévitables, parce qu'il n'y a point de bonnes mœurs pour les femmes hors d'une vie retirée et domestique. Rousseau fait un éloge insinuant de la pudeur, qu'il considère comme un sentiment naturel sans lequel l'amour même perdrait son charme. Et il conclut que défendre au comédien d'être vicieux c'est défendre à l'homme d'être malade.

Il aborde enfin la question du théâtre à Genève, et dès lors les souvenirs émus vont se presser sous sa plume en même temps que son imagination, lui rendant comme présent le théâtre supposé, lui en fera d'un sûr coup d'œil embrasser les effets.

Il commence par tracer de l'activité genevoise un brillant tableau : est-ce à une pareille ville qu'il faut proposer un amusement de gens oisifs? De telles mœurs lui sont nettement contraires. Mais supposons levés tous les obstacles : quelles funestes conséquences ne va pas entraîner le théâtre une fois établi? D'abord il portera un coup fatal à ces cercles si anciens où, séparément, hommes et femmes se réunissent pour se voir, se parler, se distraire. Ce sera donc, comme à Paris, une perversion de l'esprit social. Qu'en résulterait-il? Le goût de la galanterie, l'affaiblissement des habitudes viriles, celui même des talents. Au surplus, un théâtre accusera les inégalités sociales, appauvrissant les classes moyennes, contribuant ainsi à rompre l'équilibre de l'État. Les pièces représentées, ne respirant que tendresse et amour, dépraveront les Genevois, plus prompts qu'on ne pense à s'émouvoir. Enfin, en dépit de tous les efforts, le théâtre de Genève ne saurait qu'être médiocre : faute d'une éducation préalable, le goût manquera au public, l'art aux comédiens. Ceux-ci ne cesseront pas de prendre dans la cité une importance exagérée : « quand le théâtre ne nous fera pas de mal, c'est que plus rien ne pourra nous en faire ».

Ne faut-il donc aucun spectacle dans une République? Il en faut, au contraire beaucoup, mais de ceux qui réunissent le peuple dans une joie commune et dont l'attrait soit

assez fort pour ramener dans une ville les citoyens qui l'ont quittée. Rousseau trace alors le tableau magique des fêtes populaires de Genève et demande qu'on les multiplie. Il est moins heureux quand il se mêle d'en imaginer lui-même : ses bals, présidés par des magistrats, où l'on couronne les jeunes filles modestes, ne sont pas loin du ridicule. Il termine par une brillante digression sur les danses nues des jeunes Lacédémoniennes, l'évocation d'une fête spartiate d'après Plutarque, et une exhortation à la jeunesse de son pays de transmettre aux descendants les vertus, la liberté, la paix qu'elle tient des ancêtres.

*
* *

On reconnaît la pensée fondamentale qui a inspiré les deux *Discours*. Elle a présidé au choix du sujet et s'est répandue dans l'ouvrage de façon, il est vrai, un peu diffuse. Elle n'apparaît pas seulement dans les premières pages, au moment où Rousseau établit que le théâtre renvoie à la société son image; elle se prolonge dans les nombreuses digressions touchant la vie mondaine, les plaisirs factices, les grandes villes, l'amour, la pudeur, les fêtes populaires, Sparte; — digressions divergentes en apparence, en réalité concordantes, puisqu'il n'en est pas une qui n'ait pour objet de ramener dans l'esprit du lecteur l'idée de l'excellence de la nature.

Il est impossible encore de ne pas découvrir ici le courant protestant et genevois. La *Lettre à d'Alembert* est écrite pour Genève, et Genève y tient une grande place. Rousseau nous y transporte; il nous conduit dans les différents quartiers, à Saint-Gervais, où toute l'horlogerie du monde paraît rassemblée, au Molard « qui ressemble à un port de mer », aux Pâquis et aux Eaux-Vives, et jusque dans la campagne avoisinante, toute semée de villas dont la bourgeoisie aisée prend si volontiers le chemin. Il nous introduit dans les cercles, c'est-à-dire au cœur de la vie genevoise; il nous fait assister aux plus anciennes fêtes où

sont couronnés les rois de l'arquebuse, du canon, de la navigation; il évoque pour nous les grands souvenirs de l'histoire locale et fait sonner les noms des Berthelier et des Lévrery. Remarquons encore que, s'il condamne le théâtre et invective les mauvaises mœurs, c'est bien sans doute « l'homme de la nature » qui parle, mais qu'à n'en pas douter — et cela ne va pas sans quelque contradiction — il y a dans ses arguments et dans son accent quelque chose qui vient de Calvin.

Dans cet ouvrage enfin, mieux que dans ceux qui précèdent, on peut sentir, pour ainsi dire, battre le cœur de Rousseau. Que d'allusions n'y fait-il pas à l'état où il se trouve! Dans une retentissante préface il a signifié au public sa rupture avec Diderot qu'il accuse d'avoir trahi le secret de l'amitié. Il se peint lui-même triste et malade, mais désormais sans âpreté, et faisant allusion à sa mort qu'il croit prochaine : « Lecteur, écrit-il, vous accueillerez mon ombre, car pour moi je ne suis plus. » Et dans le cours de sa lettre, on sent bien que la pensée de ses amis perdus ne cesse de l'obséder. Discutant le *Misanthrope*, il s'identifie avec Alceste, confond Célimène avec Mme d'Épinay, Philinte avec Grimm. On sait à qui il pense quand il parle des « méchants », et quand il flétrit superbement « cette philosophie d'un jour qui naît et meurt dans le coin d'une grande ville, et veut étouffer de là le cri de la nature et la voix unanime du genre humain », on ne peut méconnaître l'accent profond de sa rancune éloquente. Mais, mieux encore, peut-on surprendre la trace des émotions voluptueuses qu'il vient d'éprouver et qui ne le quittent plus. En quels accents il parle de l'amour et de la beauté! « N'est-ce pas la nature qui pare les jeunes personnes de ces traits si doux qu'un peu de honte rend plus touchants encore? N'est-ce pas elle qui met dans leurs yeux ce regard timide auquel on résiste avec tant de peine? N'est-ce pas elle qui donne à leur teint plus d'éclat et à leur peau plus de finesse, afin qu'une modeste rougeur s'y laisse mieux apercevoir? » C'est bien l'amoureux impénitent qui évoque, « cette passion terrible, son trouble, ses éga-

rements, ses palpitations, ses transports, ses brûlantes expressions, son silence plus énergique, ses inexprimables regards ». Et ce n'est certes pas le protestant genevois, mais bien l'éternel Jean-Jacques, pétri de sensualité et de poésie, qui arrête ses yeux sur l'image de « la plus belle fille du monde dansant toute nue au bas du Taygète ».

L'ouvrage obtint un grand succès. Il trouva en France une infinité de lecteurs et provoqua les réponses de Marmontel et de d'Alembert. Il eut pour conséquence d'élargir encore l'abîme qui séparait son auteur du parti des philosophes : non seulement, en effet, il contient la déclaration de rupture avec Diderot, mais il frappe dans ses préférences les plus marquées tout le monde encyclopédique. La haine injurieuse de Voltaire est désormais acquise à celui qui a osé attaquer ses projets d'une manière si audacieuse et, ajoutons, si efficace. Genève entendit Rousseau : si l'aristocratie y marqua son dépit, la bourgeoisie et les pasteurs l'emportèrent; l'esprit calviniste et républicain se réveilla. Le triomphe de la comédie à Genève fut ajourné pour un quart de siècle : Voltaire ne le verra pas (1). Mais que, désormais, Rousseau s'attende à marcher en butte à toutes les attaques, celles des philosophes aussi bien que celles des dévots : la lettre à d'Alembert le voue, pour le reste de ses jours, à un magnifique isolement.

(1) Un premier théâtre établi à Genève en 1766 fut incendié moins de deux ans après par des fanatiques. C'est de 1783 seulement qu'il faut faire dater dans cette ville la construction du premier théâtre durable.

LETTRE A D'ALEMBERT

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE, A M. D'ALEMBERT, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, SUR SON ARTICLE DE « GENÈVE » DANS LE VII[e] VOLUME DE L'ENCYCLOPÉDIE; ET PARTICULIÈREMENT SUR LE PROJET D'ÉTABLIR UN THÉATRE DE COMÉDIE EN CETTE VILLE.

I. — *Si le théâtre est bon ou mauvais.*

Au premier coup d'œil jeté sur ces institutions, je vois d'abord qu'un spectacle est un amusement ; et, s'il est vrai qu'il faille des amusements à l'homme, vous conviendrez au moins qu'ils ne sont permis qu'autant qu'ils sont nécessaires, et que tout amusement inutile est un mal pour un être dont la vie est si courte et le temps si précieux. L'état d'homme a ses plaisirs, qui dérivent de sa nature, et naissent de ses travaux, de ses rapports, de ses besoins ; et ces plaisirs, d'autant plus doux que celui qui les goûte a l'âme plus saine, rendent quiconque en sait jouir peu sensible à tous les autres. Un père, un fils, un mari, un citoyen, ont des devoirs si chers à remplir, qu'ils ne leur laissent rien à dérober à l'ennui. Le bon emploi du temps rend le temps plus précieux encore ; et mieux on le met à profit, moins on en sait trouver à perdre. Aussi voit-on constamment que l'habitude du travail rend l'inaction insupportable, et qu'une bonne conscience éteint le goût des plaisirs frivoles : mais c'est le mécontentement de soi-même, c'est le poids de l'oisiveté, c'est l'oubli des goûts simples et naturels, qui rendent si nécessaire un amusement étranger. Je n'aime point qu'on

ait besoin d'attacher incessamment son cœur sur la scène, comme s'il était mal à son aise au dedans de nous. La nature même a dicté la réponse de ce barbare à qui l'on vantait les magnificences du cirque et des jeux établis à Rome : « Les Romains, demanda ce bon homme, n'ont-ils ni femmes, ni enfants? » Le barbare avait raison. L'on croit s'assembler au spectacle, et c'est là que chacun s'isole : c'est là qu'on va oublier ses amis, ses voisins, ses proches, pour s'intéresser à des fables, pour pleurer les malheurs des morts, ou rire aux dépens des vivants. Mais j'aurais dû sentir que ce langage n'est plus de saison dans notre siècle. Tâchons d'en prendre un qui soit mieux entendu.

Demander si les spectacles sont bons ou mauvais en eux-mêmes, c'est faire une question trop vague ; c'est examiner un rapport avant que d'avoir fixé les termes. Les spectacles sont faits pour le peuple, et ce n'est que par leurs effets sur lui qu'on peut déterminer leurs qualités absolues. Il peut y avoir des spectacles d'une infinité d'espèces : il y a de peuple à peuple une prodigieuse diversité de mœurs, de tempéraments, de caractères. L'homme est un, je l'avoue ; mais l'homme modifié par les religions, par les gouvernements, par les lois, par les coutumes, par les préjugés, par les climats, devient si différent de lui-même, qu'il ne faut plus chercher parmi nous ce qui est bon aux hommes en général, mais ce qui leur est bon dans tel temps ou dans tel pays. Ainsi les pièces de Ménandre, faites pour le théâtre d'Athènes, étaient déplacées sur celui de Rome : ainsi les combats de gladiateurs, qui, sous la république, animaient le courage et la valeur des Romains, n'inspiraient, sous les empereurs, à la populace de Rome, que l'amour du sang et la cruauté : du même objet offert au même peuple en différents temps, il apprit d'abord à mépriser sa vie, et ensuite à se jouer de celle d'autrui.

Quant à l'espèce des spectacles, c'est nécessairement le plaisir qu'ils donnent, et non leur utilité, qui la détermine. Si l'utilité peut s'y trouver, à la bonne heure ; mais l'objet principal est de plaire, et, pourvu que le peuple s'amuse, cet objet est assez rempli. Cela seul empêchera toujours qu'on ne puisse donner à ces sortes d'établissements tous les avantages dont ils seraient susceptibles, et c'est s'abuser beaucoup que de s'en former une idée de perfection qu'on ne saurait mettre en pratique sans rebuter ceux qu'on croit instruire. Voilà d'où naît la diversité des spectacles selon les goûts divers des nations. Un peuple

intrépide, grave et cruel, veut des fêtes meurtrières et périlleuses, où brillent la valeur et le sang-froid. Un peuple féroce et bouillant veut du sang, des combats, des passions atroces. Un peuple voluptueux veut de la musique et des danses. Un peuple galant veut de l'amour et de la politesse. Un peuple badin veut de la plaisanterie et du ridicule. *Trahit sua quemque voluptas.* Il faut, pour leur plaire, des spectacles qui favorisent leurs penchants, au lieu qu'il en faudrait qui les modérassent.

La scène, en général, est un tableau des passions humaines dont l'original est dans tous les cœurs : mais si le peintre n'avait soin de flatter ces passions, les spectateurs seraient bientôt rebutés et ne voudraient plus se voir sous un aspect qui les fît mépriser d'eux-mêmes. Que s'il donne à quelques-unes des couleurs odieuses, c'est seulement à celles qui ne sont point générales, et qu'on hait naturellement. Ainsi l'auteur ne fait encore en cela que suivre le sentiment du public ; et alors ces passions de rebut sont toujours employées à en faire valoir d'autres, sinon plus légitimes, du moins plus au gré des spectateurs. Il n'y a que la raison qui ne soit bonne à rien sur la scène. Un homme sans passions, ou qui les dominerait toujours, n'y saurait intéresser personne ; et l'on a déjà remarqué qu'un stoïcien dans la tragédie serait un personnage insupportable ; dans la comédie, il ferait rire tout au plus.

Qu'on n'attribue donc pas au théâtre le pouvoir de changer des sentiments ni des mœurs qu'il ne peut que suivre et embellir. Un auteur qui voudrait heurter le goût général composerait bientôt pour lui seul. Quand Molière corrigea la scène comique, il attaqua des modes, des ridicules ; mais il ne choqua pas pour cela le goût du public, il le suivit ou le développa, comme fit aussi Corneille de son côté. C'était l'ancien théâtre qui commençait à choquer ce goût, parce que, dans un siècle devenu plus poli, le théâtre gardait sa première grossièreté. Aussi, le goût général ayant changé depuis ces deux auteurs, si leurs chefs-d'œuvre étaient encore à paraître, tomberaient-ils infailliblement aujourd'hui. Les connaisseurs ont beau les admirer toujours, si le public les admire encore, c'est plus par honte de s'en dédire que par un vrai sentiment de leurs beautés. On dit que jamais une bonne pièce ne tombe : vraiment je le crois bien, c'est que jamais une bonne pièce ne choque les mœurs de son temps. Qui est-ce qui doute que sur nos théâtres la meilleure pièce de Sophocle ne tombât tout à plat? On ne saurait se mettre à la place des gens qui ne nous ressemblent point.

Tout auteur qui veut nous peindre des mœurs étrangères a pourtant grand soin d'approprier sa pièce aux nôtres. Sans cette précaution, l'on ne réussit jamais, et le succès même de ceux qui l'ont prise a souvent des causes bien différentes de celles que lui suppose un observateur superficiel. Quand *Arlequin sauvage* est si bien accueilli des spectateurs, pense-t-on que ce soit par le goût qu'ils prennent pour le sens et la simplicité de ce personnage, et qu'un seul d'entre eux voulût pour cela lui ressembler? C'est, tout au contraire, que cette pièce favorise leur tour d'esprit, qui est d'aimer et rechercher les idées neuves et singulières. Or il n'y en a point de plus neuves pour eux que celles de la nature. C'est précisément leur aversion pour les choses communes qui les ramène quelquefois aux choses simples.

Il s'ensuit de ces premières observations que l'effet général du spectacle est de renforcer le caractère national, d'augmenter les inclinations naturelles et de donner une nouvelle énergie à toutes les passions. En ce sens il semblerait que, cet effet se bornant à charger et non changer les mœurs établies, la comédie serait bonne aux bons et mauvaise aux méchants. Encore, dans le premier cas, resterait-il toujours à savoir si les passions trop irritées ne dégénèrent point en vices. Je sais que la poétique du théâtre prétend faire tout le contraire, et purger les passions en les excitant : mais j'ai peine à bien concevoir cette règle. Serait-ce que, pour devenir tempérant et sage, il faut commencer par être furieux et fou?

« Eh! non, ce n'est pas cela, disent les partisans du théâtre. La tragédie prétend bien que toutes les passions dont elle fait des tableaux nous émeuvent, mais elle ne veut pas toujours que notre affection soit la même que celle du personnage tourmenté par une passion. Le plus souvent, au contraire, son but est d'exciter en nous des sentiments opposés à ceux qu'elle prête à ses personnages. » Ils disent encore que, si les auteurs abusent du pouvoir d'émouvoir les cœurs pour mal placer l'intérêt, cette faute doit être attribuée à l'ignorance et à la dépravation des artistes, et non point à l'art. Ils disent enfin que la peinture fidèle des passions et des peines qui les accompagnent suffit seule pour nous les faire éviter avec tout le soin dont nous sommes capables.

Il ne faut, pour sentir la mauvaise foi de toutes ces réponses, que consulter l'état de son cœur à la fin d'une tragédie. L'émotion, le trouble et l'attendrissement, qu'on sent en soi-même,

et qui se prolongent après la pièce, annoncent-ils une disposition bien prochaine à surmonter et régler nos passions? Les impressions vives et touchantes dont nous prenons l'habitude et qui reviennent si souvent, sont-elles bien propres à modérer nos sentiments au besoin? Pourquoi l'image des peines qui naissent des passions effacerait-elle celle des transports de plaisir et de joie qu'on en voit aussi naître, et que les auteurs ont soin d'embellir encore pour rendre leurs pièces plus agréables? Ne sait-on pas que toutes les passions sont sœurs, qu'une seule suffit pour en exciter mille, et que les combattre l'une par l'autre n'est qu'un moyen de rendre le cœur plus sensible à toutes? Le seul instrument qui serve à les purger est la raison; et j'ai déjà dit que la raison n'avait nul effet au théâtre. Nous ne partageons pas les affections de tous les personnages, il est vrai; car, leurs intérêts étant opposés, il faut bien que l'art nous en fasse préférer quelqu'un, autrement nous n'en prendrions point du tout : mais, loin de choisir pour cela les passions qu'il veut nous faire aimer, il est forcé de choisir celles que nous aimons. Ce que j'ai dit du genre des spectacles doit s'entendre encore de l'intérêt qu'on y fait régner. A Londres, un drame intéresse en faisant haïr les Français; à Tunis, la belle passion serait la piraterie; à Messine, une vengeance bien savoureuse; à Goa, l'honneur de brûler les Juifs. Qu'un auteur choque ces maximes, il pourra faire une fort belle pièce où l'on n'ira point : et c'est alors qu'il faudra taxer cet auteur d'ignorance, pour avoir manqué à la première loi de son art, celle qui sert de base à toutes les autres, qui est de réussir. Ainsi le théâtre purge les passions qu'on n'a pas, et fomente celles qu'on a. Ne voilà-t-il pas un remède bien administré?

Il y a donc un concours de causes générales et particulières qui doivent empêcher qu'on ne puisse donner aux spectacles la perfection dont on les croit susceptibles, et qu'ils ne produisent les effets avantageux qu'on semble en attendre. Quand on supposerait même cette perfection aussi grande qu'elle peut être, et le peuple aussi bien disposé qu'on voudra; encore ces effets se réduiraient-ils à rien, faute de moyens pour les rendre sensibles. Je ne sache que trois sortes d'instruments à l'aide desquels on puisse agir sur les mœurs d'un peuple; savoir, la force des lois, l'empire de l'opinion, et l'attrait du plaisir. Or les lois n'ont nul accès au théâtre, dont la moindre contrainte ferait une peine et non pas un amusement. L'opinion n'en dépend point, puisqu'au lieu de faire la loi au public le théâtre

la reçoit de lui ; et, quant au plaisir qu'on y peut prendre, tout son effet est de nous y ramener plus souvent.

Examinons s'il en peut avoir d'autres. Le théâtre, me dit-on, dirigé comme il peut et doit l'être, rend la vertu aimable et le vice odieux. Quoi donc ! avant qu'il y eût des comédies, n'aimait-on point les gens de bien ? Ne haïssait-on point les méchants ? et ces sentiments sont-ils plus faibles dans les lieux dépourvus de spectacles ? Le théâtre rend la vertu aimable... Il opère un grand prodige de faire ce que la nature et la raison font avant lui ! Les méchants sont haïs sur la scène... Sont-ils aimés dans la société, quand on les y connaît pour tels ? Est-il bien sûr que cette haine soit plutôt l'ouvrage de l'auteur que des forfaits qu'il leur fait commettre ? Est-il bien sûr que le simple récit de ces forfaits nous en donnerait moins d'horreur que toutes les couleurs dont il nous les peint ? Si tout son art consiste à nous montrer des malfaiteurs pour nous les rendre odieux, je ne vois point ce que cet art a de si admirable, et l'on ne prend là-dessus que trop d'autres leçons sans celle-là. Oserai-je ajouter un soupçon qui me vient ? Je doute que tout homme à qui l'on exposera d'avance les crimes de Phèdre ou de Médée ne les déteste plus encore au commencement qu'à la fin de la pièce : et si ce doute est fondé, que faut-il penser de cet effet si vanté du théâtre ?

Je voudrais bien qu'on me montrât clairement et sans verbiage par quels moyens il pourrait produire en nous des sentiments que nous n'aurions pas, et nous faire juger des êtres moraux autrement que nous n'en jugeons en nous-mêmes. Que toutes ces vaines prétentions approfondies sont puériles et dépourvues de sens ! Ah ! si la beauté de la vertu était l'ouvrage de l'art, il y a longtemps qu'il l'aurait défigurée. Quant à moi, dût-on me traiter de méchant encore pour oser soutenir que l'homme est né bon, je le pense et crois l'avoir prouvé : la source de l'intérêt qui nous attache à ce qui est honnête, et nous inspire de l'aversion pour le mal, est en nous et non dans les pièces. Il n'y a point d'art pour produire cet intérêt, mais seulement pour s'en prévaloir. L'amour du beau est un sentiment aussi naturel au cœur humain que l'amour de soi-même ; il n'y naît point d'un arrangement de scènes ; l'auteur ne l'y porte pas ; il l'y trouve ; et de ce pur sentiment qu'il flatte naissent les douces larmes qu'il fait couler.

Imaginez la comédie aussi parfaite qu'il vous plaira ; où est celui qui, s'y rendant pour la première fois, n'y va pas déjà

convaincu de ce qu'on y prouve, et déjà prévenu pour ceux qu'on y fait aimer? Mais ce n'est pas de cela qu'il est question, c'est d'agir conséquemment à ses principes et d'imiter les gens qu'on estime. Le cœur de l'homme est toujours droit sur tout ce qui ne se rapporte pas personnellement à lui. Dans les querelles dont nous sommes purement spectateurs, nous prenons à l'instant le parti de la justice, et il n'y a point d'acte de méchanceté qui ne nous donne une vive indignation tant que nous n'en tirons aucun profit ; mais, quand notre intérêt s'y mêle, bientôt nos sentiments se corrompent, et c'est alors seulement que nous préférons le mal qui nous est utile au bien que nous fait aimer la nature. N'est-ce pas un effet nécessaire de la constitution des choses, que le méchant tire un double avantage de son injustice et de la probité d'autrui? Quel traité plus avantageux pourrait-il faire, que d'obliger le monde entier d'être juste, excepté lui seul, en sorte que chacun lui rendît fidèlement ce qui lui est dû, et qu'il ne rendît ce qu'il doit à personne? Il aime la vertu, sans doute ; mais il l'aime dans les autres, parce qu'il espère en profiter ; il n'en veut point pour lui, parce qu'elle lui serait coûteuse. Que va-t-il donc voir au spectacle? Précisément ce qu'il voudrait trouver partout ; des leçons de vertu pour le public, dont il s'excepte, et des gens immolant tout à leur devoir, tandis qu'on n'exige rien de lui.

J'entends dire que la tragédie mène à la pitié par la terreur, soit. Mais quelle est cette pitié? Une émotion passagère et vaine, qui ne dure pas plus que l'illusion qui l'a produite ; un reste de sentiment naturel étouffé bientôt par les passions, une pitié stérile, qui se repaît de quelques larmes, et n'a jamais produit le moindre acte d'humanité. Ainsi pleurait le sanguinaire Sylla au récit des maux qu'il n'avait pas faits lui-même : ainsi se cachait le tyran de Phèdre au spectacle, de peur qu'on ne le vît gémir avec Andromaque et Priam, tandis qu'il écoutait sans émotion les cris de tant d'infortunés qu'on égorgeait tous les jours par ses ordres. Tacite rapporte que Valérius Asiaticus, accusé calomnieusement par l'ordre de Messaline qui voulait le faire périr, se défendit par devant l'empereur d'une manière qui toucha extrêmement ce prince et arracha des larmes à Messaline elle-même. Elle entra dans une chambre voisine pour se remettre, après avoir, tout en pleurant, averti Vitellius à l'oreille de ne pas laisser échapper l'accusé. Je ne vois pas au spectacle une de ces pleureuses de loges si fières de leurs larmes, que je ne songe à celles de Messaline pour ce pauvre Valérius Asiaticus.

Si, selon la remarque de Diogène Laërce, le cœur s'attendrit plus volontiers à des maux feints qu'à des maux véritables ; si les imitations du théâtre nous arrachent quelquefois plus de pleurs que ne ferait la présence même des objets imités, c'est moins parce que les émotions sont plus faibles et ne vont pas jusqu'à la douleur, que parce qu'elles sont pures et sans mélange d'inquiétude pour nous-mêmes. En donnant des pleurs à ces fictions, nous avons satisfait à tous les droits de l'humanité, sans avoir plus rien à mettre du nôtre ; au lieu que les infortunés en personne exigeraient de nous des soins, des soulagements, des consolations, des travaux, qui pourraient nous associer à leurs peines, qui coûteraient du moins à notre indolence, et dont nous sommes bien aises d'être exemptés. On dirait que notre cœur se resserre, de peur de s'attendrir à nos dépens.

Au fond, quand un homme est allé admirer de belles actions dans des fables et pleurer des malheurs imaginaires, qu'a-t-on encore à exiger de lui ? N'est-il pas content de lui-même ? Ne s'applaudit-il pas de sa belle âme ? ne s'est-il pas acquitté de tout ce qu'il doit à la vertu par l'hommage qu'il vient de lui rendre ? Que voudrait-on qu'il fît de plus ? Qu'il la pratiquât lui-même ? il n'a point de rôle à jouer : il n'est pas comédien.

Le théâtre a ses règles, ses maximes, sa morale à part, ainsi que son langage et ses vêtements. On se dit bien que rien de tout cela ne nous convient, et l'on se croirait aussi ridicule d'adopter les vertus de ses héros, que de parler en vers et d'endosser un habit à la romaine. Voilà donc à peu près à quoi servent tous ces grands sentiments et toutes ces brillantes maximes qu'on vante avec tant d'emphase ; à les reléguer à jamais sur la scène, et à nous montrer la vertu comme un jeu de théâtre, bon pour amuser le public, mais qu'il y aurait de la folie à vouloir transporter sérieusement dans la société. Ainsi la plus avantageuse impression des meilleures tragédies est de réduire à quelques affections passagères, stériles et sans effet, tous les devoirs de l'homme ; à nous faire applaudir de notre courage en louant celui des autres, de notre humanité en plaignant les maux que nous aurions pu guérir, de notre charité en disant au pauvre : Dieu vous assiste !

On peut, il est vrai, donner un appareil plus simple à la scène, et rapprocher dans la comédie le ton du théâtre de celui du monde : mais de cette manière on ne corrige pas les mœurs, on les peint ; et un laid visage ne paraît point laid à celui qui le porte. Que si l'on veut les corriger par leur charge, on quitte la

vraisemblance et la nature, et le tableau ne fait plus d'effet. La charge ne rend pas les objets haïssables, elle ne les rend que ridicules : et de là résulte un très grand inconvénient, c'est qu'à force de craindre les ridicules, les vices n'effrayent plus, et qu'on ne saurait guérir les premiers sans fomenter les autres. Pourquoi, direz-vous, supposer cette opposition nécessaire? Pourquoi, monsieur? Parce que les bons ne tournent point les méchants en dérision, mais les écrasent de leur mépris, et que rien n'est moins plaisant et risible que l'indignation de la vertu. Le ridicule, au contraire, est l'arme favorite du vice. C'est par elle qu'attaquant dans le fond des cœurs le respect qu'on doit à la vertu, il éteint enfin l'amour qu'on lui porte.

Ainsi tout nous force d'abandonner cette vaine idée de perfection qu'on nous veut donner de la forme des spectacles, dirigés vers l'utilité publique. C'est une erreur, disait le grave Muralt, d'espérer qu'on y montre fidèlement les véritables rapports des choses : car, en général, le poète ne peut qu'altérer ces rapports pour les accommoder au goût du peuple. Dans le comique, il les diminue et les met au-dessous de l'homme ; dans le tragique, il les étend pour les rendre héroïques, et les met au-dessus de l'humanité. Ainsi jamais ils ne sont à sa mesure, et toujours nous voyons au théâtre d'autres êtres que nos semblables. J'ajouterai que cette différence est si vraie et si reconnue, qu'Aristote en fait une règle dans sa poétique : *Comœdia enim deteriores, tragœdia meliores quam nunc sunt, imitari conantur.* Ne voilà-t-il pas une imitation bien entendue, qui se propose pour objet ce qui n'est point, et laisse, entre le défaut et l'excès, ce qui est comme une chose inutile? Mais qu'importe la vérité de l'imitation, pourvu que l'illusion y soit? il ne s'agit que de piquer la curiosité du peuple. Ces productions d'esprit, comme la plupart des autres, n'ont pour but que les applaudissements. Quand l'auteur en reçoit et que les acteurs les partagent, la pièce est parvenue à son but, et l'on n'y cherche point d'autre utilité. Or, si le bien est nul, reste le mal ; et, comme celui-ci n'est pas douteux, la question me paraît décidée. Mais passons à quelques exemples qui puissent en rendre la solution plus sensible.

Je crois pouvoir avancer, comme une vérité facile à prouver, en conséquence des précédentes, que le théâtre français, avec les défauts qui lui restent, est cependant à peu près aussi parfait qu'il peut l'être, soit pour l'agrément, soit pour l'utilité ; et que ces deux avantages y sont dans un rapport qu'on ne peut trou-

bler sans ôter à l'un plus qu'on ne donnerait à l'autre, ce qui rendrait ce même théâtre moins parfait encore. Ce n'est pas qu'un homme de génie ne puisse inventer un genre de pièces préférable à ceux qui sont établis : mais ce nouveau genre, ayant besoin pour se soutenir des talents de l'auteur, périra nécessairement avec lui : et ses successeurs, dépourvus des mêmes ressources, seront toujours forcés de revenir aux moyens communs d'intéresser et de plaire. Quels sont ces moyens parmi nous? Des actions célèbres, de grands noms, de grands crimes et de grandes vertus dans la tragédie ; le comique et le plaisant dans la comédie ; et toujours l'amour dans toutes deux. Je demande quel profit les mœurs peuvent tirer de tout cela.

On me dira que, dans ces pièces, le crime est toujours puni, et la vertu toujours récompensée. Je réponds que, quand cela serait, la plupart des actions tragiques n'étant que de pures fables, des événements qu'on sait être de l'invention du poète, ne font pas une grande impression sur les spectateurs ; à force de leur montrer qu'on veut les instruire, on ne les instruit plus. Je réponds encore que ces punitions et ces récompenses s'opèrent toujours par des moyens si peu communs, qu'on n'attend rien de pareil dans le cours naturel des choses humaines. Enfin je réponds en niant le fait. Il n'est ni ne peut être généralement vrai : car cet objet n'étant point celui sur lequel les auteurs dirigent leurs pièces, ils doivent rarement l'atteindre, et souvent il serait un obstacle au succès. Vice ou vertu, qu'importe, pourvu qu'on en impose par un air de grandeur? Aussi la scène française, sans contredit la plus parfaite, ou du moins la plus régulière qui ait encore existé, n'est-elle pas moins le triomphe des grands scélérats que des plus illustres héros : témoins Catilina, Mahomet, Atrée, et beaucoup d'autres.

Je comprends bien qu'il ne faut pas toujours regarder à la catastrophe pour juger de l'effet moral d'une tragédie, et qu'à cet égard l'objet est rempli quand on s'intéresse pour l'infortuné vertueux plus que pour l'heureux coupable, ce qui n'empêche point qu'alors la prétendue règle ne soit violée. Comme il n'y a personne qui n'aimât mieux être Britannicus que Néron, je conviens qu'on doit compter en ceci pour bonne la pièce qui les représente, quoique Britannicus y périsse. Mais, par le même principe, quel jugement porterons-nous d'une tragédie où, bien que les criminels soient punis, ils nous sont présentés sous un aspect si favorable, que tout l'intérêt est pour eux ; où Caton, le plus grand des humains, fait le rôle d'un pédant ; où Cicéron,

le sauveur de la république, Cicéron, de tous ceux qui portèrent le nom de pères de la patrie le premier qui en fut honoré et le seul qui le mérita, nous est montré comme un vil rhéteur, un lâche ; tandis que l'infâme Catilina, couvert de crimes qu'on n'oserait nommer, près d'égorger tous ses magistrats et de réduire sa patrie en cendres, fait le rôle d'un grand homme, et réunit par ses talents, sa fermeté, son courage, toute l'estime des spectateurs? Qu'il eût, si l'on veut, une âme forte ; en était-il moins un scélérat détestable? et fallait-il donner aux forfaits d'un brigand le coloris des exploits d'un héros? A quoi donc aboutit la morale d'une pareille pièce, si ce n'est à encourager des Catilina, et à donner aux méchants habiles le prix de l'estime publique due aux gens de bien? Mais tel est le goût qu'il faut flatter sur la scène ; telles sont les mœurs d'un siècle instruit. Le savoir, l'esprit, le courage, ont seuls notre admiration, et toi, douce et modeste vertu, tu restes toujours sans honneurs ! Aveugles que nous sommes au milieu de tant de lumières ! Victimes de nos applaudissements insensés, n'apprendrons-nous jamais combien mérite de mépris et de haine tout homme qui abuse, pour le malheur du genre humain, du génie et des talents que lui donna la nature !

Heureusement la tragédie, telle qu'elle existe, est si loin de nous, elle nous présente des êtres si gigantesques, si boursouflés, si chimériques, que l'exemple de leurs vices n'est guère plus contagieux que celui de leurs vertus n'est utile, et qu'à proportion qu'elle veut moins nous instruire, elle nous fait aussi moins de mal. Mais il n'en est pas ainsi de la comédie, dont les mœurs ont avec les nôtres un rapport plus immédiat, et dont les personnages ressemblent mieux à des hommes. Tout en est mauvais et pernicieux, tout tire à conséquence pour les spectateurs ; et le plaisir même du comique étant fondé sur un vice du cœur humain, c'est une suite de ce principe que plus la comédie est agréable et parfaite, plus son effet est funeste aux mœurs. Mais, sans répéter ce que j'ai déjà dit de sa nature, je me contenterai d'en faire ici l'application et de jeter un coup d'œil sur votre théâtre comique.

Prenons-le dans sa perfection, c'est-à-dire à sa naissance. On convient, et on le sentira chaque jour davantage, que Molière est le plus parfait auteur comique dont les ouvrages nous soient connus : mais qui peut disconvenir aussi que le théâtre de ce même Molière, des talents duquel je suis plus l'admirateur que personne, ne soit une école de vices et des mauvaises

mœurs, plus dangereuses que les livres mêmes où l'on fait profession de les enseigner? Son plus grand soin est de tourner la bonté et la simplicité en ridicule, et de mettre la ruse et le mensonge du parti pour lequel on prend intérêt : ses honnêtes gens ne sont que des gens qui parlent ; ses vicieux sont des gens qui agissent, et que les plus brillants succès favorisent le plus souvent : enfin l'honneur des applaudissements, rarement pour le plus estimable, est presque toujours pour le plus adroit.

Examinez le comique de cet auteur : partout vous trouverez que les vices de caractère en sont l'instrument, et les défauts naturels le sujet ; que la malice de l'un punit la simplicité de l'autre, et que les sots sont les victimes des méchants : ce qui, pour n'être que trop vrai dans le monde, n'en vaut pas mieux à mettre au théâtre avec un air d'approbation, comme pour exciter les âmes perfides à punir, sous le nom de sottise, la candeur des honnêtes gens.

Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

Voilà l'esprit général de Molière et de ses imitations. Ce sont des gens qui, tout au plus, raillent quelquefois les vices, sans jamais faire aimer la vertu ; de ces gens, disait un ancien, qui savent bien moucher la lampe, mais qui n'y mettent jamais d'huile.

Voyez comment, pour multiplier ses plaisanteries, cet homme trouble tout l'ordre de la société ; avec quel scandale il renverse tous les rapports les plus sacrés sur lesquels elle est fondée, comment il tourne en dérision les respectables droits des pères sur leurs enfants, des maris sur leurs femmes, des maîtres sur leurs serviteurs ! Il fait rire, il est vrai, et n'en devient que plus coupable, en forçant par un charme invincible les sages mêmes de se prêter à des railleries qui devraient attirer leur indignation. J'entends dire qu'il attaque les vices ; mais je voudrais bien que l'on comparât ceux qu'il attaque avec ceux qu'il favorise. Quel est le plus blâmable d'un bourgeois sans esprit et vain qui fait sottement le gentilhomme, ou du gentilhomme fripon qui le dupe? Dans la pièce dont je parle, ce dernier n'est-il pas l'honnête homme? n'a-t-il pas pour lui l'intérêt? et le public n'applaudit-il pas à tous les tours qu'il fait à l'autre? Quel est le plus criminel d'un paysan assez fou pour épouser une demoiselle, ou d'une femme qui cherche à déshonorer son époux? Que penser d'une pièce où le parterre applaudit à l'infidélité, au mensonge, à l'imprudence de celle-ci, et rit de la bêtise du

manant puni? C'est un grand vice d'être avare et de prêter à usure : mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultants reproches, et, quand ce père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard, qu'il n'a que faire de ses dons? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable? et la pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite, en est-elle moins une école de mauvaises mœurs?

Je ne m'arrêterai point à parler des valets. Ils sont condamnés par tout le monde ; et il serait d'autant moins juste d'imputer à Molière les erreurs de ses modèles et de son siècle, qu'il s'en est corrigé lui-même. Ne nous prévalons ni des irrégularités qui peuvent se trouver dans les ouvrages de sa jeunesse, ni de ce qu'il y a de moins bien dans ses autres pièces, et passons tout d'un coup à celle qu'on reconnaît unanimement pour son chef-d'œuvre ; je veux dire *le Misanthrope.*

Je trouve que cette comédie nous découvre mieux qu'aucune autre la véritable vue dans laquelle Molière a composé son théâtre, et nous peut mieux faire juger de ses vrais effets. Ayant à plaire au public, il a consulté le goût le plus général de ceux qui le composent : sur ce goût il s'est formé un modèle, et sur ce modèle un tableau des défauts contraires, dans lequel il a pris ses caractères comiques, et dont il a distribué les divers traits dans ses pièces. Il n'a donc point prétendu former un honnête homme, mais un homme du monde, par conséquent il n'a point voulu corriger les vices, mais les ridicules ; et, comme j'ai déjà dit, il a trouvé dans le vice même un instrument très propre à y réussir. Ainsi, voulant exposer à la risée publique tous les défauts opposés aux qualités de l'homme aimable, de l'homme de société, après avoir joué tant d'autres ridicules, il lui restait à jouer celui que le monde pardonne le moins, le ridicule de la vertu : c'est ce qu'il a fait dans *le Misanthrope.*

Vous ne sauriez me nier deux choses : l'une, qu'Alceste, dans cette pièce, est un homme droit, sincère, estimable, un véritable homme de bien ; l'autre, que l'auteur lui donne un personnage ridicule. C'en est assez, ce me semble, pour rendre Molière inexcusable. On pourrait dire qu'il a joué dans Alceste, non la vertu, mais un véritable défaut, qui est la haine des hommes. A cela je réponds qu'il n'est pas vrai qu'il ait donné cette haine à son personnage : il ne faut pas que ce nom de misanthrope en impose, comme si celui qui le porte était ennemi du genre humain. Une pareille haine ne serait pas un défaut,

mais une dépravation de la nature et le plus grand de tous les vices. Le vrai misanthrope est un monstre. S'il pouvait exister, il ne ferait pas rire, il ferait horreur. Vous pouvez avoir vu à la Comédie-Italienne une pièce intitulée *la Vie est un songe*. Si vous vous rappelez le héros de cette pièce, voilà le vrai misanthrope.

Qu'est-ce donc que le misanthrope de Molière? Un homme de bien qui déteste les mœurs de son siècle et la méchanceté de ses contemporains; qui, précisément parce qu'il aime ses semblables, hait en eux les maux qu'ils se font réciproquement et les vices dont ces maux sont l'ouvrage. S'il était moins touché des erreurs de l'humanité, moins indigné des iniquités qu'il voit, serait-il plus humain lui-même? Autant vaudrait soutenir qu'un tendre père aime mieux les enfants d'autrui que les siens, parce qu'il s'irrite des fautes de ceux-ci, et ne dit jamais rien aux autres.

Ces sentiments du misanthrope sont parfaitement développés dans son rôle. Il dit, je l'avoue, qu'il a conçu une haine effroyable contre le genre humain. Mais en quelle occasion le dit-il? Quand, outré d'avoir vu son ami trahir lâchement son sentiment et tromper l'homme qui le lui demande, il s'en voit encore plaisanter lui-même au plus fort de sa colère. Il est naturel que cette colère dégénère en emportement et lui fasse dire alors plus qu'il ne pense de sang-froid. D'ailleurs la raison qu'il rend de cette haine universelle en justifie pleinement la cause :

« Les uns parce qu'ils sont méchants,
Et les autres, pour être aux méchants complaisants. »

Ce n'est donc pas des hommes qu'il est ennemi, mais de la méchanceté des uns et du support que cette méchanceté trouve dans les autres. S'il n'y avait ni fripons ni flatteurs, il aimerait tout le genre humain. Il n'y a pas un homme de bien qui ne soit misanthrope en ce sens; ou plutôt les vrais misanthropes sont ceux qui ne pensent pas ainsi; car, au fond, je ne connais point de plus grand ennemi des hommes que l'ami de tout le monde, qui, toujours charmé de tout, encourage incessamment les méchants, et flatte par sa coupable complaisance les vices d'où naissent tous les désordres de la société.

Une preuve bien sûre qu'Alceste n'est point misanthrope à la lettre, c'est qu'avec ses brusqueries et ses incartades il ne laisse pas d'intéresser et de plaire. Les spectateurs ne vou-

draient pas à la vérité lui ressembler. parce que tant de droiture est fort incommode ; mais aucun d'eux ne serait fâché d'avoir affaire à quelqu'un qui lui ressemblât : ce qui n'arriverait pas s'il était l'ennemi déclaré des hommes. Dans toutes les autres pièces de Molière, le personnage ridicule est toujours haïssable ou méprisable. Dans celle-là, quoique Alceste ait des défauts réels dont on n'a pas tort de rire, on sent pourtant au fond du cœur un respect pour lui dont on ne peut se défendre. En cette occasion, la force de la vertu l'emporte sur l'art de l'auteur et fait honneur à son caractère. Quoique Molière fît des pièces répréhensibles, il était personnellement honnête homme ; et jamais le pinceau d'un honnête homme ne sut couvrir de couleurs odieuses les traits de la droiture et de la probité. Il y a plus. Molière a mis dans la bouche d'Alceste un si grand nombre de ses propres maximes, que plusieurs ont cru qu'il s'était voulu peindre lui-même. Cela parut dans le dépit qu'eut le parterre à la première représentation de n'avoir pas été, sur le sonnet, de l'avis du misanthrope : car on vit bien que c'était celui de l'auteur.

Cependant ce caractère si vertueux est présenté comme ridicule. Il l'est en effet, à certains égards ; et ce qui démontre que l'intention du poète est bien de le rendre tel, c'est celui de l'ami Philinte, qu'il met en opposition avec le sien. Ce Philinte est le sage de la pièce ; un de ces honnêtes gens du grand monde dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons ; de ces gens si doux, si modérés, qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt que rien n'aille mieux ; qui sont toujours contents de tout le monde, parce qu'ils ne se soucient de personne ; qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim ; qui, le gousset bien garni, trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres ; qui, de leur maison bien fermée, verraient voler, piller, égorger, massacrer tout le genre humain sans se plaindre, attendu que Dieu les a doués d'une douceur très méritoire à supporter les malheurs d'autrui.

On voit bien que le flegme raisonneur de celui-ci est très propre à redoubler et faire sortir d'une manière comique les emportements de l'autre : et le tort de Molière n'est pas d'avoïr fait du misanthrope un homme colère et bilieux, mais de lui avoir donné des fureurs puériles sur des sujets qui ne devaient pas l'émouvoir. Le caractère du misanthrope n'est pas à la disposition du poète ; il est déterminé par la nature de sa pas-

sion dominante. Cette passion est une violente haine du vice, née d'un amour ardent pour la vertu, et aigrie par le spectacle continuel de la méchanceté des hommes. Il n'y a donc qu'une âme grande et noble qui en soit susceptible. L'horreur et le mépris qu'y nourrit cette même passion pour tous les vices qui l'ont irritée sert encore à les écarter du cœur qu'elle agite. De plus, cette contemplation continuelle des désordres de la société le détache de lui-même pour fixer toute son attention sur le genre humain. Cette habitude élève, agrandit ses idées, détruit en lui les inclinations basses qui nourrissent et concentrent l'amour-propre ; et de ce concours naît une certaine force de courage, une fierté de caractère qui ne laisse prise au fond de son âme qu'à des sentiments dignes de l'occuper.

Ce n'est pas que l'homme ne soit toujours homme ; que la passion ne le rende souvent faible, injuste, déraisonnable ; qu'il n'épie peut-être les motifs cachés des actions des autres avec un secret plaisir d'y voir la corruption de leurs cœurs ; qu'un petit mal ne lui donne souvent une grande colère, et qu'en l'irritant à dessein un méchant adroit ne pût parvenir à le faire passer pour méchant lui-même : mais il n'en est pas moins vrai que tous moyens ne sont pas bons à produire ces effets, et qu'ils doivent être assortis à son caractère pour le mettre en jeu, sans quoi, c'est substituer un autre homme au misanthrope, et nous le peindre avec des traits qui ne sont pas les siens.

Voilà donc de quel côté le caractère du misanthrope doit porter ses défauts ; et voilà aussi de quoi Molière fait un usage admirable dans toutes les scènes d'Alceste avec son ami, où les froides maximes et les railleries de celui-ci, démontant l'autre à chaque instant, lui font dire mille impertinences très bien placées : mais ce caractère âpre et dur, qui lui donne tant de fiel et d'aigreur dans l'occasion, l'éloigne en même temps de tout chagrin puéril qui n'a nul fondement raisonnable, et de tout intérêt personnel trop vif, dont il ne doit nullement être susceptible. Qu'il s'emporte sur tous les désordres dont il n'est que le témoin, ce sont toujours de nouveaux traits au tableau ; mais qu'il soit froid sur celui qui s'adresse directement à lui : car, ayant déclaré la guerre aux méchants, il s'attend bien qu'ils la lui feront à leur tour. S'il n'avait pas prévu le mal que lui fera sa franchise, elle serait une étourderie et non pas une vertu. Qu'une femme fausse le trahisse, que d'indignes amis le déshonorent, que de faibles amis l'abandonnent, il doit le souffrir sans en murmurer : il connaît les hommes.

Si ces distinctions sont justes, Molière a mal saisi le misanthrope. Pense-t-on que ce soit par erreur? Non, sans doute. Mais voilà par où le désir de faire rire aux dépens du personnage l'a forcé de le dégrader contre la vérité du caractère.

Après l'aventure du sonnet, comment Alceste ne s'attend-il point aux mauvais procédés d'Oronte? Peut-il en être étonné quand on l'en instruit, comme si c'était la première fois de sa vie qu'il eût été sincère, ou la première fois que sa sincérité lui eût fait un ennemi? Ne doit-il pas se préparer tranquillement à la perte de son procès, loin d'en marquer d'avance un dépit d'enfant?

« Ce sont vingt mille francs qu'il m'en pourra coûter ;
Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester. »

Un misanthrope n'a que faire d'acheter si cher le droit de pester, il n'a qu'à ouvrir les yeux, et il n'estime pas assez d'argent pour croire avoir acquis sur ce point un nouveau droit par la perte d'un procès. Mais il fallait faire rire le parterre.

Dans la scène avec Dubois, plus Alceste a de sujet de s'impatienter, plus il doit rester flegmatique et froid, parce que l'étourderie du valet n'est pas un vice. Le misanthrope et l'homme emporté sont deux caractères très différents. C'était là l'occasion de les distinguer. Molière ne l'ignorait pas. Mais il fallait faire rire le parterre.

Au risque de faire rire aussi le lecteur à mes dépens, j'ose accuser cet auteur d'avoir manqué de très grandes convenances, une très grande vérité, et peut-être de nouvelles beautés de situation ; c'était de faire un tel changement à son plan, que Philinte entrât comme acteur nécessaire dans le nœud de sa pièce, en sorte qu'on pût mettre les actions de Philinte et d'Alceste dans une apparente opposition avec leurs principes, et dans une conformité parfaite avec leurs caractères. Je veux dire qu'il fallait que le misanthrope fût toujours furieux contre les vices publics, et toujours tranquille sur les méchancetés personnelles dont il était la victime. Au contraire, le philosophe Philinte devait voir tous les désordres de la société avec un flegme stoïque, et se mettre en fureur au moindre mal qui s'adressait directement à lui. En effet, j'observe que ces gens si paisibles sur les injustices publiques sont toujours ceux qui font le plus de bruit au moindre tort qu'on leur fait, et qu'ils ne gardent leur philosophie qu'aussi longtemps qu'ils n'en ont

pas besoin pour eux-mêmes. Ils ressemblent à cet Irlandais qui ne voulait pas sortir de son lit, quoique le feu fût à la maison. « La maison brûle, lui criait-on. — Que m'importe? répondait-il, je n'en suis que le locataire. » A la fin le feu pénétra jusqu'à lui. Aussitôt il s'élance, il court, il crie, il s'agite ; il commence à comprendre qu'il faut quelquefois prendre intérêt à la maison qu'on habite, quoiqu'elle ne nous appartienne pas.

Il me semble qu'en traitant les caractères en question sur cette idée, chacun des deux eût été plus vrai, plus théâtral, et que celui d'Alceste eût fait incomparablement plus d'effet : mais le parterre alors n'aurait pu rire qu'aux dépens de l'homme du monde ; et l'intention de l'auteur était qu'on rît aux dépens du misanthrope.

Dans la même vue, il lui fait tenir quelquefois des propos d'humeur d'un goût tout contraire à celui qu'il lui donne. Telle est cette pointe de la scène du sonnet,

« La peste de ta chute, empoisonneur au diable !
En eusses-tu fait une à te casser le nez ! »

pointe d'autant plus déplacée dans la bouche du misanthrope, qu'il vient d'en critiquer de plus supportables dans le sonnet d'Oronte, et il est bien étrange que celui qui la fait propose un instant après la chanson du *Roi Henri* pour un modèle de goût. Il ne sert de rien de dire que ce mot échappe dans un moment de dépit ; car le dépit ne dicte rien moins que des pointes ; et Alceste, qui passe sa vie à gronder, doit avoir pris, même en grondant, un ton conforme à son tour d'esprit :

« Morbleu ! vil complaisant ! vous louez des sottises ! »

C'est ainsi que doit parler le misanthrope en colère. Jamais une pointe n'ira bien après cela. Mais il fallait faire rire le parterre ; et voilà comment on avilit la vertu.

Une chose assez remarquable, dans cette comédie, est que les charges étrangères que l'auteur a données au rôle du misanthrope l'ont forcé d'adoucir ce qui était essentiel au caractère. Ainsi, tandis que dans toutes ses autres pièces les caractères sont chargés pour faire plus d'effet, dans celle-ci seule les traits sont émoussés pour la rendre plus théâtrale. La même scène dont je viens de parler m'en fournit la preuve. On y voit Alceste tergiverser et user de détours pour dire son avis à Oronte. Ce n'est point là le misanthrope : c'est un honnête homme du

monde qui se fait peine de tromper celui qui le consulte. La force du caractère voulait qu'il lui dît brusquement : *Votre sonnet ne vaut rien, jetez-le au feu :* mais cela aurait ôté le comique qui naît de l'embarras du misanthrope et de ses *Je ne dis pas cela* répétés, qui pourtant ne sont au fond que des mensonges. Si Philinte, à son exemple, lui eût dit en cet endroit : *Et que dis-tu donc, traître?* qu'avait-il à répliquer? En vérité, ce n'est pas la peine de rester misanthrope pour ne l'être qu'à demi ; car, si l'on se permet le premier ménagement et la première altération de la vérité, où sera la raison suffisante pour s'arrêter jusqu'à ce qu'on devienne aussi faux qu'un homme de cour?

L'ami d'Alceste doit le connaître. Comment ose-t-il lui proposer de visiter des juges, c'est-à-dire, en termes honnêtes, de chercher à les corrompre? comment peut-il supposer qu'un homme, capable de renoncer même aux bienséances par amour pour la vertu, soit capable de manquer à ses devoirs par intérêt? Solliciter un juge ! Il ne faut pas être misanthrope, il suffit d'être honnête homme pour n'en rien faire. Car enfin, quelque tour qu'on donne à la chose, ou celui qui sollicite un juge l'exhorte à remplir son devoir, et alors il lui fait une insulte, ou il lui propose une acception de personnes, et alors il le veut séduire, puisque toute acception de personnes est un crime dans un juge, qui doit connaître l'affaire et non les parties, et ne voir que l'ordre et la loi. Or, je dis qu'engager un juge à faire une mauvaise action, c'est la faire soi-même ; et qu'il vaut mieux perdre une cause juste que de faire une mauvaise action. Cela est clair, net : il n'y a rien à répondre. La morale du monde a d'autres maximes, je ne l'ignore pas. Il me suffit de montrer que dans tout ce qui rendait le misanthrope si ridicule, il ne faisait que le devoir d'un homme de bien ; et que son caractère était mal rempli d'avance, si son ami supposait qu'il pût y manquer.

Si quelquefois l'habile auteur laisse agir ce caractère dans toute sa force, c'est seulement quand cette force rend la scène plus théâtrale, et produit un comique de contraste ou de situation plus sensible. Telle est, par exemple, l'humeur taciturne et silencieuse d'Alceste, et ensuite la censure intrépide et vivement apostrophée de la conversation chez la coquette :

« Allons, ferme, poussez, mes bons amis de cour. »

Ici l'auteur a marqué fortement la distinction du médisant et du misanthrope. Celui-ci, dans son fiel âcre et mordant, abhorre

la calomnie et déteste la satire. Ce sont les vices publics, ce sont les méchants en général qu'il attaque. La basse et secrète médisance est indigne de lui. Il la méprise et la hait dans les autres ; et quand il dit du mal de quelqu'un, il commence par le lui dire en face. Aussi, durant toute la pièce, ne fait-il nulle part plus d'effet que dans cette scène, parce qu'il est là ce qu'il doit être, et que, s'il fait rire le parterre, les honnêtes gens ne rougissent pas d'avoir ri.

Mais, en général, on ne peut nier que, si le misanthrope était plus misanthrope, il ne fût beaucoup moins plaisant, parce que sa franchise et sa fermeté, n'admettant jamais de détour, ne le laisseraient jamais dans l'embarras. Ce n'est donc pas par ménagement pour lui que l'auteur adoucit quelquefois son caractère, c'est au contraire pour le rendre plus ridicule. Une autre raison l'y oblige encore, c'est que le misanthrope de théâtre, ayant à parler de ce qu'il voit, doit vivre dans le monde, et par conséquent tempérer sa droiture et ses manières par quelques-uns de ces égards de mensonge et de fausseté qu composent la politesse et que le monde exige de quiconque y veut être supporté. S'il s'y montrait autrement, ses discours ne feraient plus d'effet. L'intérêt de l'auteur est bien de le rendre ridicule, mais non pas fou ; et c'est ce qu'il paraîtrait aux yeux du public, s'il était tout à fait sage.

On a peine à quitter cette admirable pièce quand on a commencé de s'en occuper ; et, plus on y songe, plus on y découvre de nouvelles beautés. Mais enfin, puisqu'elle est, sans contredit, de toutes les comédies de Molière celle qui contient la meilleure et la plus saine morale, sur celle-là jugeons des autres ; et convenons que, l'intention de l'auteur étant de plaire à des esprits corrompus, ou sa morale porte au mal, ou le faux bien qu'elle prêche est plus dangereux que le mal même ; en ce qu'il séduit par une apparence de raison ; en ce qu'il fait préférer l'usage et les maximes du monde à l'exacte probité ; en ce qu'il fait consister la sagesse dans un certain milieu entre le vice et la vertu ; en ce qu'au grand soulagement des spectateurs, il leur persuade que, pour être honnête homme, il suffit de n'être pas un franc scélérat.

II. — *Mauvais effets du théâtre fondé sur l'amour.*

L'amour est le règne des femmes. Ce sont elles qui nécessairement y donnent la loi ; parce que, selon l'ordre de la nature, la

résistance leur appartient, et que les hommes ne peuvent vaincre cette résistance qu'aux dépens de leur liberté. Un effet naturel de ces sortes de pièces est donc d'étendre l'empire du sexe, de rendre des femmes et des jeunes filles les précepteurs du public, et de leur donner sur les spectateurs le même pouvoir qu'elles ont sur leurs amants. Pensez-vous, monsieur, que cet ordre soit sans inconvénient, et qu'en augmentant avec tant de soin l'ascendant des femmes, les hommes en seront mieux gouvernés?

Il peut y avoir dans le monde quelques femmes dignes d'être écoutées d'un honnête homme; mais est-ce d'elles en général qu'il doit prendre conseil? et n'y aurait-il aucun moyen d'honorer leur sexe à moins d'avilir le nôtre? Le plus charmant objet de la nature, le plus capable d'émouvoir un cœur sensible et de le porter au bien, est, je l'avoue, une femme aimable et vertueuse; mais cet objet céleste, où se cache-t-il? N'est-il pas bien cruel de le contempler avec tant de plaisir au théâtre, pour en trouver de si différents dans la société? Cependant le tableau séducteur fait son effet. L'enchantement causé par ces prodiges de sagesse tourne au profit des femmes sans honneur. Qu'un jeune homme n'ait vu le monde que sur la scène, le premier moyen qui s'offre à lui pour aller à la vertu est de chercher une maîtresse qui l'y conduise, espérant bien trouver une Constance ou une Cénie tout au moins. C'est ainsi que, sur la foi d'un modèle imaginaire, sur un air modeste et touchant, sur une douceur contrefaite, *nescius auræ; fallacis*, le jeune insensé court se perdre en pensant devenir un sage.

Ceci me fournit l'occasion de proposer une espèce de problème. Les anciens avaient en général un très grand respect pour les femmes: mais ils marquaient ce respect en s'abstenant de les exposer au jugement du public, et croyaient honorer leur modestie en se taisant sur leurs autres vertus. Ils avaient pour maxime que le pays où les mœurs étaient les plus pures était celui où l'on parlait le moins des femmes, et que la femme la plus honnête était celle dont on parlait le moins. C'est sur ce principe qu'un Spartiate, entendant un étranger faire de magnifiques éloges d'une dame de sa connaissance, l'interrompit en colère: « Ne cesseras-tu point, lui dit-il, de médire d'une femme de bien (1)? » De là venait encore que, dans leur comédie, les rôles d'amoureuses et de filles à marier ne représentaient jamais que des esclaves ou des filles publiques. Ils avaient une telle

(1) PLUTARQUE, *Dicts notables des Lacédémoniens*, §§ 16 et 31 (ÉD.)

idée de la modestie du sexe, qu'ils auraient cru manquer aux égards qu'ils lui devaient, de mettre une honnête fille sur la scène, seulement en représentation (1). En un mot, l'image du vice à découvert les choquait moins que celle de la pudeur offensée.

Chez nous, au contraire, la femme la plus estimée est celle qui fait le plus de bruit, de qui l'on parle le plus, qu'on voit le plus dans le monde, chez qui l'on dîne le plus souvent, qui donne le plus impérieusement le ton, qui juge, tranche, décide, prononce, assigne au talent, au mérite, aux vertus, leurs degrés et leurs places, et dont les humbles savants mendient le plus bassement la faveur. Sur la scène, c'est pis encore. Au fond, dans le monde elles ne savent rien, quoiqu'elles jugent de tout ; mais au théâtre, savantes du savoir des hommes, philosophes grâce aux auteurs, elles écrasent notre sexe de ses propres talents : et les imbéciles spectateurs vont bonnement apprendre des femmes ce qu'ils ont pris soin de leur dicter. Tout cela, dans le vrai, c'est se moquer d'elles, c'est les taxer d'une vanité puérile ; et je ne doute pas que les plus sages n'en soient indignées. Parcourez la plupart des pièces modernes ; c'est toujours une femme qui sait tout, qui apprend tout aux hommes, c'est toujours la dame de cour qui fait dire le catéchisme au petit Jehan de Saintré. Un enfant ne saurait se nourrir de son pain, s'il n'est coupé par sa gouvernante. Voilà l'image de ce qui se passe aux nouvelles pièces. La bonne est sur le théâtre, et les enfants sont dans le parterre. Encore une fois, je ne nie pas que cette méthode n'ait ses avantages, et que de tels précepteurs ne puissent donner du poids et du prix à leurs leçons. Mais revenons à ma question. De l'usage antique et du nôtre, je demande lequel est le plus honorable aux femmes, et rend le mieux à leur sexe les vrais respects qui lui sont dus.

La même cause qui donne, dans nos pièces tragiques et comiques, l'ascendant aux femmes sur les hommes, le donne encore aux jeunes gens sur les vieillards ; et c'est un autre renversement des rapports naturels, qui n'est pas moins répréhensible. Puisque l'intérêt y est toujours pour les amants, il s'ensuit que les personnages avancés en âge n'y peuvent jamais faire

(1) S'ils en usaient autrement dans les tragédies, c'est que, suivant le système politique de leur théâtre, ils n'étaient pas fâchés qu'on crût que les personnes d'un haut rang n'ont pas besoin de pudeur, et font toujours exception aux règles de la morale.

que des rôles en sous-ordre. Ou, pour former le nœud de l'intrigue, ils servent d'obstacles aux vœux des jeunes amants, et alors ils sont haïssables ; ou ils sont amoureux eux-mêmes, et alors ils sont ridicules. *Turpe senex miles.* On en fait dans les tragédies des tyrans, des usurpateurs ; dans les comédies, des jaloux, des usuriers, des pédants, des pères insupportables, que tout le monde conspire à tromper. Voilà sous quel honorable aspect on montre la vieillesse au théâtre ; voilà quel respect on inspire pour elle aux jeunes gens. Remercions l'illustre auteur de *Zaïre* et de *Nanine* d'avoir soustrait à ce mépris le vénérable Lusignan et le bon vieux Philippe Humbert. Il en est quelques autres encore : mais cela suffit-il pour arrêter le torrent du préjugé public, et pour effacer l'avilissement où la plupart des auteurs se plaisent à montrer l'âge de la sagesse, de l'expérience et de l'autorité. Qui peut douter que l'habitude de voir toujours dans les vieillards des personnages odieux au théâtre n'aide à les faire rebuter dans la société, et qu'en s'accoutumant à confondre ceux qu'on voit dans le monde avec les radoteurs et les Gérontes de la comédie, on ne les méprise tous également ? Observez à Paris, dans une assemblée, l'air suffisant et vain, le ton ferme et tranchant d'une impudente jeunesse, tandis que les anciens, craintifs et modestes, ou n'osent ouvrir la bouche, ou sont à peine écoutés. Voit-on rien de pareil dans les provinces et dans les lieux où les spectacles ne sont point établis ? et par toute la terre, hors les grandes villes, une tête chenue et des cheveux blancs n'impriment-ils pas toujours du respect ? On me dira qu'à Paris les vieillards contribuent à se rendre méprisables en renonçant au maintien qui leur convient, pour prendre indécemment la parure et les manières de la jeunesse, et que, faisant les galants à son exemple, il est très simple qu'on la leur préfère dans son métier ; mais c'est tout au contraire pour n'avoir nul autre moyen de se faire supporter, qu'ils sont contraints de recourir à celui-là ; et ils aiment encore mieux être soufferts à la faveur de leurs ridicules que de ne l'être point du tout. Ce n'est pas assurément qu'en faisant les agréables ils le deviennent en effet, et qu'un galant sexagénaire soit un personnage fort gracieux ; mais son indécence même lui tourne à profit : c'est un triomphe de plus pour une femme qui, traînant à son char un Nestor, croit montrer que les glaces de l'âge ne garantissent point des feux qu'elle inspire. Voilà pourquoi les femmes encouragent de leur mieux ces doyens de Cythère, et ont la malice de traiter d'hommes charmants de vieux fous,

qu'elles trouveraient moins aimables s'ils étaient moins extravagants. Mais revenons à mon sujet.

Ces effets ne sont pas les seuls que produit l'intérêt de la scène uniquement fondé sur l'amour. On lui en attribue beaucoup d'autres plus graves et plus importants, dont je n'examine point ici la réalité, mais qui ont été souvent et fortement allégués par les écrivains ecclésiastiques. Les dangers que peut produire le tableau d'une passion contagieuse sont, leur a-t-on répondu, prévenus par la manière de le présenter : l'amour qu'on expose au théâtre y est rendu légitime, son but est honnête, souvent il est sacrifié au devoir et à la vertu, et, dès qu'il est coupable, il est puni. Fort bien : mais n'est-il pas plaisant qu'on prétende ainsi régler après coup les mouvements du cœur sur les préceptes de la raison et qu'il faille attendre les événements pour savoir quelle impression l'on doit recevoir des situations qui les amènent? Le mal qu'on reproche au théâtre n'est pas précisément d'inspirer des passions criminelles, mais de disposer l'âme à des sentiments trop tendres, qu'on satisfait ensuite aux dépens de la vertu. Les douces émotions qu'on y ressent n'ont pas par elles-mêmes un objet déterminé, mais elles en font naître le besoin ; elles ne donnent pas précisément de l'amour, mais elles préparent à en sentir ; elles ne choisissent pas la personne qu'on doit aimer, mais elles nous forcent à faire ce choix. Ainsi elles ne sont innocentes ou criminelles que par l'usage que nous en faisons selon notre caractère, et ce caractère est indépendant de l'exemple. Quand il serait vrai qu'on ne peint au théâtre que des passions légitimes, s'ensuit-il de là que les impressions en sont plus faibles, que les effets en sont moins dangereux? Comme si les vives images d'une tendresse innocente étaient moins douces, moins séduisantes, moins capables d'échauffer un cœur sensible, que celles d'un amour criminel à qui l'horreur du vice sert au moins de contre-poison ! Mais si l'idée de l'innocence embellit quelques instants le sentiment qu'elle accompagne, bientôt les circonstances s'effacent de la mémoire, tandis que l'impression d'une passion si douce reste gravée au fond du cœur. Quand le praticien Manilius fut chassé du sénat de Rome pour avoir donné un baiser à sa femme en présence de sa fille (1), à ne considérer cette action qu'en elle-même, qu'avait-elle de répréhensible? rien sans doute ; elle annonçait même un sentiment louable. Mais les chastes feux de

(1) Plutarque, *Vie de Marcus Caton*, § 35. (Éd.)

la mère en pouvaient inspirer d'impurs à la fille. C'était donc d'une action fort honnête faire un exemple de corruption. Voilà l'effet des amours permis du théâtre.

On prétend nous guérir de l'amour par la peinture de ses faiblesses. Je ne sais là-dessus comment les auteurs s'y prennent; mais je vois que les spectateurs sont toujours du parti de l'amant faible, et que souvent ils sont fâchés qu'il ne le soit pas davantage. Je demande si c'est un grand moyen d'éviter de lui ressembler.

Rappelez-vous, monsieur, une pièce à laquelle je crois me souvenir d'avoir assisté avec vous, il y a quelques années, et qui nous fit un plaisir auquel nous nous attendions peu, soit qu'en effet l'auteur y eût mis plus de beautés théâtrales que nous n'avions pensé, soit que l'actrice prêtât son charme ordinaire au rôle qu'elle faisait valoir. Je veux parler de la *Bérénice* de Racine. Dans quelle disposition d'esprit le spectateur voit-il commencer cette pièce? Dans un sentiment de mépris pour la faiblesse d'un empereur et d'un Romain, qui balance, comme le dernier des hommes, entre sa maîtresse et son devoir, qui, flottant incessamment dans une déshonorante incertitude, avilit par des plaintes efféminées ce caractère presque divin que lui donne l'histoire; qui fait chercher dans un vil soupirant de ruelle le bienfaiteur du monde et les délices du genre humain. Qu'en pense le même spectateur après la représentation? Il finit par plaindre cet homme sensible qu'il méprisait, par s'intéresser à cette même passion dont il lui faisait un crime, par murmurer en secret du sacrifice qu'il est forcé d'en faire aux lois de la patrie. Voilà ce que chacun de nous éprouvait à la représentation. Le rôle de Titus, très bien rendu, eût fait de l'effet s'il eût été plus digne de lui; mais tous sentirent que l'intérêt principal était pour Bérénice, et que c'était le sort de son amour qui déterminait l'espèce de la catastrophe. Non que ses plaintes continuelles donnassent une grande émotion durant le cours de la pièce : mais au cinquième acte, où, cessant de se plaindre, l'air morne, l'œil sec et la voix éteinte, elle faisait parler une douleur froide, approchante du désespoir, l'art de l'actrice ajoutait au pathétique du rôle, et les spectateurs, vivement touchés, commençaient à pleurer quand Bérénice ne pleurait plus. Que signifiait cela, sinon qu'on tremblait qu'elle ne fût renvoyée; qu'on sentait d'avance la douleur dont son cœur serait pénétré; et que chacun aurait voulu que Titus se laissât vaincre, même au risque de s'en moins estimer? Ne voilà-t-il pas une tragédie

qui a bien rempli son objet, et qui a bien appris aux spectateurs à surmonter les faiblesses de l'amour?

L'événement dément ces vœux secrets; mais qu'inporte? le dénoûment n'efface point l'effet de la pièce. La reine part sans le congé du parterre : l'empereur la renvoie *invitus invitam*, on peut ajouter *invito spectatore*. Titus a beau rester Romain, il est seul de son parti; tous les spectateurs ont épousé Bérénice.

Quand même on pourrait me disputer cet effet, quand même on soutiendrait que l'exemple de force et de vertu qu'on voit dans Titus vainqueur de lui-même, fonde l'intérêt de la pièce, et fait qu'en plaignant Bérénice on est bien aise de la plaindre, on ne ferait que rentrer en cela dans mes principes, parce que, comme je l'ai déjà dit, les sacrifices faits au devoir et à la vertu ont toujours un charme secret, même pour les cœurs corrompus : et la preuve que ce sentiment n'est point l'ouvrage de la pièce, c'est qu'ils l'ont avant qu'elle commence. Mais cela n'empêche pas que certaines passions satisfaites ne leur semblent préférables à la vertu même, et que, s'ils sont contents de voir Titus vertueux et magnanime, ils ne le fussent encore plus de le voir heureux et faible, ou du moins qu'ils ne consentissent volontiers à l'être à sa place. Pour rendre cette vérité sensible, imaginons un dénoûment tout contraire à celui de l'auteur. Qu'après avoir mieux consulté son cœur, Titus, ne voulant ni enfreindre les lois de Rome, ni vendre le bonheur à l'ambition, vienne, avec des maximes opposées, abdiquer l'empire aux pieds de Bérénice; que, pénétrée d'un si grand sacrifice, elle sente que son devoir serait de refuser la main de son amant, et que pourtant elle l'accepte; que tous deux, enivrés des charmes de l'amour, de la paix, de l'innocence, et renonçant aux vaines grandeurs, prennent, avec cette douce joie qu'inspirent les vrais mouvements de la nature, le parti d'aller vivre heureux et ignorés dans un coin de la terre, qu'une scène si touchante soit animée des sentiments tendres et pathétiques que fournit la matière, et que Racine eût si bien fait valoir; que Titus, en quittant les Romains, leur adresse un discours tel que la circonstance et le sujet le comportent : n'est-il pas clair, par exemple, qu'à moins qu'un auteur ne soit de la dernière maladresse, un tel discours doit faire fondre en larmes toute l'assemblée? La pièce, finissant ainsi, sera, si l'on veut, moins bonne, moins instructive, moins conforme à l'histoire; mais en fera-t-elle moins de plaisir? et les spectateurs en sortiront-ils moins satisfaits? Les quatre premiers actes subsisteraient à peu près tels qu'ils sont; et

cependant on en tirerait une leçon directement contraire. Tant il est vrai que les tableaux de l'amour font toujours plus d'impression que les maximes de la sagesse, et que l'effet d'une tragédie est tout à fait indépendant de celui du dénoûment.

Veut-on savoir s'il est sûr qu'en montrant les suites funestes des passions immodérées la tragédie apprenne à s'en garantir : que l'on consulte l'expérience. Ces suites funestes sont représentées très fortement dans *Zaïre :* il en coûte la vie aux deux amants : et il en coûte bien plus que la vie à Orosmane, puisqu'il ne se donne la mort que pour se délivrer du plus cruel sentiment qui puisse entrer dans un cœur humain, le remords d'avoir poignardé sa maîtresse. Voilà donc assurément des leçons très énergiques. Je serais curieux de trouver quelqu'un, homme ou femme, qui s'osât vanter d'être sorti d'une représentation de *Zaïre* bien prémuni contre l'amour. Pour moi, je crois entendre chaque spectateur dire en son cœur à la fin de la tragédie : « Ah ! qu'on me donne une Zaïre, je ferai bien en sorte de ne la pas tuer. » Si les femmes n'ont pu se lasser de courir en foule à cette pièce enchanteresse et d'y faire courir les hommes, je ne dirai point que c'est pour s'encourager, par l'exemple de l'héroïne, à n'imiter pas un sacrifice qui lui réussit si mal ; mais c'est parce que, de toutes les tragédies qui sont au théâtre, nulle autre ne montre avec plus de charmes le pouvoir de l'amour et l'empire de la beauté, et qu'on y apprend encore, pour surcroît de profit, à ne pas juger sa maîtresse sur les apparences. Qu'Orosmane immole Zaïre à sa jalousie, une femme sensible y voit sans effroi le transport de la passion : car c'est un moindre malheur de périr par la main de son amant, que d'en être médiocrement aimée.

Qu'on nous peigne l'amour comme on voudra : il séduit, ou ce n'est pas lui. S'il est mal peint, la pièce est mauvaise ; s'il est bien peint, il offusque tout ce qui l'accompagne. Ses combats, ses maux, ses souffrances, le rendent plus touchant encore que s'il n'avait nulle résistance à vaincre. Loin que ses tristes effets rebutent, il n'en devient que plus intéressant par ses malheurs mêmes. On se dit malgré soi qu'un sentiment si délicieux console de tout. Une si douce image amollit insensiblement le cœur : on prend de la passion ce qui mène au plaisir ; on en laisse ce qui tourmente. Personne ne se croit obligé d'être un héros ; et c'est ainsi qu'admirant l'amour honnête on se livre à l'amour criminel.

Ce qui achève de rendre ces images dangereuses, c'est préci-

sément ce qu'on fait pour les rendre agréables ; c'est qu'on ne le voit jamais régner sur la scène qu'entre des âmes honnêtes ; c'est que les deux amants sont toujours des modèles de perfection. Et comment ne s'intéresserait-on pas pour une passion si séduisante entre deux cœurs dont le caractère est déjà si intéressant par lui-même? Je doute que, dans toutes nos pièces dramatiques, on en trouve une seule où l'amour mutuel n'ait pas la faveur du spectateur. Si quelque infortuné brûle d'un feu non partagé, on en fait le rebut du parterre. On croit faire merveilles de rendre un amant estimable ou haïssable, selon qu'il est bien ou mal accueilli dans ses amours ; de faire toujours approuver au public les sentiments de sa maîtresse, et de donner à la tendresse tout l'intérêt de la vertu : au lieu qu'il faudrait apprendre aux jeunes gens à se défier des illusions de l'amour, à fuir l'erreur d'un penchant aveugle qui croit toujours se fonder sur l'estime, et à craindre quelquefois de livrer un cœur vertueux à un objet indigne de ses soins. Je ne sache guère que *le Misanthrope* où le héros de la pièce ait fait un mauvais choix. Rendre le misanthrope amoureux n'était rien ; le coup du génie est de l'avoir fait amoureux d'une coquette. Tout le reste du théâtre est un trésor de femmes parfaites. On dirait qu'elles s'y sont toutes réfugiées. Est-ce là l'image fidèle de la société? est-ce ainsi qu'on nous rend suspecte une passion qui perd tant de gens bien nés? Il s'en faut peu qu'on ne nous fasse croire qu'un honnête homme est obligé d'être amoureux, et qu'une amante aimée ne saurait n'être pas vertueuse. Nous voilà fort bien instruits !

Encore une fois, je n'entreprends point de juger si c'est bien ou mal fait de fonder sur l'amour le principal intérêt du théâtre ; mais je dis que, si ses peintures sont quelquefois dangereuses, elles le seront toujours, quoi qu'on fasse pour les déguiser. Je dis que c'est en parler de mauvaise foi, ou sans le connaître, de vouloir en rectifier les impressions par d'autres impressions étrangères qui ne les accompagnent point jusqu'au cœur, ou que le cœur en a bientôt séparées ; impressions qui même en déguisent les dangers, et donnent à ce sentiment trompeur un nouvel attrait par lequel il perd ceux qui s'y livrent.

III. — *Les Montagnons.*

Je me souviens d'avoir vu dans ma jeunesse, aux environs de Neufchâtel, un spectacle assez agréable et peut-être unique

sur la terre, une montagne entière couverte d'habitations dont chacune fait le centre des terres qui en dépendent ; en sorte que ces maisons, à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires, offrent à la fois aux nombreux habitants de cette montagne le recueillement de la retraite et les douceurs de la société. Ces heureux paysans, tous à leur aise, francs de tailles, d'impôts, de subdélégués, de corvées, cultivent avec tout le soin possible des biens dont le produit est pour eux, et emploient le loisir que cette culture leur laisse à faire mille ouvrages de leurs mains, et à mettre à profit le génie inventif que leur donna la nature. L'hiver surtout, temps où la hauteur des neiges leur ôte une communication facile, chacun, renfermé bien chaudement, avec sa nombreuse famille, dans sa jolie et propre maison de bois qu'il a bâtie lui-même, s'occupe de mille travaux amusants, qui chassent l'ennui de son asile et ajoutent à son bien-être. Jamais menuisier, serrurier, vitrier, tourneur de profession, n'entra dans le pays, tous le sont pour eux-mêmes, aucun ne l'est pour autrui ; dans la multitude de meubles commodes et même élégants qui composent leur ménage et parent leur logement, on n'en voit pas un qui n'ait été fait de la main du maître. Il leur reste encore du loisir pour inventer et faire mille instruments divers, d'acier, de bois, de carton, qu'ils vendent aux étrangers, dont plusieurs même parviennent jusqu'à Paris, entre autres ces petites horloges de bois qu'on y voit depuis quelques années. Ils en font aussi de fer ; ils font même des montres ; et ce qui paraît incroyable, chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, et fait tous ses outils lui-même.

Ce n'est pas tout : ils ont des livres utiles et sont passablement instruits ; ils raisonnent sensément de toutes choses, et de plusieurs avec esprit. Ils font des siphons, des aimants, des lunettes, des pompes, des baromètres, des chambres noires ; leurs tapisseries sont des multitudes d'instruments de toute espèce : vous prendriez le poêle d'un paysan pour un atelier de mécanique et pour un cabinet de physique expérimentale. Tous savent un peu dessiner, peindre, chiffrer ; la plupart jouent de la flûte ; plusieurs ont un peu de musique et chantent juste. Ces arts ne leur sont point enseignés par des maîtres, mais leur passent pour ainsi dire par tradition. De ceux que j'ai vus savoir la musique, l'un me disait l'avoir apprise de son père, un autre de sa tante, un autre de son cousin ; quelques-uns croyaient l'avoir toujours sue. Un de leurs plus fréquents amusements est de

chanter avec leurs femmes et leurs enfants les psaumes à quatre parties ; et l'on est tout étonné d'entendre sortir de ces cabanes champêtres l'harmonie forte et mâle de Goudimel, depuis si longtemps oubliée de nos savants artistes.

Je ne pouvais non plus me lasser de parcourir ces charmantes demeures, que les habitants de m'y témoigner la plus franche hospitalité. Malheureusement j'étais jeune ; ma curiosité n'était que celle d'un enfant, et je songeais plus à m'amuser qu'à m'instruire. Depuis trente ans, le peu d'observations que je fis se sont effacées de ma mémoire. Je me souviens seulement que j'admirais sans cesse, en ces hommes singuliers, un mélange étonnant de finesse et de simplicité, qu'on croirait presque incompatibles, et que je n'ai plus observé nulle part. Du reste, je n'ai rien retenu de leurs mœurs, de leur société, de leurs caractères. Aujourd'hui que j'y porterais d'autres yeux, faut-il ne revoir plus cet heureux pays ! Hélas ! il est sur la route du mien.

IV. — *Question d'opportunité.*

Ainsi, quand il serait vrai que les spectacles ne sont pas mauvais en eux-mêmes, on aurait toujours à chercher s'ils ne le deviendraient point à l'égard du peuple auquel on les destine. En certains lieux, ils seront utiles pour attirer des étrangers, pour augmenter la circulation des espèces, pour exciter les artistes, pour varier les modes, pour occuper les gens trop riches ou aspirant à l'être, pour les rendre moins malfaisants, pour distraire le peuple de ses misères, pour lui faire oublier ses chefs en voyant ses baladins, pour maintenir et perfectionner le goût quand l'honnêteté est perdue, pour couvrir d'un vernis de procédés la laideur du vice, pour empêcher, en un mot, que les mauvaises mœurs ne dégénèrent en brigandage. En d'autres lieux ils ne serviraient qu'à détruire l'amour du travail, à décourager l'industrie, à ruiner les particuliers, à leur inspirer le goût de l'oisiveté, à leur faire chercher les moyens de subsister sans rien faire, à rendre un peuple inactif et lâche, l'empêcher de voir les objets publics et particuliers dont il doit s'occuper, à tourner la sagesse en ridicule, à substituer un jargon de théâtre à la pratique des vertus, à mettre toute la morale en métaphysique, à travestir les citoyens en beaux esprits, les mères de famille en petites maîtresses, et les filles en amoureuses de comédie. L'effet général sera le même sur tous les hommes ;

mais les hommes, ainsi changés, conviendront plus ou moins à leur pays. En devenant égaux, les mauvais gagneront, les bons perdront encore davantage ; tous contracteront un caractère de mollesse, un esprit d'inaction, qui ôtera aux uns de grandes vertus, et préservera les autres de méditer de grands crimes.

De ces nouvelles réflexions il résulte une conséquence directement contraire à celle que je tirais des premières ; savoir que, quand le peuple est corrompu, les spectacles lui sont bons, et mauvais quand il est bon lui-même. Il semblerait donc que ces deux effets contraires devraient s'entre-détruire, et les spectacles rester indifférents à tous : mais il y a cette différence, que l'effet qui renforce le bien et le mal, étant tiré de l'esprit des pièces, est sujet comme elles à mille modifications qui le réduisent presque à rien ; au lieu que celui qui change le bien en mal, et le mal en bien, résultant de l'existence même du spectacle, est un effet constant, réel, qui revient tous les jours et doit l'emporter à la fin.

Il suit de là que, pour juger s'il est à propos ou non d'établir un théâtre en quelque ville, il faut premièrement savoir si les mœurs y sont bonnes ou mauvaises : question sur laquelle il ne m'appartient peut-être pas de prononcer par rapport à nous. Quoi qu'il en soit, tout ce que je puis accorder là-dessus c'est qu'il est vrai que la comédie ne nous fera point de mal, si plus rien ne nous en peut faire.

V. — *De la condition des comédiens.*

En commençant par observer les faits avant de raisonner sur les causes, je vois qu'en général l'état de comédien est un état de licence et de mauvaises mœurs ; que les hommes y sont livrés au désordre ; que les femmes y mènent une vie scandaleuse ; que les uns et les autres, avares et prodigues tout à la fois, toujours accablés de dettes et toujours versant l'argent à pleines mains, sont aussi peu retenus sur leurs dissipations, que peu scrupuleux sur les moyens d'y pourvoir. Je vois encore que par tout pays leur profession est déshonorante : que ceux qui l'exercent, excommuniés ou non, sont partout méprisés, et qu'à Paris même, où ils ont plus de considération et une meilleur conduite que partout ailleurs, un bourgeois craindrait de fréquenter ces mêmes comédiens qu'on voit tous les jours à la table des grands. Une troisième observation, non moins importante, est que ce

dédain est plus fort partout où les mœurs sont plus pures, et qu'il y a des pays d'innocence et de simplicité où le métier de comédien est presque en horreur. Voilà des faits incontestables. Vous me direz qu'il n'en résulte que des préjugés. J'en conviens : mais ces préjugés étant universels il faut leur chercher une cause universelle ; et je ne vois pas qu'on la puisse trouver ailleurs que dans la profession même à laquelle ils se rapportent. A cela vous répondez que les comédiens ne se rendent méprisables que parce qu'on les méprise. Mais pourquoi les eût-on méprisés s'ils n'eussent été méprisables? Pourquoi penserait-on plus mal de leur état que des autres, s'il n'avait rien qui l'en distinguât? Voilà ce qu'il faudrait examiner, peut-être, avant de les justifier aux dépens du public.

Je pourrais imputer ces préjugés aux déclamations des prêtres, si je ne les trouvais établis chez les Romains avant la naissance du christianisme, et non seulement courant vaguement dans l'esprit du peuple, mais autorisés par des lois expresses qui déclaraient les acteurs infâmes, leur ôtaient le titre et les droits de citoyens romains, et mettaient les actrices au rang des prostituées. Ici toute autre raison manque, hors celle qui se tire de la nature de la chose. Les prêtres païens et les dévots, plus favorables que contraires à des spectacles qui faisaient partie des jeux consacrés à la religion, n'avaient aucun intérêt à les décrier, et ne les décriaient pas en effet. Cependant on pouvait dès lors se récrier, comme vous faites, sur l'inconséquence de déshonorer des gens qu'on protège, qu'on paye, qu'on pensionne : ce qui, à vrai dire, ne me paraît pas si étrange qu'à vous ; car il est à propos quelquefois que l'État encourage et protège des professions déshonorantes mais utiles, sans que ceux qui les exercent ne doivent être plus considérés pour cela.

J'ai lu quelque part que ces flétrissures étaient moins imposées à de vrais comédiens qu'à des histrions et farceurs qui souillaient leurs jeux d'indécence et d'obscénités : mais cette distinction est insoutenable ; car les mots de comédien et d'histrion étaient parfaitement synonymes, et n'avaient d'autre différence, sinon que l'un était grec et l'autre étrusque. Cicéron, dans le livre de *l'Orateur* appelle histrions les deux plus grands acteurs qu'ait jamais eus Rome, Ésope et Roscius : dans son plaidoyer pour ce dernier, il plaint un si honnête homme d'exercer un métier si peu honnête. Loin de distinguer entre les comédiens, histrions et farceurs, ni entre les acteurs des tragédies et ceux des comédies, la loi couvre indistinctement du

même opprobre tous ceux qui montent sur le théâtre : *Quisquis in scenam prodierit, ait prætor, infamis est.* Il est vrai seulement que cet opprobre tombait moins sur la représentation même que sur l'état où l'on en faisait métier, puisque la jeunesse de Rome représentait publiquement, à la fin des grandes pièces, les Atellanes ou Exodes sans déshonneur. A cela près, on voit, dans mille endroits, que tous les comédiens indifféremment étaient esclaves, et traités comme tels quand le public n'était pas content d'eux.

Je ne sache qu'un seul peuple qui n'ait pas eu là-dessus les maximes de tous les autres, ce sont les Grecs. Il est certain que chez eux la profession du théâtre était si peu déshonnête, que la Grèce fournit des exemples d'acteurs chargés de certaines fonctions publiques, soit dans l'État, soit en ambassade. Mais on pourrait trouver aisément les raisons de cette exception : 1° La tragédie ayant été inventée chez les Grecs aussi bien que la comédie, ils ne pouvaient jeter d'avance une impression de mépris sur un état dont on ne connaissait pas encore les effets ; et quand on commença de les connaître, l'opinion publique avait déjà pris son pli. 2° Comme la tragédie avait quelque chose de sacré dans son origine, d'abord ses acteurs furent plutôt regardés comme des prêtres que comme des baladins. 3° Tous les sujets des pièces n'étant tirés que des antiquités nationales dont les Grecs étaient idolâtres, ils voyaient dans ces mêmes acteurs moins des gens qui jouaient des fables, que des citoyens instruits qui représentaient aux yeux de leurs compatriotes l'histoire de leur pays. 4° Ce peuple, enthousiaste de sa liberté jusqu'à croire que les Grecs étaient les seuls hommes libres par nature, se rappelait avec un vif sentiment de plaisir ses anciens malheurs et les crimes de ses maîtres. Ces grands tableaux l'instruisaient sans cesse, et il ne pouvait se défendre d'un peu de respect pour les organes de cette instruction. 5° La tragédie n'étant d'abord jouée que par des hommes, on ne voyait point sur leur théâtre ce mélange scandaleux d'hommes et de femmes qui fait des nôtres autant d'écoles de mauvaises mœurs. 6° Enfin leurs spectacles n'avaient rien de la mesquinerie de ceux d'aujourd'hui. Leurs théâtres n'étaient point élevés par l'intérêt et par l'avarice ; ils n'étaient point renfermés dans d'obscures prisons ; leurs acteurs n'avaient pas besoin de mettre à contribution les spectateurs, ni de compter du coin de l'œil les gens qu'ils voyaient passer la porte, pour être sûrs de leur souper.

Ces grands et superbes spectacles, donnés sous le ciel, à la

face de toute une nation, n'offraient de toutes parts que des combats, des victoires, des prix, des objets capables d'inspirer aux Grecs une ardente émulation, et d'échauffer leurs cœurs de sentiments d'honneur et de gloire. C'est au milieu de cet imposant appareil, si propre à élever et remuer l'âme, que les acteurs, animés du même zèle, partageaient, selon leurs talents, les honneurs rendus aux vainqueurs des jeux, souvent aux premiers hommes de la nation. Je ne suis pas surpris que, loin de les avilir, leur métier, exercé de cette manière, leur donnât cette fierté de courage et ce noble désintéressement qui semblait quelquefois élever l'acteur à son personnage. Avec tout cela, jamais la Grèce, excepté Sparte, ne fut citée en exemple de bonnes mœurs ; et Sparte, qui ne souffrait point de théâtre, n'avait garde d'honorer ceux qui s'y montrent. Revenons aux Romains, qui, loin de suivre à cet égard l'exemple des Grecs, en donnèrent un tout contraire. Quand leurs lois déclaraient les comédiens infâmes, était-ce dans le dessein d'en déshonorer la profession? Quelle eût été l'utilité d'une disposition si cruelle? Elles ne la déshonoraient point, elles rendaient seulement authentique le déshonneur qui en est inséparable ; car jamais les bonnes lois ne changent la nature des choses, elles ne font que la suivre ; et celles-là seules sont observées. Il ne s'agit donc pas de crier d'abord contre les préjugés, mais de savoir premièrement si ce ne sont que des préjugés ; si la profession de comédien n'est point en effet déshonorante en elle-même ; car si, par malheur, elle l'est, nous aurons beau statuer qu'elle ne l'est pas, au lieu de la réhabiliter, nous ne ferons que nous avilir nous-mêmes.

Qu'est-ce que le talent du comédien? L'art de se contrefaire, de revêtir un autre caractère que le sien, de paraître différent de ce qu'on est, de se passionner de sang-froid, de dire autre chose que ce qu'on pense, aussi naturellement que si on le pensait réellement, et d'oublier enfin sa propre place à force de prendre celle d'autrui. Qu'est-ce que la profession du comédien? Un métier par lequel il se donne en représentation pour de l'argent, se soumet à l'ignominie et aux affronts qu'on achète le droit de lui faire, et met publiquement sa personne en vente. J'adjure tout homme sincère de dire s'il ne sent pas au fond de son âme qu'il y a dans ce trafic de soi-même quelque chose de servile et de bas. Vous autres philosophes, qui vous prétendez si fort au-dessus des préjugés, ne mourriez-vous pas tous de honte, si, lâchement travestis en rois, il vous fallait aller faire aux yeux du public un rôle différent du vôtre, et exposer vos

majestés aux huées de la populace? Quel est donc, au fond, l'esprit que le comédien reçoit de son état? un mélange de bassesse, de fausseté, de ridicule orgueil et d'indigne avilissement, qui le rend propre à toutes sortes de personnages, hors le plus noble de tous, celui d'homme, qu'il abandonne.

Je sais que le jeu du comédien n'est pas celui d'un fourbe qui veut en imposer, qu'il ne prétend pas qu'on le prenne en effet pour la personne qu'il représente, ni qu'on le croie affecté des passions qu'il imite, et qu'en donnant cette imitation pour ce qu'elle est, il la rend tout à fait innocente. Aussi ne l'accusé-je pas d'être précisément un trompeur, mais de cultiver, pour tout métier, le talent de tromper les hommes, et de s'exercer à des habitudes qui, ne pouvant être innocentes qu'au théâtre, ne servent partout ailleurs qu'à mal faire. Ces hommes si bien parés, si bien exercés au ton de la galanterie et aux accents de la passion, n'abuseront-ils jamais de cet art pour séduire de jeunes personnes? Ces valets filous, si subtils de la langue et de la main sur la scène, dans les besoins d'un métier plus dispendieux que lucratif n'auront-ils jamais de distractions utiles? Ne prendront-ils jamais la bourse d'un fils prodigue, ou d'un père avare pour celle de Léandre ou d'Argan (1)? Partout la tentation de mal faire augmente avec la facilité; et il faut que les comédiens soient plus vertueux que les autres hommes, s'ils ne sont pas plus corrompus.

L'orateur, le prédicateur, pourra-t-on me dire encore, payent de leur personne ainsi que le comédien. La différence est très grande. Quand l'orateur se montre, c'est pour parler, et non pour se donner en spectacle : il ne représente que lui-même, il ne fait que son propre rôle, ne parle qu'en son propre nom, ne dit ou ne doit dire que ce qu'il pense : l'homme et le personnage étant le même être, il est à sa place; il est dans le cas de tout autre citoyen qui remplit les fonctions de son état. Mais un comédien sur la scène, étalant d'autres sentiments que les siens, ne disant que ce qu'on lui fait dire, représentant souvent un être chimérique, s'anéantit, pour ainsi dire, s'annule avec son héros; et, dans cet oubli de l'homme, s'il en reste quelque chose,

(1) On a relevé ceci comme outré et comme ridicule. On a eu raison. Il n'y a point de vice dont les comédiens soient moins accusés que de la friponnerie; leur métier, qui les occupe beaucoup et leur donne même des sentiments d'honneur à certains égards, les éloigne d'une telle bassesse. Je laisse ce passage, parce que je me suis fait une loi de ne rien ôter; mais je le désavoue hautement comme une très grande injustice.

c'est pour être le jouet des spectateurs. Que dirai-je de ceux qui semblent avoir peur de valoir trop par eux-mêmes, et se dégradent jusqu'à représenter des personnages auxquels ils seraient bien fâchés de ressembler? C'est un grand mal sans doute de voir tant de scélérats dans le monde faire des rôles d'honnêtes gens ; mais y a-t-il rien de plus odieux, de plus choquant, de plus lâche, qu'un honnête homme à la comédie faisant le rôle d'un scélérat, et déployant tout son talent pour faire valoir de criminelles maximes, dont lui-même est pénétré d'horreur? . . . .

Si l'on ne voit en tout ceci qu'une profession peu honnête, on doit voir encore une source de mauvaises mœurs dans le désordre des actrices, qui force et entraîne celui des acteurs. Mais pourquoi ce désordre est-il inévitable? Ah! pourquoi? Dans tout autre temps on n'aurait pas besoin de le demander ; mais, dans ce siècle où règnent si fièrement les préjugés et l'erreur sous le nom de philosophie, les hommes, abrutis par leur vain savoir, ont fermé leur esprit à la voix de la raison, et leur cœur à celle de la nature.

Dans tout état, dans tout pays, dans toute condition, les deux sexes ont entre eux une liaison si forte et si naturelle, que les mœurs de l'un décident toujours de celles de l'autre. Non que ces mœurs soient toujours les mêmes, mais elles ont toujours le même degré de bonté, modifié dans chaque sexe par les penchants qui lui sont propres. Les Anglaises sont douces et timides ; les Anglais sont durs et féroces. D'où vient cette apparente opposition? De ce que le caractère de chaque sexe est ainsi renforcé, et que c'est aussi le caractère national de porter tout à l'extrême. A cela près, tout est semblable. Les deux sexes aiment à vivre à part ; tous deux font cas des plaisirs de la table ; tous deux se rassemblent pour boire après le repas, les hommes du vin, les femmes du thé ; tous deux se livrent au jeu sans fureur, et s'en font un métier plutôt qu'une passion ; tous deux ont grand respect pour les choses honnêtes ; tous deux aiment la patrie et les lois ; tous deux honorent la foi conjugale, et, s'ils la violent, ils ne se font point un honneur de la violer ; la paix domestique plaît à tous deux : tous deux sont silencieux et taciturnes ; tous deux difficiles à émouvoir ; tous deux emportés dans leurs passions ; pour tous deux l'amour est terrible et tragique, il décide du sort de leurs jours ; il ne s'agit pas de moins, dit Muralt, que d'y laisser la raison ou la vie ; enfin tous deux se plaisent à la campagne, et les dames anglaises errent

aussi volontiers dans leurs parcs solitaires, qu'elles vont se montrer à Vauxhall. De ce goût commun pour la solitude naît aussi celui des lectures contemplatives et des romans dont l'Angleterre est inondée. Ainsi tous deux, plus recueillis avec eux-mêmes, se livrent moins à des imitations frivoles, prennent mieux le goût des vrais plaisirs de la vie, et songent moins à paraître heureux qu'à l'être.

J'ai cité les Anglais par préférence, parce qu'ils sont, de toutes les nations du monde, celle où les mœurs des deux sexes paraissent d'abord le plus contraires. De leur rapport dans ce pays-là nous pouvons conclure pour les autres : toute la différence consiste en ce que la vie des femmes est un développement continuel de leurs mœurs ; au lieu que celles des hommes s'effaçant davantage dans l'uniformité des affaires, il faut attendre, pour en juger, de les voir dans les plaisirs. Voulez-vous donc connaître les hommes, étudiez les femmes. Cette maxime est générale, et jusque-là tout le monde sera d'accord avec moi. Mais si j'ajoute qu'il n'y a point de bonnes mœurs pour les femmes hors d'une vie retirée et domestique ; si je dis que les paisibles soins de la famille et du ménage sont leur partage, que la dignité de leur sexe est dans sa modestie, que la honte et la pudeur sont en elles inséparables de l'honnêteté, que rechercher les regards des hommes c'est déjà s'en laisser corrompre, et que toute femme qui se montre se déshonore ; à l'instant va s'élever contre moi cette philosophie d'un jour, qui naît et meurt dans le coin d'une grande ville, et veut étouffer de là le cri de la nature et la voix unanime du genre humain.

Préjugés populaires ! me crie-t-on, petites erreurs de l'enfance ! tromperie des lois et de l'éducation ! La pudeur n'est rien ; elle n'est qu'une invention des lois sociales pour mettre à couvert les droits des pères et des époux, et maintenir quelque ordre dans les familles. Pourquoi rougirions-nous des besoins que nous donna la nature? Pourquoi trouverions-nous un motif de honte dans un acte aussi indifférent en soi et aussi utile dans ses effets que celui qui concourt à perpétuer l'espèce? Pourquoi, les désirs étant égaux des deux parts, les démonstrations en seraient-elles différentes? Pourquoi l'un des sexes se refuserait-il plus que l'autre aux penchants qui leur sont communs? Pourquoi l'homme aurait-il sur ce point d'autres lois que les animaux?

Tes Pourquoi, dit le dieu, ne finiraient jamais.

Mais ce n'est pas à l'homme, c'est à son auteur qu'il les faut

adresser. N'est-il pas plaisant qu'il faille dire pourquoi j'ai honte d'un sentiment naturel, si cette honte ne m'est pas moins naturelle que ce sentiment même? Autant vaudrait me demander aussi pourquoi j'ai ce sentiment. Est-ce à moi de rendre compte de ce qu'a fait la nature? Par cette manière de raisonner, ceux qui ne voient pas pourquoi l'homme est existant devraient nier qu'il existe.

J'ai peur que ces grands scrutateurs des conseils de Dieu n'aient un peu légèrement pesé ses raisons. Moi, qui ne me pique pas de les connaître, j'en crois voir qui leur ont échappé. Quoi qu'ils en disent, la honte qui voile aux yeux d'autrui les plaisirs de l'amour est quelque chose : elle est la sauvegarde commune que la nature a donnée aux deux sexes dans un état de faiblesse et d'oubli d'eux-mêmes qui les livre à la merci du premier venu : c'est ainsi qu'elle couvre leur sommeil des ombres de la nuit, afin que, durant ce temps de ténèbres, ils soient moins exposés aux attaques les uns des autres : c'est ainsi qu'elle fait chercher à tout animal souffrant la retraite et les lieux déserts, afin qu'il souffre et meure en paix hors des atteintes qu'il ne peut plus repousser.

A l'égard de la pudeur du sexe en particulier, quelle arme plus douce eût pu donner cette même nature à celui qu'elle destinait à se défendre? Les désirs sont égaux! Qu'est-ce à dire? Y a-t-il de part et d'autre mêmes facultés de les satisfaire? Que deviendrait l'espèce humaine si l'ordre de l'attaque et de la défense était changé? L'assaillant choisirait, au hasard, des temps où la victoire serait impossible; l'assailli serait laissé en paix quand il aurait besoin de se rendre, et poursuivi sans relâche quand il serait trop faible pour succomber; enfin le pouvoir et la volonté, toujours en discorde, ne laissant jamais partager les désirs, l'amour ne serait plus le soutien de la nature, il en serait le destructeur et le fléau.

Si les deux sexes avaient également fait et reçu les avances, la vaine importunité n'eût point été sauvée, des feux toujours languissants dans une ennuyeuse liberté ne se fussent jamais irrités, le plus doux de tous les sentiments eût à peine effleuré le cœur humain, et son objet eût été mal rempli. L'obstacle apparent qui semble éloigner cet objet est au fond ce qui le rapproche. Les désirs voilés par la honte n'en deviennent que plus séduisants; en les gênant, la pudeur les enflamme : ses craintes, ses détours, ses réserves, ses timides aveux, sa tendre et naïve finesse, disent mieux ce qu'elle croit taire que la passion ne l'eût

dit sans elle : c'est elle qui donne du prix aux faveurs et de la douceur aux refus. Le véritable amour possède en effet ce que la seule pudeur lui dispute : ce mélange de faiblesse et de modestie le rend plus touchant et plus tendre ; moins il obtient, plus la valeur de ce qu'il obtient en augmente ; et c'est ainsi qu'il jouit à la fois de ses privations et de ses plaisirs.

Pourquoi, disent-ils, ce qui n'est pas honteux à l'homme le serait-il à la femme? pourquoi l'un des sexes se ferait-il un crime de ce que l'autre se croit permis? Comme si les conséquences étaient les mêmes des deux côtés! comme si tous les austères devoirs de la femme ne dérivaient pas de cela seul, qu'un enfant doit avoir un père! Quand ces importantes considérations nous manqueraient, nous aurions toujours la même réponse à faire, et toujours elle serait sans réplique : ainsi l'a voulu la nature, c'est un crime d'étouffer sa voix. L'homme peut être audacieux, telle est sa destination (1) ; il faut bien que quelqu'un se déclare ; mais toute femme sans pudeur est coupable et dépravée, parce qu'elle foule aux pieds un sentiment naturel à son sexe.

Comment peut-on disputer la vérité de ce sentiment? toute la terre n'en rendît-elle pas l'éclatant témoignage, la seule comparaison des sexes suffirait pour la constater. N'est-ce pas la nature qui pare les jeunes personnes de ces traits si doux,

(1) Distinguons cette audace de l'insolence et de la brutalité; car rien ne part de sentiments plus opposés et n'a d'effets plus contraires. Je suppose l'amour innocent et libre, ne recevant de loi que de lui-même; c'est à lui seul qu'il appartient de présider à ses mystères, et de former l'union des personnes ainsi que celle des cœurs. Qu'un homme insulte à la pudeur du sexe, et attente avec violence aux charmes d'un jeune objet qui ne sent rien pour lui; sa grossièreté n'est point passionnée, elle est outrageante; elle annonce une âme sans mœurs, sans délicatesse, incapable à la fois d'amour et d'honnêteté. Le plus grand prix des plaisirs est dans le cœur qui les donne : un véritable amant ne trouverait que douleur, rage et désespoir, dans la passion même de ce qu'il aime, s'il croyait n'en point être aimé.

Vouloir contenter insolemment ses désirs sans l'aveu de celle qui les fait naître, est l'audace d'un satyre; celle d'un homme est de savoir les témoigner sans déplaire, de les rendre intéressants, de faire en sorte qu'on les partage, d'asservir les sentiments avant d'attaquer la personne. Ce n'est pas encore assez d'être aimé, les désirs partagés ne donnent pas seuls le droit de les satisfaire; il faut de plus le consentement de la volonté. Le cœur accorde en vain ce que la volonté refuse. L'honnête homme et l'amant s'en abstient, même quand il pourrait l'obtenir. Arracher ce consentement tacite, c'est user de toute la violence permise en amour. Le lire dans les yeux, le voir dans les manières, malgré le refus de la bouche, c'est l'art de celui qui sait aimer; s'il achève alors d'être heureux, il n'est point brutal, il est honnête; il n'outrage point la pudeur, il la respecte, il la sert; il lui laisse l'honneur de défendre encore ce qu'elle eût peut-être abandonné (J.-J. R.).

qu'un peu de honte rend plus touchants encore? N'est-ce pas elle qui met dans leurs yeux ce regard timide et tendre auquel on résiste avec tant de peine? N'est-ce pas elle qui donne à leur teint plus d'éclat et à leur peau plus de finesse, afin qu'une modeste rougeur s'y laisse mieux apercevoir? N'est-ce pas elle qui les rend craintives afin qu'elles fuient, et faibles afin qu'elles cèdent? A quoi bon leur donner un cœur plus sensible à la pitié, moins de vitesse à la course, un corps moins robuste, une stature moins haute, des muscles plus délicats, si elle ne les eût destinées à se laisser vaincre? Assujetties aux incommodités de la grossesse et aux douleurs de l'enfantement, ce surcroît de travail exigeait-il une diminution de forces? Mais pour les réduire à cet état pénible, il les fallait assez fortes pour ne succomber qu'à leur volonté, et assez faibles pour avoir toujours un prétexte de se rendre. Voilà précisément le point où les a placées la nature.

Passons du raisonnement à l'expérience. Si la pudeur était un préjugé de la société et de l'éducation, ce sentiment devrait augmenter dans les lieux où l'éducation est plus soignée, et où l'on raffine incessamment sur les lois sociales; il devrait être plus faible partout où l'on est resté plus près de l'état primitif. C'est tout le contraire. Dans nos montagnes, les femmes sont timides et modestes; un mot les fait rougir, elles n'osent lever les yeux sur les hommes, et gardent le silence devant eux. Dans les grandes villes, la pudeur est ignoble et basse : c'est la seule chose dont une femme bien élevée aurait honte, et l'honneur d'avoir fait rougir un honnête homme n'appartient qu'aux femmes du meilleur air.

L'argument tiré de l'exemple des bêtes ne conclut point et n'est pas vrai. L'homme n'est point un chien ni un loup. Il ne faut qu'établir dans son espèce les premiers rapports de la société pour donner à ses sentiments une moralité toujours inconnue aux bêtes. Les animaux ont un cœur et des passions, mais la sainte image de l'honnête et du beau n'entra jamais que dans le cœur de l'homme.

Malgré cela, où a-t-on pris que l'instinct ne produit jamais dans les animaux des effets semblables à ceux que la honte produit parmi les hommes? Je vois tous les jours des preuves du contraire. J'en vois se cacher dans certains besoins, pour dérober aux sens un objet de dégoût; je les vois ensuite, au lieu de fuir, s'empresser d'en couvrir les vestiges. Que manque-t-il à ces soins pour avoir un air de décence et d'honnêteté, sinon

d'être pris par des hommes? Dans leurs amours, je vois des caprices, des choix, des refus concertés, qui tiennent de bien près à la maxime d'irriter la passion par les obstacles. A l'instant même où j'écris ceci, j'ai sous les yeux un exemple qui le confirme. Deux jeunes pigeons, dans l'heureux temps de leurs premières amours, m'offrent un tableau bien différent de la sotte brutalité que leur prêtent nos prétendus sages. La blanche colombe va suivant pas à pas son bien-aimé, et prend chasse elle-même aussitôt qu'il se retourne. Reste-t-il dans l'inaction, de légers coups de bec le réveillent : s'il se retire, on le poursuit; s'il se défend, un petit vol de six pas l'attire encore : l'innocence de la nature ménage les agaceries et la molle résistance avec un art qu'aurait à peine la plus habile coquette. Non, la folâtre Galatée ne faisait pas mieux, et Virgile eût pu tirer d'un colombier l'une de ses plus charmantes images.

Quand on pourrait nier qu'un sentiment particulier de pudeur fût naturel aux femmes, en serait-il moins vrai que, dans la société, leur partage doit être une vie domestique et retirée, et qu'on doit les élever dans des principes qui s'y rapportent? Si la timidité, la pudeur, la modestie qui leur sont propres, sont des inventions sociales, il importe à la société que les femmes acquièrent ces qualités, il importe de les cultiver en elles; et toute femme qui les dédaigne offense les bonnes mœurs. Y a-t-il au monde un spectacle aussi touchant, aussi respectable, que celui d'une mère de famille entourée de ses enfants, réglant les travaux de ses domestiques, procurant à son mari une vie heureuse, et gouvernant sagement la maison? C'est là qu'elle se montre dans toute la dignité d'une honnête femme; c'est là qu'elle impose vraiment du respect, et que la beauté partage avec honneur les hommages rendus à la vertu.

Une maison dont la maîtresse est absente est un corps sans âme, qui bientôt tombe en corruption; une femme hors de sa maison perd son plus grand lustre; et, dépouillée de ses vrais ornements, elle se montre avec indécence. Si elle a un mari, que cherche-t-elle parmi les hommes? Si elle n'en a pas, comment s'expose-t-elle à rebuter, par un maintien peu modeste, celui qui serait tenté de le devenir? Quoi qu'elle puisse faire, on sent qu'elle n'est pas à sa place en public; et sa beauté même, qui plaît sans intéresser, n'est qu'un tort de plus que le cœur lui reproche. Que cette impression nous vienne de la nature ou de l'éducation, elle est commune à tous les peuples du monde; partout on considère les femmes à proportion de

leur modestie ; partout on est convaincu qu'en négligeant les manières de leur sexe, elles en négligent les devoirs ; partout on voit qu'alors, tournant en effronterie la mâle et ferme assurance de l'homme, elles s'avilissent par cette odieuse imitation, et déshonorent à la fois leur sexe et le nôtre.

Je sais qu'il règne en quelques pays des coutumes contraires, mais voyez aussi quelles mœurs elles ont fait naître. Je ne voudrais pas d'autre exemple pour confirmer mes maximes. Appliquons aux mœurs des femmes ce que j'ai dit ci-devant de l'honneur qu'on leur porte. Chez tous les anciens peuples policés elles vivaient très renfermées ; elles se montraient rarement en public, jamais avec des hommes ; elles ne se promenaient point avec eux, elles n'avaient point la meilleure place au spectacle, elles ne s'y mettaient point en montre ; il ne leur était pas même permis d'assister à tous, et l'on sait qu'il y avait peine de mort contre celles qui s'oseraient montrer aux jeux olympiques.

Dans la maison elles avaient un appartement particulier où les hommes n'entraient point. Quand leurs maris donnaient à manger, elles se présentaient rarement à table ; les honnêtes femmes en sortaient avant la fin du repas, et les autres n'y paraissaient point au commencement. Il n'y avait aucune assemblée commune pour les deux sexes ; ils ne passaient point la journée ensemble. Ce soin de ne pas se rassasier les uns des autres faisait qu'on s'en revoyait avec plus de plaisir : il est sûr qu'en général la paix domestique était mieux affermie, et qu'il régnait plus d'union entre les époux qu'il n'en règne aujourd'hui.

Tels étaient les usages des Perses, des Grecs, des Romains, et même des Égyptiens, malgré les mauvaises plaisanteries d'Hérodote, qui se réfutent d'elles-mêmes. Si quelquefois les femmes sortaient des bornes de cette modestie, le cri public montrait que c'était une exception. Que n'a-t-on pas dit de la liberté du sexe à Sparte ! On peut comprendre aussi par la *Lisistrata* d'Aristophane combien l'impudence des Athéniennes était choquante aux yeux des Grecs ; et, dans Rome déjà corrompue, avec quel scandale ne vit-on point encore les dames romaines se présenter au tribunal des triumvirs !

Tout est changé. Depuis que des foules de barbares, traînant avec eux leurs femmes dans leurs armées, eurent inondé l'Europe, la licence des camps, jointe à la froideur naturelle des climats septentrionaux, qui rend la réserve moins nécessaire,

introduisit une autre manière de vivre que favorisèrent les livres de chevalerie, où les belles dames passaient leur vie à se faire enlever par des hommes, en tout bien et en tout honneur. Comme ces livres étaient les écoles de galanterie du temps, les idées de liberté qu'ils inspirent s'introduisirent surtout dans les cours et les grandes villes, où l'on se pique davantage de politesse ; par le progrès même de cette politesse, elle dut enfin dégénérer en grossièreté. C'est ainsi que la modestie naturelle au sexe est peu à peu disparue, et que les mœurs des vivandières se sont transmises aux femmes de qualité.

Mais voulez-vous savoir combien ces usages, contraires aux idées naturelles. sont choquants pour qui n'en a pas l'habitude ; jugez-en par la surprise et l'embarras des étrangers et provinciaux à l'aspect de ces manières si nouvelles pour eux. Cet embarras fait l'éloge des femmes de leurs pays ; et il est à croire que celles qui le causent en seraient moins fières, si la source leur en était mieux connue. Ce n'est point qu'elles en imposent ; c'est plutôt qu'elles font rougir, et que la pudeur, chassée par la femme de ses discours et de son maintien, se réfugie dans le cœur de l'homme.

Revenant maintenant à nos comédiennes, je demande comment un état, dont l'unique objet est de se montrer en public, et, qui pis est, de se montrer pour de l'argent, conviendrait à d'honnêtes femmes, et pourrait compatir en elles avec la modestie et les bonnes mœurs. A-t-on besoin même de disputer sur les différences morales des sexes, pour sentir combien il est difficile que celle qui se met à prix en représentation ne s'y mette bientôt en personne, et ne se laisse jamais tenter de satisfaire des désirs qu'elle prend tant de soin d'exciter? Quoi ! malgré mille timides précautions, une femme honnête et sage, exposée au moindre danger, a bien de la peine encore à se conserver un cœur à l'épreuve ; et ces jeunes personnes audacieuses, sans autre éducation qu'un système de coquetterie et des rôles amoureux, dans une parure très peu modeste, sans cesse entourées d'une jeunesse ardente et téméraire, au milieu des douces voix de l'amour et du plaisir, résisteront à leur âge, à leur cœur, aux objets qui les environnent, aux discours qu'on leur tient, aux occasions toujours renaissantes, et à l'or auquel elles sont d'avance à demi vendues ! Il faudrait nous croire une simplicité d'enfant pour vouloir nous en imposer à ce point. Le vice a beau se cacher dans l'obscurité, son empreinte est sur les fronts coupables : l'audace d'une femme est le signe

assuré de sa honte ; c'est pour avoir trop à rougir qu'elle ne rougit plus ; et si quelquefois la pudeur survit à la chasteté, que doit-on penser de la chasteté quand la pudeur même est éteinte ?

Supposons, si l'on veut, qu'il y ait eu quelques exceptions ; supposons

Qu'il en soit jusqu'à trois que l'on pourrait nommer.

Je veux bien croire là-dessus ce que je n'ai jamais ni vu ni ouï dire. Appellerons-nous un métier honnête celui qui fait d'une honnête femme un prodige, et qui nous porte à mépriser celles qui l'exercent, à moins de compter sur un miracle continuel ? L'immodestie tient si bien à leur état, et elles le sentent si bien elles-mêmes, qu'il n'y en a pas une qui ne se crût ridicule de feindre au moins de prendre pour elle les discours de sagesse et d'honneur qu'elle débite au public. De peur que ces maximes sévères ne fissent un progrès nuisible à son intérêt, l'actrice est toujours la première à parodier son rôle et à détruire son propre ouvrage. Elle quitte, en atteignant la coulisse, la morale du théâtre aussi bien que sa dignité ; et si l'on prend des leçons de vertu sur la scène, on les va bien vite oublier dans les foyers.

Après ce que j'ai dit ci-devant, je n'ai pas besoin, je crois, d'expliquer encore comment le désordre des actrices entraîne celui des acteurs, surtout dans un métier qui les force à vivre entre eux dans la plus grande familiarité. Je n'ai pas besoin de montrer comment d'un état déshonorant naissent des sentiments déshonnêtes, ni comment les vices divisent ceux que l'intérêt commun devrait réunir. Je ne m'étendrai pas sur mille sujets de discorde et de querelles, que la distribution des rôles, le partage de la recette, le choix des pièces, la jalousie des applaudissements, doivent exciter sans cesse, principalement entre les actrices, sans parler des intrigues de galanterie. Il est plus inutile encore que j'expose les effets que l'association du luxe et de la misère, inévitable entre ces gens-là, doit naturellement produire. J'en ai déjà trop dit pour vous et pour les hommes raisonnables ; je n'en dirai jamais assez pour les gens prévenus qui ne veulent pas voir ce que la raison leur montre, mais seulement ce qui convient à leurs passions ou à leurs préjugés.

Si tout cela tient à la profession du comédien, que ferons-nous, monsieur, pour prévenir des effets inévitables ? Pour moi,

je ne vois qu'un seul moyen ; c'est d'ôter la cause. Quand les maux de l'homme lui viennent de sa nature ou d'une manière de vivre qu'il ne peut changer, les médecins les préviennent-ils? Défendre au comédien d'être vicieux, c'est défendre à l'homme d'être malade.

S'ensuit-il de là qu'il faille mépriser tous les comédiens? Il s'ensuit, au contraire, qu'un comédien qui a de la modestie, des mœurs, de l'honnêteté, est, comme vous l'avez très bien dit, doublement estimable, puisqu'il montre par là que l'amour de la vertu l'emporte en lui sur les passions de l'homme et sur l'ascendant de sa profession. Le seul tort qu'on lui peut imputer est de l'avoir embrassée : mais trop souvent un écart de jeunesse décide du sort de la vie ; et, quand on se sent un vrai talent, qui peut résister à son attrait? les grands acteurs portent avec eux leur excuse ; ce sont les mauvais qu'il faut mépriser.

VI. — *Les spectacles qui conviennent à un peuple libre.*

Quoi ! ne faut-il donc aucun spectacle dans une république? Au contraire, il en faut beaucoup. C'est dans les républiques qu'ils sont nés, c'est dans leur sein qu'on les voit briller avec un véritable air de fête. A quels peuples convient-il mieux de s'assembler souvent et de former entre eux les doux liens du plaisir et de la joie, qu'à ceux qui ont tant de raisons de s'aimer et de rester à jamais unis? Nous avons déjà plusieurs de ces fêtes publiques ; ayons-en davantage encore, je n'en serai que plus charmé. Mais n'adoptons point ces spectacles exclusifs qui renferment tristement un petit nombre de gens dans un antre obscur ; qui les tiennent craintifs et immobiles dans le silence et l'inaction ; qui n'offrent aux yeux que cloisons, que pointes de fer, que soldats, qu'affligeantes images de la servitude et de l'inégalité. Non, peuples heureux, ce ne sont pas là vos fêtes. C'est en plein air, c'est sous le ciel qu'il faut vous rassembler et vous livrer au doux sentiment de votre bonheur. Que vos plaisirs ne soient efféminés ni mercenaires, que rien de ce qui sent la contrainte et l'intérêt ne les empoisonne, qu'ils soient libres et généreux comme vous, que le soleil éclaire vos innocents spectacles ; vous en formerez un vous-mêmes, le plus digne qu'il puisse éclairer.

Mais quels seront enfin les objets de ces spectacles? qu'y montrera-t-on? Rien, si l'on veut. Avec la liberté, partout où

règne l'affluence, le bien-être y règne aussi. Plantez au milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple, et vous aurez une fête. Faites mieux encore : donnez les spectateurs en spectacle ; rendez-les acteurs eux-mêmes ; faites que chacun se voie et s'aime dans les autres, afin que tous en soient mieux unis. Je n'ai pas besoin de renvoyer aux jeux des anciens Grecs : il en est de plus modernes, il en est d'existants encore, et je les trouve précisément parmi nous. Nous avons tous les ans des revues, des prix publics, des rois de l'arquebuse, du canon, de la navigation. On ne peut trop multiplier des établissements si utiles et si agréables, on ne peut trop avoir de semblables rois. Pourquoi ne ferions-nous pas, pour nous rendre dispos et robustes, ce que nous faisons pour nous exercer aux soldats? Pourquoi, sur le modèle des prix militaires, ne fonderions-nous pas d'autres prix de gymnastique pour la lutte, pour la course, pour le disque, pour divers exercices du corps? Pourquoi n'animerions-nous pas nos bateliers par des joutes sur le lac? Y aurait-il au monde un plus brillant spectacle que de voir sur ce vaste et superbe bassin des centaines de bateaux, élégamment équipés, partir à la fois, au signal donné, pour aller enlever un drapeau arboré au but, puis servir de cortège au vainqueur revenant en triomphe recevoir le prix mérité? Toutes ces sortes de fêtes ne sont dispendieuses qu'autant qu'on le veut bien, et le seul concours les rend assez magnifiques. Cependant il faut y avoir assisté chez le Genevois pour comprendre avec quelle ardeur il s'y livre. On ne le reconnaît plus : ce n'est plus ce peuple si rangé qui ne se départ point de ses règles économiques ; ce n'est plus ce long raisonneur qui pèse tout, jusqu'à la plaisanterie, à la balance du jugement. Il est vif, gai, caressant ; son cœur est alors dans ses yeux comme il est toujours sur ses lèvres ; il cherche à communiquer sa joie et ses plaisirs ; il invite, il presse, il force, il se dispute les survenants. Toutes les sociétés n'en font qu'une, tout devient commun à tous. Il est presque indifférent à quelle table on se mette : ce serait l'image de celles de Lacédémone, s'il n'y régnait un peu plus de profusion, mais cette profusion même est alors bien placée, et l'aspect de l'abondance rend plus touchant celui de la liberté qui la produit.

L'hiver, temps consacré au commerce privé des amis, convient moins aux fêtes publiques. Il en est pourtant une espèce dont je voudrais bien qu'on se fît moins de scrupule : savoir, les bals entre de jeunes personnes à marier. Je n'ai jamais bien conçu

pourquoi l'on s'effarouche si fort de la danse et des assemblées qu'elle occasionne : comme s'il y avait plus de mal à danser qu'à chanter ; que l'un et l'autre de ces amusements ne fût pas également une aspiration de la nature ; et que ce fût un crime à ceux qui sont destinés à s'unir de s'égayer en commun par une honnête récréation ! L'homme et la femme ont été formés l'un pour l'autre : Dieu veut qu'ils suivent leur destination ; et certainement le premier et le plus saint de tous les liens de la société est le mariage. Toutes les fausses religions combattent la nature ; la nôtre seule, qui la suit et la règle, annonce une institution divine et convenable à l'homme. Elle ne doit point ajouter sur le mariage, aux embarras de l'ordre civil, des difficultés que l'Évangile ne prescrit pas, et que tout bon gouvernement condamne. Mais qu'on me dise où de jeunes personnes à marier auront occasion de prendre du goût l'une pour l'autre, et de se voir avec plus de décence et de circonspection que dans une assemblée où les yeux du public, incessamment ouverts sur elles, les forcent à la réserve, à la modestie, à s'observer avec le plus grand soin. En quoi Dieu est-il offensé par un exercice agréable, salutaire, propre à la vivacité des jeunes gens, qui consiste à se présenter l'un à l'autre avec grâce et bienséance, et auquel le spectateur impose une gravité dont on n'oserait sortir un instant? Peut-on imaginer un moyen plus honnête de ne point tromper autrui, du moins quant à la figure, et de se montrer avec les agréments et les défauts qu'on peut avoir aux gens qui ont intérêt de nous bien connaître avant de s'obliger à nous aimer? Le devoir de se chérir réciproquement n'emporte-t-il pas celui de se plaire? et n'est-ce pas un soin digne de deux personnes vertueuses et chrétiennes qui cherchent à s'unir, de préparer ainsi leur cœur à l'amour mutuel que Dieu leur impose?

Qu'arrive-t-il dans ces lieux où règne une contrainte éternelle, où l'on punit comme un crime la plus innocente gaieté, où les jeunes gens des deux sexes n'osent jamais s'assembler en public, et où l'indiscrète sévérité d'un pasteur ne sait prêcher au nom de Dieu qu'une gêne servile, et la tristesse et l'ennui? On élude une tyrannie insupportable que la nature et la raison désavouent. Aux plaisirs permis dont on prive une jeunesse enjouée et folâtre, elle en substitue de plus dangereux : les tête-à-tête adroitement concertés prennent la place des assemblées publiques. A force de se cacher comme si l'on était coupable, on est tenté de le devenir. L'innocente joie aime à s'évaporer au grand jour, mais le vice est ami des ténèbres, et jamais l'in-

nocence et le mystère n'habitèrent longtemps ensemble.

Pour moi, loin de blâmer de si simples amusements, je voudrais au contraire qu'ils fussent publiquement autorisés, et qu'on y prévînt tout désordre particulier en les convertissant en bals solennels et périodiques, ouverts indistinctement à toute la jeunesse à marier. Je voudrais qu'un magistrat, nommé par le conseil, ne dédaignât pas de présider à ces bals. Je voudrais que les pères et mères y assistassent, pour veiller sur leurs enfants, pour être témoins de leurs grâces et de leur adresse, des applaudissements qu'ils auraient mérités, et jouir ainsi du plus doux spectacle qui puisse toucher un cœur paternel. Je voudrais qu'en général toute personne mariée y fût admise au nombre des spectateurs et des juges, sans qu'il fût permis à aucune de profaner la dignité conjugale en dansant elle-même ; car à quelle fin honnête pourrait-elle se donner ainsi en montre au public? Je voudrais qu'on formât dans la salle une enceinte commode et honorable, destinée aux gens âgés de l'un et de l'autre sexe, qui, ayant déjà donné des citoyens à la patrie, verraient encore leurs petits-enfants se préparer à le devenir. Je voudrais que nul n'entrât ni ne sortît sans saluer ce parquet, et que tous les couples de jeunes gens vinssent, avant de commencer leur danse et après l'avoir finie, y faire une profonde révérence, pour s'accoutumer de bonne heure à respecter la vieillesse. Je ne doute pas que cette agréable réunion des deux termes de la vie humaine ne donnât à cette assemblée un certain coup d'œil attendrissant, et qu'on ne vît quelquefois couler dans le parquet des larmes de joie et de souvenir, capables peut-être d'en arracher à un spectateur sensible. Je voudrais que tous les ans, au dernier bal, la jeune personne qui, durant les précédents, se serait comportée le plus honnêtement, le plus modestement, et aurait plu davantage à tout le monde, au jugement du parquet, fût honorée d'une couronne par la main du *seigneur-commis*, et du titre de reine du bal, qu'elle porterait toute l'année. Je voudrais qu'à la clôture de la même assemblée on la reconduisît en cortège ; que le père et la mère fussent félicités et remerciés d'avoir une fille si bien née et de l'élever si bien. Enfin je voudrais que, si elle venait à se marier dans le cours de l'an, la seigneurie lui fît un présent ou lui accordât quelque distinction publique, afin que cet honneur fût une chose assez sérieuse pour ne pouvoir jamais devenir un sujet de plaisanterie.

Il est vrai qu'on aurait souvent à craindre un peu de partialité,

si l'âge des juges ne laissait toute la préférence au mérite. Et quand la beauté modeste serait quelquefois favorisée, quel en serait le grand inconvénient? Ayant plus d'assauts à soutenir, n'a-t-elle pas besoin d'être plus encouragée? N'est-elle pas un don de la nature, ainsi que les talents? Où est le mal qu'elle obtienne quelques honneurs qui l'excitent à s'en rendre digne et puissent contenter l'amour-propre sans offenser la vertu?

En perfectionnant ce projet dans les mêmes vues, sous un air de galanterie et d'amusement, on donnerait à ces fêtes plusieurs fins utiles qui en feraient un objet important de police et de bonnes mœurs. La jeunesse, ayant des rendez-vous sûrs et honnêtes, serait moins tentée d'en chercher de plus dangereux. Chaque sexe se livrerait plus patiemment, dans les intervalles, aux occupations et aux plaisirs qui lui sont propres, et s'en consolerait plus aisément d'être privé du commerce continuel de l'autre. Les particuliers de tout état auraient la ressource d'un spectacle agréable, surtout aux pères et mères. Les soins pour la parure de leurs filles seraient pour les femmes un objet d'amusement qui ferait diversion à beaucoup d'autres : et cette parure ayant un objet innocent et louable serait là tout à fait à sa place. Ces occasions de s'assembler pour s'unir, et d'arranger des établissements, seraient des moyens fréquents de rapprocher des familles divisées et d'affermir la paix si nécessaire dans notre État. Sans altérer l'autorité des pères, les inclinations des enfants seraient un peu plus en liberté ; le premier choix dépendrait un peu plus de leur cœur ; les convenances d'âge, d'humeur, de goût, de caractère, seraient un peu plus consultées ; on donnerait moins à celles d'état et de biens, qui font des nœuds mal assortis quand on les suit aux dépens des autres. Les liaisons devenant plus faciles, les mariages seraient plus fréquents ; ces mariages, moins circonscrits par les mêmes conditions, préviendraient les partis, tempéreraient l'excessive inégalité, maintiendraient mieux le corps du peuple dans l'esprit de sa constitution. Ces bals, ainsi dirigés, ressembleraient moins à un spectacle public qu'à l'assemblée d'une grande famille ; et du sein de la joie et des plaisirs naîtraient la conservation, la concorde et la prospérité de la république (1).

(1) Il me paraît plaisant d'imaginer quelquefois les jugements que plusieurs porteront de mes goûts, sur mes écrits. Sur celui-ci l'on ne manquera pas de dire : « Cet homme est fou de la danse. » Je m'ennuie à voir danser. « Il ne peut souffrir la comédie. » J'aime la comédie à la passion. « Il a de l'aversion pour les femmes. » Je ne serai que trop bien justifié là-dessus. « Il est mécontent

Sur ces idées, il serait aisé d'établir à peu de frais, et sans danger, plus de spectacles qu'il n'en faudrait pour rendre le séjour de notre ville agréable et riant, même aux étrangers, qui, ne trouvant rien de pareil ailleurs, y viendraient au moins pour voir une chose unique, quoique à dire le vrai, sur beaucoup de fortes raisons, je regarde ce concours comme un inconvénient bien plus que comme un avantage ; et je suis persuadé, quant à moi, que jamais étranger n'entra dans Genève qu'il n'y ait fait plus de mal que de bien.

Mais savez-vous, monsieur, qui l'on devrait s'efforcer d'attirer et de retenir dans nos murs? Les Genevois mêmes, qui, avec un sincère amour pour leur pays, ont tous une si grande inclination pour les voyages, qu'il n'y a point de contrée où l'on n'en trouve de répandus. La moitié de nos concitoyens, épars dans le reste de l'Europe et du monde, vivent et meurent loin de la patrie ; et je me citerais moi-même avec plus de douleur si j'y étais moins inutile. Je sais que nous sommes forcés d'aller chercher au loin les ressources que notre terrain nous refuse, et que nous

des comédiens. » J'ai tout sujet de m'en louer, et l'amitié du seul d'entre eux que j'ai connu particulièrement ne peut qu'honorer un honnête homme. Même jugement sur les poètes dont je suis forcé de censurer les pièces : ceux qui sont morts ne seront pas de mon goût, et je serai piqué contre les vivants. La vérité est que Racine me charme, et que je n'ai jamais manqué volontairement une représentation de Molière. Si j'ai moins parlé de Corneille, c'est qu'ayant peu fréquenté ses pièces et manquant de livres, il ne m'est pas assez resté dans la mémoire pour le citer. Quant à l'auteur d'*Atrée* et de *Catilina* je ne l'ai jamais vu qu'une fois, et ce fut pour en recevoir un service. J'estime son génie et respecte sa vieillesse; mais, quelque honneur que je porte à sa personne, je ne dois que justice à ses pièces, et je ne sais point acquitter mes dettes aux dépens du bien public et de la vérité. Si mes écrits m'inspirent quelque fierté, c'est par la pureté d'intention qui les dicte, c'est par un désintéressement dont peu d'auteurs m'ont donné l'exemple, et que fort peu voudront imiter. Jamais vue particulière ne souilla le désir d'être utile aux autres qui m'a mis la plume à la main, et j'ai presque toujours écrit contre mon propre intérêt. *Vitam impendere vero :* voilà la devise que j'ai choisie et dont je me sens digne. Lecteurs, je puis me tromper moi-même, mais non pas vous tromper volontairement ; craignez mes erreurs et non ma mauvaise foi. L'amour du bien public est la seule passion qui me fait parler au public ; je sais alors m'oublier moi-même, et si quelqu'un m'offense, je me tais sur son compte de peur que la colère ne me rende injuste. Cette maxime est bonne à mes ennemis, en ce qu'ils me nuisent à leur aise et sans crainte de représailles; aux lecteurs, qui ne craignent pas que ma haine leur en impose ; et surtout à moi, qui, restant en paix tandis qu'on m'outrage, n'ai du moins que le mal qu'on me fait, et non celui que j'éprouverais encore à le rendre. Sainte et pure vérité, à qui j'ai consacré ma vie, non, jamais mes passions ne souilleront le sincère amour que j'ai pour toi ; l'intérêt ni la crainte ne sauraient altérer l'hommage que j'aime à t'offrir, et ma plume ne te refusera jamais rien que ce qu'elle craint d'accorder à la vengeance !

pourrions difficilement subsister si nous nous y tenions renfermés. Mais au moins que ce bannissement ne soit pas éternel pour tous : que ceux dont le ciel a béni les travaux viennent, comme l'abeille, en rapporter le fruit dans la ruche, réjouir leurs concitoyens du spectacle de leur fortune, animer l'émulation des jeunes gens, enrichir leur pays de leurs richesses, et jouir modestement chez eux des biens honnêtement acquis chez les autres. Sera-ce avec des théâtres, toujours moins parfaits chez nous qu'ailleurs, qu'on les y fera revenir? Quitteront-ils la comédie de Paris ou de Londres pour aller revoir celle de Genève? Non, non, monsieur, ce n'est pas ainsi qu'on les peut ramener. Il faut que chacun sente qu'il ne saurait trouver ailleurs ce qu'il a laissé dans son pays ; il faut qu'un charme invincible le rappelle au séjour qu'il n'aurait point dû quitter ; il faut que le souvenir de leurs premiers exercices, de leurs premiers spectacles, de leurs premiers plaisirs, reste profondément gravé dans leurs cœurs ; il faut que les douces impressions faites durant la jeunesse demeurent et se renforcent dans un âge avancé, tandis que mille autres s'effacent, il faut qu'au milieu de la pompe des grands États et de leur triste magnificence une voix secrète leur crie incessamment au fond de l'âme : « Ah ! où sont les jeux et les fêtes de ma jeunesse? où est la concorde des citoyens, où est la fraternité publique? où est la pure joie et la véritable allégresse? où sont la paix, la liberté, l'équité, l'innocence? Allons rechercher tout cela. » Mon Dieu, avec le cœur du Genevois, avec une ville aussi riante, un pays aussi charmant, un gouvernement aussi juste, des plaisirs si vrais et si purs, et tout ce qu'il faut pour savoir les goûter, à quoi tient-il que nous n'adorions tous la patrie?

Ainsi rappelait ses citoyens, par des fêtes modestes et des jeux sans éclat, cette Sparte que je n'aurai jamais assez citée pour l'exemple que nous devrions en tirer : ainsi dans Athènes, parmi les beaux-arts, ainsi dans Suse, au sein du luxe et de la mollesse, le Spartiate ennuyé soupirait après ses grossiers festins et ses fatigants exercices. C'est à Sparte que, dans une laborieuse oisiveté tout était plaisir et spectacle ; c'est là que les plus rudes travaux passaient pour des récréations, et que les moindres délassements formaient une instruction publique ; c'est là que les citoyens, continuellement assemblés, consacraient la vie entière à des amusements qui faisaient la grande affaire de l'État, et à des jeux dont on ne se délassait qu'à la guerre.

J'entends déjà les plaisants me demander si, parmi tant de merveilleuses instructions, je ne veux point aussi, dans nos fêtes genevoises, introduire les danses des jeunes Lacédémoniennes. Je réponds que je voudrais bien nous croire les yeux et le cœur assez chastes pour supporter un tel spectacle, et que de jeunes personnes, dans cet état, fussent à Genève, comme à Sparte, couvertes de l'honnêteté publique ; mais, quelque estime que je fasse de mes compatriotes, je sais trop combien il y a loin d'eux aux Lacédémoniens, et je ne leur propose des institutions de ceux-ci que celles dont ils ne sont pas encore incapables. Si le sage Plutarque s'est chargé de justifier l'usage en question, pourquoi faut-il que je m'en charge après lui? Tout est dit en avouant que cet usage ne convenait qu'aux élèves de Lycurgue ; que leur vie frugale et laborieuse, leurs mœurs pures et sévères, la force d'âme qui leur était propre, pouvaient seules rendre innocent, sous leurs yeux, un spectacle si choquant pour tout peuple qui n'est qu'honnête.

Mais pense-t-on qu'au fond l'adroite parure de nos femmes ait moins son danger qu'une nudité absolue, dont l'habitude tournerait bientôt les premiers effets en indifférence, et peut-être en dégoût? Ne sait-on pas que les statues et les tableaux n'offensent les yeux que quand un mélange de vêtements rend les nudités obscènes? Le pouvoir immédiat des sens est faible et borné : c'est par l'entremise de l'imagination qu'ils font leurs plus grands ravages ; c'est elle qui prend soin d'irriter les désirs, en prêtant à leurs objets encore plus d'attraits que ne leur en donna la nature ; c'est elle qui découvre à l'œil avec scandale ce qu'il ne voit pas seulement comme nu, mais comme devant être habillé. Il n'y a point de vêtement si modeste au travers duquel un regard enflammé par l'imagination n'aille porter les désirs. Une jeune Chinoise, avançant un bout de pied couvert et chaussé, fera plus de ravage à Pékin que n'eût fait la plus belle fille du monde dansant toute nue au bas du Taygète. Mais quand on s'habille avec autant d'art et si peu d'exactitude que les femmes font aujourd'hui, quand on ne montre moins que pour faire désirer davantage, quand l'obstacle qu'on oppose aux yeux ne sert qu'à mieux irriter l'imagination, quand on ne cache une partie de l'objet que pour parer celle qu'on expose,

« Heu ! male tum mites defendet pampinus uvas. »

Terminons ces nombreuses digressions. Grâce au ciel, voici la dernière : je suis à la fin de cet écrit. Je donnais les fêtes de

Lacédémone pour modèle de celles que je voudrais voir parmi nous. Ce n'est pas seulement par leur objet, mais aussi par leur simplicité, que je les trouve recommandables : sans pompe, sans luxe, sans appareil, tout y respirait, avec un charme secret de patriotisme qui les rendait intéressantes, un certain esprit martial convenable à des hommes libres, sans affaires et sans plaisirs, au moins de ce qui porte ces noms parmi nous ; ils passaient, dans cette douce uniformité, la journée sans la trouver trop longue, et la vie sans la trouver trop courte. Ils s'en retournaient chaque soir, gais et dispos, prendre leur frugal repas, contents de leur patrie, de leurs concitoyens et d'eux-mêmes. Si l'on demande quelque exemple de ces divertissements publics, en voici un rapporté par Plutarque. Il y avait, dit-il, toujours trois danses en autant de bandes, selon la différence des âges ; et ces danses se faisaient au chant de chaque bande. Celle des vieillards commençait la première, en chantant le couplet suivant :

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillants et hardis.

Suivait celle des hommes, qui chantaient à leur tour, en frappant de leurs armes en cadence :

Nous le sommes maintenant,
A l'épreuve à tout venant.

Ensuite venaient les enfants, qui leur répondaient en chantant de toute leur force :

Et nous bientôt le serons,
Qui tous vous surpasserons.

Voilà, monsieur, les spectacles qu'il faut à des républiques. Quant à celui dont votre article *Genève* m'a forcé de traiter dans cet essai, si jamais l'intérêt particulier vient à bout de l'établir dans nos murs, j'en prévois les tristes effets ; j'en ai montré quelques-uns, j'en pourrais montrer davantage. Mais c'est trop craindre un malheur imaginaire que la vigilance de nos magistrats saura prévenir. Je ne prétends point instruire des hommes plus sages que moi : il me suffit d'en avoir dit assez pour consoler la jeunesse de mon pays d'être privée d'un amusement qui coûterait si cher à la patrie. J'exhorte cette heureuse jeunesse à profiter de l'avis qui termine votre article.

Puisse-t-elle connaître et mériter son sort ! puisse-t-elle sentir toujours combien le solide bonheur est préférable aux vains plaisirs qui le détruisent ! puisse-t-elle transmettre à ses descendants les vertus, la liberté, la paix qu'elle tient de ses pères ! c'est le dernier vœu par lequel je finis mes écrits, c'est celui par lequel finira ma vie.

CHAPITRE VII

LE CONTRAT SOCIAL

I. Notice sur le « Contrat social ». — II. Le « Contrat social ».

I

Le *Contrat social* (21 avril 1762), que Rousseau met sur pied en moins de deux ans, mais auquel il pense depuis longtemps, est un fragment d'un vaste travail sur les Institutions politiques dont il renonce à écrire les autres parties, mais qu'il porte depuis longtemps dans sa pensée. L'idée première, si nous l'en croyons, lui en est venue à Venise, quand, attaché en qualité de secrétaire à l'ambassadeur de France, il était mêlé — il est vrai, pour un temps bien court et dans une faible mesure — aux affaires de la politique. Déjà, entre ses deux *Discours*, il a commencé à fixer par écrit ses idées sur les fondements des États; il en a laissé transparaître quelque chose dans le *Discours sur l'Inégalité*, dans l'article « Économie politique » composé pour l'*Encyclopédie*, dans la lettre adressée à Voltaire, en 1756, à propos du désastre de Lisbonne. Il n'est pas d'ouvrage qu'il ait plus longuement et plus attentivement médité que ce petit traité, dont il attend — c'est lui-même qui nous le dit — qu'il mettra le sceau à sa réputation.

Il a enseigné dans la *Nouvelle Héloïse* comment, du sein de la corruption, il est donné à l'individu de revenir par la vie du cœur à un état équivalent ou même supérieur à l'état

de nature : il se propose de dire ici comment un pareil retour est possible à la société par une voie toute rationnelle. Le problème politique est, en même temps, dans sa pensée un problème moral : les hommes à l'état de nature sont libres, en ce sens qu'ils n'ont à subir de dépendance que celle des choses, et on peut dire qu'à quelques différences près ils sont égaux. Or la société, telle qu'elle est, leur enlève cette liberté et cette égalité auxquelles ils ont droit : il s'agit d'imaginer une société, — puisque aussi bien il en faut une pour assurer la sécurité des personnes, — mais une société légitime, où les hommes se retrouvent, comme dans l'état de nature, à la fois libres et égaux : Rousseau va tenter la conciliation de l'ordre naturel et de l'ordre social, autrement dit de la liberté et de l'autorité.

Dans le *Contrat social* (1), comme dans le *Discours sur l'Inégalité*, mais de façon plus évidente encore, il écarte résolument l'histoire et cherche « le droit et la raison ». Il croit à un idéal immuable et rationnel des sociétés humaines. Le problème qu'il pose est donc théorique; la méthode qu'il adopte est *a priori*, comme Spinoza l'a tenté pour la métaphysique. Il cherche à résoudre la science sociale en un enchaînement de théorèmes. Grâce à cette rigueur mathématique, l'inspiration de Rousseau, chargée de virile pensée, ramassée sur elle-même, admirable de force et de sombre éclat, contraste avec celle de ses autres ouvrages.

Qu'est-ce donc, se demande-t-il tout d'abord, qui peut rendre une société légitime? Ce n'est pas le droit du plus fort, ni le droit paternel, ni le droit d'esclavage : il s'attache à le démontrer et il convient de remarquer avec quelle vigueur il proclame qu'il y a dans chacun de nous quelque chose d'inaliénable, une part de liberté sur laquelle rien n'a de prise, dont « la renonciation est incompatible avec la nature de l'homme ». Force est bien d'admettre à la base

(1) On peut consulter sur le *Contrat social* l'excellente édition de M. Dreyfus-Brisac, Paris, Alcan, 189[illegible]; la remarquable introduction qui précède celle qu'a donnée M. Beaulavon, Paris, Société nouvelle de librairie et d'éditions, 1903, et le livre de M. H. Rodet, *le Contrat social et les idées politiques de J.-J. Rousseau*, Paris, A. Rousseau, 1909.

de toute société fondée sur la raison, une convention, un contrat — théorique cela va sans dire — dans lequel ce serait aberration que de voir un fait matériel donné.

A son tour, ce contrat se résume ainsi : pour recevoir l'égalité et la liberté civiles, les individus abdiquent volontairement en faveur de la communauté tous les droits qu'ils tiennent de la nature. On peut se récrier sur ce moyen et trouver excessif que les associés se dépouillent entièrement de leurs prérogatives. Il le faut de toute nécessité, répond Rousseau : s'ils conservaient quelque chose des droits qu'ils tiennent de la nature, ils seraient les seuls juges de l'extension de ces droits, et aucune société ne serait possible. Il faut en outre qu'ils se dépouillent totalement pour se dépouiller également; et enfin, que leur coûte ce sacrifice puisque « chacun se donnant à tous ne se donne à personne », qu'il gagne l'équivalent de ce qu'il perd et plus de force pour conserver ce qu'il a ». Les individus, en effet, dans un état légitime, ne s'aliènent pas à d'autres individus, mais à un être collectif, le souverain, qui tient d'eux son existence et sa puissance, puissance, hâtons-nous de le dire, dominée à son tour et réglée par la loi. La loi est l'expression de la volonté générale, déclarée indivisible et inaliénable. Il faut, pour qu'elle soit valable, que tous les citoyens soient consultés et qu'elle résulte de leur consentement unanime, ou du moins de celui de la majorité. Il faut encore qu'elle porte exclusivement sur des objets d'intérêt commun, sans quoi elle ne serait qu'une addition de volontés particulières. Ainsi conçue, elle laisse les citoyens libres, parce qu'elle émane de leur volonté et prend en quelque sorte le caractère inflexible d'une loi naturelle; et elle les laisse égaux, parce qu'elle est la même pour tous, en raison de l'universalité de l'objet auquel elle s'applique.

Ces principes posés, Rousseau, toujours par voie de dialectique, cherche les moyens qui pourraient permettre de les appliquer et tente des essais de réalisation. Ses efforts, comme on peut s'y attendre, ont pour but d'assurer à la volonté générale, âme de la loi, son caractère universel, et

de la garantir contre tout ce qui peut la fausser : ils portent surtout sur les mœurs et le gouvernement.

Les mœurs doivent être telles que les citoyens aient toujours présent à l'esprit l'intérêt commun. Et comment l'auraient-ils, s'ils n'étaient d'abord vertueux ? Les peuples corrompus ne sont pas seulement indignes, ils sont incapables d'avoir de vraies lois. Rousseau met donc la vertu à la base de tout état légitime. La richesse est source de corruption et d'inégalité ; par contre, il préconise la médiocrité des conditions et une égalité au moins approximative des fortunes, des lois qui empêchent le luxe et réduisent autant que possible l'industrie et le commerce. Les associations entretiennent un esprit de corps dangereux à l'intérêt général : Rousseau veut qu'on les supprime ou qu'on les multiplie pour les affaiblir. D'autre part, il fait tout concourir — l'éducation, les fêtes, les jeux — à fortifier au cœur des citoyens le sentiment social. Même, il impose la reconnaissance formelle d'un certain nombre de principes, comme la sainteté du contrat et des lois, la foi en l'existence d'un Être Suprême, en une Providence, en un système de récompenses et de peines dans une autre vie. Il les propose moins parce qu'il les croit excellents en eux-mêmes, que parce qu'il les juge indispensables à faire de l'homme un être social. Il est si persuadé de leur nécessité pratique qu'il bannit, dès le début, ceux qui déclarent ne les point reconnaître et punit de mort — théoriquement, il est vrai — ceux qui, les ayant acceptés, n'y conforment plus leurs actions.

Le gouvernement, comme les mœurs, doit assurer la pureté de la volonté générale : il doit en outre protéger de toute sa force les citoyens. Quelle qu'en soit la forme, ses membres ne sont jamais que les mandataires du souverain, c'est-à-dire du peuple. Le peuple possède toute la puissance, mais il ne peut exercer que la législative, qui seule est d'un caractère universel : il délègue l'exécutive au gouvernement. L'autorité de celui-ci est donc toute d'emprunt : il la tient de la loi et ne doit en user que conformément à la loi. Rousseau, qui, dans l'établissement des principes,

apporte la plus grande simplicité, ne se refuse pas dans leur application aux combinaisons les plus complexes. Il a le sentiment qu'un mécanisme social ne saurait jamais être trop souple et trop subtil pour assurer l'équilibre de ces deux forces en apparence contradictoires : la puissance de l'État et la liberté des citoyens. Il envisage les différentes formes de gouvernement, en concédant que toutes ne sont pas propres à tout pays. Quelle sera la meilleure? « La question a autant de solutions qu'il y a de combinaisons possibles dans les positions absolues et relatives des peuples. » Il ne déguise pas du moins son aversion pour la monarchie, où tout concourt, il est vrai, au même but, mais où ce but est le plaisir du prince et non la félicité publique; la démocratie serait l'idéal, mais pour la faire vivre, que de conditions difficiles à réaliser! Un petit territoire, la simplicité des mœurs, l'égalité des fortunes. « S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. » L'aristocratie a des avantages, non pas l'aristocratie héréditaire qui est odieuse et injuste, mais l'aristocratie élective où les plus sages gouvernent. Pénétré de la complexité du problème, Rousseau admet l'existence de pouvoirs intermédiaires entre le gouvernement et le peuple, destinés à faciliter les contacts.

* * *

Voilà, brièvement retracé, le système du *Contrat social :* son auteur n'a jamais cessé de s'y tenir. Il le résume dans le cinquième livre de l'*Émile,* dans la sixième des *Lettres écrites de la Montagne ;* et quand, sollicité de côtés différents par les Polonais et les Corses, il peut un moment se croire appelé à jouer ce rôle de législateur dont il avait exalté la beauté, c'est encore conformément à l'esprit et même à la lettre de son *Contrat social,* accommodé il est vrai aux circonstances, qu'il rédige les projets de constitution destinés à ces peuples. Par exemple, il se propose de demander aux Corses un serment solennel par lequel ils s'uni-

ront « de corps, de biens, de volonté, et de toute leur puissance à la nation pour lui appartenir en toute propriété. » — « Que ceux qui ne consentiront pas s'éloignent et que ceux qui consentent lèvent la main. »

On a souvent cherché quelles étaient les sources diverses des idées du *Contrat social*. On a parlé des républiques de l'antiquité, et il est certain que le souvenir en était présent à l'auteur dans sa recherche passionnée de la liberté politique. On a parlé aussi de Genève et de différents théoriciens. La Genève protestante, où Rousseau avait passé ses premières années et vers laquelle ses regards n'avaient cessé de se tourner, lui offrait le spectacle d'une société parvenue à se donner au moins l'apparence d'un régime démocratique : elle dut lui suggérer l'idée que la démocratie convient surtout à de petits États, à des peuples ni riches, ni pauvres, dont les mœurs sont demeurées simples. On retrouve la trace des impressions qu'elle lui a laissées dans plus d'un détail, par exemple dans l'éloge de l'aristocratie élective et, peut-être, dans l'esquisse d'une religion civile. Mais, s'il lui arrive de se rappeler le gouvernement de son pays, non tel qu'il était en fait, mais tel qu'il eût été dans sa condition légitime, on n'en saurait conclure qu'il se borne à généraliser la constitution républicaine de Genève. Outre qu'il y a loin du régime qu'il propose à celui d'une ville qui comporte un aussi grand luxe de divisions et d'inégalités que la Genève du dix-huitième siècle, ce serait étrangement se méprendre que de voir seulement l'apologiste d'un gouvernement établi dans un esprit aussi dédaigneux des faits, aussi passionnément épris d'absolu. Quant aux théoriciens qu'il utilise, on a pu les citer sans diminuer son originalité. Il y en a d'obscurs et il y en a de célèbres. On a nommé Locke, Althusius, Jurieu, Burlamaqui, et beaucoup d'autres. On ne peut douter qu'il les ait lus : telle de ses idées se rapproche des leurs; mais il n'est guère possible de découvrir sur sa pensée la marque caractéristique d'aucun d'eux. En réalité, il se rattache à la tradition protestante, qui, dès longtemps, avait fait siennes l'idée d'un pacte social et celle de la souveraineté du peuple. Il

tient à un siècle qui se plaît à appliquer la méthode cartésienne aux problèmes, jusque-là réservés, de la politique. Mais ici comme ailleurs, c'est en lui-même qu'il trouve le meilleur de son inspiration. Il s'approprie les idées qu'il emprunte en les faisant entrer dans un système qui se confond avec sa pensée et avec sa vie. Il est impossible, quoi qu'on en ait dit, de ne pas le reconnaître, soit qu'il condamne les autorités établies, fondées sur la contrainte, ou qu'il s'efforce, par une marche dialectique, vers cette république idéale édifiée sur la raison et la vertu, la seule où l'homme de la nature puisse, sans déchoir, devenir citoyen.

Le *Contrat social,* considéré comme une œuvre spéculative, ne sembla pas exercer d'influence profonde au moment de sa publication. La génération révolutionnaire le découvre et en fait son « bréviaire ». Chaque parti groupé y vient à l'envi puiser ses formules : les Girondins se plaisent à penser que l'auteur en aurait été condamné avec eux : les Montagnards y relèvent le dogme de la souveraineté du peuple. On a pu découvrir sa trace à la fois dans la Déclaration des Droits de l'Homme, dans la Constitution de 1791 et dans celle de 1793. Robespierre a pu s'en inspirer quand il a fait proclamer par la Convention l'existence d'un Être suprême. D'aucun livre plus que de celui-ci, il n'est vrai de dire que ses lecteurs y ont admiré ce qu'ils y ont mis. Il est certain, du moins, qu'il sera toujours le livre d'un État fondé sur la justice au lieu de l'arbitraire, c'est-à-dire d'un État où l'homme exerce ses droits politiques, non en vertu d'une délégation révocable de la société mais par sa seule qualité d'homme. Dans un ordre différent, celui de la pensée philosophique, il convient de relever son influence en Allemagne sur des penseurs tels que Fichte et Kant. Celui-ci cherche les principes de la moralité pure, comme Rousseau ceux du droit absolu : les qualités qu'il demande à la volonté individuelle, l'autonomie et surtout le caractère universel des commandements, sont précisément celles que Rousseau exigeait de la volonté générale.

On a discuté à l'infini et l'on discutera sans doute encore sur le *Contrat social*, parce qu'il traite des questions d'une actualité éternelle, celle, par exemple, de la souveraineté populaire, celle des relations de l'Église et de l'État. On a pu lui adresser des critiques sans nombre, et certes il est assez facile d'attaquer la subtile doctrine où Rousseau, après avoir posé ses principes, en déduit, par la seule voie du raisonnement, l'organisation des États. Il est permis de trouver insuffisante sa méthode abstraite, de douter que les hommes ne puissent être libres et égaux sans être pauvres, de contester que les associations soient condamnables, de s'élever surtout contre l'intolérance, toute théorique, il est vrai, du chapitre relatif à la religion civile. Mais il nous semble voir dans un tel ouvrage autre chose qu'un système contradictoire et un code du despotisme. Jamais, croyons-nous, Rousseau n'a donné plus éclatant témoignage de sa virtuosité de logicien. Quant à ses intentions, il nous paraît impossible de ne les point tenir pour libérales. Alors même qu'il établit les principes, si discutables, de sa religion civile, il ne veut imposer au peuple que le minimum de religion qu'il croit indispensable au maintien de la cité et à la formation d'une unité morale. Son système part de l'individu et y aboutit : sa république sera composée d'hommes libres et aura pour but l'intérêt des citoyens. Il donne une force nouvelle à la doctrine essentiellement rationnelle du contrat. Il proclame, il est vrai, la souveraineté absolue du peuple; mais n'est-elle point la condition de la liberté politique et par suite de toute liberté? Et quelles précautions ne prend-il pas contre la tyrannie populaire? Il veut que tout le monde soit appelé à faire la loi, qu'elle ait un caractère universel, que tous soient égaux devant elle, que le peuple qui légifère ne puisse être ni gouvernement ni juge : il donne pour borne à la souveraineté l'intérêt même de ceux qui l'exercent. Ces garanties, dira-t-on, peuvent être inutiles : un peuple déchaîné peut n'écouter ni sa raison ni sa conscience, et devenir le pire des oppresseurs. Sans doute; mais alors l'esprit du *Contrat social* sera faussé. Oublie-

t-on que Rousseau met la vertu à la base de sa république et la raison à son sommet, qu'il ne prétend d'ailleurs établir que les principes absolus du droit et que, tout de même qu'après lui Kant reconnaîtra qu'il n'y a jamais eu peut-être d'action véritablement morale, il admet que jamais peuple n'a été capable d'avoir de vraies lois, c'est-à-dire des lois portant le caractère de l'universel. Son livre marque un effort assez vain, pourra-t-on dire, mais, croyons-nous, l'un des plus sincères et des plus vigoureux qu'on ait tentés vers la justice idéale.



DU CONTRAT SOCIAL

OU

PRINCIPES DU DROIT POLITIQUE

Fœderis æquas
Dicamus leges.

Virg., *Æneid.*, lib. XI, v. 321.

AVERTISSEMENT

Ce petit traité est extrait d'un ouvrage plus étendu, entrepris autrefois sans avoir consulté mes forces, et abandonné depuis longtemps. Des divers morceaux qu'on pouvait tirer de ce qui était fait, celui-ci est le plus considérable, et m'a paru le moins indigne d'être offert au public. Le reste n'est déjà plus.

LIVRE PREMIER

Je veux chercher si, dans l'ordre civil, il peut y avoir quelque règle d'administration légitime et sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont, et les lois telles qu'elles peuvent être. Je tâcherai d'allier toujours, dans cette recherche, ce que le droit permet avec ce que l'intérêt prescrit, afin que la justice et l'utilité ne se trouvent point divisées.

J'entre en matière sans prouver l'importance de mon sujet. On me demandera si je suis prince ou législateur pour écrire

sur la politique. Je réponds que non, et que c'est pour cela que j'écris sur la politique. Si j'étais prince ou législateur, je ne perdrais pas mon temps à dire ce qu'il faut faire ; je le ferais, ou je me tairais.

Né citoyen d'un État libre, et membre du souverain, quelque faible influence que puisse avoir ma voix dans les affaires publiques, le droit d'y voter suffit pour m'imposer le devoir de m'en instruire : heureux, toutes les fois que je médite sur les gouvernements, de trouver toujours dans mes recherches de nouvelles raisons d'aimer celui de mon pays !

CHAPITRE PREMIER

SUJET DE CE PREMIER LIVRE

L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. Tel se croit le maître des autres, qui ne laisse pas d'être plus esclave qu'eux. Comment ce changement s'est-il fait ? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime ? Je crois pouvoir résoudre cette question.

Si je ne considérais que la force et l'effet qui en dérive, je dirais : « Tant qu'un peuple est contraint d'obéir, et qu'il obéit, il fait bien ; sitôt qu'il peut secouer le joug, et qu'il le secoue, il fait encore mieux : car, recouvrant sa liberté par le même droit qui la lui a ravie, ou il est fondé à la reprendre, ou on ne l'était point à la lui ôter. » Mais l'ordre social est un droit sacré qui sert de base à tous les autres. Cependant ce droit ne vient point de la nature ; il est donc fondé sur des conventions. Il s'agit de savoir quelles sont ces conventions. Avant d'en venir là, je dois établir ce que je viens d'avancer.

CHAPITRE II

DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS

La plus ancienne de toutes les sociétés, et la seule naturelle, est celle de la famille : encore les enfants ne restent-ils liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se con-

server. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout. Les enfants, exempts de l'obéissance qu'ils devaient au père ; le père, exempt des soins qu'il devait aux enfants, rentrent tous également dans l'indépendance. S'ils continuent de rester unis, ce n'est plus naturellement, c'est volontairement ; et la famille elle-même ne se maintient que par convention.

Cette liberté commune est une conséquence de la nature de l'homme. Sa première loi est de veiller à sa propre conservation, ses premiers soins sont ceux qu'il se doit à lui-même ; et sitôt qu'il est en âge de raison, lui seul étant juge des moyens propres à le conserver, devient par là son propre maître.

La famille est donc, si l'on veut, le premier modèle des sociétés politiques : le chef est l'image du père, le peuple est l'image des enfants ; et tous, étant nés égaux et libres, n'aliènent leur liberté que pour leur utilité. Toute la différence est que, dans la famille, l'amour du père pour ses enfants le paye des soins qu'il leur rend ; et que, dans l'État, le plaisir de commander supplée à cet amour que le chef n'a pas pour ses peuples.

Grotius nie que tout pouvoir humain soit établi en faveur de ceux qui sont gouvernés : il cite l'esclavage en exemple. Sa plus constante manière de raisonner est d'établir toujours le droit par le fait. On pourrait employer une méthode plus conséquente, mais non plus favorable aux tyrans.

Il est donc douteux, selon Grotius, si le genre humain appartient à une centaine d'hommes, ou si cette centaine d'hommes appartient au genre humain : et il paraît, dans tout son livre, pencher pour le premier avis : c'est aussi le sentiment de Hobbes. Ainsi voilà l'espèce humaine divisée en troupeaux de bétail, dont chacun a son chef, qui le garde pour le dévorer.

Comme un pâtre est d'une nature supérieure à celle de son troupeau, les pasteurs d'hommes, qui sont leurs chefs, sont aussi d'une nature supérieure à celle de leurs peuples. Ainsi raisonnait, au rapport de Philon, l'empereur Caligula, concluant assez bien de cette analogie que les rois étaient des dieux ou que les peuples étaient des bêtes.

Le raisonnement de ce Caligula revient à celui de Hobbes et de Grotius. Aristote, avant eux tous, avait dit aussi (1) que les hommes ne sont point naturellement égaux, mais que les uns naissent pour l'esclavage, et les autres pour la domination.

Aristote avait raison ; mais il prenait l'effet pour la cause.

(1) *Politic.*, lib. I, cap. V. (Éd.)

Tout homme né dans l'esclavage naît pour l'esclavage, rien n'est plus certain. Les esclaves perdent tout dans leurs fers, jusqu'au désir d'en sortir ; ils aiment leur servitude comme les compagnons d'Ulysse aimaient leur abrutissement (1). S'il y a donc des esclaves par nature, c'est parce qu'il y a eu des esclaves contre nature. La force a fait les premiers esclaves, leur lâcheté les a perpétués.

Je n'ai rien dit du roi Adam, ni de l'empereur Noé, père de trois grands monarques qui se partagèrent l'univers comme firent les enfants de Saturne, qu'on a cru reconnaître en eux. J'espère qu'on me saura gré de cette modération ; car, descendant directement de l'un de ces princes, et peut-être de la branche aînée, que sais-je si, par la vérification des titres, je ne me trouverais point le légitime roi du genre humain? Quoi qu'il en soit, on ne peut disconvenir qu'Adam n'ait été souverain du monde, comme Robinson de son île, tant qu'il en fut le seul habitant, et ce qu'il y avait de commode dans cet empire était que le monarque, assuré sur son trône, n'avait à craindre ni rébellion, ni guerres, ni conspirateurs.

CHAPITRE III

DU DROIT DU PLUS FORT

Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir. De là le droit du plus fort ; droit pris ironiquement en apparence et réellement établi en principe. Mais ne nous expliquera-t-on jamais ce mot? La force est une puissance physique ; je ne vois point quelle moralité peut résulter de ses effets. Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté ; c'est tout au plus un acte de prudence. En quel sens pourra-ce être un devoir?

Supposons un moment ce prétendu droit. Je dis qu'il n'en résulte qu'un galimatias inexplicable ; car, sitôt que c'est la force qui fait le droit, l'effet change avec la cause : toute force qui surmonte la première succède à son droit. Sitôt qu'on peut désobéir impunément, on le peut légitimement ; et puisque le

(1) Voy. un petit traité de PLUTARQUE, intitulé : *Que les bêtes usent de la raison.*

plus fort a toujours raison, il ne s'agit que de faire en sorte qu'on soit le plus fort. Or, qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse? S'il faut obéir par force, on n'a pas besoin d'obéir par devoir ; et si l'on n'est plus forcé d'obéir, on n'y est plus obligé. On voit donc que ce mot de *droit* n'ajoute rien à la force ; il ne signifie ici rien du tout.

Obéissez aux puissances. Si cela veut dire : cédez à la force, le précepte est bon, mais superflu ; je réponds qu'il ne sera jamais violé. Toute puissance vient de Dieu, je l'avoue ; mais toute maladie en vient aussi : est-ce à dire qu'il soit défendu d'appeler le médecin? Qu'un brigand me surprenne au coin d'un bois, non seulement il faut par force donner la bourse ; mais, quand je pourrais la soustraire, suis-je en conscience obligé de la donner? car enfin le pistolet qu'il tient est aussi une puissance.

Convenons donc que force ne fait pas droit, et qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes. Ainsi ma question primitive revient toujours.

CHAPITRE IV

DE L'ESCLAVAGE

Puisque aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, et puisque la force ne produit aucun droit, restent donc les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes.

Si un particulier, dit Grotius, peut aliéner sa liberté et se rendre esclave d'un maître, pourquoi tout un peuple ne pourrait-il pas aliéner la sienne et se rendre sujet d'un roi? Il y a là bien des mots équivoques qui auraient besoin d'explication ; mais tenons-nous-en à celui d'*aliéner*. Aliéner, c'est donner ou vendre. Or, un homme qui se fait esclave d'un autre ne se donne pas ; il se vend tout au moins pour sa subsistance : mais un peuple, pourquoi se vend-il? Bien loin qu'un roi fournisse à ses sujets leur subsistance, il ne tire la sienne que d'eux ; et, selon Rabelais, un roi ne vit pas de peu. Les sujets donnent donc leur personne, à condition qu'on prendra aussi leur bien? Je ne vois pas ce qu'il leur reste à conserver.

On dira que le despote assure à ses sujets la tranquillité civile ; soit : mais qu'y gagnent-ils, si les guerres que son ambi-

tion leur attire, si son insatiable avidité, si les vexations de son ministère les désolent plus que ne feraient leurs dissensions? Qu'y gagnent-ils, si cette tranquillité même est une de leurs misères? On vit tranquille aussi dans les cachots : en est-ce assez pour s'y trouver bien? Les Grecs enfermés dans l'antre du Cyclope y vivaient tranquilles, en attendant que leur tour vînt d'être dévorés.

Dire qu'un homme se donne gratuitement, c'est dire une chose absurde et inconcevable ; un tel acte est illégitime et nul, par cela seul que celui qui le fait n'est pas dans son bon sens. Dire la même chose de tout un peuple, c'est supposer un peuple de fous : la folie ne fait pas droit.

Quand chacun pourrait s'aliéner lui-même, il ne peut aliéner ses enfants ; ils naissent hommes et libres ; leur liberté leur appartient, nul n'a droit d'en disposer qu'eux. Avant qu'ils soient en âge de raison, le père peut, en leur nom, stipuler des conditions pour leur conservation, pour leur bien-être, mais non les donner irrévocablement et sans condition ; car un tel don est contraire aux fins de la nature et passe les droits de la paternité. Il faudrait donc, pour qu'un gouvernement arbitraire fût légitime, qu'à chaque génération le peuple fût le maître de l'admettre ou de le rejeter : mais alors ce gouvernement ne serait plus arbitraire.

Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. Il n'y a nul dédommagement possible pour quiconque renonce à tout. Une telle renonciation est incompatible avec la nature de l'homme ; et c'est ôter toute moralité à ses actions que d'ôter toute liberté à sa volonté. Enfin c'est une convention vaine et contradictoire de stipuler d'une part une autorité absolue, et de l'autre une obéissance sans bornes. N'est-il pas clair qu'on n'est engagé à rien envers celui dont on a droit de tout exiger? Et cette seule condition, sans équivalent, sans échange, n'entraîne-t-elle pas la nullité de l'acte? Car, quel droit mon esclave aurait-il contre moi, puisque tout ce qu'il a m'appartient, et que, son droit étant le mien, ce droit de moi contre moi-même est un mot qui n'a aucun sens?

Grotius et les autres tirent de la guerre une autre origine du prétendu droit d'esclavage. Le vainqueur ayant, selon eux, le droit de tuer le vaincu, celui-ci peut racheter sa vie aux dépens de sa liberté ; convention d'autant plus légitime qu'elle tourne au profit de tous deux.

Mais il est clair que ce prétendu droit de tuer les vaincus ne résulte en aucune manière de l'état de guerre. Par cela seul que les hommes, vivant dans leur primitive indépendance, n'ont point entre eux de rapport assez constant pour constituer ni l'état de paix ni l'état de guerre, ils ne sont point naturellement ennemis. C'est le rapport des choses et non des hommes qui constitue la guerre ; et l'état de guerre ne pouvant naître des simples relations personnelles, mais seulement des relations réelles, la guerre privée ou d'homme à homme ne peut exister, ni dans l'état de nature, où il n'y a point de propriété constante, ni dans l'état social, où tout est sous l'autorité des lois.

Les combats particuliers, les duels, les rencontres, sont des actes qui ne constituent point un état ; et à l'égard des guerres privées, autorisées par les Établissements de Louis IX, roi de France, et suspendues par la paix de Dieu, ce sont des abus du gouvernement féodal, système absurde, s'il en fut jamais, contraire aux principes du droit naturel et à toute bonne *politie*.

La guerre n'est donc point une relation d'homme à homme, mais une relation d'État à État, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement, non point comme hommes, ni même comme citoyens (1), mais comme soldats ; non point comme membres de la patrie, mais comme ses défenseurs. Enfin chaque État ne peut avoir pour ennemis que d'autres États, et non pas des hommes, attendu qu'entre choses de diverses natures on ne peut fixer aucun vrai rapport.

Ce principe est même conforme aux maximes établies de tous les temps et à la pratique constante de tous les peuples policés. Les déclarations de guerre sont moins des avertissements aux puissances qu'à leurs sujets. L'étranger, soit roi, soit particulier,

(1) Les Romains, qui ont entendu et plus respecté le droit de la guerre qu'aucune nation du monde, portaient si loin le scrupule à cet égard, qu'il n'était pas permis à un citoyen de servir comme volontaire, sans s'être engagé expressément contre l'ennemi, et nommément contre tel ennemi. Une légion où Caton le fils faisait ses premières armes sous Popilius ayant été réformée, Caton le père écrivit à Popilius que, s'il voulait bien que son fils continuât de servir sous lui, il fallait lui faire prêter un nouveau serment militaire, parce que, le premier étant annulé, il ne pouvait plus porter les armes contre l'ennemi. Et le même Caton écrivit à son fils de se bien garder de se présenter au combat qu'il n'eût prêté ce nouveau serment. Je sais qu'on pourra m'opposer le siège de Clusium et d'autres faits particuliers ; mais moi je cite des lois, des usages. Les Romains sont ceux qui ont le moins souvent transgressé leurs lois ; et ils sont les seuls qui en aient eu d'aussi belles.

soit peuple, qui vole, tue, ou détient les sujets, sans déclarer la guerre au prince, n'est pas un ennemi, c'est un brigand. Même en pleine guerre, un prince juste s'empare bien, en pays ennemi, de tout ce qui appartient au public ; mais il respecte la personne et les biens des particuliers ; il respecte des droits sur lesquels sont fondés les siens. La fin de la guerre étant la destruction de l'État ennemi, on a droit d'en tuer les défenseurs tant qu'ils ont les armes à la main ; mais sitôt qu'ils les posent et se rendent, cessant d'être ennemis ou instruments de l'ennemi, ils redeviennent simplement hommes, et l'on n'a plus de droit sur leur vie. Quelquefois on peut tuer l'État sans tuer un seul de ses membres : or la guerre ne donne aucun droit qui ne soit nécessaire à sa fin. Ces principes ne sont pas ceux de Grotius ; ils ne sont pas fondés sur des autorités de poëtes ; mais ils dérivent de la nature des choses, et sont fondés sur la raison.

A l'égard du droit de conquête, il n'a d'autre fondement que la loi du plus fort. Si la guerre ne donne point au vainqueur le droit de massacrer les peuples vaincus, ce droit qu'il n'a pas ne peut fonder celui de les asservir. On n'a le droit de tuer l'ennemi que quand on ne peut le faire esclave ; le droit de le faire esclave ne vient donc pas du droit de le tuer : c'est donc un échange inique de lui faire acheter au prix de sa liberté sa vie, sur laquelle on n'a aucun droit. En établissant le droit de vie et de mort sur le droit d'esclavage, et le droit d'esclavage sur le droit de vie et de mort, n'est-il pas clair qu'on tombe dans le cercle vicieux ?

En supposant même ce terrible droit de tout tuer, je dis qu'un esclave fait à la guerre, ou un peuple conquis, n'est tenu à rien du tout envers son maître, qu'à lui obéir autant qu'il y est forcé. En prenant un équivalent à sa vie, le vainqueur ne lui en a point fait grâce : au lieu de le tuer sans fruit, il l'a tué utilement. Loin donc qu'il ait acquis sur lui nulle autorité jointe à la force, l'état de guerre subsiste entre eux comme auparavant, leur relation même en est l'effet ; et l'usage du droit de la guerre ne suppose aucun traité de paix. Ils ont fait une convention ; soit : mais cette convention, loin de détruire l'état de guerre, en suppose la continuité.

Ainsi, de quelque sens qu'on envisage les choses, le droit d'esclavage est nul, non seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde et ne signifie rien. Ces mots, *esclave* et *droit*, sont contradictoires ; ils s'excluent mutuellement. Soit

d'un homme à un homme, soit d'un homme à un peuple, ce discours sera toujours également insensé : « Je fais avec toi une convention toute à ta charge et toute à mon profit, que j'observerai tant qu'il me plaira, et que tu observeras tant qu'il me plaira. »

CHAPITRE V

QU'IL FAUT TOUJOURS REMONTER A UNE PREMIÈRE CONVENTION

Quand j'accorderais tout ce que j'ai réfuté jusqu'ici, les fauteurs du despotisme n'en seraient pas plus avancés. Il y aura toujours une grande différence entre soumettre une multitude et régir une société. Que des hommes épars soient successivement asservis à un seul, en quelque nombre qu'ils puissent être, je ne vois là qu'un maître et des esclaves, je n'y vois point un peuple et son chef : c'est, si l'on veut, une agrégation, mais non pas une association, il n'y a là ni bien public, ni corps politique. Cet homme, eût-il asservi la moitié du monde, n'est toujours qu'un particulier ; son intérêt, séparé de celui des autres, n'est toujours qu'un intérêt privé. Si ce même homme vient à périr, son empire, après lui, reste épars et sans liaison, comme un chêne se dissout et tombe en un tas de cendre, après que le feu l'a consumé.

Un peuple, dit Grotius, peut se donner à un roi. Selon Grotius, un peuple est donc un peuple avant de se donner à un roi. Ce don même est un acte civil ; il suppose une délibération publique. Avant donc que d'examiner l'acte par lequel un peuple élit un roi, il serait bon d'examiner l'acte par lequel un peuple est un peuple ; car cet acte, étant nécessairement antérieur à l'autre, est le vrai fondement de la société.

En effet, s'il n'y avait point de convention antérieure, où serait, à moins que l'élection ne fût unanime, l'obligation pour le petit nombre de se soumettre au choix du grand ? et d'où cent qui veulent un maître ont-ils le droit de voter pour dix qui n'en veulent point ? La loi de la pluralité des suffrages est elle-même un établissement de convention et suppose, au moins une fois, l'unanimité.

CHAPITRE VI

DU PACTE SOCIAL

Je suppose les hommes parvenus à ce point où les obstacles qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature l'emportent, par leur résistance, sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet état. Alors cet état primitif ne peut plus subsister ; et le genre humain périrait s'il ne changeait de manière d'être.

Or, comme les hommes ne peuvent engendrer de nouvelles forces, mais seulement unir et diriger celles qui existent, ils n'ont plus d'autre moyen pour se conserver que de former par agrégation une somme de forces qui puisse l'emporter sur la résistance, de les mettre en jeu par un seul mobile, et de les faire agir de concert.

Cette somme de forces ne peut naître que du concours de plusieurs ; mais la force et la liberté de chaque homme étant les premiers instruments de sa conservation, comment les engagera-t-il sans se nuire et sans négliger les soins qu'il se doit? Cette difficulté, ramenée à mon sujet, peut s'énoncer en ces termes :

« Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. » Tel est le problème fondamental dont le *Contrat social* donne la solution.

Les clauses de ce contrat sont tellement déterminées par la nature de l'acte, que la moindre modification les rendrait vaines et de nul effet ; en sorte que, bien qu'elles n'aient peut-être jamais été formellement énoncées, elles sont partout les mêmes, partout tacitement admises et reconnues, jusqu'à ce que, le pacte social étant violé, chacun rentre alors dans ses premiers droits et reprenne sa liberté naturelle, en perdant la liberté conventionnelle pour laquelle il y renonça.

Ces clauses, bien entendues, se réduisent toutes à une seule : savoir, l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté : car, premièrement, chacun se don-

nant tout entier, la condition est égale pour tous ; et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres.

De plus, l'aliénation se faisant sans réserve, l'union est aussi parfaite qu'elle peut l'être, et nul associé n'a plus rien à réclamer : car, s'il restait quelques droits aux particuliers, comme il n'y aurait aucun supérieur commun qui pût prononcer entre eux et le public, chacun, étant en quelque point son propre juge, prétendrait bientôt l'être en tous ; l'état de nature subsisterait, et l'association deviendrait nécessairement tyrannique ou vaine.

Enfin chacun se donnant à tous ne se donne à personne ; et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a.

Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivants : « Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons encore chaque membre comme partie indivisible du tout. »

A l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif, composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son *moi* commun, sa vie et sa volonté. Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prenait autrefois le nom de *cité*, et prend maintenant celui de *république* ou de *corps politique*, lequel est appelé par ses membres *Etat* quand il est passif, *souverain* quand il est actif, *puissance* en le comparant à ses semblables. A l'égard des associés, ils prennent collectivement le nom de *peuple*, et s'appellent en particulier *citoyens*, comme participant à l'autorité souveraine, et *sujets*, comme soumis aux lois de l'État. Mais ces termes se confondent souvent et se prennent l'un pour l'autre ; il suffit de les savoir distinguer quand ils sont employés dans toute leur précision.

CHAPITRE VII

DU SOUVERAIN

On voit par cette formule que l'acte d'association renferme un engagement réciproque du public avec les particuliers, et que chaque individu, contractant pour ainsi dire avec lui-même, se trouve engagé, sous un double rapport : savoir, comme membre du souverain envers les particuliers, et comme membre de l'État envers le souverain. Mais on ne peut appliquer ici la maxime du droit civil, que nul n'est tenu aux engagements pris avec lui-même ; car il y a bien de la différence entre s'obliger envers soi, ou envers un tout dont on fait partie.

Il faut remarquer encore que la délibération publique, qui peut obliger tous les sujets envers le souverain, à cause des deux différents rapports sous lesquels chacun d'eux est envisagé, ne peut, par la raison contraire, obliger le souverain envers lui-même, et que par conséquent il est contre la nature du corps politique que le souverain s'impose une loi qu'il ne puisse enfreindre. Ne pouvant se considérer que sous un seul et même rapport, il est alors dans le cas d'un particulier contractant avec soi-même ; par où l'on voit qu'il n'y a ni ne peut y avoir nulle espèce de loi fondamentale obligatoire pour le corps du peuple, pas même le contrat social. Ce qui ne signifie pas que ce corps ne puisse fort bien s'engager envers autrui, en ce qui ne déroge point à ce contrat ; car, à l'égard de l'étranger, il devient un être simple, un individu.

Mais le corps politique ou le souverain, ne tirant son être que de la sainteté du contrat, ne peut jamais s'obliger, même envers autrui, à rien qui déroge à cet acte primitif, comme d'aliéner quelque portion de lui-même ou de se soumettre à un autre souverain. Violer l'acte par lequel il existe, serait s'anéantir ; et ce qui n'est rien ne produit rien.

Sitôt que cette multitude est ainsi réunie en un corps, on ne peut offenser un des membres sans attaquer le corps, encore moins offenser le corps sans que les membres s'en ressentent. Ainsi le devoir et l'intérêt obligent également les deux parties contractantes à s'entr'aider mutuellement ; et les mêmes hommes doivent chercher à réunir sous ce double rapport tous les avantages qui en dépendent.

Or, le souverain, n'étant formé que des particuliers qui le composent, n'a ni ne peut avoir d'intérêt contraire au leur; par conséquent la puissance souveraine n'a nul besoin de garant envers les sujets, parce qu'il est impossible que le corps veuille nuire à tous ses membres; et nous verrons ci-après qu'il ne peut nuire à aucun en particulier. Le souverain, par cela seul qu'il est, est toujours tout ce qu'il doit être.

Mais il n'en est pas ainsi des sujets envers le souverain, auquel, malgré l'intérêt commun, rien ne répondrait de leurs engagements, s'il ne trouvait des moyens de s'assurer de leur fidélité.

En effet chaque individu peut, comme homme, avoir une volonté particulière contraire ou dissemblable à la volonté générale qu'il a comme citoyen : son intérêt particulier peut lui parler tout autrement que l'intérêt commun; son existence absolue, et naturellement indépendante, peut lui faire envisager ce qu'il doit à la cause commune comme une contribution gratuite, dont la perte sera moins nuisible aux autres que le payement ne sera onéreux pour lui; et regardant la personne morale qui constitue l'État comme un être de raison, parce que ce n'est pas un homme, il jouirait des droits du citoyen sans vouloir remplir les devoirs du sujet; injustice dont le progrès causerait la ruine du corps politique.

Afin donc que ce pacte social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement, qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refusera d'obéir à la volonté générale, y sera contraint par tout le corps : ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre; car telle est la condition qui, donnant chaque citoyen à la patrie, le garantit de toute dépendance personnelle; condition qui fait l'artifice et le jeu de la machine politique, et qui seule rend légitimes les engagements civils, lesquels, sans cela, seraient absurdes, tyranniques et sujets aux plus énormes abus.

CHAPITRE VIII

DE L'ÉTAT CIVIL

Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la

moralité qui leur manquait auparavant. C'est alors seulement que, la voix du devoir succédant à l'impulsion physique, et le droit à l'appétit, l'homme, qui jusque-là n'avait regardé que lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres principes, et de consulter sa raison avant d'écouter ses penchants. Quoiqu'il se prive dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la nature, il en regagne de si grands, ses facultés s'exercent et se développent, ses idées s'étendent, ses sentiments s'ennoblissent, son âme tout entière s'élève à tel point que, si les abus de cette nouvelle condition ne le dégradaient souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais, et qui, d'un animal stupide et borné fit un être intelligent et un homme.

Réduisons toute cette balance à des termes faciles à comparer : ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa liberté naturelle et un droit illimité à tout ce qui le tente et qu'il peut atteindre ; ce qu'il gagne c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède. Pour ne pas se tromper dans ces compensations, il faut bien distinguer la liberté naturelle, qui n'a pour bornes que les forces de l'individu, de la liberté civile, qu est limitée par la volonté générale ; et la possession, qui n'est que l'effet de la force ou le droit du premier occupant, de la propriété, qui ne peut être fondée que sur un titre positif.

On pourrait, sur ce qui précède, ajouter à l'acquis de l'état civil la liberté morale, qui seule rend l'homme vraiment maître de lui ; car l'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. Mais je n'en ai déjà que trop dit sur cet article, et le sens philosophique du mot *liberté* n'est pas ici de mon sujet.

CHAPITRE IX

DU DOMAINE RÉEL

Chaque membre de la communauté se donne à elle au moment qu'elle se forme, tel qu'il se trouve actuellement, lui et toutes ses forces, dont les biens qu'il possède font partie. Ce n'est pas que, par cet acte, la possession change de nature en changeant de mains, et devienne propriété dans celles du souverain ; mais comme les forces de la cité sont incomparablement plus grandes

que celles d'un particulier, la possession publique est aussi, dans le fait, plus forte et plus irrévocable, sans être plus légitime, au moins pour les étrangers : car l'État, à l'égard de ses membres, est maître de tous leurs biens par le contrat social, qui, dans l'État, sert de base à tous les droits ; mais il ne l'est, à l'égard des autres puissances, que par le droit de premier occupant, qu'il tient des particuliers.

Le droit de premier occupant, quoique plus réel que celui du plus fort, ne devient un vrai droit qu'après l'établissement de celui de propriété. Tout homme a naturellement droit à tout ce qui lui est nécessaire ; mais l'acte positif qui le rend propriétaire de quelque bien l'exclut de tout le reste. Sa part étant faite, il doit s'y borner et n'a plus aucun droit à la communauté. Voilà pourquoi le droit de premier occupant, si faible dans l'état de nature, est respectable à tout homme civil. On respecte moins dans ce droit ce qui est à autrui que ce qui n'est pas à soi.

En général, pour autoriser sur un terrain quelconque le droit de premier occupant, il faut les conditions suivantes : premièrement, que ce terrain ne soit encore habité par personne ; secondement, qu'on n'en occupe que la quantité dont on a besoin pour subsister ; en troisième lieu, qu'on en prenne possession, non par une vaine cérémonie, mais par le travail et la culture, seul signe de propriété qui, à défaut de titres juridiques, doive être respecté d'autrui.

En effet, accorder au besoin et au travail le droit de premier occupant, n'est-ce pas l'étendre aussi loin qu'il peut aller? Peut-on ne pas donner des bornes à ce droit? Suffira-t-il de mettre le pied sur un terrain commun pour s'en prétendre aussitôt le maître? Suffira-t-il d'avoir la force d'en écarter un moment les autres hommes pour leur ôter le droit d'y jamais revenir? Comment un homme ou un peuple peut-il s'emparer d'un territoire immense et en priver tout le genre humain autrement que par une usurpation punissable, puisqu'elle ôte au reste des hommes le séjour et les aliments que la nature leur donne en commun? Quand Nunez Balbao prenait, sur le rivage, possession de la mer du Sud et de toute l'Amérique méridionale au nom de la couronne de Castille, était-ce assez pour en déposséder tous les habitants et en exclure tous les princes du monde? Sur ce pied-là, ces cérémonies se multipliaient assez vainement ; et le roi catholique n'avait tout d'un coup qu'à prendre possession de tout l'univers, sauf à retrancher ensuite de son empire ce qui était auparavant possédé par les autres princes.

On conçoit comment les terres des particuliers réunies et contiguës deviennent le territoire public, et comment le droit de souveraineté, s'étendant des sujets au terrain qu'ils occupent, devient à la fois réel et personnel ; ce qui met les possesseurs dans une plus grande dépendance, et fait de leurs forces mêmes les garants de leur fidélité ; avantage qui ne paraît pas avoir été bien senti des anciens monarques, qui, ne s'appelant que rois des Perses, des Scythes, des Macédoniens, semblaient se regarder comme les chefs des hommes plutôt que comme les maîtres du pays. Ceux d'aujourd'hui s'appellent plus habilement rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, etc. ; en tenant ainsi le terrain, ils sont bien sûrs d'en tenir les habitants.

Ce qu'il y a de singulier dans cette aliénation, c'est que, loin qu'en acceptant les biens des particuliers la communauté les en dépouille, elle ne fait que leur en assurer la légitime possession, changer l'usurpation en un véritable droit, et la jouissance en propriété. Alors les possesseurs étant considérés comme dépositaires du bien public, leurs droits étant respectés de tous les membres de l'État et maintenus de toutes ses forces contre l'étranger, par une cession avantageuse au public et plus encore à eux-mêmes, ils ont pour ainsi dire acquis tout ce qu'ils ont donné : paradoxe qui s'explique aisément par la distinction des droits que le souverain et le propriétaire ont sur le même fonds, comme on verra ci-après.

Il peut arriver aussi que les hommes commencent à s'unir avant que de rien posséder, et que, s'emparant ensuite d'un terrain suffisant pour tous, ils en jouissent en commun, ou qu'ils le partagent entre eux, soit également, soit selon des proportions établies par le souverain. De quelque manière que se fasse cette acquisition, le droit que chaque particulier a sur son propre fonds est toujours subordonné au droit que la communauté a sur tous ; sans quoi il n'y aurait ni solidité dans le lien social, ni force réelle dans l'exercice de la souveraineté.

Je terminerai ce chapitre et ce livre par une remarque qui doit servir de base à tout le système social ; c'est qu'au lieu de détruire l'égalité naturelle, le pacte fondamental substitue au contraire une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes, et que, pouvant être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit (1).

(1) Sous les mauvais gouvernements, cette égalité n'est qu'apparente et illu-

LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE PREMIER

QUE LA SOUVERAINETÉ EST INALIÉNABLE

La première et la plus importante conséquence des principes ci-devant est que la volonté générale peut seule diriger les forces de l'État selon la fin de son institution, qui est le bien commun ; car si l'opposition des intérêts particuliers a rendu nécessaire l'établissement des sociétés, c'est l'accord de ces mêmes intérêts qui l'a rendu possible. C'est ce qu'il y a de commun dans ces différents intérêts qui forme le bien social ; et s'il n'y avait pas quelque point dans lequel tous les intérêts s'accordent, nulle société ne saurait exister. Or, c'est uniquement sur cet intérêt commun que la société doit être gouvernée.

Je dis donc que la souveraineté, n'étant que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner, et que le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même : le pouvoir peut bien se transmettre, mais non pas la volonté.

En effet, s'il n'est pas impossible qu'une volonté particulière s'accorde sur quelque point avec la volonté générale, il est impossible au moins que cet accord soit durable et constant ; car la volonté particulière tend, par sa nature, aux préférences, et la volonté générale à l'égalité. Il est plus impossible encore qu'on ait un garant de cet accord, quand même il devrait toujours exister ; ce ne serait pas un effet de l'art, mais du hasard. Le souverain peut bien dire : « Je veux actuellement ce que veut un tel homme, ou du moins ce qu'il dit vouloir ; » mais il ne peut pas dire : « Ce que cet homme voudra demain, je le

soire ; elle ne sert qu'à maintenir le pauvre dans sa misère, et le riche dans son usurpation. Dans le fait, les lois sont toujours utiles à ceux qui n'ont rien : d'où il suit que l'état social n'est avantageux aux hommes qu'autant qu'ils ont tous quelque chose, et qu'aucun d'eux n'a rien de trop.

voudrai encore, » puisqu'il est absurde que la volonté se donne des chaînes pour l'avenir, et puisqu'il ne dépend d'aucune volonté de consentir à rien de contraire au bien de l'être qui veut. Si donc le peuple promet simplement d'obéir, il se dissout par cet acte, il perd sa qualité de peuple ; à l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus de souverain, et dès lors le corps politique est détruit.

Ce n'est point à dire que les ordres des chefs ne puissent passer pour des volontés générales, tant que le souverain, libre de s'y opposer, ne le fait pas. En pareil cas, du silence universel on doit présumer le consentement du peuple. Ceci s'expliquera plus au long.

CHAPITRE II

QUE LA SOUVERAINETÉ EST INDIVISIBLE

Par la même raison que la souveraineté est inaliénable, elle est indivisible ; car la volonté est générale (1), ou elle ne l'est pas ; elle est celle du corps du peuple, ou seulement d'une partie. Dans le premier cas, cette volonté déclarée est un acte de souveraineté et fait loi ; dans le second, ce n'est qu'une volonté particulière, ou un acte de magistrature ; c'est un décret tout au plus.

Mais nos politiques, ne pouvant diviser la souveraineté dans son principe, la divisent dans son objet : ils la divisent en force et en volonté ; en puissance législative et en puissance exécutive ; en droits d'impôt, de justice et de guerre ; en administration intérieure, et en pouvoir de traiter avec l'étranger : tantôt ils confondent toutes ces parties, et tantôt ils les séparent. Ils font du souverain un être fantastique et formé de pièces rapportées ; c'est comme s'ils composaient l'homme de plusieurs corps, dont l'un aurait des yeux, l'autre des bras, l'autre des pieds, et rien de plus. Les charlatans du Japon dépècent, dit-on, un enfant aux yeux des spectateurs ; puis, jetant en l'air tous ses membres l'un après l'autre, ils font retomber l'enfant vivant

(1) Pour qu'une volonté soit générale, il n'est pas toujours nécessaire qu'elle soit unanime, mais il est nécessaire que toutes les voix soient comptées ; toute exclusion formelle rompt la généralité.

et tout rassemblé. Tels sont à peu près les tours de gobelets de nos politiques ; après avoir démembré le corps social par un prestige digne de la foire, ils rassemblent les pièces on ne sait comment.

Cette erreur vient de ne s'être pas fait des notions exactes de l'autorité souveraine, et d'avoir pris pour des parties de cette autorité ce qui n'en était que des émanations. Ainsi, par exemple, on a regardé l'acte de déclarer la guerre et celui de faire la paix comme des actes de souveraineté ; ce qui n'est pas, puisque chacun de ces actes n'est point une loi, mais seulement une application de la loi, un acte particulier qui détermine le cas de la loi comme on le verra clairement quand l'idée attachée au mot *loi* sera fixée.

En suivant de même les autres divisions, on trouverait que, toutes les fois qu'on croit voir la souveraineté partagée, on se trompe ; que les droits qu'on prend pour des parties de cette souveraineté lui sont tous subordonnés, et supposent toujours des volontés suprêmes dont ces droits ne donnent que l'exécution.

On ne saurait dire combien ce défaut d'exactitude a jeté d'obscurité sur les décisions des auteurs en matière de droit politique, quand ils ont voulu juger des droits respectifs des rois et des peuples sur les principes qu'ils avaient établis. Chacun peut voir, chapitres III et IV du premier livre de Grotius, comment ce savant homme et son traducteur Barbeyrac s'enchevêtrent, s'embarrassent dans leurs sophismes, crainte d'en dire trop ou de n'en dire pas assez selon leurs vues, et de choquer les intérêts qu'ils avaient à concilier. Grotius, réfugié en France, mécontent de sa patrie et voulant faire sa cour à Louis XIII, à qui son livre est dédié, n'épargne rien pour dépouiller les peuples de tous leurs droits et pour en revêtir les rois avec tout l'art possible. C'eût bien été le goût de Barbeyrac, qui dédiait sa traduction au roi d'Angleterre George Ier. Mais malheureusement l'expulsion de Jacques II, qu'il appelle abdication, le forçait à se tenir sur la réserve, à gauchir, à tergiverser, pour ne pas faire de Guillaume un usurpateur. Si ces deux écrivains avaient adopté les vrais principes, toutes les difficultés étaient levées, et ils eussent été toujours conséquents ; mais ils auraient tristement dit la vérité et n'auraient fait leur cour qu'au peuple. Or, la vérité ne mène point à la fortune, et le peuple ne donne ni ambassades, ni chaires, ni pensions.

CHAPITRE III

SI LA VOLONTÉ GÉNÉRALE PEUT ERRER

Il s'ensuit de ce qui précède que la volonté générale est toujours droite et tend toujours à l'utilité publique : mais il ne s'ensuit pas que les délibérations du peuple aient toujours la même rectitude. On veut toujours son bien, mais on ne le voit pas toujours : jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe, et c'est alors seulement qu'il paraît vouloir ce qui est mal.

Il y a souvent bien de la différence entre la volonté de tous et la volonté générale ; celle-ci ne regarde qu'à l'intérêt commun ; l'autre regarde à l'intérêt privé et n'est qu'une somme de volontés particulières : mais ôtez de ces mêmes volontés les plus et les moins qui s'entre-détruisent, reste pour somme des différences la volonté générale.

Si, quand le peuple suffisamment informé délibère, les citoyens n'avaient aucune communication entre eux, du grand nombre de petites différences résulterait toujours la volonté générale, et la délibération serait toujours bonne. Mais quand il se fait des brigues, des associations partielles aux dépens de la grande, la volonté de chacune de ces associations devient générale par rapport à ses membres, et particulière par rapport à l'État : on peut dire alors qu'il n'y a plus autant de votants que d'hommes, mais seulement autant que d'associations. Les différences deviennent moins nombreuses et donnent un résultat moins général. Enfin, quand une de ces associations est si grande qu'elle l'emporte sur toutes les autres, vous n'avez plus pour résultat une somme de petites différences, mais une différence unique ; alors il n'y a plus de volonté générale, et l'avis qui l'emporte n'est qu'un avis particulier.

Il importe donc, pour avoir bien l'énoncé de la volonté générale, qu'il n'y ait pas de société partielle dans l'État, et que chaque citoyen n'opine que d'après lui (1) : telle fut l'unique et

(1) « Vera cosa è, dit Machiavel, che alcuni divisioni nuocono alle repubbliche, e alcune giovano : quelle nuocono che sono dalle sette e da partigiani accompagnate : quelle giovano che senza sette, senza partigiani, si mantengono. Non potendo adunque provedere un fondatore d'una repubblica che non siano nimicizie in quella, ha da proveder almeno che non visiano sette. » (*Hist. Florent.*, lib. VII.)

sublime institution du grand Lycurgue. Que s'il y a des sociétés partielles, il en faut multiplier le nombre et en prévenir l'inégalité, comme firent Solon, Numa, Servius. Ces précautions sont les seules bonnes pour que la volonté générale soit toujours éclairée et que le peuple ne se trompe point.

CHAPITRE IV

DES BORNES DU POUVOIR SOUVERAIN

Si l'État ou la cité n'est qu'une personne morale dont la vie consiste dans l'union de ses membres, et si le plus important de ses soins est celui de sa propre conservation, il lui faut une force universelle et compulsive pour mouvoir et disposer chaque partie de la manière la plus convenable au tout. Comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps politiqu un pouvoir absolu sur tous les siens ; et c'est ce même pouvoir qui, dirigé par la volonté générale, porte, comme j'ai dit, le nom de souveraineté.

Mais, outre la personne publique, nous avons à considérer les personnes privées qui la composent, et dont la vie et la liberté sont naturellement indépendantes d'elle. Il s'agit donc de bien distinguer les droits respectifs des citoyens et du souverain (1), et les devoirs qu'ont à remplir les premiers en qualité de sujets, du droit naturel dont ils doivent jouir en qualité d'hommes.

On convient que tout ce que chacun aliène, par le pacte social, de sa puissance, de ses biens, de sa liberté, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté ; mais il faut convenir aussi que le souverain seul est juge de cette importance.

Tous les services qu'un citoyen peut rendre à l'État, il les lui doit sitôt que le souverain les demande ; mais le souverain, de son côté, ne peut charger les sujets d'aucune chaîne inutile à la communauté : il ne peut pas même le vouloir ; car, sous la loi de raison, rien ne se fait sans cause, non plus que sous la loi de nature.

(1) Lecteurs attentifs, ne vous pressez pas, je vous prie, de m'accuser ici de contradiction. Je n'ai pu l'éviter dans les termes, vu la pauvreté de la langue ; mais attendez.

Les engagements qui nous lient au corps social ne sont obligatoires que parce qu'ils sont mutuels; et leur nature est telle qu'en les remplissant on ne peut travailler pour autrui sans travailler aussi pour soi. Pourquoi la volonté générale est-elle toujours droite, et pourquoi tous veulent-ils constamment le bonheur de chacun d'eux, si ce n'est parce qu'il n'y a personne qui ne s'approprie ce mot *chacun*, et qui ne songe à lui-même en votant pour tous? ce qui prouve que l'égalité de droit et la notion de justice qu'elle produit dérivent de la préférence que chacun se donne, et par conséquent de la nature de l'homme; que la volonté générale, pour être vraiment telle, doit l'être dans son objet ainsi que dans son essence; qu'elle doit partir de tous pour s'appliquer à tous; et qu'elle perd sa rectitude naturelle lorsqu'elle tend à quelque objet individuel et déterminé, parce qu'alors, jugeant de ce qui nous est étranger, nous n'avons aucun vrai principe d'équité qui nous guide.

En effet, sitôt qu'il s'agit d'un fait ou d'un droit particulier sur un point qui n'a pas été réglé par une convention générale et antérieure, l'affaire devient contentieuse : c'est un procès où les particuliers intéressés sont une des parties, et le public l'autre, mais où je ne vois ni la loi qu'il faut suivre, ni le juge qui doit prononcer. Il serait ridicule de vouloir alors s'en rapporter à une expresse décision de la volonté générale, qui ne peut être que la conclusion de l'une des parties, et qui par conséquent n'est pour l'autre qu'une volonté étrangère, particulière, portée en cette occasion à l'injustice et sujette à l'erreur. Ainsi, de même qu'une volonté particulière ne peut représenter la volonté générale, la volonté générale à son tour change de nature, ayant un objet particulier, et ne peut, comme générale, prononcer ni sur un homme ni sur un fait. Quand le peuple d'Athènes, par exemple, nommait ou cassait ses chefs, décernait des honneurs à l'un, imposait des peines à l'autre, et, par des multitudes de décrets particuliers, exerçait indistinctement tous les actes du gouvernement, le peuple alors n'avait plus de volonté générale proprement dite; il n'agissait plus comme souverain, mais comme magistrat. Ceci paraîtra contraire aux idées communes; mais il faut me laisser le temps d'exposer les miennes.

On doit concevoir par là que ce qui généralise la volonté est moins le nombre des voix que l'intérêt commun qui les unit; car, dans cette institution, chacun se soumet nécessairement aux conditions qu'il impose aux autres : accord admirable de

l'intérêt et de la justice, qui donne aux délibérations communes un caractère d'équité qu'on voit s'évanouir dans la discussion de toute affaire particulière, faute d'un intérêt commun qui unisse et identifie la règle du juge avec celle de la partie.

Par quelque côté qu'on remonte au principe, on arrive toujours à la même conclusion : savoir, que le pacte social établit entre les citoyens une telle égalité, qu'ils s'engagent tous sous les mêmes conditions et doivent jouir tous des mêmes droits. Ainsi, par la nature du pacte, tout acte de souveraineté, c'est-à-dire tout acte authentique de la volonté générale, oblige ou favorise également tous les citoyens ; en sorte que le souverain connaît seulement le corps de la nation et ne distingue aucun de ceux qui la composent. Qu'est-ce donc proprement qu'un acte de souveraineté? Ce n'est pas une convention du supérieur avec l'inférieur, mais une convention du corps avec chacun de ses membres : convention légitime, parce qu'elle a pour base le contrat social ; équitable, parce qu'elle est commune à tous ; utile parce qu'elle ne peut avoir d'autre objet que le bien général ; et solide, parce qu'elle a pour garant la force publique et le pouvoir suprême. Tant que les sujets ne sont soumis qu'à de telles conventions, ils n'obéissent à personne, mais seulement à leur propre volonté : et demander jusqu'où s'étendent les droits respectifs du souverain et des citoyens, c'est demander jusqu'à quel point ceux-ci peuvent s'engager avec eux-mêmes, chacun envers tous, et tous envers chacun d'eux.

On voit par là que le pouvoir souverain, tout absolu, tout sacré, tout inviolable qu'il est, ne passe ni ne peut passer les bornes des conventions générales, et que tout homme peut disposer pleinement de ce qui lui a été laissé de ses biens et de sa liberté par ces conventions ; de sorte que le souverain n'est jamais en droit de charger un sujet plus qu'un autre, parce qu'alors, l'affaire devenant particulière, son pouvoir n'est plus compétent.

Ces distinctions une fois admises, il est si faux que dans le contrat social il y ait de la part des particuliers aucune renonciation véritable, que leur situation, par l'effet de ce contrat, se trouve réellement préférable à ce qu'elle était auparavant, et qu'au lieu d'une aliénation ils n'ont fait qu'un échange avantageux d'une manière d'être incertaine et précaire contre une autre meilleure et plus sûre, de l'indépendance naturelle contre la liberté, du pouvoir de nuire à autrui contre leur propre sûreté, et de leur force, que d'autres pouvaient surmonter,

contre un droit que l'union sociale rend invincible. Leur vie même, qu'ils ont dévouée à l'État, en est continuellement protégée ; et lorsqu'ils l'exposent pour sa défense, que font-ils alors que lui rendre ce qu'ils ont reçu de lui? Que font-ils qu'ils ne fissent plus fréquemment et avec plus de danger dans l'état de nature, lorsque, livrant des combats inévitables, ils défendraient au péril de leur vie ce qui leur sert à la conserver? Tous ont à combattre pour soi. Ne gagne-t-on pas encore à courir, pour ce qui fait notre sûreté, une partie des risques qu'il faudrait courir pour nous-mêmes sitôt qu'elle nous serait ôtée?

CHAPITRE V

DE LA LOI

Par le pacte social nous avons donné l'existence et la vie au corps politique : il s'agit maintenant de lui donner le mouvement et la volonté par la législation. Car l'acte primitif par lequel ce corps se forme et s'unit ne détermine rien encore de ce qu'il doit faire pour se conserver.

Ce qui est bien et conforme à l'ordre est tel par la nature des choses et indépendamment des conventions humaines. Toute justice vient de Dieu, lui seul en est la source ; mais si nous savions la recevoir de si haut, nous n'aurions besoin ni de gouvernement ni de lois. Sans doute il est une justice universelle émanée de la raison seule ; mais cette justice, pour être admise entre nous, doit être réciproque. A considérer humainement les choses, faute de sanction naturelle, les lois de la justice sont vaines parmi les hommes ; elles ne font que le bien du méchant et le mal du juste, quand celui-ci les observe avec tout le monde sans que personne les observe avec lui. Il faut donc des conventions et des lois pour unir les droits aux devoirs et ramener la justice à son objet. Dans l'état de nature, où tout est commun, je ne dois rien à ceux à qui je n'ai rien promis ; je ne reconnais pour être à autrui que ce qui m'est inutile. Il n'en est pas ainsi dans l'état civil, où tous les droits sont fixés par la loi.

Mais qu'est-ce donc enfin qu'une loi? tant qu'on se contentera de n'attacher à ce mot que des idées métaphysiques, on continuera de raisonner sans s'entendre ; et quand on aura dit ce que c'est qu'une loi de la nature, on n'en saura pas mieux ce que c'est qu'une loi de l'État.

J'ai déjà dit qu'il n'y avait point de volonté générale sur un objet particulier. En effet, cet objet particulier est dans l'État ou hors de l'État. S'il est hors de l'État, une volonté qui lui est étrangère n'est point générale par rapport à lui ; et si cet objet est dans l'État, il en fait partie : alors il se forme entre le tout et sa partie une relation qui en fait deux êtres séparés, dont la partie est l'un, et le tout, moins cette même partie, est l'autre. Mais le tout moins une partie n'est point le tout ; et tant que ce rapport subsiste, il n'y a plus de tout, mais deux parties inégales : d'où il suit que la volonté de l'une n'est point non plus générale par rapport à l'autre.

Mais quand tout le peuple statue sur tout le peuple, il ne considère que lui-même ; et s'il se forme alors un rapport, c'est de l'objet entier sous un point de vue à l'objet entier sous un autre point de vue, sans aucune division du tout. Alors la matière sur laquelle on statue est générale comme la volonté qui statue. C'est cet acte que j'appelle une loi.

Quand je dis que l'objet des lois est toujours général, j'entends que la loi considère les sujets en corps et les actions comme abstraites, jamais un homme comme individu ni une action particulière. Ainsi la loi peut bien statuer qu'il y aura des privilèges, mais elle n'en peut donner nommément à personne ; la loi peut faire plusieurs classes de citoyens, assigner même les qualités qui donneront droit à ces classes, mais elle ne peut nommer tels et tels pour y être admis ; elle peut établir un gouvernement royal et une succession héréditaire, mais elle ne peut élire un roi, ni nommer une famille royale : en un mot, toute fonction qui se rapporte à un objet individuel n'appartient point à la puissance législative.

Sur cette idée, on voit à l'instant qu'il ne faut plus demander à qui il appartient de faire des lois, puisqu'elles sont des actes de la volonté générale ; ni si le prince est au-dessus des lois, puisqu'il est membre de l'État ; ni si la loi peut être injuste, puisque nul n'est injuste envers lui-même ; ni comment on est libre et soumis aux lois, puisqu'elles ne sont que des registres de nos volontés.

On voit encore que, la loi réunissant l'universalité de la volonté et celle de l'objet, ce qu'un homme, quel qu'il puisse être, ordonne de son chef n'est point une loi : ce qu'ordonne même le souverain sur un objet particulier n'est pas non plus une loi, mais un décret ; ni un acte de souveraineté, mais de magistrature.

J'appelle donc république tout État régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être : car alors seulement l'intérêt public gouverne, et la chose publique est quelque chose. Tout gouvernement légitime est républicain (1) : j'expliquerai ci-après ce que c'est que gouvernement.

Les lois ne sont proprement que les conditions de l'association civile. Le peuple, soumis aux lois, en doit être l'auteur ; il n'appartient qu'à ceux qui s'associent de régler les conditions de la société. Mais comment les régleront-ils? Sera-ce d'un commun accord, par une inspiration subite? Le corps politique a-t-il un organe pour énoncer ses volontés? Qui lui donnera la prévoyance nécessaire pour en former les actes et les publier d'avance? ou comment les prononcera-t-il au moment du besoin? Comment une multitude aveugle, qui souvent ne sait ce qu'elle veut, parce qu'elle sait rarement ce qui lui est bon, exécuterait-elle d'elle-même une entreprise aussi grande, aussi difficile qu'un système de législation? De lui-même le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite, mais le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé. Il faut lui faire voir les objets tels qu'ils sont, quelquefois tels qu'ils doivent lui paraître, lui montrer le bon chemin qu'elle cherche, la garantir des séductions des volontés particulières, rapprocher à ses yeux les lieux et les temps, balancer l'attrait des avantages présents et sensibles par le danger des maux éloignés et cachés. Les particuliers voient le bien qu'ils rejettent ; le public veut le bien qu'il ne voit pas. Tous ont également besoin de guides. Il faut obliger les uns à conformer leurs volontés à leur raison ; il faut apprendre à l'autre à connaître ce qu'il veut. Alors des lumières publiques résulte l'union de l'entendement et de la volonté dans le corps social ; de là l'exact concours des parties, et enfin la plus grande force du tout. Voilà d'où naît la nécessité d'un législateur.

(1) Je n'entends pas seulement par ce mot une aristocratie ou une démocratie, mais en général tout gouvernement guidé par la volonté générale, qui est la loi. Pour être légitime, il ne faut pas que le gouvernement se confonde avec le souverain, mais qu'il en soit le ministre : alors la monarchie elle-même est république. Ceci s'éclaircira dans le livre suivant.

CHAPITRE VI

DU LÉGISLATEUR

Pour découvrir les meilleures règles de société qui conviennent aux nations, il faudrait une intelligence supérieure qui vît toutes les passions des hommes, et qui n'en éprouvât aucune ; qui n'eût aucun rapport avec notre nature, et qui la connût à fond ; dont le bonheur fût indépendant de nous, et qui pourtant voulût bien s'occuper du nôtre ; enfin, qui, dans le progrès des temps se ménageant une gloire éloignée, pût travailler dans un siècle et jouir dans un autre (1). Il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes.

Le même raisonnement que faisait Caligula quant au fait, Platon le faisait quant au droit pour définir l'homme civil ou royal qu'il cherche dans son livre *Du Règne* (2). Mais s'il est vrai qu'un grand prince est un homme rare, que sera-ce d'un grand législateur? Le premier n'a qu'à suivre le modèle que l'autre doit proposer. Celui-ci est le mécanicien qui invente la machine, celui-là n'est que l'ouvrier qui la monte et la fait marcher. « Dans la naissance des sociétés, dit Montesquieu, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution, et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques (3). »

Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple doit se sentir en état de changer pour ainsi dire la nature humaine, de transformer chaque individu, qui par lui-même est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoive en quelque sorte sa vie et son être ; d'altérer la constitution de l'homme pour la renforcer ; de substituer une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante que nous avons reçue de la nature. Il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme ses forces propres pour lui en donner qui lui soient étrangères, et dont il ne puisse faire usage sans le secours

(1) Un peuple ne devient célèbre que quand sa législation commence à décliner. On ignore durant combien de siècles l'institution de Lycurgue fit le bonheur des Spartiates avant qu'il fût question d'eux dans le reste de la Grèce.

(2) Voy. le dialogue de Platon qui, dans les traductions latines, a pour titre : *Politicus* ou *Vir civilis*. Quelques-uns l'ont intitulé *de Regno*. (Éd.)

(3) *Grandeur et décadence des Romains*, chap. I. (Éd.)

d'autrui. Plus ces forces naturelles sont mortes et anéanties, plus les acquises sont grandes et durables, plus aussi l'institution est solide et parfaite : en sorte que si chaque citoyen n'est rien, ne peut rien que par tous les autres, et que la force acquise par le tout soit égale ou supérieure à la somme des forces naturelles de tous les individus, on peut dire que la législation est au plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre.

Le législateur est à tous égards un homme extraordinaire dans l'État. S'il doit l'être par son génie, il ne l'est pas moins par son emploi. Ce n'est point magistrature, ce n'est point souveraineté. Cet emploi, qui constitue la république, n'entre point dans sa constitution ; c'est une fonction particulière et supérieure qui n'a rien de commun avec l'empire humain ; car si celui qui commande aux hommes ne doit pas commander aux lois, celui qui commande aux lois ne doit pas non plus commander aux hommes : autrement ces lois, ministres de ses passions, ne feraient souvent que perpétuer ses injustices ; jamais il ne pourrait éviter que des vues particulières n'altérassent la sainteté de son ouvrage.

Quand Lycurgue donna des lois à sa patrie, il commença par abdiquer la royauté. C'était la coutume de la plupart des villes grecques de confier à des étrangers l'établissement des leurs. Les républiques modernes de l'Italie imitèrent souvent cet usage : celle de Genève en fit autant et s'en trouva bien (1). Rome, dans son plus bel âge, vit renaître en son sein tous les crimes de la tyrannie, et se vit prête à périr, pour avoir réuni sur les mêmes têtes l'autorité législative et le pouvoir souverain.

Cependant les décemvirs eux-mêmes ne s'arrogèrent jamais le droit de faire passer aucune loi de leur seule autorité. « Rien de ce que nous vous proposons, disaient-ils au peuple, ne peut passer en loi sans votre consentement. Romains, soyez vous-mêmes les auteurs des lois qui doivent faire votre bonheur. »

Celui qui rédige les lois n'a donc ou ne doit avoir aucun droit législatif, et le peuple même ne peut, quand il le voudrait, se dépouiller de ce droit incommunicable, parce que, selon le

(1) Ceux qui ne considèrent Calvin que comme théologien connaissent mal l'étendue de son génie. La rédaction de nos sages édits, à laquelle il eut beaucoup de part, lui fait autant d'honneur que son institution. Quelque révolution que le temps puisse amener dans notre culte, tant que l'amour de la patrie et de la liberté ne sera pas éteint parmi nous, jamais la mémoire de ce grand homme ne cessera d'y être en bénédiction.

pacte fondamental, il n'y a que la volonté générale qui oblige les particuliers, et qu'on ne peut jamais s'assurer qu'une volonté particulière est conforme à la volonté générale qu'après l'avoir soumise aux suffrages libres du peuple : j'ai déjà dit cela ; mais il n'est pas inutile de le répéter.

Ainsi l'on trouve à la fois dans l'ouvrage de la législation deux choses qui semblent incompatibles : une entreprise au-dessus de la force humaine, et, pour l'exécuter, une autorité qui n'est rien.

Autre difficulté qui mérite attention. Les sages qui veulent parler au vulgaire leur langage au lieu du sien n'en sauraient être entendus. Or il y a mille sortes d'idées qu'il est impossible de traduire dans la langue du peuple. Les vues trop générales et les objets trop éloignés sont également hors de sa portée : chaque individu, ne goûtant d'autre plan de gouvernement que celui qui se rapporte à son intérêt particulier, aperçoit difficilement les avantages qu'il doit retirer des privations continuelles qu'imposent les bonnes lois. Pour qu'un peuple naissant pût goûter les saines maximes de la politique et suivre les règles fondamentales de la raison d'État, il faudrait que l'effet pût devenir la cause ; que l'esprit social, qui doit être l'ouvrage de l'institution, présidât à l'institution même ; et que les hommes fussent avant les lois ce qu'ils doivent devenir par elles. Ainsi donc le législateur ne pouvant employer ni la force ni le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre, qui puisse entraîner sans violence et persuader sans convaincre.

Voilà ce qui força de tout temps les pères des nations de recourir à l'intervention du ciel et d'honorer les dieux de leur propre sagesse, afin que les peuples, soumis aux lois de l'État comme à celles de la nature, et reconnaissant le même pouvoir dans la formation de l'homme et dans celle de la cité, obéissent avec liberté et portassent docilement le joug de la félicité publique.

Cette raison sublime, qui s'élève au-dessus de la portée des hommes vulgaires, est celle dont le législateur met les décisions dans la bouche des immortels, pour entraîner par l'autorité divine ceux que ne pourrait ébranler la prudence humaine. Mais il n'appartient pas à tout homme de faire parler les dieux, ni d'en être cru quand il s'annonce pour être leur interprète. La grande âme du législateur est le vrai miracle qui doit prouver sa mission. Tout homme peut graver des tables de pierre, ou

acheter un oracle, ou feindre un secret commerce avec quelque divinité, ou dresser un oiseau pour lui parler à l'oreille, ou trouver d'autres moyens grossiers d'en imposer au peuple. Celui qui ne saura que cela pourra même assembler par hasard une troupe d'insensés : mais il ne fondera jamais un empire, et son extravagant ouvrage périra bientôt avec lui. De vains prestiges forment un lien passager ; il n'y a que la sagesse qui le rende durable. La loi judaïque, toujours subsistante, celle de l'enfant d'Ismaël, qui depuis dix siècles régit la moitié du monde, annoncent encore aujourd'hui les grands hommes qui les ont dictées ; et tandis que l'orgueilleuse philosophie ou l'aveugle esprit de parti ne voit en eux que d'heureux imposteurs, le vrai politique admire dans leurs institutions ce grand et puissant génie qui préside aux établissements durables.

Il ne faut pas, de tout ceci, conclure avec Warburton que la politique et la religion aient parmi nous un objet commun, mais que, dans l'origine des nations, l'une sert d'instrument à l'autre.

CHAPITRE VII

DU PEUPLE

Comme, avant d'élever un grand édifice, l'architecte observe et sonde le sol pour voir s'il en peut soutenir le poids, le sage instituteur ne commence pas par rédiger de bonnes lois en elles-mêmes, mais il examine auparavant si le peuple auquel il les destine est propre à les supporter. C'est pour cela que Platon refusa de donner des lois aux Arcadiens et aux Cyréniens, sachant que ces deux peuples étaient riches et ne pouvaient souffrir l'égalité : c'est pour cela qu'on vit en Crète de bonnes lois et de méchants hommes, parce que Minos n'avait discipliné qu'un peuple chargé de vices.

Mille nations ont brillé sur la terre, qui n'auraient jamais pu souffrir de bonnes lois ; et celles même qui l'auraient pu n'ont eu, dans toute leur durée, qu'un temps fort court pour cela. La plupart des peuples, ainsi que des hommes, ne sont dociles que dans leur jeunesse ; ils deviennent incorrigibles en vieillissant. Quand une fois les coutumes sont établies et les préjugés enracinés, c'est une entreprise dangereuse et vaine de vouloir les réformer ; le peuple ne peut pas même souffrir

qu'on touche à ses maux pour les détruire, semblable à ces malades stupides et sans courage qui frémissent à l'aspect du médecin.

Ce n'est pas que, comme quelques maladies bouleversent la tête des hommes et leur ôtent le souvenir du passé, il ne se trouve quelquefois dans la durée des États des époques violentes où les révolutions font sur les peuples ce que certaines crises font sur les individus, où l'horreur du passé tient lieu d'oubli, et où l'État, embrasé par les guerres civiles, renaît pour ainsi dire de sa cendre, et reprend la vigueur de la jeunessse en sortant des bras de la mort. Telle fut Sparte au temps de Lycurgue, telle fut Rome après les Tarquins, et telles ont été parmi nous la Hollande et la Suisse après l'expulsion des tyrans.

Mais ces événements sont rares ; ce sont des exceptions dont la raison se trouve toujours dans la constitution particulière de l'État excepté. Elles ne sauraient même avoir lieu deux fois pour le même peuple : car il peut se rendre libre tant qu'il n'est que barbare, mais il ne le peut plus quand le ressort civil est usé. Alors les troubles peuvent le détruire sans que les révolutions puissent le rétablir ; et, sitôt que ses fers sont brisés, il tombe épars et n'existe plus : il lui faut désormais un maître et non pas un libérateur. Peuples libres, souvenez-vous de cette maxime : « On peut acquérir la liberté, mais on ne la recouvre jamais. »

La jeunesse n'est pas l'enfance. Il est pour les nations comme pour les hommes un temps de jeunesse, ou, si l'on veut, de maturité, qu'il faut attendre avant de les soumettre à des lois : mais la maturité d'un peuple n'est pas toujours facile à connaître ; et si on la prévient, l'ouvrage est manqué. Tel peuple est disciplinable en naissant, tel autre ne l'est pas au bout de dix siècles. Les Russes ne seront jamais vraiment policés, parce qu'ils l'ont été trop tôt. Pierre avait le génie imitatif ; il n'avait pas le vrai génie, celui qui crée et fait tout de rien. Quelques-unes des choses qu'il fit étaient bien, la plupart étaient déplacées. Il a vu que son peuple était barbare, il n'a point vu qu'il n'était pas mûr pour la police ; il l'a voulu civiliser quand il ne fallait que l'aguerrir. Il a d'abord voulu faire des Allemands, des Anglais, quand il fallait commencer par faire des Russes : il a empêché ses sujets de devenir jamais ce qu'ils pourraient être, en leur persuadant qu'ils étaient ce qu'ils ne sont pas. C'est ainsi qu'un précepteur français forme son élève pour briller au moment de son enfance, et puis n'être

jamais rien. L'empire de Russie voudra subjuguer l'Europe, et sera subjugué lui-même. Les Tartares, ses sujets ou ses voisins, deviendront ses maîtres et les nôtres : cette révolution me paraît infaillible. Tous les rois de l'Europe travaillent de concert à l'accélérer.

CHAPITRE VIII

SUITE

Comme la nature a donné des termes à la stature d'un homme bien conformé, passé lesquels elle ne fait plus que des géants ou des nains, il y a de même, eu égard à la meilleure constitution d'un État, des bornes à l'étendue qu'il peut avoir, afin qu'il ne soit ni trop grand pour pouvoir être bien gouverné, ni trop petit pour pouvoir se maintenir par lui-même. Il y a dans tout corps politique un maximum de force qu'il ne saurait passer, et duquel souvent il s'éloigne à force de s'agrandir. Plus le lien social s'étend, plus il se relâche ; et en général un petit État est proportionnellement plus fort qu'un grand.

Mille raisons démontrent cette maxime. Premièrement, l'administration devient plus pénible dans les grandes distances, comme un poids devient plus lourd au bout d'un plus grand levier. Elle devient aussi plus onéreuse à mesure que les degrés se multiplient : car chaque ville a d'abord la sienne, que le peuple paye ; chaque district la sienne, encore payée par le peuple ; ensuite chaque province, puis les grands gouvernements, les satrapies, les vice-royautés, qu'il faut toujours payer plus cher à mesure qu'on monte, et toujours aux dépens du malheureux peuple ; enfin vient l'administration suprême, qui écrase tout. Tant de surcharges épuisent continuellement les sujets : loin d'être mieux gouvernés par tous ces différents ordres, ils le sont bien moins que s'il n'y en avait qu'un seul au-dessus d'eux. Cependant à peine reste-t-il des ressources pour les cas extraordinaires ; et quand il y faut recourir, l'État est toujours à la veille de sa ruine.

Ce n'est pas tout : non seulement le gouvernement a moins de vigueur et de célérité pour faire observer les lois, empêcher les vexations, corriger les abus, prévenir les entreprises séditieuses qui peuvent se faire dans des lieux éloignés ; mais le

peuple a moins d'affection pour ses chefs, qu'il ne voit jamais, pour la patrie, qui est à ses yeux comme le monde, et pour ses concitoyens, dont la plupart lui sont étrangers. Les mêmes lois ne peuvent convenir à tant de provinces diverses qui ont des mœurs différentes, qui vivent sous des climats opposés, et qui ne peuvent souffrir la même forme de gouvernement. Des lois différentes n'engendrent que trouble et confusion parmi des peuples qui, vivant sous les mêmes chefs et dans une communication continuelle, passent ou se marient les uns chez les autres et, soumis à d'autres coutumes, ne savent jamais si leur patrimoine est bien à eux. Les talents sont enfouis, les vertus ignorées, les vices impunis, dans cette multitude d'hommes inconnus les uns aux autres, que le siège de l'administration suprême rassemble dans un même lieu. Les chefs, accablés d'affaires, ne voient rien par eux-mêmes ; des commis gouvernent l'État. Enfin les mesures qu'il faut prendre pour maintenir l'autorité générale, à laquelle tant d'officiers éloignés veulent se soustraire ou en imposer, absorbent tous les soins publics ; il n'en reste plus pour le bonheur du peuple, à peine en reste-t-il pour sa défense au besoin ; et c'est ainsi qu'un corps trop grand pour sa constitution s'affaisse et périt écrasé sous son propre poids.

D'un autre côté, l'État doit se donner une certaine base pour avoir de la solidité, pour résister aux secousses qu'il ne manquera pas d'éprouver, et aux efforts qu'il sera contraint de faire pour se soutenir : car tous les peuples ont une espèce de force centrifuge, par laquelle ils agissent continuellement les uns contre les autres, et tendent à s'agrandir aux dépens de leurs voisins, comme les tourbillons de Descartes. Ainsi les faibles risquent d'être bientôt engloutis ; et nul ne peut guère se conserver qu'en se mettant avec tous dans une espèce d'équilibre qui rende la compression partout à peu près égale.

On voit par là qu'il y a des raisons de s'étendre et des raisons de se resserrer ; et ce n'est pas le moindre talent du politique de trouver entre les unes et les autres la proportion la plus avantageuse à la conservation de l'État. On peut dire en général que les premières, n'étant qu'extérieures et relatives, doivent être subordonnées aux autres, qui sont internes et absolues. Une saine et forte constitution est la première chose qu'il faut rechercher ; et l'on doit plus compter sur la vigueur qui naît d'un bon gouvernement que sur les ressources que fournit un grand territoire.

Au reste, on a vu des États tellement constitués, que la

nécessité des conquêtes entrait dans leur constitution même, et que, pour se maintenir, ils étaient forcés de s'agrandir sans cesse. Peut-être se félicitaient-ils beaucoup de cette heureuse nécessité, qui leur montrait pourtant, avec le terme de leur grandeur, l'inévitable moment de leur chute.

CHAPITRE IX

SUITE

On peut mesurer un corps politique de deux manières : savoir, par l'étendue du territoire et par le nombre du peuple ; et il y a, entre l'une et l'autre de ces mesures, un rapport convenable pour donner à l'État sa véritable grandeur. Ce sont les hommes qui font l'État, et c'est le terrain qui nourrit les hommes : ce rapport est donc que la terre suffise à l'entretien de ses habitants, et qu'il y ait autant d'habitants que la terre en peut nourrir. C'est dans cette proportion que se trouve le maximum de force d'un nombre donné de peuple ; car s'il y a du terrain de trop, la garde en est onéreuse, la culture insuffisante, le produit superflu ; c'est la cause prochaine des guerres défensives ; s'il n'y en a pas assez, l'État se trouve pour le supplément à la discrétion de ses voisins ; c'est la cause prochaine des guerres offensives. Tout peuple qui n'a, par sa position, que l'alternative entre le commerce ou la guerre, est faible en lui-même ; il dépend de ses voisins, il dépend des événements ; il n'a jamais qu'une existence incertaine et courte. Il subjugue et change de situation, ou il est subjugué et n'est rien. Il ne peut se conserver libre qu'à force de petitesse ou de grandeur.

On ne peut donner en calcul un rapport fixe entre l'étendue de terre et le nombre d'hommes qui se suffisent l'un à l'autre, tant à cause des différences qui se trouvent dans les qualités du terrain, dans ses degrés de fertilité, dans la nature de ses productions, dans l'influence des climats, que de celles qu'on remarque dans les tempéraments des hommes qui les habitent, dont les uns consomment peu dans un pays fertile, les autres beaucoup sur un sol ingrat. Il faut encore avoir égard à la plus grande ou moindre fécondité des femmes, à ce que le pays peut avoir de plus ou moins favorable à la population, à la quantité

dont le législateur peut espérer d'y concourir par ses établissements, de sorte qu'il ne doit pas fonder son jugement sur ce qu'il voit, mais sur ce qu'il prévoit, ni s'arrêter autant à l'état actuel de la population qu'à celui où elle doit naturellement parvenir. Enfin il y a mille occasions où les accidents particuliers du lieu exigent ou permettent qu'on embrasse plus de terrain qu'il ne paraît nécessaire. Ainsi l'on s'étendra beaucoup dans un pays de montagnes, où les productions naturelles, savoir, les bois, les pâturages, demandent moins de travail, où l'expérience apprend que les femmes sont plus fécondes que dans les plaines, et où un grand sol incliné ne donne qu'une petite base horizontale, la seule qu'il faut compter pour la végétation. Au contraire, on peut se resserrer au bord de la mer, même dans des rochers et des sables presque stériles, parce que la pêche y peut suppléer en grande partie aux productions de la terre, que les hommes doivent être plus rassemblés pour repousser les pirates, et qu'on a d'ailleurs plus de facilité pour délivrer le pays, par les colonies, des habitants dont il est surchargé.

A ces conditions pour instituer un peuple, il en faut ajouter une qui ne peut suppléer à nulle autre, mais sans laquelle elles sont toutes inutiles : c'est qu'on jouisse de l'abondance et de la paix ; car le temps où s'ordonne un État est, comme celui où se forme un bataillon, l'instant où le corps est le moins capable de résistance et le plus facile à détruire. On résisterait mieux dans un désordre absolu que dans un moment de fermentation, où chacun s'occupe de son rang et non du péril. Qu'une guerre, une famine, une sédition survienne en ce temps de crise, l'État est infailliblement renversé.

Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de gouvernements établis durant ces orages ; mais alors ce sont ces gouvernements mêmes qui détruisent l'État. Les usurpateurs amènent ou choisissent toujours ces temps de trouble pour faire passer, à la faveur de l'effroi public, des lois destructives que le peuple n'adopterait jamais de sang-froid. Le choix du moment de l'institution est un des caractères les plus sûrs par lesquels on peut distinguer l'œuvre du législateur d'avec celle du tyran.

Quel peuple est donc propre à la législation? Celui qui, se trouvant déjà lié par quelque union d'origine, d'intérêt ou de convention, n'a point encore porté le vrai joug des lois ; celui qui n'a ni coutumes, ni superstitions bien enracinées ; celui qui ne craint pas d'être accablé par une invasion subite ; qui,

sans entrer dans les querelles de ses voisins, peut résister seul à chacun d'eux, ou s'aider de l'un pour repousser l'autre ; celui dont chaque membre peut être connu de tous, et où l'on n'est point forcé de charger un homme d'un plus grand fardeau qu'un homme ne peut porter ; celui qui peut se passer des autres peuples, et dont tout autre peuple peut se passer ; celui qui n'est ni riche ni pauvre, et peut se suffire à lui-même ; enfin celui qui réunit la consistance d'un ancien peuple avec la docilité d'un peuple nouveau. Ce qui rend pénible l'ouvrage de la législation est moins ce qu'il faut établir que ce qu'il faut détruire ; et ce qui rend le succès si rare, c'est l'impossibilité de trouver la simplicité de la nature jointe aux besoins de la société. Toutes ces conditions, il est vrai, se trouvent difficilement rassemblées : aussi voit-on peu d'États bien constitués.

Il est encore en Europe un pays capable de législation ; c'est l'île de Corse. La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériteraient bien que quelque homme sage lui apprît à la conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe.

CHAPITRE VIII

L'« ÉMILE »

I. L'« Émile ». — II. La Profession de foi du Vicaire savoyard.
III. La pensée religieuse de Rousseau.

I

Un mois après l'apparition du *Contrat social*, Rousseau publie l'*Émile* (1) (mai 1862) qu'il a composé, ainsi que ses autres grands ouvrages, dans sa solitude féconde de Montmorency. Comme il a voulu être le législateur, il veut être, maintenant, suivant l'expression de l'archevêque de Paris, « le précepteur du genre humain ».

Son propre système le conduit à s'occuper d'éducation. De même qu'il a pensé : « l'homme est né libre et partout il est dans les fers », il songe : « l'homme est bon et partout on le voit méchant ». L'idée lui vient naturellement de nous restituer, au moins dans un traité théorique, notre bonté primitive, comme il a tenté de nous rendre notre liberté perdue. Ajoutons que l'opinion contemporaine est préoccupée de questions pédagogiques; qu'innombrables sont les traités où l'on en discute; que Rousseau lui-même est à plus d'une reprise consulté par des mères inquiètes,

(1) A signaler, entre autres ouvrages sur l'*Émile*, l'important ouvrage de M. Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France*. Paris, Hachette. 2 vol. in-8°, et J.-J. Rousseau, *l'Éducation de la Nature*. Delaplane, Paris.

comme Mme d'Épinay ou Mme de Chenonceaux; qu'il ne pense même tout d'abord qu'à rédiger pour cette dernière quelques conseils pratiques.

Comme toujours, il tire ses idées à la fois de son propre fond et de vastes lectures. On est étonné de la masse d'ouvrages que lit et médite cet homme qui se donne volontiers pour un rêveur paresseux. Non seulement il connaît Montaigne, dont le souvenir est visible dans son œuvre entière, et les éducateurs de Port-Royal, et Fénelon, et « le savant Fleury », sans parler de Daniel de Foë et de son *Robinson*, où il voit une leçon d'énergie, mais rien ne lui échappe des innombrables traités publiés de son temps. Contentons-nous de citer celui de Locke, traduit par Coste, sur l'*Éducation des enfants*, les *Considérations* de Duclos, l'*Essai de Psychologie* de Bonnet, le *Traité d'éducation corporelle* de Desessarts : la liste complète serait trop longue. A chacun de ces auteurs il doit quelque chose. A Desessarts, il a pu emprunter l'idée de l'allaitement maternel; à Locke, celle de la nécessité d'un métier; à Montaigne, celle d'une éducation lente et douce, en même temps que l'horreur du pédantisme livresque.

Si fréquents d'ailleurs que soient ces emprunts, il n'en est pas moins, comme toujours, présent dans son livre. Non qu'il puisse demander beaucoup à son expérience. Il a bien été autrefois précepteur des enfants de M. de Mably, mais précepteur assez inexpérimenté, — c'est lui qui l'avoue. — Il a bien eu des enfants, mais on sait de reste qu'il ne les a pas élevés, et c'est comme compensation idéale de ces torts qu'on lui a si cruellement reproché, qu'il écrit l'*Émile*. Il se rappelera, il est vrai, qu'il s'est instruit lui-même et voudra qu'à son exemple Émile découvre toute vérité. Mais, en général, il fera moins appel à ses souvenirs qu'à ses rêves. Il se plaira à imaginer l'enfance d'Émile beaucoup plus par contraste que par analogie avec la sienne. Il ne lui révélera que tard ce monde des sentiments où lui-même est entré trop tôt. Il le fera robuste et chaste, riche et heureux, tel enfin qu'il aurait voulu être. Enfin, il aimera encore à s'identifier avec le précepteur si

sage qu'il lui donne et qu'il dote d'une sollicitude inlassable, ou même excessive, précisément peut-être parce que la sollicitude est ce qui a le plus manqué à ses jeunes années.

On serait déçu si on cherchait dans l'*Émile* un manuel pratique : c'est le poème ou, si l'on veut, le roman de l'éducation idéale. Il ne convient à aucun individu, car il s'adresse à l'humanité. Rousseau l'avoue : il ne veut préparer son élève à aucune profession, il se contentera de lui apprendre à être un homme, tant il est convaincu que nous avons à remplir une destinée personnelle, antérieure et supérieure à notre destinée sociale. Les personnages qu'il met en scène sont placés en dehors des conditions ordinaires, inconciliables avec toute éducation efficace. Émile se trouve sans famille, sans attache d'aucune sorte, sans nul besoin de gagner sa vie; le précepteur est un être exceptionnel dont jamais ni la vertu ni l'intelligeuce circonspecte ne sont en défaut, qui peut et veut consacrer à former un enfant son existence presque entière; tous deux sont établis à la campagne, mais dans une campagne de fantaisie où le monde et les hommes n'existent qu'autant que le précepteur en a besoin pour illustrer ses leçons.

L'*Émile* comprend cinq livres. Le dernier, relatif à l'éducation de la femme, forme une sorte de traité distinct; dans les quatre autres, Rousseau s'occupe de l'éducation de l'homme. Il établit ses divisions sur un principe excellent. Selon lui, chaque âge, chaque état de la vie a son point de perfection qu'il faut trouver et une sorte de maturité qui lui est propre. « Nous avons souvent ouï parler d'un homme fait, dit-il, mais considérons un enfant fait. » Et il blâme ces éducateurs « qui cherchent toujours l'homme dans l'enfant sans penser à ce qu'il est avant que d'être homme ». On peut relever dans cette théorie l'idée singulièrement juste d'une éducation progressive, c'est-à-dire qui tiendra compte des caractères propres à chaque âge de la vie et se conformera, sans prétendre le devancer, au progrès de nos facultés. Malheureusement elle conduit Rousseau à morceler la vie humaine en périodes tellement tranchées et distinctes

qu'on n'imagine pas comment sera possible le passage de l'une à l'autre. Jusqu'à douze ans Émile ne fera que développer son corps et exercer ses sens, car « la nature a voulu que le corps se développât avant l'âme »; de douze à quinze ans, il étudiera ce qui lui peut être utile dans les sciences et rien autre; de quinze à vingt ans enfin, « il entrera dans l'ordre moral », s'initiera au sentiment, à la religion, au devoir, dont il n'avait pas la moindre idée.

*
* *

Les deux premiers livres sont consacrés à la période enfantine.

Le premier conduit Émile jusqu'à cinq ans : il est surtout rempli par les soins à donner aux nouveau-nés. Rousseau veut que les mères allaitent elles-mêmes et les en conjure avec éloquence; il s'élève contre l'usage oppresseur du maillot, multiplie les observations sur l'hygiène du premier âge, demande qu'on écarte les médecins qui ne savent que gêner la nature, abonde en remarques fines et justes sur l'éducation des sens et le langage naturel des enfants.

Le second livre pourrait s'intituler : l'éducation par les choses ou, comme dira Spencer, par les « réactions naturelles ». Aucune discipline, aucun travail : pas de devoirs, pas de leçons, pas de livres, pas de livres de fables surtout, serait-ce celui de La Fontaine, « car il faut dire la vérité nue aux enfants ». Par contre, des jeux où se fortifient les muscles et où s'affinent les sens, des expériences en apparence fortuites, mais habilement ménagées par le précepteur. Les objets inanimés semblent disposés dans ce dessein, et quant aux hommes, familiers ou domestiques, il n'en est pas un qui n'ait reçu le mot d'ordre et ne joue son rôle dans de petites comédies profitables. A douze ans, Émile n'aura d'ailleurs aucune notion intellectuelle ni morale, mais s'il meurt à cet âge, il aura vécu la vie d'un enfant et n'aura point acheté sa perfection aux dépens de son bonheur.

L'éducation, pendant cette première période, est pres-

qu'entièrement négative. Puisque « tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses », il n'y a qu'à laisser l'enfant se développer en pleine liberté, à empêcher seulement que rien ne vienne contrarier en lui l'heureux éveil de la nature. Et, sans doute, ce principe en opposition absolue avec ceux qui prévalaient alors, a l'avantage de lui reconnaître des droits et de ne pas brusquer son intelligence. Émile, plus heureux que la plupart des enfants de son temps, n'aura pas à redouter les châtiments qu'on leur prodigue et les connaissances prématurées sous le poids desquelles on les accable; mais son éducation n'aura-t-elle pas à souffrir de l'absence de direction et d'autorité, en même temps que du long sommeil de la pensée? Il est vrai qu'il aura pour institutrice et pour guide sa propre expérience, que son précepteur s'efforcera de disposer pour son plus grand bien; mais pourra-t-elle suppléer jamais à ce précieux héritage que de l'une à l'autre se transmettent les générations?

Du moins Rousseau insiste-t-il, et avec raison, sur l'éducation physique : son Émile ne sera pas un « lettré sans muscles », mais un enfant souple et vigoureux, grandi en plein air, endurci au chaud et au froid, rompu à la fatigue. Même importance accordée à la formation des sens : « Comme tout ce qui entre dans l'entendement humain, lisons-nous, y vient par les sens, la première raison de l'homme est une raison sensitive... Les premières facultés qui se forment et se perfectionnent en nous sont les sens : ce sont les premières qu'il faudrait cultiver. » Aussi, mieux que personne, Émile saura-t-il toucher, voir, entendre, apprécier une distance, évaluer un poids. Et, sans doute, peut-on discuter la théorie toute sensualiste que Rousseau adopte sous la visible influence de Condillac; il n'en est pas moins vrai qu'en donnant aux sens une attention justifiée, en les considérant pour eux-mêmes et non seulement comme des instruments de l'esprit, en montrant leur éveil et leur développement, il révèle un principe de pédagogie singulièrement utile et fécond.

Le troisième livre correspond à l'âge intellectuel qui

paraît aller de douze à quinze ans. Émile n'a toujours pas d'ouvrages en main, ou plutôt il n'en a qu'un, *Robinson Crusoé*, toléré parce qu'il est une belle leçon d'énergie. Son instruction est essentiellement utilitaire et personnelle. Il devra n'acquérir que des connaissances rigoureusement pratiques, c'est-à-dire quelques notions élémentaires d'ordre scientifique : un peu d'astronomie et de géographie, un peu de physique et de chimie. Il apprendra un métier manuel, de préférence celui de menuisier. Ici vient un magnifique éloge du travail des mains, celui qui rapproche le plus l'homme de l'état de nature. « Mais Émile est riche, dira-t-on : que sert de lui donner un rabot? » Vous vous fiez à l'ordre actuel de la société, répond prophétiquement l'éducateur, sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables et qu'il vous est impossible de prévoir ni de prévenir celle qui peut regarder vos enfants. » On peut regretter que la conception utilitaire de Rousseau lui fasse rejeter en bloc toutes les connaissances désintéressées et le rende si parfaitement étranger — dans ses plans d'éducation — à toute idée de beauté; mais il faut reconnaître qu'il a raison de ne point surcharger le cerveau de son élève et que c'est un noble souci que celui de préparer un homme à la vie et de lui apprendre avant tout l'art d'agir.

Rousseau d'ailleurs s'inquiète moins encore de ce que doit apprendre son élève, que de la manière dont il l'apprendra. Il veut qu'il découvre tout, à peu près par lui-même. C'est en observant le lever et le coucher du soleil, en regardant le ciel étoilé qu'il s'instruira de l'astronomie; égaré dans la forêt de Montmorency, il trouvera, pour peu qu'on le lui suggère, le moyen de s'orienter. Sans doute, il ne saura jamais grand'chose, mais l'important n'est pas qu'il sache beaucoup ni même qu'il sache rien; il suffit qu'il ait le goût du savoir et l'aptitude à apprendre. C'est un des enseignements les plus profitables de cet ouvrage que rien ne vaut, dans l'éducation, l'effort personnel de l'élève et que l'essentiel est de former, non des têtes bien pleines, mais des esprits largement ouverts, éveillés aux nobles initiatives.

Quand s'ouvre avec une certaine mélancolie le quatrième

livre, Émile a quinze ans et il ne va pas tarder à sortir de l'enfance. « Comme le mugissement de la mer précède de loin la tempête, cette orageuse révolution s'annonce par le murmure des passions naissantes. » Ces passions, il ne s'agit pas de les détruire puisqu'elles ont leur origine dans l'amour de soi, c'est-à-dire dans la nature. Rousseau une fois de plus, avec la plupart des philosophes de son temps, les proclame bonnes; mais il convient, pense-t-il, d'en faire l'éducation en même temps que de modérer chez l'adolescent l'entraînement des sens. C'est le moment de faire d'Émile un être moral, ce qui revient à incliner son cœur, dont jusqu'ici on ne s'est pas soucié, vers les sentiments affectueux. Le premier qu'il connaîtra sera la pitié, et Rousseau indique très curieusement l'art de l'éveiller; puis viendront la reconnaissance, et l'amour de l'humanité. On commence à parler au jeune homme de ses semblables : « C'est le peuple, lui dit-on, qui compose le genre humain : ce qui n'est pas le peuple est si peu de chose que ce n'est pas la peine de le compter. » — « Ne faites pas seulement l'aumône, lui dit-on encore, faites la charité. » Et il s'en va dans la campagne, aidant les cultivateurs de ses conseils et de ses soins, aussi bien que de son argent. Pour étendre sa connaissance des hommes, on lui permet cette fois de lire des livres, ceux des historiens de préférence. Enfin, on se résout à lui parler de Dieu, qu'on lui a jusqu'ici laissé ignorer, ce qui valait mieux que de lui en suggérer une idée insuffisante, et c'est alors qu'arrive la fameuse *Profession de foi du Vicaire savoyard.* Puis, comme on peut bien ajourner, mais non point décevoir ses désirs : « Ton cœur, lui dit le précepteur, a besoin d'une compagne : allons, cherche celle qui te convient. » Et ils partent à la découverte de la jeune fille idéale qu'ils se plaisent à appeler du nom symbolique de Sophie; mais ils ne la trouvent pas de sitôt parce qu'ils commencent par la chercher là où elle n'est ni ne saurait être, et le livre s'achève qu'ils en sont encore à l'imaginer.

Ce quatrième livre, si l'on isole la *Profession de foi,* est bien le plus complexe, le plus brillant peut-être, mais non

le plus consistant de l'ouvrage. On y relève des pages éloquentes sur la vie simple opposée à la vie factice, l'importance donnée à la pitié et les efforts de l'éducateur pour étendre jusqu'à vingt ans chez son élève « l'ignorance des désirs et la pureté des sens ». On se demande toujours comment Émile a pu si longtemps attendre la révélation de tout sentiment et, d'autre part, comment la simple émotion du cœur pourra lui tenir lieu de règle morale.

Le livre V est consacré à l'éducation de Sophie. Rousseau, grand ami des femmes, est ici constamment guidé par l'idée d'accentuer les différences qui les peuvent distinguer de nous. Il semble même admettre à certains moments une différence essentielle et irréductible entre les deux sexes : il est très loin d'ailleurs de les tenir pour égaux, et on ne saurait le soupçonner de féminisme. La femme, à l'en croire, n'est faite que pour plaire à l'homme : il ne suppose pas qu'elle puisse avoir, elle aussi, une personnalité indépendante, aspirer du moins à en avoir une. Il règle sur cette idée l'éducation qu'il lui donne : lui, si hardi quand il s'agit d'élever Émile, apparaît ici singulièrement arriéré. On ne cultivera dans Sophie que les qualités propres à en faire l'agréable compagne de l'homme. On encouragera sa coquetterie naturelle comme son penchant à la ruse; on s'efforcera de la rendre bonne ménagère, dans la mesure du moins où sa coquetterie lui permettra de le devenir, car elle aimera toujours mieux laisser sa cuisine au feu que de salir ses manches; de tous les travaux d'aiguille, elle préférera celui de la dentelle, parce qu'il permet les attitudes les plus gracieuses. Elle devra savoir un peu de calcul afin de tenir les comptes de la maison. On cultivera son goût pour les arts d'agrément, tels que la musique, le chant, la danse. De culture intellectuelle, elle n'en aura point : elle ne connaîtra que le *Télémaque*. On lui parlera de bonne heure de religion : si l'on attendait qu'elle pût s'en former une conception vraie, on risquerait de ne lui en parler jamais : elle aura donc la religion de sa mère. Bien qu'habitant la campagne, on la

conduira dans le monde. L'autorité, le respect de l'opinion qui sont si dédaigneusement exclus de l'éducation d'Émile, pèsent de tout leur poids sur celle de Sophie.

Certes, il est permis de rêver pour la femme une formation différente. Il faut reconnaître cependant que Rousseau a prêté un grand charme à l'idéale jeune fille qu'il se plaisait d'ailleurs à imaginer « dans une solitude profonde et délicieuse, au milieu des bois et des eaux, au concert des oiseaux de toute espèce, au parfum de la fleur d'orange ». Sophie sera certainement une femme agréable, assez bien préparée à la vie de famille chère au philosophe, et très capable de la rendre douce à son mari.

Le reste du livre appartient presque tout au roman : c'est la rencontre d'Émile et de Sophie ménagée depuis longtemps, et leurs amours auxquelles Jean-Jacques se complaît, et leur mariage tant retardé par le discours de l'éternel précepteur sans compter le voyage qu'il persuade à Émile d'entreprendre et d'où celui-ci revient chargé de la connaissance de plusieurs langues et d'une philosophie politique qui se trouve être celle du *Contrat social.*

Nul doute que Rousseau ne prenne un vif plaisir au roman qu'il mêle à son traité d'éducation, puisqu'il éprouva le besoin de lui donner une suite qui s'intitule *les Solitaires,* et dont l'adultère forme le sujet. On y voit Sophie, la vertueuse Sophie, devenue épouse infidèle, témoigner par là que son inspirateur n'avait pas plus de foi qu'il ne convenait en l'éducation qu'il lui avait donnée.

*
* *

Telle est l'œuvre dont nous avons relevé au passage, en même temps que les idées discutables, les graves et féconds enseignements. A le considérer même indépendamment des grandes vérités qu'il renferme, *l'Émile* vaudrait encore par la chaleur d'âme qui d'un bout à l'autre le soutient. C'est avec une tendresse immense et une immense pitié que

Rousseau y parle des enfants comme si, par une sorte de retour expiatoire, il avait voulu reporter sur eux tous les sentiments qu'il n'avait pas su nourrir pour ceux que la nature lui avait donnés. A l'émotion contenue qui en pénètre les pages, comme à cet accent d'autorité qui surprit dès l'abord les contemporains, le livre dut la rapidité et la profondeur de son action.

Sa publication eut pour Rousseau les conséquences les plus graves. Elle entraîna le décret de prise de corps rendu contre lui par le Parlement et qui, le forçant à l'exil, le vouait de nouveau à la vie errante, où il devait bientôt trouver sinon la folie, du moins la détresse.

Sur les contemporains, l'impression fut très profonde. L'*Émile* déchaîna les objections, les pamphlets, les réfutations, les condamnations. De celles-ci la plus remarquable est le mandement de l'archevêque de Paris, rendu fameux par la riposte dont il donne à Rousseau l'occasion. Voltaire et ses amis vont répétant qu'il n'y a dans *le Traité de l'éducation* que fatras et confusion. Mais cela n'empêche pas qu'on le lit avec ferveur et qu'on s'en inspire; témoin plus d'un enfant qu'on élève ou qu'on croit élever selon ses principes. Quand, plus tard, Rousseau fugitif passe à Strasbourg, on lui présente un Emile. Il devient plus que jamais le conseiller des pères, le directeur de conscience des mères, comme l'atteste, entre autres documents, sa curieuse correspondance avec le prince de Wurtemberg sur l'éducation de sa fille. Il lui faut même, à plus d'une reprise, modérer le zèle de certains disciples. L'*Émile* est traduit en Angleterre et pénètre en Allemagne : il en paraît à la fin du dix-huitième siècle une multitude d'imitations.

Après la mort de Rousseau, il inspire, en France et à l'étranger, des théoriciens. Saint-Just, Lepelletier de Saint-Fargeau, Marie-Joseph Chénier s'efforcent d'en tirer les plans d'une éducation révolutionnaire. Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël, Mme de Genlis, Mme Necker de Saussure en sont imprégnés. Son influence est manifeste sur les philosophes et les éducateurs, tels que Kant, Jean-Paul Richter, Pestalozzi, Frœbel. Aujourd'hui même, les

enseignements de Rousseau ne seraient pas inutiles à méditer : c'est à lui que revient le mérite d'avoir fait circuler, dans ces questions d'éducation, la passion et la flamme dont elles paraissaient si peu susceptibles, et dont elles sont devenues, grâce à lui, les inspiratrices souveraines.

L'ÉMILE

I. — *L'éducation naturelle.*

Supposant donc que ma méthode soit celle de la nature, et que je ne me sois pas trompé dans l'application, nous avons amené notre élève, à travers les pays des sensations, jusqu'aux confins de la raison puérile, le premier pas que nous allons faire au delà doit être un pas d'homme. Mais, avant d'entrer dans cette nouvelle carrière, jetons un moment les yeux sur celle que nous venons de parcourir. Chaque âge, chaque état de la vie a sa perfection convenable, sa sorte de maturité qui lui est propre. Nous avons souvent ouï parler d'un homme fait ; mais considérons un enfant fait : ce spectacle sera plus nouveau pour nous et ne sera peut-être pas moins agréable.

L'existence des êtres finis est si pauvre et si bornée, que, quand nous ne voyons que ce qui est, nous ne sommes jamais émus. Ce sont des chimères qui ornent les objets réels ; et si l'imagination n'ajoute un charme à ce qui nous frappe, le stérile plaisir qu'on y prend se borne à l'organe et laisse toujours le cœur froid. La terre, parée des trésors de l'automne, étale une richesse que l'œil admire : mais cette admiration n'est point touchante ; elle vient plus de la réflexion que du sentiment. Au printemps, la campagne, presque nue, n'est encore couverte de rien, les bois n'offrent point d'ombre, la verdure ne fait que de poindre, et le cœur est touché à son aspect. En voyant renaître ainsi la nature, on se sent ranimer soi-même, l'image du plaisir nous environne : ces compagnes de la volupté, ces douces larmes, toujours prêtes à se joindre à tout sentiment délicieux, sont déjà sur le bord de nos paupières : mais l'aspect des vendanges a beau être animé, vivant, agréable, on le voit toujours d'un œil sec.

Pourquoi cette différence? C'est qu'au spectacle du printemps l'imagination joint celui des saisons qui doivent le suivre ; à ces tendres bourgeons que l'œil aperçoit, elle ajoute les fleurs, les fruits, les ombrages, quelquefois les mystères qu'ils peuvent couvrir. Elle réunit en un point des temps qui doivent se succéder, et voit moins les objets comme ils seront que comme elle les désire, parce qu'il dépend d'elle de les choisir. En automne, au contraire, on n'a plus à voir que ce qui est. Si l'on veut arriver au printemps, l'hiver nous arrête, et l'imagination glacée expire sur la neige et sur les frimas.

Telle est la source du charme qu'on trouve à contempler une belle enfance préférablement à la perfection de l'âge mûr. Quand est-ce que nous goûtons un vrai plaisir à voir un homme? C'est quand la mémoire de ses actions nous fait rétrograder sur sa vie, et le rajeunit, pour ainsi dire, à nos yeux. Si nous sommes réduits à le considérer tel qu'il est, ou à le supposer tel qu'il sera dans sa vieillesse, l'idée de la nature déclinante efface tout notre plaisir. Il n'y en a point à voir avancer un homme à grands pas vers sa tombe, et l'image de la mort enlaidit tout.

Mais quand je me figure un enfant de dix à douze ans, sain, vigoureux, bien formé pour son âge, il ne me fait pas naître une idée qui ne soit agréable, soit pour le présent, soit pour l'avenir : je le vois bouillant, vif, animé, sans souci rongeant, sans longue et pénible prévoyance, tout entier à son être actuel, et jouissant d'une plénitude de vie qui semble vouloir s'étendre hors de lui. Je le prévois dans un autre âge, exerçant le sens, l'esprit, les forces qui se développent en lui de jour en jour, et dont il donne à chaque instant de nouveaux indices : je le contemple enfant et il me plaît ; je l'imagine homme, et il me plaît davantage ; son sang ardent semble réchauffer le mien ; je crois vivre de sa vie, et sa vivacité me rajeunit.

L'heure sonne, quel changement ! A l'instant son œil se ternit, sa gaieté s'efface ; adieu la joie, adieu les folâtres jeux. Un homme sévère et fâché le prend par la main, lui dit gravement : *Allons, monsieur*, et l'emmène. Dans la chambre où ils entrent, j'entrevois des livres. Des livres ! quel triste ameublement pour son âge ! Le pauvre enfant se laisse entraîner, tourne un œil de regret sur tout ce qui l'environne, se tait, et part les yeux gonflés de pleurs qu'il n'ose répandre, et le cœur gros de soupirs qu'il n'ose exhaler.

O toi qui n'as rien de pareil à craindre, toi pour qui nul temps de la vie n'est un temps de gêne et d'ennui, toi qui vois venir

le jour sans inquiétude, la nuit sans impatience, et ne comptes les heures que par tes plaisirs, viens mon heureux, mon aimable élève, nous consoler par ta présence du départ de cet infortuné : viens... Il arrive, et je sens à son approche un mouvement de joie que je lui vois partager. C'est son ami, son camarade, c'est le compagnon de ses jeux qu'il aborde : il est bien sûr, en me voyant, qu'il ne restera pas longtemps sans amusement : nous ne dépendons jamais l'un de l'autre, mais nous nous accordons toujours, et nous ne sommes avec personne aussi bien qu'ensemble.

Sa figure, son port, sa contenance, annoncent l'assurance et le contentement ; la santé brille sur son visage ; ses pas affermis lui donnent un air de vigueur ; son teint délicat encore, sans être fade, n'a rien d'une mollesse efféminée : l'air et le soleil y ont déjà mis l'empreinte honorable de son sexe ; ses muscles, encore arrondis, commencent à marquer quelques traits d'une physionomie naissante ; ses yeux, que le feu du sentiment n'anime point encore, ont au moins toute leur sérénité native (1) ; de longs chagrins ne les ont point obscurcis, des pleurs sans fin n'ont point sillonné ses joues. Voyez dans ses mouvements prompts, mais sûrs, la vivacité de son âge, la fermeté de l'indépendance, l'expérience des exercices multipliés. Il a l'air ouvert et libre, mais non pas insolent ni vain : son visage, qu'on n'a pas collé sur des livres, ne tombe point sur son estomac : on n'a pas besoin de lui dire : *Levez la tête;* la honte ni la crainte ne la lui firent jamais baisser.

Faisons-lui place au milieu de l'assemblée : messieurs, examinez-le, interrogez-le en toute confiance ; ne craignez ni ses importunités, ni son babil, ni ses questions indiscrètes. N'ayez pas peur qu'il s'empare de vous, qu'il prétende vous occuper de lui seul, et que vous ne puissiez plus vous en défaire.

N'attendez pas non plus de lui des propos agréables, ni qu'il vous dise ce que je lui aurai dicté ; n'en attendez que la vérité naïve et simple, sans ornement, sans apprêt, sans vanité. Il vous dira le mal qu'il a fait ou celui qu'il pense, tout aussi librement que le bien, sans s'embarrasser en aucune sorte de l'effet que fera sur vous ce qu'il aura dit : il usera de la parole dans toute la simplicité de sa première institution.

L'on aime à bien augurer des enfants, et l'on a toujours regret

(1) *Natia.* J'emploie ce mot dans une acception italienne, faute de lui trouver un synonyme en français. Si j'ai tort, peu importe, pourvu qu'on m'entende.

à ce flux d'inepties qui vient presque toujours renverser les espérances qu'on voudrait tirer de quelque heureuse rencontre qui par hasard leur tombe sur la langue. Si le mien donne rarement de telles espérances, il ne donnera jamais ce regret, car il ne dit jamais un mot inutile, et ne s'épuise pas sur un babil qu'il sait qu'on n'écoute point. Ses idées sont bornées, mais nettes ; s'il ne sait rien par cœur, il sait beaucoup par expérience ; s'il lit moins bien qu'un autre enfant dans nos livres, il lit mieux dans celui de la nature ; son esprit n'est pas dans sa langue, mais dans sa tête ; il a moins de mémoire que de jugement ; il ne sait parler qu'un langage, mais il entend ce qu'il dit ; et s'il ne dit pas si bien que les autres disent, en revanche il fait mieux qu'ils ne font.

Il ne sait ce que c'est que routine, usage, habitude ; ce qu'il fit hier n'influe point sur ce qu'il fait aujourd'hui (1) : il ne suit jamais de formule, ne cède point à l'autorité ni à l'exemple, et n'agit ni ne parle que comme il lui convient. Ainsi n'attendez pas de lui des discours dictés ni des manières étudiées, mais toujours l'expression fidèle de ses idées et la conduite qui naît de ses penchants.

Vous lui trouvez un petit nombre de notions morales qui se rapportent à son état actuel, aucune sur l'état relatif des hommes : et de quoi lui serviraient-elles, puisqu'un enfant n'est pas encore un membre actif de la société? Parlez-lui de liberté, de propriété, de convention même : il peut en savoir jusque-là ; il sait pourquoi ce qui est à lui est à lui, et pourquoi ce qui n'est pas à lui n'est pas à lui : passé cela, il ne sait plus rien. Parlez-lui de devoir, d'obéissance, il ne sait ce que vous voulez dire ; commandez-lui quelque chose, il ne vous entendra pas : mais dites-lui : « Si vous me faisiez tel plaisir, je vous le rendrais dans l'occasion ; » à l'instant il s'empressera de vous complaire, car il ne demande pas mieux que d'étendre son domaine, et d'acquérir sur vous des droits qu'il sait être inviolables. Peut-être

(1) L'attrait de l'habitude vient de la paresse naturelle à l'homme, et cette paresse augmente en s'y livrant ; on fait plus aisément ce qu'on a déjà fait ; la route étant frayée en devient plus facile à suivre. Aussi peut-on remarquer que l'empire de l'habitude est très grand sur les vieillards et sur les gens indolents ; très petit sur la jeunesse et sur les gens vifs. Ce régime n'est bon qu'aux âmes faibles, et les affaiblit davantage de jour en jour. La seule habitude utile aux enfants est de s'asservir sans peine à la nécessité des choses, et la seule habitude utile aux hommes est de s'asservir sans peine à la raison. Toute autre habitude est un vice.

même n'est-il pas fâché de tenir une place, de faire nombre, d'être compté pour quelque chose ; mais s'il a ce dernier motif, le voilà déjà sorti de la nature, et vous n'avez pas bien bouché d'avance toutes les portes de la vanité.

De son côté, s'il a besoin de quelque assistance, il la demandera indifféremment au premier qu'il rencontre ; il la demanderait au roi comme à son laquais : tous les hommes sont encore égaux à ses yeux. Vous voyez, à l'air dont il prie, qu'il sent qu'on ne lui doit rien ; il sait que ce qu'il demande est une grâce. Il sait aussi que l'humanité porte à en accorder. Ses expressions sont simples et laconiques. Sa voix, son regard, son geste, sont d'un être également accoutumé à la complaisance et au refus. Ce n'est ni la rampante et servile soumission d'un esclave, ni l'impérieux accent d'un maître : c'est une modeste confiance en son semblable, c'est la noble et touchante douceur d'un être libre, mais sensible et faible qui implore l'assistance d'un être libre, mais fort et bienfaisant. Si vous lui accordez ce qu'il vous demande, il ne vous remerciera pas, mais il sentira qu'il a contracté une dette. Si vous le lui refusez, il ne se plaindra point, il n'insistera point, il sait que cela serait inutile : il ne se dira point : « On m'a refusé ; » mais il se dira : « Cela ne pouvait pas être ; » et, comme je l'ai déjà dit, on ne se mutine guère contre la nécessité bien reconnue.

Laissez-le seul en liberté, voyez-le agir sans lui rien dire ; considérez ce qu'il fera et comment il s'y prendra. N'ayant pas besoin de se prouver qu'il est libre, il ne fait jamais rien par étourderie, et seulement pour faire un acte de pouvoir sur lui-même : ne sait-il pas qu'il est toujours maître de lui ? Il est alerte, léger, dispos ; ses mouvements ont toute la vivacité de son âge, mais vous n'en voyez pas un qui n'ait une fin. Quoi qu'il veuille faire, il n'entreprendra jamais rien qui soit au-dessus de ses forces, car il les a bien éprouvées et les connaît ; ses moyens seront toujours appropriés à ses desseins, et rarement il agira sans être assuré du succès. Il aura l'œil attentif et judicieux : il n'ira pas niaisement interrogeant les autres sur tout ce qu'il voit ; mais il l'examinera lui-même et se fatiguera pour trouver ce qu'il veut apprendre avant de le demander. S'il tombe dans des embarras imprévus, il se troublera moins qu'un autre ; s'il y a du risque, il s'effrayera moins aussi. Comme son imagination reste encore inactive, et qu'on n'a rien fait pour l'animer, il ne voit que ce qui est, n'estime les dangers que ce qu'ils valent, et garde toujours son sang-froid. La nécessité s'appesantit trop

souvent sur lui pour qu'il regimbe encore contre elle : il en porte le joug dès sa naissance, l'y voilà bien accoutumé ; il est toujours prêt à tout.

Qu'il s'occupe ou qu'il s'amuse, l'un et l'autre est égal pour lui ; ses jeux sont ses occupations, il n'y sent point de différence. Il met à tout ce qu'il fait un intérêt qui fait rire et une liberté qui plaît, en montrant à la fois le tour de son esprit et la sphère de ses connaissances. N'est-ce pas le spectacle de cet âge, un spectacle charmant et doux, de voir un joli enfant, l'œil vif et gai, l'air content et serein, la physionomie ouverte et riante, faire en se jouant les choses les plus sérieuses, ou profondément occupé des plus frivoles amusements ?

Voulez-vous à présent le juger par comparaison ? Mêlez-le avec d'autres enfants et laissez-le faire. Vous verrez bientôt lequel est le plus vraiment formé, lequel approche le mieux de la perfection de leur âge. Parmi les enfants de la ville nul n'est plus adroit que lui, mais il est plus fort qu'aucun autre. Parmi les jeunes paysans il les égale en force et les passe en adresse. Dans tout ce qui est à portée de l'enfance, il juge, il raisonne, il prévoit mieux qu'eux tous. Est-il question d'agir, de courir, de sauter, d'ébranler des corps, d'enlever des masses, d'estimer des distances, d'inventer des jeux, d'emporter des prix ; on dirait que la nature est à ses ordres, tant il sait aisément plier toute chose à ses volontés. Il est fait pour guider, pour gouverner ses égaux : le talent, l'expérience, lui tiennent lieu de droit et d'autorité. Donnez-lui l'habit et le nom qu'il vous plaira, peu importe, il primera partout, il deviendra partout le chef des autres : ils sentiront toujours sa supériorité sur eux : sans vouloir commander, il sera le maître ; sans croire obéir, ils obéiront.

Il est parvenu à la maturité de l'enfance, il a vécu de la vie d'un enfant, il n'a point acheté sa perfection aux dépens de son bonheur ; au contraire, ils ont concouru l'un à l'autre. En acquérant toute la raison de son âge, il a été heureux et libre autant que sa constitution lui permettait de l'être. Si la fatale faux vient moissonner en lui la fleur de nos espérances, nous n'aurons point à pleurer à la fois sa vie et sa mort, nous n'aigrirons point nos douleurs du souvenir de celles que nous lui aurons causées ; nous nous dirons : « Au moins il a joui de son enfance ; nous ne lui avons rien fait perdre de ce que la nature lui avait donné. » Le grand inconvénient de cette première éducation est qu'elle n'est sensible qu'aux hommes clairvoyants, et que, dans un enfant élevé avec tant de soin, des yeux vulgaires ne voient

qu'un polisson. Un précepteur songe à son intérêt plus qu'à celui de son disciple ; il s'attache à prouver qu'il ne perd pas son temps, et qu'il gagne bien l'argent qu'on lui donne : il le pourvoit d'un acquis de facile étalage et qu'on puisse montrer quand on veut ; il n'importe que ce qu'il lui apprend soit utile, pourvu qu'il se voie aisément. Il accumule, sans choix, sans discernement, cent fatras dans sa mémoire. Quand il s'agit d'examiner l'enfant, on lui fait déployer sa marchandise, il l'étale, on est content, puis il replie son ballot et s'en va. Mon élève n'est pas si riche, il n'a point de ballot à déployer, il n'a rien à montrer que lui-même. Or un enfant, non plus qu'un homme, ne se voit pas en un moment. Où sont les observateurs qui sachent saisir au premier coup d'œil les traits qui le caractérisent? Il en est, mais il en est peu ; et sur cent mille pères, il ne s'en trouvera pas un de ce nombre.

Les questions trop multipliées ennuient et rebutent tout le monde, à plus forte raison les enfants. Au bout de quelques minutes leur attention se lasse, ils n'écoutent plus ce qu'un obstiné questionneur leur demande, et ne répondent plus qu'au hasard. Cette manière de les examiner est vaine et pédantesque : souvent un mot pris à la volée peint mieux leur sens et leur esprit que ne feraient de longs discours : mais il faut prendre garde que ce mot ne soit ni dicté ni fortuit. Il faut avoir beaucoup de jugement soi-même pour apprécier celui d'un enfant.

J'ai ouï raconter à feu milord Hyde qu'un de ses amis, revenu d'Italie après trois ans d'absence, voulut examiner les progrès de son fils âgé de neuf à dix ans. Ils vont un soir se promener avec son gouverneur et lui dans une plaine où des écoliers s'amusaient à guider des cerfs-volants. Le père en passant dit à son fils : *Où est le cerf-volant dont voilà l'ombre?* Sans hésiter, sans lever la tête, l'enfant dit : *Sur le grand chemin.* En effet, ajoutait milord Hyde, le grand chemin était entre le soleil et nous. Le père à ce mot embrasse son fils et, finissant là son examen, s'en va sans rien dire. Le lendemain il envoya au gouverneur l'acte d'une pension viagère, outre ses appointements.

Quel homme que ce père-là ! et quel fils lui était promis (1) ! La question est précisément de l'âge : la réponse est bien simple ;

(1) Une lettre de Rousseau à Mme Latour de Franqueville, du 26 septembre 1762, nous apprend que ce jeune homme était le comte de Gisors, fils unique du maréchal de Belle-Isle, et qui dès lors donnait en effet les plus grandes espérances. Il en sera encore parlé ci-après au livre V. (Éd.)

mais voyez quelle netteté de judiciaire enfantine elle suppose! C'est ainsi que l'élève d'Aristote apprivoisait ce coursier célèbre qu'aucun écuyer n'avait pu dompter.

II. — *Instruction de l'adolescent.*

Quoique jusqu'à l'adolescence tout le cours de la vie soit un temps de faiblesse, il est un point, dans la durée de ce premier âge, où, le progrès des forces ayant passé celui des besoins, l'animal croissant, encore absolument faible, devient fort par relation. Ses besoins n'étant pas tous développés, ses forces actuelles sont plus que suffisantes pour pourvoir à ceux qu'il a. Comme homme il serait très faible, comme enfant il est très fort.

D'où vient la faiblesse de l'homme? De l'inégalité qui se trouve entre sa force et ses désirs. Ce sont nos passions qui nous rendent faibles, parce qu'il faudrait pour les contenter plus de forces que ne nous en donna la nature. Diminuez donc les désirs, c'est comme si vous augmentiez les forces : celui qui peut plus qu'il ne désire en a de reste; il est certainement un être très fort. Voilà le troisième état de l'enfance et celui dont j'ai maintenant à parler. Je continue à l'appeler enfance, faute de terme propre à l'exprimer; car cet âge approche de l'adolescence, sans être encore celui de la puberté.

A douze ou treize ans, les forces de l'enfant se développent bien plus rapidement que ses besoins. Le plus violent, le plus terrible, ne s'est pas encore fait sentir à lui; l'organe même en reste dans l'imperfection, et semble, pour en sortir, attendre que sa volonté l'y force. Peu sensible aux injures de l'air et des saisons, il les brave sans peine; sa chaleur naissante lui tient lieu d'habit; son appétit lui tient lieu d'assaisonnement; tout ce qui peut nourrir est bon à son âge; s'il a sommeil, il s'étend sur la terre et dort; il se voit partout entouré de tout ce qui lui est nécessaire; aucun besoin imaginaire ne le tourmente; l'opinion ne peut rien sur lui; ses désirs ne vont pas plus loin que ses bras : non seulement il peut se suffire à lui-même, il a de la force au delà de ce qu'il lui en faut; c'est le seul temps de sa vie où il sera dans ce cas.

Je pressens l'objection. L'on ne dira pas que l'enfant a plus de besoins que je ne lui en donne, mais on niera qu'il ait la force que je lui attribue : on ne songera pas que je parle de

mon élève, non de ces poupées ambulantes qui voyagent d'une chambre à l'autre, qui labourent dans une caisse et portent des fardeaux de carton. L'on me dira que la force virile ne se manifeste qu'avec la virilité ; que les esprits vitaux, élaborés dans les vaisseaux convenables, et répandus dans tout le corps, et vont ensuite donner aux muscles la consistance, l'activité, le ton, le ressort; d'où résulte une véritable force. Voilà la philosophie du cabinet ; mais moi, j'en appelle à l'expérience. Je vois dans vos campagnes de grands garçons labourer, biner, tenir la charrue, charger un tonneau de vin, mener la voiture tout comme leur père : on les prendrait pour des hommes, si le son de leur voix ne les trahissait pas. Dans nos villes mêmes, de jeunes ouvriers, forgerons, taillandiers, maréchaux, sont presque aussi robustes que les maîtres, et ne seraient guère moins adroits si on les eût exercés à temps. S'il y a de la différence, et je conviens qu'il y en a, elle est beaucoup moindre, je le répète, que celle des désirs fougueux d'un homme aux désirs bornés d'un enfant. D'ailleurs, il n'est pas ici question seulement de forces physiques, mais surtout de la force et capacité de l'esprit qui les supplée ou qui les dirige.

Cet intervalle où l'individu peut plus qu'il ne désire, bien qu'il ne soit pas le temps de sa plus grande force absolue, est, comme je l'ai dit, celui de sa plus grande force relative. Il est le temps le plus précieux de sa vie, temps qui ne vient qu'une seule fois ; temps très court, et d'autant plus court, comme on verra dans la suite, qu'il lui importe plus de le bien employer.

Que fera-t-il donc de cet excédent de facultés et de forces qu'il a de trop à present, et qui lui manquera dans un autre âge? Il tâchera de l'employer à des soins qui lui puissent profiter au besoin ; il jettera, pour ainsi dire, dans l'avenir le superflu de son être actuel : l'enfant robuste fera des provisions pour l'homme faible ; mais il n'établira ses magasins ni dans des coffres qu'on peut lui voler, ni dans des granges qui lui sont étrangères ; pour s'approprier véritablement son acquis, c'est dans ses bras, dans sa tête, c'est dans lui qu'il le logera. Voici donc le temps des travaux, des instructions, des études : et remarquez que ce n'est pas moi qui fais arbitrairement ce choix, c'est la nature elle-même qui l'indique.

L'intelligence humaine a ses bornes ; et non seulement un homme ne peut pas tout savoir, il ne peut pas même savoir en entier le peu que savent les autres hommes. Puisque la con-

tradictoire de chaque proposition fausse est une vérité, le nombre des vérités est inépuisable comme celui des erreurs. Il y a donc un choix dans les choses qu'on doit enseigner, ainsi que dans le temps propre à les apprendre. Des connaissances inutiles, les autres servent à nourrir l'orgueil de celui qui les a. Le petit nombre de celles qui contribuent réellement à notre bien-être est seul digne des recherches d'un homme sage et, par conséquent, d'un enfant qu'on veut rendre tel. Il ne s'agit point de savoir ce qui est, mais seulement ce qui est utile.

De ce petit nombre, il faut ôter encore ici les vérités qui demandent, pour être comprises, un entendement déjà tout formé ; celles qui supposent la connaissance des rapports de l'homme, qu'un enfant ne peut acquérir ; celles qui, bien que vraies en elles-mêmes, disposent une âme inexpérimentée à penser faux sur d'autres sujets.

Nous voilà réduits à un bien petit cercle relativement à l'existence des choses ; mais que ce cercle forme encore une sphère immense pour la mesure de l'esprit d'un enfant ! Ténèbres de l'entendement humain, quelle main téméraire osa toucher à votre voile? Que d'abîmes je vois creuser par nos vaines sciences autour de ce jeune infortuné ! O toi qui vas le conduire dans ces périlleux sentiers, et tirer devant ses yeux le rideau sacré de la nature, tremble. Assure-toi bien premièrement de sa tête et de la tienne, crains qu'elle ne tourne à l'un ou à l'autre, et peut-être à tous les deux. Crains l'attrait spécieux du mensonge et les vapeurs enivrantes de l'orgueil. Souviens-toi, souviens-toi sans cesse que l'ignorance n'a jamais fait de mal, que l'erreur seule est funeste, et qu'on ne s'égare point par ce qu'on ne sait pas, mais par ce qu'on croit savoir.

Ses progrès dans la géométrie vous pourraient servir d'épreuve et de mesure certaine pour le développement de son intelligence : mais sitôt qu'il peut discerner ce qui est utile et ce qui ne l'est pas, il importe d'user de beaucoup de ménagement et d'art pour l'amener aux études spéculatives. Voulez-vous, par exemple, qu'il cherche une moyenne proportionnelle entre deux lignes : commencez par faire en sorte qu'il ait besoin de trouver un carré égal à un rectangle donné ; s'il s'agissait de deux moyennes proportionnelles, il faudrait d'abord lui rendre le problème de la duplication du cube intéressant, etc. Voyez comment nous approchons par degrés des notions morales qui distinguent le bien et le mal. Jusqu'ici nous n'avons connu de loi que celle de la nécessité : maintenant nous avons égard à ce

qui est utile ; nous arriverons bientôt à ce qui est convenable et bon.

Le même instinct anime les diverses facultés de l'homme. A l'activité du corps qui cherche à se développer, succède l'activité de l'esprit qui cherche à s'instruire. D'abord les enfants ne sont que remuants, ensuite ils sont curieux ; et cette curiosité bien dirigée est le mobile de l'âge où nous voilà parvenus. Distinguons toujours les penchants qui viennent de la nature de ceux qui viennent de l'opinion. Il est une ardeur de savoir qui n'est fondée que sur le désir d'être estimé savant ; il en est une autre qui naît d'une curiosité naturelle à l'homme pour tout ce qui peut l'intéresser de près ou de loin. Le désir inné du bien-être et l'impossibilité de contenter pleinement ce désir lui font rechercher sans cesse de nouveaux moyens d'y contribuer. Tel est le premier principe de la curiosité : principe naturel au cœur humain, mais dont le développement ne se fait qu'en proportion de nos passions et de nos lumières. Supposez un philosophe relégué dans une île déserte avec des instruments et des livres, sûr d'y passer seul le reste de ses jours ; il ne s'embarrassera plus guère du système du monde, des lois de l'attraction, du calcul différentiel : il n'ouvrira peut-être de sa vie un seul livre ; mais jamais il ne s'abstiendra de visiter son île jusqu'au dernier recoin, quelque grande qu'elle puisse être. Rejetons donc encore de nos premières études les connaissances dont le goût n'est point naturel à l'homme, et bornons-nous à celles que l'instinct nous porte à chercher.

L'île du genre humain, c'est la terre ; l'objet le plus frappant pour nos yeux, c'est le soleil. Sitôt que nous commençons à nous éloigner de nous, nos premières observations doivent tomber sur l'une et sur l'autre. Aussi la philosophie de presque tous les peuples sauvages roule-t-elle uniquement sur d'imaginaires divisions de la terre et sur la divinité du soleil.

Quel écart ! dira-t-on peut-être. Tout à l'heure nous n'étions occupés que de ce qui nous touche, de ce qui nous entoure immédiatement, tout à coup nous voilà parcourant le globe et sautant aux extrémités de l'univers ! Cet écart est l'effet du progrès de nos forces et de la pente de notre esprit. Dans l'état de faiblesse et d'insuffisance, le soin de nous conserver nous concentre au dedans de nous ; dans l'état de puissance et de force, le désir d'étendre notre être nous porte au delà, et nous fait élancer aussi loin qu'il nous est possible : mais comme

le monde intellectuel nous est encore inconnu, notre pensée ne va pas plus loin que nos yeux, et notre entendement ne s'étend qu'avec l'espace qu'il mesure.

Transformons nos sensations en idées, mais ne sautons pas tout d'un coup des objets sensibles aux objets intellectuels. C'est par les premiers que nous devons arriver aux autres. Dans les premières opérations de l'esprit, que les sens soient toujours ses guides. Point d'autre livre que le monde, point d'autre instruction que les faits. L'enfant qui lit ne pense pas, il ne fait que lire ; il ne s'instruit pas, il apprend des mots.

Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendrez curieux ; mais, pour nourrir sa curiosité, ne vous pressez jamais de la satisfaire. Mettez les questions à sa portée, et laissez-lui résoudre. Qu'il ne sache rien parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il l'a compris lui-même ; qu'il n'apprenne pas la science, qu'il l'invente. Si jamais vous substituez dans son esprit l'autorité à la raison, il ne raisonnera plus ; il ne sera plus que le jouet de l'opinion des autres.

Vous voulez apprendre la géographie à cet enfant, et vous lui allez chercher des globes, des sphères, des cartes : que de machines ! Pourquoi toutes ces représentations ? Que ne commencez-vous par lui montrer l'objet même, afin qu'il sache au moins de quoi vous lui parlez ?

Une belle soirée, on va se promener dans un lieu favorable, où l'horizon bien découvert laisse voir à plein le soleil couchant, et l'on observe les objets qui rendent reconnaissable le lieu de son coucher. Le lendemain, pour respirer le frais, on retourne au même lieu avant que le soleil se lève. On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'orient paraît tout en flammes : à leur éclat, on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre : à chaque instant, on croit le voir paraître ; on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair, et remplit aussitôt tout l'espace ; le voile des ténèbres s'efface et tombe. L'homme reconnaît son séjour et le trouve embelli. La verdure a pris durant la nuit une vigueur nouvelle ; le jour naissant qui l'éclaire, les premiers rayons qui la dorent, la montrent couverte d'un brillant réseau de rosée, qui réfléchit à l'œil la lumière et les couleurs. Les oiseaux en chœur se réunissent et saluent de concert le père de la vie ; en ce moment, pas un seul ne se tait ; leur gazouillement, faible encore, est plus lent et plus doux que dans le reste de la journée, il sent de la langueur d'un paisible réveil. Le concours de tous

ces objets porte aux sens une impression de fraîcheur qui semble pénétrer jusqu'à l'âme. Il y a là une demi-heure d'enchantement, auquel nul homme ne résiste : un spectacle si grand, si beau, si délicieux, n'en laisse aucun de sang-froid.

Plein de l'enthousiasme qu'il éprouve, le maître veut le communiquer à l'enfant : il croit l'émouvoir en le rendant attentif aux sensations dont il est ému lui-même. Pure bêtise ! C'est dans le cœur de l'homme qu'est la vie du spectacle de la nature ; pour le voir il faut le sentir. L'enfant aperçoit les objets ; mais il ne peut apercevoir les rapports qui les lient, il ne peut entendre la douce harmonie de leur concert. Il faut une expérience qu'il n'a point acquise, il faut des sentiments qu'il n'a point éprouvés, pour sentir l'impression composée qui résulte à la fois de toutes ces sensations. S'il n'a longtemps parcouru des plaines arides, si des sables ardents n'ont brûlé ses pieds, si la réverbération suffocante des rochers frappés du soleil ne l'oppressa jamais, comment goûtera-t-il l'air frais d'une belle matinée? comment le parfum des fleurs, le charme de la verdure, l'humide vapeur de la rosée, le marcher mol et doux sur la pelouse enchanteront-ils ses sens? Comment le chant des oiseaux lui causera-t-il une émotion voluptueuse, si les accents de l'amour et du plaisir lui sont encore inconnus? Avec quels transports verra-t-il naître une si belle journée, si son imagination ne sait pas lui peindre ceux dont on peut la remplir? Enfin comment s'attendrira-t-il sur la beauté du spectacle de la nature, s'il ignore quelle main prit soin de l'orner?

Ne tenez point à l'enfant des discours qu'il ne peut entendre. Point de description, point d'éloquence, point de figures, point de poésie. Il n'est pas maintenant question de sentiment ni de goût. Continuez d'être clair, simple et froid ; le temps ne viendra que trop tôt de prendre un autre langage.

Élevé dans l'esprit de nos maximes, accoutumé à tirer tous ses instruments de lui-même, et à ne recourir jamais à autrui qu'après avoir reconnu son insuffisance, à chaque nouvel objet qu'il voit il l'examine longtemps sans rien dire. Il est pensif et non questionneur. Contentez-vous donc de lui présenter à propos les objets ; puis, quand vous verrez sa curiosité suffisamment occupée, faites-lui quelque question laconique qui le mette sur la voie de la résoudre.

Dans cette occasion, après avoir bien contemplé avec lui le soleil levant, après lui avoir fait remarquer du même côté les montagnes et les autres objets voisins, après l'avoir laissé

causer là-dessus tout à son aise, gardez quelques moments le silence comme un homme qui rêve, et puis vous lui direz : « Je songe qu'hier au soir le soleil s'est couché là, et qu'il s'est levé là ce matin. Comment cela peut-il se faire? » N'ajoutez rien de plus : s'il vous fait des questions, n'y répondez point ; parlez d'autre chose. Laissez-le à lui-même, et soyez sûr qu'il y pensera.

Pour qu'un enfant s'accoutume à être attentif, et qu'il soit bien frappé de quelque vérité sensible, il faut qu'elle lui donne quelques jours d'inquiétude avant de la découvrir. S'il ne conçoit pas assez celle-ci de cette manière, il y a moyen de la lui rendre plus sensible encore, et ce moyen c'est de retourner la question. S'il ne sait pas comment le soleil parvient de son coucher à son lever, il sait au moins comment il parvient de son lever à son coucher : ses yeux seuls le lui apprennent. Éclaircissez donc la première question par l'autre : ou votre élève est absolument stupide, ou l'analogie est trop claire pour lui pouvoir échapper. Voilà sa première leçon de cosmographie.

Comme nous procédons toujours lentement d'idée sensible en idée sensible, que nous nous familiarisons longtemps avec la même avant de passer à une autre, et qu'enfin nous ne forçons jamais notre élève d'être attentif, il y a loin de cette première leçon à la connaissance du cours du soleil et de la figure de la terre : mais, comme tous les mouvements apparents des corps célestes tiennent au même principe, et que la première observation mène à toutes les autres, il faut moins d'effort, quoi qu'il faille plus de temps, pour arriver d'une révolution diurne au calcul des éclipses, que pour bien comprendre le jour et la nuit.

Puisque le soleil tourne autour du monde, il décrit un cercle, et tout cercle doit avoir un centre ; nous savons déjà cela. Ce centre ne saurait se voir, car il est au cœur de la terre ; mais on peut sur la surface marquer deux points opposés qui lui correspondent. Une broche passant par les trois points et prolongée jusqu'au ciel de part et d'autre sera l'axe du monde et du mouvement journalier du soleil. Un toton tournant sur sa pointe représente le ciel tournant sur son axe, les deux pointes du toton sont les deux pôles : l'enfant sera fort aise d'en connaître un ; je le lui montre à la queue de la petite ourse. Voilà de l'amusement pour la nuit ; peu à peu l'on se familiarise avec les étoiles, et de là naît le premier goût de connaître les planètes et d'observer les constellations.

Nous avons vu le lever du soleil à la Saint-Jean ; nous l'allons voir aussi lever à Noël ou quelque autre beau jour d'hiver ; car on sait que nous ne sommes pas paresseux, et que nous nous faisons un jeu de braver le froid. J'ai soin de faire cette seconde observation dans le même lieu où nous avons fait la première ; et, moyennant quelque adresse pour préparer la remarque, l'un ou l'autre ne manquera pas de s'écrier : « Oh ! oh ! voilà qui est plaisant ! le soleil ne se lève plus à la même place ! ici sont nos anciens renseignements, et à présent il s'est levé là, etc... Il y a donc un orient d'été et un orient d'hiver, etc... » Jeune maître, vous voilà sur la voie. Ces exemples vous doivent suffire pour enseigner très clairement la sphère, en prenant le monde pour le monde, et le soleil pour le soleil.

En général, ne substituez jamais le signe à la chose que quand il vous est impossible de la montrer ; car le signe absorbe l'attention de l'enfant et lui fait oublier la chose représentée.

On dispute sur le choix de l'analyse ou de la synthèse pour étudier les sciences. Il n'est pas toujours besoin de choisir. Quelquefois on peut résoudre et composer dans les mêmes recherches, et guider l'enfant par la méthode enseignante lorsqu'il croit ne faire qu'analyser. Alors, en employant en même temps l'une et l'autre, elles se serviraient mutuellement de preuves. Partant à la fois des deux points opposés, sans penser faire la même route, il serait tout surpris de se rencontrer, et cette surprise ne pourrait qu'être fort agréable. Je voudrais, par exemple, prendre la géographie par ces deux termes, et joindre à l'étude des révolutions du globe la mesure de ses parties, à commencer du lieu qu'on habite. Tandis que l'enfant étudie la sphère et se transporte ainsi dans les cieux, ramenez-le à la division de la terre, et montrez-lui d'abord son propre séjour.

Ses deux premiers points de géographie seront la ville où il demeure et la maison de campagne de son père : ensuite les lieux intermédiaires, ensuite les rivières du voisinage, enfin l'aspect du soleil et la manière de s'orienter. C'est ici le point de réunion. Qu'il fasse lui-même la carte de tout cela ; carte très simple et d'abord formée de deux seuls objets, auxquels il ajoute peu à peu les autres, à mesure qu'il sait ou qu'il estime leur distance et leur position. Vous voyez déjà quel avantage nous lui avons procuré d'avance en lui mettant un compas dans les yeux.

Malgré cela, sans doute, il faudra le guider un peu, mais très peu, sans qu'il y paraisse. S'il se trompe, laissez-le faire,

ne corrigez point ses erreurs, attendez en silence qu'il soit en état de les voir et de les corriger lui-même, ou tout au plus, dans une occasion favorable, amenez quelque opération qui les lui fasse sentir. S'il ne se trompait jamais, il n'apprendrait pas si bien. Au reste, il ne s'agit pas qu'il sache exactement la topographie du pays, mais le moyen de s'en instruire ; peu importe qu'il ait des cartes dans la tête, pourvu qu'il conçoive bien ce qu'elles représentent, et qu'il ait une idée nette de l'art qui sert à les dresser. Voyez déjà la différence qu'il y a du savoir de vos élèves à l'ignorance du mien ! Ils savent les cartes, et lui les fait. Voici de nouveaux ornements pour sa chambre.

Souvenez-vous toujours que l'esprit de mon institution n'est pas d'enseigner à l'enfant beaucoup de choses, mais de ne laisser jamais entrer dans son cerveau que des idées justes et claires. Quand il ne saurait rien, peu m'importe, pourvu qu'il ne se trompe pas, et je ne mets des vérités dans sa tête que pour le garantir des erreurs qu'il apprendrait à leur place. La raison, le jugement viennent lentement, les préjugés accourent en foule ; c'est d'eux qu'il le faut préserver. Mais si vous regardez la science en elle-même, vous entrez dans une mer sans fond, sans rive, toute pleine d'écueils ; vous ne vous en tirerez jamais. Quand je vois un homme épris de l'amour des connaissances se laisser séduire à leurs charmes et courir de l'une à l'autre sans savoir s'arrêter, je crois voir un enfant sur le rivage amassant des coquilles, et commençant par s'en charger, puis, tenté par celles qu'il voit encore, en rejeter, en reprendre, jusqu'à ce qu'accablé de leur multitude et ne sachant plus que choisir, il finisse par tout jeter et retourne à vide.

Durant le premier âge, le temps était long : nous ne cherchions qu'à le perdre, de peur de le mal employer. Ici c'est tout le contraire, et nous n'en avons pas assez pour faire tout ce qui serait utile. Songez que les passions approchent, et que, sitôt qu'elles frapperont à la porte, votre élève n'aura plus d'attention que pour elles. L'âge paisible d'intelligence est si court, il passe si rapidement, il a tant d'autres usages nécessaires, que c'est une folie de vouloir qu'il suffise à rendre un enfant savant. Il ne s'agit point de lui enseigner les sciences, mais de lui donner du goût pour les aimer et des méthodes pour les apprendre, quand ce goût sera mieux développé. C'est là très certainement un principe fondamental de toute bonne éducation.

Voici le temps aussi de l'accoutumer peu à peu à donner une

attention suivie au même objet : mais ce n'est jamais la contrainte, c'est toujours le plaisir ou le désir qui doit produire cette attention ; il faut avoir grand soin qu'elle ne l'accable point et n'aille pas jusqu'à l'ennui. Tenez donc toujours l'œil au guet ; et, quoi qu'il arrive, quittez tout avant qu'il s'ennuie ; car il n'importe jamais autant qu'il apprenne, qu'il importe qu'il ne fasse rien malgré lui.

S'il vous questionne lui-même, répondez autant qu'il faut pour nourrir sa curiosité, non pour la rassasier : surtout, quand vous voyez qu'au lieu de questionner pour s'instruire, il se met à battre la campagne et à vous accabler de sottes questions, arrêtez-vous à l'instant, sûr qu'alors il ne se soucie plus de la chose, mais seulement de vous asservir à ses interrogations. Il faut avoir moins d'égards aux mots qu'il prononce qu'au motif qui le fait parler. Cet avertissement, jusqu'ici moins nécessaire, devient de la dernière importance aussitôt que l'enfant commence à raisonner.

Il y a une chaîne de vérités générales par laquelle toutes les sciences tiennent à des principes communs et se développent successivement : cette chaîne est la méthode des philosophes. Ce n'est point de celle-là qu'il s'agit ici. Il y en a une toute différente, par laquelle chaque objet particulier en attire un autre et montre toujours celui qui le suit. Cet ordre, qui nourrit, par une curiosité continuelle, l'attention qu'ils exigent tous, est celui que suivent la plupart des hommes, et surtout celui qu'il faut aux enfants. En nous orientant pour lever nos cartes, il a fallu tracer des méridiennes. Deux points d'intersection entre les ombres égales du matin et du soir donnent une méridienne excellente pour un astronome de treize ans. Mais ces méridiennes s'effacent, il faut du temps pour les tracer ; elles assujettissent à travailler toujours dans le même lieu : tant de soins, tant de gêne, l'ennuieraient à la fin. Nous l'avons prévu : nous y pourvoyons d'avance.

Me voici de nouveau dans mes longs et minutieux détails. Lecteurs, j'entends vos murmures, et je les brave : je ne veux point sacrifier à votre impatience la partie la plus utile de ce livre. Prenez votre parti sur mes longueurs ; car pour moi j'ai pris le mien sur vos plaintes.

II

La *Profession de foi du Vicaire savoyard* s'intercale dans le quatrième livre de l'*Émile :* elle est donc une pièce du grand système d'éducation préconisé par Rousseau. Émile a dix-huit ans et il ne se fait aucune idée de l'âme ni de Dieu, il ignore tout de la vie morale; mais à dix-huit ans ou plus tard, — très tard peut-être, — la nature même lui en suggère la curiosité; le moment est alors venu de l'instruire, et l'auteur met dans la bouche d'un simple curé de campagne, d'un pauvre vicaire savoyard, les principes de la religion naturelle.

Ainsi, par une sorte de coup de théâtre, le monde spirituel s'ouvre brusquement aux yeux émerveillés du disciple. Rousseau, guidé par la pensée de réfuter Locke, estime contre le philosophe anglais que le corps doit passer avant l'esprit et qu'avant d'apprendre à penser il convient aux jeunes gens d'apprendre à vivre. Pourquoi faut-il que sa manie d'établir des divisions absolues lui fasse assigner une date de l'éclosion des idées morales et méconnaître cette loi de la nature qui veut que dès l'origine le corps et l'âme se pénètrent et poursuivent de façon simultanée le même harmonieux épanouissement? Pourquoi faut-il encore qu'une religion dite naturelle soit l'objet d'une révélation.

Mais la *Profession de foi* est autre chose qu'un moyen d'éducation : elle est l'Evangile d'une religion que Rousseau a été amené à se faire après avoir flotté indécis d'une foi à une autre.

Cette religion, le vicaire savoyard choisit, pour l'expliquer, un décor qui s'harmonise avec elle : il se place devant les Alpes et en face du soleil levant. C'est assez dire qu'il ne cherchera pas à édifier un système strictement rationnel. Il a consulté les philosophes : ils n'ont fait qu'ajouter à ses

doutes; il en est venu à estimer vains la plupart des problèmes dont il les voit occupés et particulièrement les problèmes métaphysiques; il pense qu'il faut savoir ignorer ce qu'on ne peut savoir, borner ses recherches à ce qui nous intéresse immédiatement, c'est-à-dire à la pratique et ne rien consulter « que la lumière intérieure ».

La première vérité à laquelle il ne peut refuser d'acquiescer est celle de sa propre existence. « J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté » : il commence par cette phrase sa psychologie et semble ainsi se rapprocher de Condillac et de l'école sensualiste. Mais tout de suite il s'en écarte pour ébaucher une véritable théorie de l'activité volontaire. Il ne croit pas être simplement sensitif et passif, mais actif et intelligent; il distingue de la sensation la réflexion qui s'exerce sur elle, mais qui est en nous et non dans les choses; il refuse de se considérer comme une résultante de sensations et confère à son moi la dignité de cause.

Après être rentré en lui-même afin de « connaître l'instrument dont il veut se servir, et jusqu'à quel point il peut se fier à son usage », il regarde autour de lui. Ce qu'il perçoit par les sens est matière; la matière est tantôt au repos, tantôt en mouvement, d'où l'on peut conclure que ni repos ni mouvement ne lui sont essentiels : ce n'est donc pas en elle qu'il faut chercher la cause du mouvement, mais dans une force libre, dans une volonté : la nécessité d'une cause première démontre Dieu conçu comme volonté et aussi comme intelligence, car, non seulement la matière se meut, mais elle se meut selon certaines lois : Dieu infiniment intelligent et infiniment puissant ne peut être qu'infiniment bon : je ne sais rien de son essence, mais je sais qu'il existe; je le sens en moi et autour de moi, et la certitude de sa présence m'est un réconfort.

Revenant à l'homme, Rousseau pose le problème de l'existence du mal et le résout selon la pensée maîtresse du système. Le mal n'est pas dans la nature, il n'est que dans la société; il ne vient pas de Dieu, mais de l'homme : encore atteste-t-il notre liberté, c'est-à-dire l'existence en nous

d'un principe supérieur à la matière passive; il nous induit à croire à une âme distincte du corps, immatérielle, immortelle par suite, et par qui la Providence se trouve justifiée.

Ces articles de foi établis, le vicaire cherche à en déduire des règles de conduite. A l'en croire, il y a au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu : la conscience « instinct divin, immortelle et céleste voix »; il ne pense pas que les principes de la morale soient si fragiles, si sujets à varier au gré des temps et des pays que le veut Montaigne; et il conclut que toute la moralité de nos actions est dans le jugement que nous en portons nous-même : il proclame l'infaillibilité du cœur. Infaillibilité discutable, mais c'est ici la pièce maîtresse de la *Profession*, ici que Rousseau a répandu toute son âme en des pages singulièrement émues et dont l'éloquence s'adoucit d'une espèce de suavité mystique.

Le vicaire a exposé la religion naturelle : il lui paraît étrange qu'il en faille une autre, qu'on puisse pratiquer d'autre culte que celui du cœur, que la voix des hommes vienne s'ajouter à celle de la conscience. Et il argumente contre les oracles, les prophéties, les révélations; il rejette avec vigueur les témoignages qui s'interposent entre Dieu et lui; on croirait entendre Bayle ou Voltaire, si tel magnifique hommage rendu à la sainteté de l'Evangile, et surtout la gravité soutenue de l'accent, n'attestait, dans l'homme profondément religieux que fut Rousseau, une inspiration chrétienne.



LA PROFESSION DE FOI
DU VICAIRE SAVOYARD

Il y a trente ans que, dans une ville d'Italie, un jeune homme expatrié se voyait réduit à la dernière misère. Il était né calviniste ; mais par les suites d'une étourderie, se trouvant fugitif, en pays étranger, sans ressource, il changea de religion pour avoir du pain. Il y avait dans cette ville un hospice pour les prosélytes ; il y fut admis. En l'instruisant sur la controverse, on lui donna des doutes qu'il n'avait pas, et on lui apprit le mal qu'il ignorait : il entendit des dogmes nouveaux, il vit des mœurs encore plus nouvelles ; il les vit et faillit en être la victime. Il voulut fuir ; on l'enferma ; il se plaignit, on le punit de ses plaintes : à la merci de ses tyrans, il se vit traiter en criminel pour n'avoir pas voulu céder au crime. Que ceux qui savent combien la première épreuve de la violence et de l'injustice irrite un jeune cœur sans expérience se figurent l'état du sien. Des larmes de rage coulaient de ses yeux, l'indignation l'étouffait : il implorait le ciel et les hommes, il se confiait à tout le monde, et n'était écouté de personne. Il ne voyait que de vils domestiques soumis à l'infâme qui l'outrageait, ou des complices du même crime, qui se raillaient de sa résistance et l'excitaient à les imiter. Il était perdu sans un honnête ecclésiastique qui vint à l'hospice pour quelque affaire, et qu'il trouva le moyen de consulter en secret. L'ecclésiastique était pauvre et avait besoin de tout le monde ; mais l'opprimé avait encore plus besoin de lui ; il n'hésita pas à favoriser son évasion, au risque de se faire un dangereux ennemi.

Échappé au vice pour rentrer dans l'indigence, le jeune

homme luttait sans succès contre sa destinée : un moment il se crut au-dessus d'elle. A la première lueur de fortune, ses maux et son protecteur furent oubliés. Il fut bientôt puni de cette ingratitude : toutes ses espérances s'évanouirent ; sa jeunesse avait beau le favoriser, ses idées romanesques gâtaient tout. N'ayant ni assez de talents ni assez d'adresse pour se faire un chemin facile, ne sachant être ni modéré ni méchant, il prétendit à tant de choses qu'il ne sut parvenir à rien. Retombé dans sa première détresse, sans pain, sans asile, prêt à mourir de faim, il se ressouvint de son bienfaiteur.

Il y retourne, il le trouve, il en est bien reçu : sa vue rappelle à l'ecclésiastique une bonne action qu'il avait faite ; un tel souvenir réjouit toujours l'âme. Cet homme était naturellement humain, compatissant ; il sentait les peines d'autrui par les siennes, et le bien-être n'avait point endurci son cœur ; enfin les leçons de la sagesse et une vertu éclairée avaient affermi son bon naturel. Il accueille le jeune homme, lui cherche un gîte, l'y recommande ; il partage avec lui son nécessaire, à peine suffisant pour deux. Il fait plus, il l'instruit, le console, il lui apprend l'art difficile de supporter patiemment l'adversité. Gens à préjugés, est-ce d'un prêtre, est-ce en Italie, que vous eussiez espéré tout cela ?

Cet honnête ecclésiastique était un pauvre vicaire savoyard, qu'une aventure de jeunesse avait mis mal avec son évêque, et qui avait passé les monts pour chercher les ressources qui lui manquaient dans son pays. Il n'était ni sans esprit ni sans lettres ; et avec une figure intéressante il avait trouvé des protecteurs qui le placèrent chez un ministre pour élever son fils. Il préférait la pauvreté à la dépendance, et il ignorait comment il faut se conduire chez les grands. Il ne resta pas longtemps chez celui-ci : en le quittant il ne perdit point son estime, et comme il vivait sagement et se faisait aimer de tout le monde, il se flattait de rentrer en grâce auprès de son évêque, et d'en obtenir quelque petite cure dans les montagnes pour y passer le reste de ses jours. Tel était le dernier terme de son ambition.

Un penchant naturel l'intéressait au jeune fugitif, et le lui fit examiner avec soin. Il vit que la mauvaise fortune avait déjà flétri son cœur, que l'opprobre et le mépris avaient abattu son courage, et que sa fierté, changée en dépit amer, ne lui montrait dans l'injustice et la dureté des hommes que le vice de leur nature et la chimère de la vertu. Il avait vu que la religion ne sert que de masque à l'intérêt, et le culte sacré de

sauvegarde à l'hypocrisie : il avait vu, dans la subtilité des vaines disputes, le paradis et l'enfer mis pour prix à des jeux de mots : il avait vu la sublime et primitive idée de la divinité défigurée par les fantasques imaginations des hommes : et, trouvant que pour croire en Dieu il fallait renoncer au jugement qu'on avait reçu de lui, il prit dans le même dédain nos ridicules rêveries et l'objet auquel nous les appliquons. Sans rien savoir de ce qui est, sans rien imaginer sur la génération des choses, il se plongea dans sa stupide ignorance, avec un profond mépris pour tous ceux qui pensaient en savoir plus que lui.

L'oubli de toute religion conduit à l'oubli des devoirs de l'homme. Ce progrès était déjà plus d'à moitié fait dans le cœur du libertin. Ce n'était pas pourtant un enfant mal né ; mais l'incrédulité, la misère, étouffant peu à peu le naturel, l'entraînaient rapidement à sa perte, et ne lui préparaient que les mœurs d'un gueux et la morale d'un athée.

Le mal, presque inévitable, n'était pas absolument consommé. Le jeune homme avait des connaissances, et son éducation n'avait pas été négligée. Il était dans cet âge heureux où le sang en fermentation commence d'échauffer l'âme sans l'asservir aux fureurs des sens. La sienne avait encore tout son ressort. Une honte native, un caractère timide, suppléaient à la gêne et prolongeaient pour lui cette époque dans laquelle vous maintenez votre élève avec tant de soins. L'exemple odieux d'une dépravation brutale et d'un vice sans charme, loin d'animer son imagination, l'avait amortie. Longtemps le dégoût lui tint lieu de vertu pour conserver son innocence : elle ne devait succomber qu'à de plus douces séductions.

L'ecclésiastique vit le danger et les ressources. Les difficultés ne le rebutèrent point : il se complaisait dans son ouvrage ; il résolut de l'achever, et de rendre à la vertu la victime qu'il avait arrachée à l'infamie. Il s'y prit de loin pour exécuter son projet : la beauté du motif animait son courage et lui inspirait des moyens dignes de son zèle. Quel que fût le succès, il était sûr de n'avoir pas perdu son temps. On réussit toujours quand on ne veut que bien faire.

Il commença par gagner la confiance du prosélyte en ne lui vendant point ses bienfaits, en ne se rendant point importun, en ne lui faisant point de sermons, en se mettant toujours à sa portée, en se faisant petit pour s'égaler à lui. C'était, ce me semble, un spectacle assez touchant de voir un homme grave

devenir le camarade d'un polisson, et la vertu se prêter au ton de la licence pour en triompher plus sûrement. Quand l'étourdi venait lui faire ses folles confidences et s'épancher avec lui, le prêtre l'écoutait, le mettait à son aise : sans approuver le mal, il s'intéressait à tout : jamais une indiscrète censure ne venait arrêter son babil et resserrer son cœur ; le plaisir avec lequel il se croyait écouté augmentait celui qu'il prenait à tout dire. Ainsi se fit sa confession générale sans qu'il songeât à rien confesser.

Après avoir bien étudié ses sentiments et son caractère, le prêtre vit clairement que, sans être ignorant pour son âge, il avait oublié tout ce qu'il lui importait de savoir, et que l'opprobre où l'avait réduit la fortune étouffait en lui tout vrai sentiment du bien et du mal. Il est un degré d'abrutissement qui ôte la vie à l'âme ; et la voix intérieure ne sait point se faire entendre à celui qui ne songe qu'à se nourrir. Pour garantir le jeune infortuné de cette mort morale dont il était si près, il commença par réveiller en lui l'amour-propre et l'estime de soi-même : il lui montrait un avenir plus heureux dans le bon emploi de ses talents ; il ranimait dans son cœur une ardeur généreuse par le récit des belles actions d'autrui ; en lui faisant admirer ceux qui les avaient faites, il lui rendait le désir d'en faire de semblables. Pour le détacher insensiblement de sa vie oisive et vagabonde, il lui faisait faire des extraits de livres choisis ; et feignant d'avoir besoin de ces extraits, il nourrissait en lui le noble sentiment de la reconnaissance. Il l'instruisait indirectement par ces livres ; il lui faisait reprendre assez bonne opinion de lui-même pour ne pas se croire un être inutile à tout bien et pour ne vouloir plus se rendre méprisable à ses propres yeux.

Une bagatelle fera juger de l'art qu'employait cet homme bienfaisant pour élever insensiblement le cœur de son disciple au-dessus de la bassesse, sans paraître songer à son instruction. L'ecclésiastique avait une probité si bien reconnue et un discernement si sûr, que plusieurs personnes aimaient mieux faire passer leurs aumônes par ses mains que par celles des riches curés des villes. Un jour qu'on lui avait donné quelque argent à distribuer aux pauvres, le jeune homme eut, à ce titre, la lâcheté de lui en demander. « Non, dit-il, nous sommes frères, vous m'appartenez, et je ne dois pas toucher à ce dépôt pour mon usage. » Ensuite il lui donna de son propre argent autant qu'il en avait demandé. Des leçons de cette espèce sont rare-

ment perdues dans le cœur des jeunes gens qui ne sont pas tout à fait corrompus.

Je me lasse de parler en tierce personne, et c'est un soin fort superflu ; car vous sentez bien, cher concitoyen, que ce malheureux fugitif c'est moi-même : je me crois assez loin des désordres de ma jeunesse pour oser les avouer ; et la main qui m'en tira mérite bien qu'aux dépens d'un peu de honte je rende au moins quelque honneur à ses bienfaits.

Ce qui me frappait le plus était de voir, dans la vie privée de mon digne maître, la vertu sans hypocrisie, l'humanité sans faiblesse, des discours toujours droits et simples, et une conduite toujours conforme à ces discours. Je ne le voyais point s'inquiéter si ceux qu'il aidait allaient à vêpres, s'ils se confessaient souvent, s'ils jeûnaient les jours prescrits, s'ils faisaient maigre, ni leur imposer d'autres conditions semblables, sans lesquelles, dût-on mourir de misère, on n'a nulle assistance à espérer des dévots.

Encouragé par ses observations, loin d'étaler moi-même à ses yeux le zèle affecté d'un nouveau converti, je ne lui cachais point trop mes manières de penser, et ne l'en voyais pas plus scandalisé. Quelquefois j'aurais pu me dire : « Il me passe mon indifférence pour le culte que j'ai embrassé en faveur de celle qu'il me voit aussi pour le culte dans lequel je suis né ; il sait que mon dédain n'est plus une affaire de parti. » Mais que devais-je penser quand je l'entendais quelquefois approuver des dogmes contraires à ceux de l'Église romaine, et paraître estimer médiocrement toutes ses cérémonies? Je l'aurais cru protestant déguisé si je l'avais vu moins fidèle à ces mêmes usages dont il semblait faire assez peu de cas ; mais sachant qu'il s'acquittait sans témoin de ses devoirs de prêtre aussi ponctuellement que sous les yeux du public, je ne savais plus que juger de ses contradictions. Au défaut près qui jadis avait attiré sa disgrâce, et dont il n'était pas trop bien corrigé, sa vie était exemplaire, ses mœurs étaient irréprochables, ses discours honnêtes et judicieux. En vivant avec lui dans la plus étroite intimité, j'apprenais à le respecter chaque jour davantage, et tant de bonté m'ayant tout à fait gagné le cœur, j'attendais avec une curieuse inquiétude le moment d'apprendre sur quel principe il fondait l'uniformité d'une vie aussi singulière.

Ce moment ne vint pas sitôt. Avant de s'ouvrir à son disciple, il s'efforça de faire germer les semences de raison et de bonté qu'il jetait dans son âme. Ce qu'il y avait en moi de plus

difficile à détruire était une orgueilleuse misanthropie, une certaine aigreur contre les riches et les heureux du monde, comme s'ils l'eussent été à mes dépens, et que leur prétendu bonheur eût été usurpé sur le mien. La folle vanité de la jeunesse, qui regimbe contre l'humiliation, ne me donnait que trop de penchant à cette humeur colère, et l'amour-propre, que mon mentor tâchait de réveiller en moi, me portant à la fierté, rendait les hommes encore plus vils à mes yeux et ne faisait qu'ajouter pour eux le mépris à la haine.

Sans combattre directement cet orgueil, il l'empêcha de se tourner en dureté d'âme ; et sans m'ôter l'estime de moi-même, il la rendit moins dédaigneuse pour mon prochain. En écartant toujours la vaine apparence et me montrant les maux réels qu'elle couvre, il m'apprenait à déplorer les erreurs de mes semblables, à m'attendrir sur leurs misères, et à les plaindre plus qu'à les envier. Ému de compassion sur les faiblesses humaines par le profond sentiment des siennes, il voyait partout les hommes victimes de leurs propres vices et de ceux d'autrui ; il voyait les pauvres gémir sous le joug des riches, et les riches sous le joug des préjugés. « Croyez-moi, disait-il, nos illusions, loin de nous cacher nos maux, les augmentent, en donnant un prix à ce qui n'en a point, et nous rendant sensibles à mille fausses privations que nous ne sentirions pas sans elles. La paix de l'âme consiste dans le mépris de tout ce qui peut la troubler : l'homme qui fait le plus de cas de la vie est celui qui sait le moins en jouir ; et celui qui aspire le plus avidement au bonheur est toujours le plus misérable. »

— Ah ! quels tristes tableaux ! m'écriai-je avec amertume : s'il faut se refuser à tout, que nous a donc servi de naître ? et s'il faut mépriser le bonheur même, qui est-ce qui sait être heureux ? — C'est moi, répondit un jour le prêtre d'un ton dont je fus frappé. — Heureux, vous ! si peu fortuné, si pauvre, exilé, persécuté, vous êtes heureux ! Et qu'avez-vous fait pour l'être ? — Mon enfant, reprit-il, je vous le dirai volontiers.

Là-dessus il me fit entendre qu'après avoir reçu mes confessions il voulait faire les siennes. « J'épancherai dans votre sein, me dit-il en m'embrassant, tous les sentiments de mon cœur. Vous me verrez, sinon tel que je suis, au moins tel que je me vois moi-même. Quand vous aurez reçu mon entière profession de foi, quand vous connaîtrez bien l'état de mon âme, vous saurez pourquoi je m'estime heureux, et, si vous pensez comme moi, ce que vous avez à faire pour l'être. Mais ces aveux ne sont pas

l'affaire d'un moment : il faut du temps pour vous exposer tout ce que je pense sur le sort de l'homme et sur le vrai prix de la vie : prenons une heure, un lieu commodes, pour nous livrer paisiblement à cet entretien. »

Je marquai de l'empressement à l'entendre. Le rendez-vous ne fut pas renvoyé plus tard qu'au lendemain matin. On était en été ; nous nous levâmes à la pointe du jour. Il me mena hors de la ville, sur une haute colline, au-dessous de laquelle passait le Pô, dont on voyait le cours à travers les fertiles rives qu'il baigne : dans l'éloignement, l'immense chaîne des Alpes couronnait le paysage : les rayons du soleil levant rasaient déjà les plaines, et, projetant sur les champs par longues ombres les arbres, les coteaux, les maisons, enrichissaient de mille accidents de lumière le plus beau tableau dont l'œil humain puisse être frappé. On eût dit que la nature étalait à nos yeux toute sa magnificence pour en offrir le texte à nos entretiens. Ce fut là qu'après avoir quelque temps contemplé ces objets en silence, l'homme de paix me parla ainsi :

« Mon enfant, n'attendez de moi ni des discours savants ni de profonds raisonnements. Je ne suis pas un grand philosophe, et je me soucie peu de l'être. Mais j'ai quelquefois du bon sens, et j'aime toujours la vérité. Je ne veux pas argumenter avec vous, ni même tenter de vous convaincre ; il me suffit de vous exposer ce que je pense dans la simplicité de mon cœur. Consultez le vôtre durant mon discours : c'est tout ce que je vous demande. Si je me trompe, c'est de bonne foi ; cela suffit pour que mon erreur ne me soit point imputée à crime : quand vous vous tromperiez de même, il y aurait peu de mal à cela. Si je pense bien, la raison nous est commune, et nous avons le même intérêt à l'écouter : pourquoi ne penseriez-vous pas comme moi ?

« Je suis né pauvre et paysan, destiné par mon état à cultiver la terre, mais on crut plus beau que j'apprisse à gagner mon pain dans le métier de prêtre, et l'on trouva le moyen de me faire étudier. Assurément ni mes parents ni moi ne songions guère à chercher en cela ce qui était bon, véritable, utile, mais ce qu'il fallait savoir pour être ordonné. J'appris ce qu'on voulait que j'apprisse, je dis ce qu'on voulait que je disse, je m'engageai comme on voulut, et je fus fait prêtre. Mais je ne tardai pas à sentir qu'en m'obligeant à n'être pas homme, j'avais promis plus que je ne pouvais tenir.

« On nous dit que la conscience est l'ouvrage des préjugés ; cependant je sais par mon expérience qu'elle s'obstine à suivre l'ordre de la nature contre toutes les lois des hommes. On a beau nous défendre ceci ou cela, le remords nous reproche toujours faiblement ce que nous permet la nature bien ordonnée, à plus forte raison ce qu'elle nous prescrit. O bon jeune homme, elle n'a rien dit encore à vos sens : vivez longtemps dans l'état heureux où sa voix est celle de l'innocence. Souvenez-vous qu'on l'offense encore plus quand on la prévient que quand on la combat ; il faut commencer par apprendre à résister pour savoir quand on peut céder sans crime.

« Dès ma jeunesse j'ai respecté le mariage comme la première et la plus sainte institution de la nature. M'étant ôté le droit de m'y soumettre, je résolus de ne le point profaner ; car, malgré mes classes et mes études, ayant toujours mené une vie uniforme et simple, j'avais conservé dans mon esprit toute la clarté des lumières primitives : les maximes du monde ne les avaient point obscurcies, et ma pauvreté m'éloignait des tentations qui dictent les sophismes du vice.

« Cette résolution fut précisément ce qui me perdit ; mon respect pour le lit d'autrui laissa mes fautes à découvert. Il fallut expier le scandale : arrêté, interdit, chassé, je fus bien plus la victime de mes scrupules que de mon incontinence ; et j'eus lieu de comprendre, aux reproches dont ma disgrâce fut accompagnée, qu'il ne faut souvent qu'aggraver la faute pour échapper au châtiment.

« Peu d'expériences pareilles mènent loin un esprit qui réfléchit. Voyant par de tristes observations renverser les idées que j'avais du juste, de l'honnête et de tous les devoirs de l'homme, je perdais chaque jour quelqu'une des opinions que j'avais reçues : celles qui me restaient ne suffisant plus pour faire ensemble un corps qui pût se soutenir par lui-même, je sentis peu à peu s'obscurcir dans mon esprit l'évidence des principes ; et, réduit enfin à ne savoir plus que penser, je parvins au même point où vous êtes ; avec cette différence que mon incrédulité, fruit tardif d'un âge plus mûr, s'était formée avec plus de peine et devait être plus difficile à détruire.

« J'étais dans ces dispositions d'incertitude et de doute que Descartes exige pour la recherche de la vérité. Cet état est peu fait pour durer, il est inquiétant et pénible ; il n'y a que l'intérêt du vice ou la paresse de l'âme qui nous y laisse. Je n'avais point le cœur assez corrompu pour m'y plaire ; et rien ne conserve

mieux l'habitude de réfléchir que d'être plus content de soi que de sa fortune.

« Je méditais donc sur le triste sort des mortels flottant sur cette mer des opinions humaines, sans gouvernail, sans boussole, et livrés à leurs passions orageuses, sans autre guide qu'un pilote inexpérimenté qui méconnaît sa route, et qui ne sait ni d'où il vient ni où il va. Je me disais : « J'aime la vérité, je la cherche, et ne puis la reconnaître ; qu'on me la montre, et j'y demeure attaché : pourquoi faut-il qu'elle se dérobe à l'empressement d'un cœur fait pour l'adorer? »

« Quoique j'aie souvent éprouvé de plus grands maux, je n'ai jamais mené une vie aussi constamment désagréable que dans ces temps de trouble et d'anxiétés, où, sans cesse errant de doute en doute, je ne rapportais de mes longues méditations qu'incertitude, obscurité, contradictions sur la cause de mon être et sur la règle de mes devoirs.

« Comment peut-on être sceptique par système et de bonne foi? je ne saurais le comprendre. Ces philosophes, ou n'existent pas, ou sont les plus malheureux des hommes. Le doute sur les choses qu'il nous importe de connaître est un état trop violent pour l'esprit humain : il n'y résiste pas longtemps ; il se décide malgré lui de manière ou d'autre, et il aime mieux se tromper que de ne rien croire.

« Ce qui redoublait mon embarras, était qu'étant né dans une église qui décide tout, qui ne permet aucun doute, un seul point rejeté me faisait rejeter tout le reste, et que l'impossibilité d'admettre tant de décisions absurdes me détachait aussi de celles qui ne l'étaient pas. En me disant : « Croyez tout, » on m'empêchait de rien croire, et je ne savais plus où m'arrêter.

« Je consultai les philosophes, je feuilletai leurs livres, j'examinai leurs diverses opinions ; je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres ; et ce point commun à tous me parut le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphants quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez les raisons, ils n'en ont que pour détruire ; si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne ; ils ne s'accordent que pour disputer : les écouter n'était pas le moyen de sortir de mon incertitude.

« Je conçus que l'insuffisance de l'esprit humain est la première cause de cette prodigieuse diversité de sentiments, et que l'orgueil est la seconde. Nous n'avons point la mesure de cette

machine immense, nous n'en pouvons calculer les rapports; nous n'en connaissons ni les premières lois ni la cause finale, nous nous ignorons nous-mêmes; nous ne connaissons ni notre nature ni notre principe actif; à peine savons-nous si l'homme est un être simple ou composé; des mystères impénétrables nous environnent de toutes parts; ils sont au-dessus de la région sensible; pour les percer nous croyons avoir de l'intelligence, et nous n'avons que de l'imagination. Chacun se fraye, à travers ce monde imaginaire, une route qu'il croit la bonne; nul ne peut savoir si la sienne mène au but. Cependant nous voulons tout pénétrer, tout connaître. La seule chose que nous ne savons point, est d'ignorer ce que nous ne pouvons savoir. Nous aimons mieux nous déterminer au hasard, et croire ce qui n'est pas, que d'avouer qu'aucun de nous ne peut voir ce qui est. Petite partie d'un grand tout dont les bornes nous échappent, et que son auteur livre à nos folles disputes, nous sommes assez vains pour vouloir décider ce qu'est ce tout en lui-même, et ce que nous sommes par rapport à lui.

« Quand les philosophes seraient en état de découvrir la vérité, qui d'entre eux prendrait intérêt à elle? Chacun sait bien que son système n'est pas mieux fondé que les autres; mais il le soutient parce qu'il est à lui. Il n'y en a pas un seul qui, venant à connaître le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par un autre. Où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait pas volontiers le genre humain? Où est celui qui, dans le secret de son cœur, se propose un autre objet que de se distinguer? Pourvu qu'il s'élève au-dessus du vulgaire, pourvu qu'il efface l'éclat de ses concurrents, que demande-t-il de plus? L'essentiel est de penser autrement que les autres. Chez les croyants il est athée, chez les athées il serait croyant.

« Le premier fruit que je tirai de ces réflexions fut d'apprendre à borner mes recherches à ce qui m'intéressait immédiatement, à me reposer dans une profonde ignorance sur tout le reste, et à ne m'inquiéter jusqu'au doute que des choses qu'il m'importait de savoir.

« Je compris encore que, loin de me délivrer de mes doutes inutiles, les philosophes ne feraient que multiplier ceux qui me tourmentaient et n'en résoudraient aucun. Je pris donc un autre guide, et je me dis : « Consultons la lumière intérieure, elle m'égarera moins qu'ils ne m'égarent, ou, du moins, mon erreur sera la mienne, et je me dépraverai moins en suivant mes propres illusions, qu'en me livrant à leurs mensonges. »

« Alors, repassant dans mon esprit les diverses opinions qui m'avaient tour à tour entraîné depuis ma naissance, je vis que, bien qu'aucune d'elles ne fût assez évidente pour produire immédiatement la conviction, elles avaient divers degrés de vraisemblance, et que l'assentiment intérieur s'y prêtait ou s'y refusait à différentes mesures. Sur cette première observation, comparant entre elles toutes ces différentes idées dans le silence des préjugés, je trouvai que la première et la plus commune était aussi la plus simple et la plus raisonnable, et qu'il ne lui manquait, pour réunir tous les suffrages, que d'avoir été proposée la dernière. Imaginez tous vos philosophes anciens et modernes ayant d'abord épuisé leurs bizarres systèmes de force, de chances, de fatalité, de nécessité, d'atomes, de monde animé, de matière vivante, de matérialisme de toute espèce, et après eux tous, l'illustre Clarke (1), éclairant le monde, annonçant enfin l'Être des êtres et le dispensateur des choses : avec quelle universelle admiration, avec quel applaudissement unanime n'eût point été reçu ce nouveau système, si grand, si consolant, si sublime, si propre à élever l'âme, à donner une base à la vertu, et en même temps si frappant, si lumineux, si simple, et, ce me semble, offrant moins de choses incompréhensibles à l'esprit humain qu'il n'en trouve d'absurdes en tout autre système ! Je me disais : « Les objections insolubles sont communes à tous, parce que l'esprit de l'homme est trop borné pour les résoudre : elles ne prouvent donc contre aucun par préférence : mais quelle différence entre les preuves directes? Celui-là seul qui explique tout ne doit-il pas être préféré quand il n'a pas plus de difficulté que les autres? »

« Portant donc en moi l'amour de la vérité pour toute philosophie, et pour toute méthode une règle facile et simple qui me dispense de la vaine subtilité des arguments, je reprends sur cette règle l'examen des connaissances qui m'intéressent, résolu d'admettre pour évidentes toutes celles auxquelles, dans la sincérité de mon cœur, je ne pourrai refuser mon consentement, pour vraies toutes celles qui me paraîtront avoir une liaison nécessaire avec ces premières, et de laisser toutes les autres dans l'incertitude, sans les rejeter ni les admettre, et sans me tourmenter à les éclaircir quand elles ne mènent à rien d'utile pour la pratique.

« Mais qui suis-je? quel droit ai-je de juger les choses? et qu'est-

(1) Célèbre théologien anglais, mort en 1729.

ce qui détermine mes jugements? S'ils sont entraînés, forcés par les impressions que je reçois, je me fatigue en vain à ces recherches, elles ne se feront point, ou se feront d'elles-mêmes, sans que je me mêle de les diriger. Il faut donc tourner d'abord mes regards sur moi pour connaître l'instrument dont je veux me servir, et jusqu'à quel point je puis me fier à son usage.

« J'existe, et j'ai des sens par lesquels je suis affecté. Voilà la première vérité qui me frappe et à laquelle je suis forcé d'acquiescer. Ai-je un sentiment propre de mon existence, ou ne sens-je que par mes sensations? Voilà mon premier doute, qu'il m'est, quant à présent, impossible de résoudre. Car étant continuellement affecté de sensations, ou immédiatement, ou par la mémoire, comment puis-je savoir si le sentiment du *moi* est quelque chose hors de ces mêmes sensations, et s'il peut être indépendant d'elles?

[Ici Rousseau, à l'imitation de Descartes, essaye de reconstruire peu à peu une explication de l'homme et de l'univers, et il arrive enfin au problème du mal.]

« Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage ; je le vois, ou plutôt je le sens, et cela m'importe à savoir. Mais ce même monde est-il éternel ou créé? Y a-t-il un principe unique des choses? y en a-t-il deux ou plusieurs? et quelle est leur nature? je n'en sais rien ; et que m'importe? A mesure que ces connaissances me deviendront intéressantes, je m'efforcerai de les acquérir ; jusque-là je renonce à des questions oiseuses, qui peuvent inquiéter mon amour-propre, mais qui sont inutiles à ma conduite et supérieures à ma raison.

« Il est donc vrai que l'homme est le roi de la terre qu'il habite ; car non seulement il dompte tous les animaux, non seulement il dispose des éléments par son industrie, mais lui seul sur la terre en sait disposer, et il s'approprie encore, par la contemplation, les astres mêmes dont il ne peut approcher. Qu'on me montre un autre animal sur la terre qui sache faire usage du feu et qui sache admirer le soleil. Quoi! je puis observer, connaître les êtres et leurs rapports ; je puis sentir ce que c'est qu'ordre beauté, vertu ; je puis contempler l'univers, m'élever à la main qui le gouverne ; je puis aimer le bien, le faire ; et je me comparerais aux bêtes! Ame abjecte, c'est ta triste philosophie qui te rend semblable à elles : ou plutôt tu veux en vain t'avilir,

ton génie dépose contre tes principes, ton cœur bienfaisant dément ta doctrine, et l'abus même de tes facultés prouve leur excellence en dépit de toi.

« Pour moi qui n'ai point de système à soutenir, moi, homme simple et vrai, que la fureur d'aucun parti n'entraîne et qui n'aspire point à l'honneur d'être chef de secte ; content de la place où Dieu m'a mis, je ne vois rien, après lui, de meilleur que mon espèce ; et si j'avais à choisir ma place dans l'ordre des êtres, que pourrais-je choisir de plus que d'être homme?...

« Mais quand, pour connaître ensuite ma place individuelle dans mon espèce, j'en considère les divers rangs et les hommes qui les remplissent, que deviens-je? Quel spectacle? Où est l'ordre que j'avais observé? Le tableau de la nature ne m'offrait qu'harmonie et proportions, celui du genre humain ne m'offre que confusion, désordre ! Le concert règne entre les éléments, et les hommes sont dans le chaos ! Les animaux sont heureux, leur roi seul est misérable ! O sagesse, où sont tes lois? O Providence, est-ce ainsi que tu régis le monde? Être bienfaisant, qu'est devenu ton pouvoir? Je vois le mal sur la terre.

« Croiriez-vous, mon bon ami, que de ces tristes réflexions et de ces contradictions apparentes se formèrent dans mon esprit les sublimes idées de l'âme, qui n'avaient point jusque-là résulté de mes recherches? En méditant sur la nature de l'homme, j'y crus découvrir deux principes distincts, dont l'un l'élevait à l'étude des vérités éternelles, à l'amour de la justice et du beau moral, aux régions du monde intellectuel dont la contemplation fait les délices du sage, et dont l'autre le ramenait bassement en lui-même, l'asservissait à l'empire des sens, aux passions qui sont leurs ministres, et contrariait par elles tout ce que lui inspirait le sentiment du premier. En me sentant entraîné, combattu par ces deux mouvements contraires, je me disais : « Non, l'homme n'est point un ; je veux et je ne veux pas, je me sens à la fois esclave et libre ; je vois le bien, je l'aime, et je fais le mal ; je suis actif quand j'écoute la raison, passif quand mes passions m'entraînent ; et mon pire tourment, quand je succombe, est de sentir que j'ai pu résister. »

« Jeune homme, écoutez avec confiance, je serai toujours de bonne foi. Si la conscience est l'ouvrage des préjugés, j'ai tort sans doute, et il n'y a point de morale démontrée ; mais si se préférer à tout est un penchant naturel à l'homme, et si pourtant le premier sentiment de la justice est inné dans le cœur humain, que celui qui fait de l'homme un être simple lève ces

contradictions, et je ne reconnais plus qu'une substance.

« Vous remarquerez que, par ce mot de *substance*, j'entends en général l'être doué de quelque qualité primitive, et abstraction faite de toutes modifications particulières ou secondaires. Si donc toutes les qualités primitives qui nous sont connues peuvent se réunir dans un même être, on ne doit admettre qu'une substance ; mais s'il y en a qui s'excluent mutuellement, il y a autant de diverses substances qu'on peut faire de pareilles exclusions. Vous réfléchirez sur cela ; pour moi je n'ai besoin, quoi qu'en dise Locke, de connaître la matière que comme étendue et divisible, pour être assuré qu'elle ne peut penser ; et quand un philosophe viendra me dire que les arbres sentent et que les rochers pensent (1), il aura beau m'embarrasser dans ses arguments subtils, je ne puis voir en lui qu'un sophiste de mauvaise foi, qui aime mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une âme à l'homme.

« Supposons un sourd qui nie l'existence des sons, parce qu'ils n'ont jamais frappé son oreille. Je mets sous ses yeux un instrument à cordes, dont je fais sonner l'unisson par un autre instrument caché ; le sourd voit frémir la corde ; je lui dis : « C'est le son qui fait cela. — Point du tout, répond-il ; la cause du frémissement de la corde est en elle-même ; c'est une qualité

(1) Il me semble que, loin de dire que les rochers pensent, la philosophie moderne a découvert au contraire que les hommes ne pensent point. Elle ne reconnaît plus que des êtres sensitifs dans la nature ; et toute la différence qu'elle trouve entre un homme et une pierre, est que l'homme est un être sensitif qui a des sensations, et la pierre un être sensitif qui n'en a pas. Mais s'il est vrai que toute matière sente, où concevrai-je l'unité sensitive ou le moi individuel ? sera-ce dans chaque molécule de matière ou dans des corps agrégatifs ? Placerai-je également cette unité dans les fluides et dans les solides, dans les mixtes et dans les eléments ? Il n'y a, dit-on, que des individus dans la nature ! Mais quels sont ces individus ? Est-elle un seul être sensitif, ou en contient-elle autant que de grains de sable ? Si chaque atome élémentaire est un être sensitif, comment concevrai-je cette intime communication par laquelle l'un se sent dans l'autre, en sorte que leurs deux *moi* se confondent en un ? L'attraction peut être une loi de la nature dont le mystère nous est inconnu ; mais nous concevons au moins que l'attraction, agissant selon les masses, n'a rien d'incompatible avec l'étendue et la divisibilité. Concevez-vous la même chose du sentiment ? Les parties sensibles sont étendues, mais l'être sensitif est indivisible et un : il ne se partage pas, il est tout entier ou nul : l'être sensitif n'est donc pas un corps. Je ne sais comment l'entendent nos matérialistes, mais il me semble que les mêmes difficultés qui leur ont fait rejeter la pensée leur devraient faire aussi rejeter le sentiment ; et je ne vois pas pourquoi, ayant fait le premier pas, ils ne feraient pas aussi l'autre ; que leur en coûterait-il de plus ? et puisqu'ils sont sûrs qu'ils ne pensent pas, comment osent-ils affirmer qu'ils sentent ? (J.-J. R.)

commune à tous les corps de frémir ainsi. — Montrez-moi donc, reprends-je, ce frémissement dans les autres corps, ou du moins sa cause dans cette corde. — Je ne puis, réplique le sourd ; mais, parce que je ne conçois pas comment frémit cette corde, pourquoi faut-il que j'aille expliquer cela par vos sons, dont je n'ai pas la moindre idée? C'est expliquer un fait obscur par une cause encore plus obscure. Ou rendez-moi vos sons sensibles, ou je dis qu'ils n'existent pas. »

« Plus je réfléchis sur la pensée et sur la nature de l'esprit humain, plus je trouve que le raisonnement des matérialistes ressemble à celui de ce sourd. Ils sont sourds, en effet, à la voix intérieure qui leur crie d'un ton difficile à méconnaître : « Une machine ne pense point, il n'y a ni mouvement ni figure qui produise la réflexion : quelque chose en toi cherche à briser les liens qui te compriment : l'espace n'est pas ta mesure, l'univers entier n'est pas assez grand pour toi : tes sentiments, tes désirs, ton inquiétude, ton orgueil même, ont un autre principe que ce corps étroit dans lequel tu te sens enchaîné. »

« Nul être matériel n'est actif par lui-même, et moi je le suis. On a beau me disputer cela, je le sens, et ce sentiment qui me parle est plus fort que la raison qui le combat. J'ai un corps sur lequel les autres agissent et qui agit sur eux ; cette action réciproque n'est pas douteuse ; mais ma volonté est indépendante de mes sens ; je consens ou je résiste, je succombe ou je suis vainqueur, et je sens parfaitement en moi-même quand je fais ce que j'ai voulu faire, ou quand je ne fais que céder à mes passions. J'ai toujours la puissance de vouloir, non la force d'exécuter. Quand je me livre aux tentations, j'agis selon l'impulsion des objets externes. Quand je me reproche cette faiblesse, je n'écoute que ma volonté ; je suis esclave par mes vices, et libre par mes remords ; le sentiment de ma liberté ne s'efface en moi que quand je me déprave, et que j'empêche enfin la voix de l'âme de s'élever contre la loi du corps.

« Je ne connais la volonté que par le sentiment de la mienne, et l'entendement ne m'est pas mieux connu. Quand on me demande quelle est la cause qui détermine ma volonté, je demande à mon tour quelle est la cause qui détermine mon jugement : car il est clair que ces deux causes n'en font qu'une ; et si l'on comprend bien que l'homme est actif dans ses jugements, que son entendement n'est que le pouvoir de comparer et de juger, on verra que sa liberté n'est qu'un pouvoir semblable, ou dérivé de celui-là ; il choisit le bon comme il a jugé le vrai ;

s'il juge faux, il choisit mal. Quelle est donc la cause qui détermine sa volonté? C'est son jugement. Et quelle est la cause qui détermine son jugement? C'est sa faculté intelligente, c'est sa puissance de juger ; la cause déterminante est en lui-même. Passé cela, je n'entends plus rien.

« Sans doute je ne suis pas libre de ne pas vouloir mon propre bien, je ne suis pas libre de vouloir mon mal ; mais ma liberté consiste en cela même que je ne puis vouloir que ce qui m'est convenable, ou que j'estime tel, sans que rien d'étranger à moi me détermine. S'ensuit-il que je ne sois pas mon maître parce que je ne suis pas le maître d'être un autre que moi?

« Le principe de toute action est dans la volonté d'un être libre ; on ne saurait remonter au delà. Ce n'est pas le mot de liberté qui ne signifie rien, c'est celui de nécessité. Supposer quelque acte, quelque effet qui ne dérive pas d'un principe actif, c'est vraiment supposer des effets sans cause, c'est tomber dans le cercle vicieux. Ou il n'y a point de première impulsion, ou toute première impulsion n'a nulle cause antérieure, et il n'y a point de véritable volonté sans liberté. L'homme est donc libre dans ses actions et, comme tel, animé d'une substance immatérielle, c'est mon troisième article de foi. De ces trois premiers vous déduirez aisément tous les autres, sans que je continue à les compter.

« Si l'homme est actif et libre, il agit de lui-même ; tout ce qu'il fait librement n'entre point dans le système ordonné de la Providence et ne peut lui être imputé. Elle ne veut point le mal que fait l'homme, en abusant de la liberté qu'elle lui donne ; mais elle ne l'empêche pas de le faire, soit que de la part d'un être si faible ce mal soit nul à ses yeux, soit qu'elle ne pût l'empêcher sans gêner sa liberté et faire un mal plus grand en dégradant sa nature. Elle l'a fait libre afin qu'il fît, non le mal, mais le bien par choix. Elle l'a mis en état de faire ce choix en usant bien des facultés dont elle l'a doué ; mais elle a tellement borné ses forces, que l'abus de la liberté qu'elle lui laisse ne peut troubler l'ordre général. Le mal que l'homme fait retombe sur lui sans rien changer au système du monde, sans empêcher que l'espèce humaine elle-même ne se conserve malgré qu'elle en ait. Murmurer de ce que Dieu ne l'empêche pas de faire le mal, c'est murmurer de ce qu'il la fit d'une nature excellente, de ce qu'il mit à ses actions la moralité qui les ennoblit, de ce qu'il lui donna droit à la vertu. La suprême jouissance est dans le contentement de soi-même ; c'est pour

mériter ce contentement que nous sommes placés sur la terre et doués de la liberté, que nous sommes tentés par les passions et retenus par la conscience. Que pouvait de plus en notre faveur la puissance divine elle-même? Pouvait-elle mettre de la contradiction dans notre nature et donner le prix d'avoir bien fait à qui n'eut pas le pouvoir de mal faire? Quoi! pour empêcher l'homme d'être méchant, fallait-il le borner à l'instinct et le faire bête? Non, Dieu de mon âme, je ne te reprocherai jamais de l'avoir faite à ton image, afin que je pusse être libre, bon et heureux comme toi.

« C'est l'abus de nos facultés qui nous rend malheureux et méchants. Nos chagrins, nos soucis, nos peines, nous viennent de nous. Le mal moral est incontestablement notre ouvrage, et le mal physique ne serait rien sans nos vices, qui nous l'ont rendu sensible. N'est-ce pas pour nous conserver que la nature nous fait sentir nos besoins? La douleur du corps n'est-elle pas un signe que la machine se dérange, et un avertissement d'y pourvoir? La mort... Les méchants n'empoisonnent-ils pas leur vie et la nôtre? Qui est-ce qui voudrait toujours vivre? La mort est le remède aux maux que vous vous faites; la nature a voulu que vous ne souffrissiez pas toujours. Combien l'homme vivant dans la simplicité primitive est sujet à peu de maux! Il vit presque sans maladies ainsi que sans passions, et ne prévoit ni ne sent la mort; quand il la sent, ses misères la lui rendent désirable : dès lors elle n'est plus un mal pour lui. Si nous nous contentions d'être ce que nous sommes, nous n'aurions point à déplorer notre sort; mais pour chercher un bien-être imaginaire, nous nous donnons beaucoup de maux réels. Qui ne sait pas supporter un peu de souffrance doit s'attendre à beaucoup souffrir. Quand on a gâté sa constitution par une vie déréglée, on veut la rétablir par des remèdes; au mal qu'on sent on ajoute celui qu'on craint; la prévoyance de la mort la rend horrible et l'accélère; plus on la veut fuir, plus on la sent; et l'on meurt de frayeur durant toute sa vie, en murmurant contre la nature, des maux qu'on s'est faits en l'offensant.

« Homme, ne cherche plus l'auteur du mal; cet auteur, c'est toi-même. Il n'existe point d'autre mal que celui que tu fais ou que tu souffres, et l'un et l'autre vient de toi. Le mal général ne peut être que dans le désordre, et je vois dans le système du monde un ordre qui ne se dément point. Le mal particulier n'est que dans le sentiment de l'être qui souffre; et ce sentiment l'homme ne l'a pas reçu de la nature, il se l'est donné. La dou-

leur a peu de prise sur quiconque, ayant peu réfléchi, n'a ni souvenir ni prévoyance. Otez nos funestes progrès, ôtez nos erreurs et nos vices, ôtez l'ouvrage de l'homme et tout est bien.

« Où tout est bien rien n'est injuste. La justice est inséparable de la bonté ; or la bonté est l'effet nécessaire d'une puissance sans borne, et de l'amour de soi, essentiel à tout être qui se sent. Celui qui peut tout étend, pour ainsi dire, son existence avec celle des êtres. Produire et conserver sont l'acte perpétuel de la puissance : elle n'agit point sur ce qui n'est pas ; Dieu n'est pas le dieu des morts, il ne pourrait être destructeur et méchant sans se nuire. Celui qui peut tout ne peut vouloir que ce qui est bien. Donc l'Etre souverainement bon, parce qu'il est souverainement puissant, doit être aussi souverainement juste, autrement il se contredirait lui-même, car l'amour de l'ordre qui le produit s'appelle *bonté*, et l'amour de l'ordre qui le conserve s'appelle *justice*.

« Dieu, dit-on, ne doit rien à ses créatures. Je crois qu'il leur doit tout ce qu'il leur promit en leur donnant l'être. Or c'est leur promettre un bien que de leur en donner l'idée et de leur en faire sentir le besoin. Plus je rentre en moi, plus je me consulte, et plus je lis ces mots écrits dans mon âme : *Sois juste et tu seras heureux*. Il n'en est rien pourtant, à considérer l'état présent des choses ; le méchant prospère, et le juste reste opprimé. Voyez aussi quelle indignation s'allume en nous quand cette attente est frustrée ! la conscience s'élève et murmure contre son auteur ; elle lui crie en gémissant : « Tu m'as trompé ! »

« Je t'ai trompé, téméraire ! et qui te l'a dit? Ton âme est-elle anéantie? As-tu cessé d'exister? O Brutus ! ô mon fils ! ne souille point ta noble vie en la finissant ; ne laisse point ton espoir et ta gloire avec ton corps aux champs de Philippes. Pourquoi dis-tu : *la vertu n'est rien*, quand tu vas jouir du prix de la tienne ! Tu vas mourir, penses-tu : non, tu vas vivre, et c'est alors que je tiendrai tout ce que je t'ai promis.

« On dirait, aux murmures des impatients mortels, que Dieu leur doit la récompense avant le mérite, et qu'il est obligé de payer leur vertu d'avance. Oh ! soyons bons premièrement, et puis nous serons heureux. N'exigeons pas le prix avant la victoire, ni le salaire avant le travail. Ce n'est point dans la lice, disait Plutarque, que les vainqueurs de nos jeux sacrés sont couronnés, c'est après qu'ils l'ont parcourue.

« Si l'âme est immatérielle, elle peut survivre au corps ; et si

elle lui survit, la Providence est justifiée. Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immatérialité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle me ferait chercher à la résoudre. Je me dirais : « Tout ne finit pas pour nous avec la vie, tout rentre dans l'ordre à la mort. » J'aurais, à la vérité, l'embarras de me demander où est l'homme, quand tout ce qu'il avait de sensible est détruit. Cette question n'est plus une difficulté pour moi, sitôt que j'ai reconnu deux substances. Il est très simple que, durant ma vie corporelle, n'apercevant rien que par mes sens, ce qui ne leur est point soumis m'échappe. Quand l'union du corps et de l'âme est rompue, je conçois que l'un peut se dissoudre et l'autre se conserver. Pourquoi la destruction de l'un entraînerait-elle la destruction de l'autre? Au contraire, étant de natures si différentes, ils étaient, par leur union, dans un état violent ; et quand cette union cesse, ils rentrent tous deux dans leur état naturel : la substance active et vivante regagne toute la force qu'elle employait à mouvoir la substance passive et morte. Hélas ! je le sens trop par mes vices, l'homme ne vit qu'à moitié durant sa vie, et la vie de l'âme ne commence qu'à la mort du corps.

« Mais quelle est cette vie? et l'âme est-elle immortelle par sa nature? Je l'ignore. Mon entendement borné ne conçoit rien sans bornes ; tout ce qu'on appelle infini m'échappe. Que puis-je nier, affirmer? quels raisonnements puis-je faire sur ce que je ne puis concevoir? Je crois que l'âme survit au corps assez pour le maintien de l'ordre ; qui sait si c'est assez pour durer toujours? Toutefois je conçois comment le corps s'use et se détruit par la division des parties : mais je ne puis concevoir une destruction pareille de l'être pensant ; et n'imaginant point comment il peut mourir, je présume qu'il ne meurt pas. Puisque cette présomption me console et n'a rien de déraisonnable, pourquoi craindrais-je de m'y livrer?

« Je sens mon âme, je la connais par le sentiment et par la pensée ; je sais qu'elle est, sans savoir quelle est son essence : je ne puis raisonner sur des idées que je n'ai pas. Ce que je sais bien, c'est que l'identité du *moi* ne se prolonge que par la mémoire, et que, pour être le même en effet, il faut que je me souvienne d'avoir été. Or je ne saurais me rappeler, après ma mort, ce que j'ai été durant ma vie, que je ne me rappelle aussi ce que j'ai senti, par conséquent ce que j'ai fait, et je ne doute

point que ce souvenir ne fasse un jour la félicité des bons et le tourment des méchants. Ici-bas, mille passions ardentes absorbent le sentiment interne et donnent le change aux remords. Les humiliations, les disgrâces qu'attire l'exercice des vertus, empêchent d'en sentir tous les charmes. Mais quand, délivrés des illusions que nous font le corps et les sens, nous jouirons de la contemplation de l'Etre suprême et des vérités éternelles dont il est la source, quand la beauté de l'ordre frappera toutes les puissances de notre âme, et que nous serons uniquement occupés à comparer ce que nous avons fait avec ce que nous avons dû faire, c'est alors que la voix de la conscience reprendra sa force et son empire ; c'est alors que la volupté pure qui naît du contentement de soi-même, et le regret amer de s'être avili, distingueront par des sentiments inépuisables le sort que chacun se sera préparé. Ne me demandez point, ô mon bon ami, s'il y aura d'autres sources de bonheur et de peines, je l'ignore ; et c'est assez de celle que j'imagine pour me consoler de cette vie et m'en faire espérer une autre. Je ne dis point que les bons seront récompensés ; car quel autre bien peut attendre un être excellent que d'exister selon sa nature? mais je dis qu'ils seront heureux, parce que leur auteur, l'auteur de toute justice, les ayant faits sensibles, ne les a pas faits pour souffrir ; et que, n'ayant point abusé de leur liberté sur la terre, ils n'ont pas trompé leur destination par leur faute : ils ont souffert pourtant dans cette vie, ils seront donc dédommagés dans une autre. Ce sentiment est moins fondé sur le mérite de l'homme que sur la notion de bonté qui me semble inséparable de l'essence divine. Je ne fais que supposer les lois de l'ordre observées, et Dieu constant à lui-même (1).

« Ne me demandez pas non plus si les tourments des méchants seront éternels, et s'il est de la bonté de l'auteur de leur être de les condamner à souffrir toujours ; je l'ignore encore, et n'ai point la vaine curiosité d'éclaircir des questions inutiles. Que m'importe ce que deviendront les méchants? Je prends peu d'intérêt à leur sort. Toutefois j'ai peine à croire qu'ils soient condamnés à des tourments sans fin. Si la suprême justice se venge, elle se venge dès cette vie. Vous et vos erreurs, ô nations !

(1) Non pas pour nous, non pas pour nous, Seigneur ;
Mais pour ton nom, mais pour ton propre honneur,
O Dieu ! fais-nous revivre !

(Ps. CXV.)

êtes ses ministres. Elle emploie les maux que vous vous faites à punir les crimes qui les ont attirés. C'est dans vos cœurs insatiables, rongés d'envie, d'avarice et d'ambition, qu'au sein de vos fausses prospérités les passions vengeresses punissent vos forfaits. Qu'est-il besoin d'aller chercher l'enfer dans l'autre vie? il est dès celle-ci dans le cœur des méchants.

« Où finissent nos besoins périssables, où cessent nos désirs insensés, doivent cesser aussi nos passions et nos crimes. De quelle perversité de purs esprits seraient-ils susceptibles? N'ayant besoin de rien, pourquoi seraient-ils méchants? Si, destitués de nos sens grossiers, tout leur bonheur est dans la contemplation des êtres, ils ne sauraient vouloir que le bien ; et quiconque cesse d'être méchant peut-il être à jamais misérable? Voilà ce que j'ai du penchant à croire, sans prendre peine à me décider là-dessus. O Etre clément et bon! quels que soient tes décrets, je les adore : si tu punis éternellement les méchants, j'anéantis ma faible raison devant ta justice ; mais si les remords de ces infortunés doivent s'éteindre avec le temps, si leurs maux doivent finir, et si la même paix nous attend tous également un jour, je t'en loue. Le méchant n'est-il pas mon frère? Combien de fois j'ai été tenté de lui ressembler! Que, délivré de sa misère, il perde aussi la malignité qui l'accompagne ; qu'il soit heureux ainsi que moi : loin d'exciter ma jalousie, son bonheur ne fera qu'ajouter au mien.

« C'est ainsi que, contemplant Dieu dans ses œuvres, et l'étudiant par ceux de ses attributs qu'il m'importait de connaître, je suis parvenu à étendre et augmenter par degré l'idée, d'abord imparfaite et bornée, que je me faisais de cet être immense. Mais si cette idée est devenue plus noble et plus grande, elle est aussi moins proportionnée à la raison humaine. A mesure que j'approche en esprit de l'éternelle lumière, son éclat m'éblouit, me trouble, et je suis forcé d'abandonner toutes les notions terrestres qui m'aidaient à l'imaginer. Dieu n'est plus corporel et sensible ; la suprême intelligence qui régit le monde n'est plus le monde même : j'élève et fatigue en vain mon esprit à concevoir son essence inconcevable. Quand je pense que c'est elle qui donne la vie et l'activité à la substance vivante et active qui régit les corps animés ; quand j'entends dire que mon âme est spirituelle et que Dieu est un esprit, je m'indigne contre cet avilissement de l'essence divine ; comme si Dieu et mon âme étaient de même nature! comme si Dieu n'était pas le seul être absolu, le seul vraiment actif, sentant, pensant,

voulant par lui-même, et duquel nous tenons la pensée, le sentiment, l'activité, la volonté, la liberté, l'être ! Nous ne sommes libres que parce qu'il veut que nous le soyons, et sa substance inexplicable est à nos âmes ce que nos âmes sont à nos corps. S'il a créé la matière, les corps, les esprits, le monde, je n'en sais rien. L'idée de création me confond et passe ma portée : je la crois autant que je la puis concevoir : mais je sais qu'il a formé l'univers et tout ce qui existe, qu'il a tout fait, tout ordonné. Dieu est éternel, sans doute ; mais mon esprit peut-il embrasser l'idée de l'éternité? Pourquoi me payer de mots sans idée? Ce que je conçois, c'est qu'il est avant les choses, qu'il sera tant qu'elles subsisteront, et qu'il serait même au delà, si tout devait finir un jour. Qu'un être que je ne conçois pas donne l'existence à d'autres êtres, cela n'est qu'obscur et incompréhensible ; mais que l'être et le néant se convertissent d'eux-mêmes l'un dans l'autre, c'est une contradiction palpable, c'est une claire absurdité.

« Dieu est intelligent : mais comment l'est-il? L'homme est intelligent quand il raisonne, et la suprême Intelligence n'a pas besoin de raisonner ; il n'y a pour elle ni prémisses ni conséquences, il n'y a pas même de proposition : elle est purement intuitive, elle voit également tout ce qui est et tout ce qui peut être, toutes les vérités ne sont pour elle qu'une seule idée, comme tous les lieux un seul point, et tous les temps un seul moment. La puissance humaine agit par des moyens, la puissance divine agit par elle-même. Dieu peut parce qu'il veut ; sa volonté fait son pouvoir. Dieu est bon ; rien n'est plus manifeste : mais la bonté de l'homme est l'amour de ses semblables, et la bonté de Dieu est l'amour de l'ordre ; car c'est par l'ordre qu'il maintient ce qui existe, et lie chaque partie avec le tout. Dieu est juste, j'en suis convaincu, et c'est une suite de sa bonté ; l'injustice des hommes est leur œuvre et non pas la sienne : le désordre moral, qui dépose contre la Providence aux yeux des philosophes, ne fait que la démontrer aux miens. Mais la justice de l'homme est de rendre à chacun ce qui lui appartient, et la justice de Dieu, de demander compte à chacun de ce qu'il lui a donné.

« Que si je viens à découvrir successivement ces attributs dont je n'ai nulle idée absolue, c'est par des conséquences forcées, c'est par le bon usage de ma raison ; mais je les affirme sans les comprendre, et, dans le fond, c'est n'affirmer rien. J'ai beau me dire : « Dieu est ainsi », je le sens, je me le prouve ; je

n'en conçois pas mieux comment Dieu peut être ainsi.

« Enfin, plus je m'efforce de contempler son essence infinie, moins je la conçois ; mais elle est, cela me suffit ; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, et lui dis : « Etre des êtres, je suis parce que tu es ; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi : c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse, de me sentir accablé de ta grandeur. »

« Après avoir ainsi, de l'impression des objets sensibles et du sentiment intérieur qui me porte à juger des causes selon mes lumières naturelles, déduit les principales vérités qu'il m'importait de connaître, il me reste à chercher quelles maximes j'en dois tirer pour ma conduite et quelles règles je dois me prescrire pour remplir ma destination sur la terre, selon l'intention de celui qui m'y a placé. En suivant toujours ma méthode, je ne tire point ces règles des principes d'une haute philosophie, mais je les trouve au fond de mon cœur, écrites par la nature en caractères ineffaçables. Je n'ai qu'à me consulter sur ce que je veux faire : tout ce que je sens être bien est bien, tout ce que je sens être mal est mal : le meilleur de tous les casuistes est la conscience ; et ce n'est que quand on marchande avec elle qu'on a recours aux subtilités du raisonnement. Le premier de tous les soins est celui de soi-même : cependant combien de fois la voix intérieure nous dit qu'en faisant notre bien aux dépens d'autrui nous faisons mal ! Nous croyons suivre l'impulsion de la nature, et nous lui résistons ; en écoutant ce qu'elle dit à nos sens, nous méprisons ce qu'elle dit à nos cœurs : l'être actif obéit, l'être passif commande. La conscience est la voix de l'âme, les passions sont la voix du corps. Est-il étonnant que souvent ces deux langages se contredisent ? et alors lequel faut-il écouter ? Trop souvent la raison nous trompe, et nous n'avons que trop acquis le droit de la récuser : mais la conscience ne nous trompe jamais ; elle est le vrai guide de l'homme ; elle est à l'âme ce que l'instinct est au corps (1) ;

(1) La philosophie moderne, qui n'admet que ce qu'elle explique, n'a garde d'admettre cette obscure faculté appelée *instinct*, qui paraît guider, sans aucune connaissance acquise, les animaux vers quelque fin. L'instinct, selon l'un de nos plus sages philosophes, n'est qu'une habitude privée de réflexion, mais acquise en réfléchissant ; et, dans la manière dont il explique ce progrès, on doit conclure que les enfants réfléchissent plus que les hommes ; paradoxe assez étrange pour valoir la peine d'être examiné. Sans entrer ici dans cette discussion, je

qui la suit obéit à la nature et ne craint point de s'égarer. Ce point est important, poursuivit mon bienfaiteur, voyant que j'allais l'interrompre : souffrez que je m'arrête un peu plus à l'éclaircir.

« Toute la moralité de nos actions est dans le jugement que nous en portons nous-mêmes. S'il est vrai que le bien soit bien, il doit l'être au fond de nos cœurs comme dans nos œuvres ; et le premier prix de la justice est de sentir qu'on la pratique. Si la bonté morale est conforme à notre nature, l'homme ne saurait être sain d'esprit ni bien constitué qu'autant qu'il est bon. Si elle ne l'est pas, et que l'homme soit méchant naturellement, il ne peut cesser de l'être sans se corrompre et la bonté n'est en lui qu'un vice contre nature. Fait pour nuire à ses semblables, comme le loup pour égorger sa proie, un homme humain serait un animal aussi dépravé qu'un loup pitoyable ; et la vertu seule nous laisserait des remords.

« Rentrons en nous-mêmes, ô mon jeune ami ! examinons, tout intérêt personnel à part, à quoi nos penchants nous portent. Quel spectacle nous flatte le plus, celui des tourments ou du bonheur d'autrui ? Qu'est-ce qui nous est le plus doux à faire, et nous laisse une impression plus agréable après l'avoir fait, d'un acte de bienfaisance ou d'un acte de méchanceté ? Pour qui vous intéressez-vous sur vos théâtres ? Est-ce aux forfaits que vous prenez plaisir ? est-ce à leurs auteurs punis que vous donnez des larmes ? Tout nous est indifférent, disent-ils, hors notre intérêt : et, tout au contraire, les douceurs de l'amitié, de l'humanité, nous consolent dans nos peines ; et, même dans

demande quel nom je dois donner à l'ardeur avec laquelle mon chien fait la guerre aux taupes qu'il ne mange point, à la patience avec laquelle il les guette quelquefois des heures entières, et à l'habileté avec laquelle il les saisit, les jette hors terre au moment qu'elles passent, et les tue ensuite pour les laisser là, sans que jamais personne l'ait dressé à cette chasse, et lui ait appris qu'il y avait là des taupes. Je demande encore, et ceci est plus important, pourquoi, la première fois que j'ai menacé ce même chien, il s'est jeté le dos contre terre, les pattes repliées, dans une attitude suppliante et la plus propre à me toucher ; posture dans laquelle il se fût bien gardé de rester, si, sans me laisser fléchir, je l'eusse battu dans cet état. Quoi ! mon chien, tout petit encore, et ne faisant presque que de naître, avait-il acquis des idées morales ? savait-il ce que c'était que clémence et générosité ? sur quelles lumières acquises espérait-il m'apaiser en s'abandonnant ainsi à ma discrétion ? Tous les chiens du monde font à peu près la même chose dans le même cas, et je ne dis rien ici que chacun ne puisse vérifier. Que les philosophes, qui rejettent si dédaigneusement l'instinct, veuillent bien expliquer ce fait par le seul jeu des sensations et des connaissances qu'elles nous font acquérir ; qu'ils l'expliquent d'une manière satisfaisante pour tout homme sensé ; alors je n'aurai plus rien à dire, et je ne parlerai plus d'instinct. (J.-J. R.)

nos plaisirs, nous serions trop seuls, trop misérables, si nous n'avions avec qui les partager. S'il n'y a rien de moral dans le cœur de l'homme, d'où lui viennent donc ces transports d'admiration pour les actions héroïques, ces ravissements d'amour pour les grandes âmes? Cet enthousiasme de la vertu, quel rapport a-t-il avec notre intérêt privé? Pourquoi voudrais-je être Caton qui déchire ses entrailles, plutôt que César triomphant? Otez de nos cœurs cet amour du beau, vous ôtez tout le charme de la vie. Celui dont les viles passions ont étouffé dans son âme étroite ces sentiments délicieux; celui qui, à force de se concentrer au dedans de lui vient à bout de n'aimer que lui-même, n'a plus de transports, son cœur glacé ne palpite plus de joie, un doux attendrissement n'humecte jamais ses yeux, il ne jouit plus de rien; le malheureux ne sent plus, ne vit plus, il est déjà mort.

« Mais, quel que soit le nombre des méchants sur la terre, il est peu de ces âmes cadavéreuses devenues insensibles, hors leur intérêt, à tout ce qui est juste et bon. L'iniquité ne plaît qu'autant qu'on en profite : dans tout le reste on veut que l'innocent soit protégé. Voit-on dans une rue ou sur un chemin quelque acte de violence et d'injustice, à l'instant un mouvement de colère et d'indignation s'élève au fond du cœur, et nous porte à prendre la défense de l'opprimé : mais un devoir plus puissant nous retient, et les lois nous ôtent le droit de protéger l'innocence. Au contraire, si quelque acte de clémence ou de générosité frappe nos yeux, quelle admiration, quel amour il nous inspire! Qui est-ce qui ne se dit pas : « J'en voudrais avoir fait autant? » Il nous importe sûrement fort peu qu'un homme ait été méchant ou juste il y a deux mille ans; et cependant le même intérêt nous affecte dans l'histoire ancienne, que si tout cela s'était passé de nos jours. Que me font, à moi, les crimes de Catilina? ai-je peur d'être sa victime? Pourquoi donc ai-je de lui la même horreur que s'il était mon contemporain? Nous ne haïssons pas seulement les méchants parce qu'ils nous nuisent, mais parce qu'ils sont méchants. Non seulement nous voulons être heureux, nous voulons aussi le bonheur d'autrui, et quand ce bonheur ne coûte rien au nôtre, il l'augmente. Enfin l'on a, malgré soi, pitié des infortunés; quand on est témoin de leur mal, on en souffre. Les plus pervers ne sauraient perdre tout à fait ce penchant; souvent il les met en contradiction avec eux-mêmes. Le voleur qui dépouille les passants couvre encore la nudité du pauvre,

et le plus féroce assassin soutient un homme tombant en défaillance.

« On parle du cri du remords, qui punit en secret les crimes cachés et les met si souvent en évidence. Hélas ! qui de nous n'entendit jamais cette importune voix? On parle par expérience ; et l'on voudrait étouffer ce sentiment tyrannique qui nous donne tant de tourment. Obéissons à la nature, nous connaîtrons avec quelle douceur elle règne, et quel charme on trouve, après l'avoir écoutée, à se rendre un bon témoignage de soi. Le méchant se craint et se fuit ; il s'égaye en se jetant hors de lui-même ; il tourne autour de lui des yeux inquiets et cherche un objet qui l'amuse ; sans la satire amère, sans la raillerie insultante, il serait toujours triste ; le ris moqueur est son seul plaisir. Au contraire, la sérénité du juste est intérieure ; son ris n'est point de malignité, mais de joie : il en porte la source en lui-même ; il est aussi gai seul qu'au milieu d'un cercle ; il ne tire pas son contentement de ceux qui l'approchent, il le leur communique.

« Jetez les yeux sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires ; parmi tant de cultes inhumains et bizarres, parmi cette prodigieuse diversité de mœurs et de caractères, vous trouverez partout les mêmes idées de justice et d'honnêteté, partout les mêmes principes de morale, partout les mêmes notions du bien et du mal. L'ancien paganisme enfanta des dieux abominables, qu'on eût punis ici-bas comme des scélérats, et qui n'offraient pour tableau du bonheur suprême que des forfaits à commettre et des passions à contenter. Mais le vice, armé d'une autorité sacrée, descendait en vain du séjour éternel, l'instinct moral le repoussait du cœur des humains. En célébrant les débauches de Jupiter, on admirait la continence de Xénocrate ; la chaste Lucrèce adorait l'impudique Vénus ; l'intrépide Romain sacrifiait à la peur : il invoquait le dieu qui mutila son père, et mourait sans murmure de la main du sien. Les plus misérables divinités furent servies par les plus grands hommes. La sainte voix de la nature, plus forte que celle des dieux, se faisait respecter sur la terre, et semblait reléguer dans le ciel le crime avec les coupables.

« Il est donc au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui, comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience.

« Mais à ce mot j'entends s'élever de toutes parts la clameur

des prétendus sages : « Erreur de l'enfance, préjugés de l'éducation ! s'écrient-ils tous de concert. Il n'y a rien dans l'esprit humain que ce qui s'y introduit par l'expérience, et nous ne jugeons d'aucune chose que sur des idées acquises. » Ils font plus : cet accord évident et universel de toutes les nations, ils l'osent rejeter ; et, contre l'éclatante uniformité du jugement des hommes, ils vont chercher dans les ténèbres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls, comme si tous les penchants de la nature étaient anéantis par la dépravation d'un peuple et que, sitôt qu'il est des monstres, l'espèce ne fût plus rien. Mais que servent au sceptique Montaigne les tourments qu'il se donne pour déterrer en un coin du monde une coutume opposée aux notions de la justice? Que lui sert de donner aux plus suspects voyageurs l'autorité qu'il refuse aux écrivains les plus célèbres? quelques usages incertains et bizarres, fondés sur des causes locales qui nous sont inconnues, détruiront-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples, opposés en tout le reste, et d'accord sur ce seul point? O Montaigne ! toi qui te piques de franchise et de vérité, sois sincère et vrai, si un philosophe peut l'être, et dis-moi s'il est quelque pays sur la terre où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux ; où l'homme de bien soit méprisable et le perfide honoré.

« Chacun, dit-on, concourt au bien public pour son intérêt. Mais d'où vient donc que le juste y concourt à son préjudice? Qu'est-ce qu'aller à la mort pour son intérêt? Sans doute nul n'agit que pour son bien ; mais s'il n'est un bien moral dont il faut tenir compte, on n'expliquera jamais par l'intérêt propre que les actions des méchants : il est même à croire qu'on ne tentera point d'aller plus loin. Ce serait une trop abominable philosophie que celle où l'on serait embarrassé des actions vertueuses ; où l'on ne pourrait se tirer d'affaire qu'en leur controuvant des intentions basses et des motifs sans vertu ; où l'on serait forcé d'avilir Socrate et de calomnier Régulus. Si jamais de pareilles doctrines pouvaient germer parmi nous, la voix de la nature, ainsi que celle de la raison, s'élèveraient incessamment contre elles, et ne laisseraient jamais à un seul de leurs partisans l'excuse de l'être de bonne foi.

« Mon dessein n'est pas d'entrer ici dans des discussions métaphysiques qui passent ma portée et la vôtre, et qui, dans le fond, ne mènent à rien. Je vous ai déjà dit que je ne voulais pas philosopher avec vous, mais vous aider à consulter votre

cœur. Quand tous les philosophes du monde prouveraient que j'ai tort, si vous sentez que j'ai raison, je n'en veux pas davantage.

« Il ne faut pour cela que vous faire distinguer nos idées acquises de nos sentiments naturels ; car nous sentons nécessairement avant de connaître ; et comme nous n'apprenons point à vouloir notre bien et à fuir notre mal, mais que nous tenons cette volonté de la nature, de même l'amour du bon et la haine du mauvais nous sont aussi naturels que l'amour de nous-mêmes. Les actes de la conscience ne sont pas des jugements, mais des sentiments ; quoique toutes nos idées nous viennent du dehors, les sentiments qui les apprécient sont au dedans de nous, et c'est par eux seuls que nous connaissons la convenance ou la disconvenance qui existe entre nous et les choses que nous devons rechercher ou fuir.

« Exister, pour nous c'est sentir ; notre sensibilité est incontestablement antérieure à notre intelligence, et nous avons eu des sentiments avant des idées (1). Quelle que soit la cause de notre être, elle a pourvu à notre conservation en nous donnant des sentiments convenables à notre nature ; et l'on ne saurait nier qu'au moins ceux-là ne soient innés. Ces sentiments, quant à l'individu, sont l'amour de soi, la crainte de la douleur, l'horreur de la mort, le désir du bien-être. Mais si, comme on n'en peut douter, l'homme est sociable par sa nature, ou du moins fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentiments innés, relatifs à son espèce ; car, à ne considérer que le besoin physique, il doit certainement disperser les hommes au lieu de les rapprocher. Or c'est du système moral formé par ce double rapport à soi-même et à ses semblables que naît l'impulsion de la conscience. Connaître le bien, ce n'est pas l'aimer : l'homme n'en a pas la connaissance innée ; mais sitôt que sa raison le lui fait connaître, sa conscience le porte à l'aimer ; c'est ce sentiment qui est inné.

« Je ne crois donc pas, mon ami, qu'il soit impossible d'expliquer par des conséquences de notre nature le principe immédiat de la conscience, indépendant de la raison même. Et quand

(1) A certains égards, les idées sont des sentiments et les sentiments sont des idées. Les deux noms conviennent à toute perception qui nous occupe et de son objet, et de nous-mêmes qui en sommes affectés : il n'y a que l'ordre de cette affection qui détermine le nom qui lui convient. Lorsque, premièrement occupés de l'objet, nous ne pensons à nous que par réflexion à l'objet qui la cause, c'est un sentiment.

cela serait impossible, encore ne serait-il pas nécessaire : car, puisque ceux qui nient ce principe admis et reconnu par tout le genre humain ne prouvent point qu'il n'existe pas, mais se contentent de l'affirmer ; quand nous affirmons qu'il existe, nous sommes tout aussi bien fondés qu'eux, et nous avons de plus le témoignage intérieur, et la voix de la conscience qui dépose pour elle-même. Si les premières lueurs du jugement nous éblouissent et confondent d'abord les objets à nos regards, attendons que nos faibles yeux se rouvrent, se raffermissent ; et bientôt nous reverrons ces mêmes objets aux lumières de la raison, tels que nous les montrait d'abord la nature : ou plutôt soyons plus simples et moins vains ; bornons-nous aux premiers sentiments que nous trouvons en nous-mêmes, puisque c'est toujours à eux que l'étude nous ramène quand elle ne nous a point égarés.

« Conscience ! conscience ! instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre ; juge infaillible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu ! c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions ; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe.

« Grâce au ciel, nous voilà délivrés de tout cet effrayant appareil de philosophie : nous pouvons être hommes sans être savants ; dispensés de consumer notre vie à l'étude de la morale, nous avons à moindres frais un guide plus assuré dans ce dédale immense des opinions humaines. Mais ce n'est pas assez que ce guide existe, il faut savoir le reconnaître et le suivre. S'il parle à tous les cœurs, pourquoi donc y en a-t-il si peu qui l'entendent ? Eh ! c'est qu'il nous parle la langue de la nature, que tout nous fait oublier. La conscience est timide, elle aime la retraite et la paix ; le monde et le bruit l'épouvantent : les préjugés dont on la fait naître sont ses plus cruels ennemis ; elle fuit ou se tait devant eux : leur voix bruyante étouffe la sienne et l'empêche de se faire entendre ; le fanatisme ose la contrefaire et dicter le crime en son nom. Elle se rebute enfin à force d'être éconduite ; elle ne nous parle plus, elle ne nous répond plus, et, après de si longs mépris pour elle, il en coûte autant de la rappeler qu'il en coûta de la bannir.

« Combien de fois je me suis lassé dans mes recherches de la froideur que je sentais en moi ! Combien de fois la tristesse et

l'ennui, versant leur poison sur mes premières méditations, me les rendirent insupportables ! Mon cœur aride ne donnait qu'un zèle languissant et tiède à l'amour de la vérité. Je me disais : « Pourquoi me tourmenter à chercher ce qui n'est pas? Le bien moral n'est qu'une chimère ; il n'y a rien de bon que les plaisirs des sens. » Oh ! quand on a une fois perdu le goût des plaisirs de l'âme, qu'il est difficile de le reprendre ! Qu'il est plus difficile encore de le prendre quand on ne l'a jamais eu ! S'il existait un homme assez misérable pour n'avoir rien fait en toute sa vie dont le souvenir le rendît content de lui-même et bien aise d'avoir vécu, cet homme serait incapable de jamais se connaître ; et, faute de sentir quelle bonté convient à sa nature, il resterait méchant par force et serait éternellement malheureux. Mais croyez-vous qu'il y ait sur la terre entière un seul homme assez dépravé pour n'avoir jamais livré son cœur à la tentation de bien faire? Cette tentation est si naturelle et si douce, qu'il est impossible de lui résister toujours ; et le souvenir du plaisir qu'elle a produit une fois suffit pour la rappeler sans cesse. Malheureusement elle est d'abord pénible à satisfaire ; on a mille raisons pour se refuser au penchant de son cœur ; la fausse prudence le resserre dans les bornes du *moi* humain : il faut mille efforts de courage pour oser les franchir. Se plaire à bien faire est le prix d'avoir bien fait, et ce prix ne s'obtient qu'après l'avoir mérité. Rien n'est plus aimable que la vertu ; mais il en faut jouir pour la trouver telle. Quand on la veut embrasser, semblable au Protée de la fable, elle prend d'abord mille formes effrayantes, et ne se montre enfin sous la sienne qu'à ceux qui n'ont point lâché prise.

« Combattu sans cesse par mes sentiments naturels qui parlaient pour l'intérêt commun, et par ma raison qui rapportait tout à moi, j'aurais flotté toute ma vie dans cette continuelle alternative, faisant le mal, aimant le bien, et toujours contraire à moi-même, si de nouvelles lumières n'eussent éclairé mon cœur, si la vérité, qui fixa mes opinions, n'eût encore assuré ma conduite et ne m'eût mis d'accord avec moi. On a beau vouloir établir la vertu par la raison seule, quelle solide base peut-on lui donner? La vertu, disent-ils, est l'amour de l'ordre. Mais cet amour peut-il donc et doit-il l'emporter en moi sur celui de mon bien-être? Qu'ils me donnent une raison claire et suffisante pour le préférer. Dans le fond leur prétendu principe est un pur jeu de mots ; car je dis aussi, moi, que le vice est l'amour de l'ordre, pris dans un sens différent.

Il y a quelque ordre moral partout où il y a sentiment et intelligence. La différence est que le bon s'ordonne par rapport au tout, et que le méchant ordonne le tout par rapport à lui. Celui-ci se fait le centre de toutes choses ; l'autre mesure son rayon et se tient à la circonférence. Alors il est ordonné par rapport au centre commun, qui est Dieu, et par rapport à tous les cercles concentriques, qui sont les créatures. Si la divinité n'est pas, il n'y a que le méchant qui raisonne, le bon n'est qu'un insensé.

« O mon enfant ! puissiez-vous sentir un jour de quel poids on est soulagé, quand, après avoir épuisé la vanité des opinions humaines et goûté l'amertume des passions, on trouve enfin si près de soi la route de la sagesse, le prix des travaux de cette vie, et la source du bonheur dont on a désespéré ! Tous les devoirs de la loi naturelle, presque effacés de mon cœur par l'injustice des hommes, s'y retracent au nom de l'éternelle justice qui me les impose et qui me les voit remplir. Je ne sens plus en moi que l'ouvrage et l'instrument du grand Etre qui veut le bien, qui le fait, qui fera le mien par le concours de mes volontés aux siennes et par le bon usage de ma liberté : j'acquiesce à l'ordre qu'il établit, sûr de jouir moi-même un jour de cet ordre et d'y trouver ma félicité ; car quelle félicité plus douce que de se sentir ordonné dans un système où tout est bien ? En proie à la douleur, je la supporte avec patience, en songeant qu'elle est passagère et qu'elle vient d'un corps q i n'est point à moi. Si je fais une bonne action sans témoin, je sais qu'elle est vue, et je prends acte pour l'autre vie de ma conduite en celle-ci. En souffrant une injustice, je me dis : « l'Etre juste qui régit tout saura bien m'en dédommager » ; les besoins de mon corps, les misères de ma vie, me rendent l'idée de la mort plus supportable : ce seront autant de liens de moins à rompre quand il faudra tout quitter.

« Pourquoi mon âme est-elle soumise à mes sens et enchaînée à ce corps qui l'asservit et la gêne ? Je n'en sais rien : suis-je entré dans les décrets de Dieu ? Mais je puis, sans témérité, former de modestes conjectures. Je me dis : « Si l'esprit de l'homme fût resté libre et pur, quel mérite aurait-il d'aimer et suivre l'ordre qu'il verrait établi et qu'il n'aurait nul intérêt à troubler ? » Il serait heureux, il est vrai ; mais il manquerait à son bonheur le degré le plus sublime, la gloire de la vertu et le bon témoignage de soi ; il ne serait que comme les anges ; et sans doute l'homme vertueux sera plus qu'eux. Unie à un corps

mortel par des liens non moins puissants qu'incompréhensibles, le soin de la conservation de ce corps excite l'âme à rapporter tout à lui, et lui donne un intérêt contraire à l'ordre général, qu'elle est pourtant capable de voir et d'aimer; c'est alors que le bon usage de sa liberté devient à la fois le mérite et la récompense, et qu'elle se prépare un bonheur inaltérable en combattant ses passions terrestres et se maintenant dans sa première volonté.

« Que si, même dans l'état d'abaissement où nous sommes durant cette vie, tous nos premiers penchants sont légitimes, si tous nos vices nous viennent de nous, pourquoi nous plaignons-nous d'être subjugués par eux? pourquoi reprochons-nous à l'auteur des choses les maux que nous nous faisons et les ennemis que nous armons contre nous-mêmes? Ah! ne gâtons point l'homme; il sera toujours bon sans peine, et toujours heureux sans remords. Les coupables qui se disent forcés au crime sont aussi menteurs que méchants : comment ne voient-ils point que la faiblesse dont ils se plaignent est leur propre ouvrage; que leur première dépravation vient de leur volonté; qu'à force de vouloir céder à leurs tentations, ils leur cèdent enfin malgré eux et les rendent irrésistibles! Sans doute il ne dépend plus d'eux de n'être pas méchants et faibles, mais il dépendit d'eux de ne le pas devenir. Oh! que nous resterions aisément maîtres de nous et de nos passions, même durant cette vie, si, lorsque nos habitudes ne sont point encore acquises, lorsque notre esprit commence à s'ouvrir, nous savions l'occuper des objets qu'il doit connaître pour apprécier ceux qu'il ne connaît pas; si nous voulions sincèrement nous éclairer, non pour briller aux yeux des autres, mais pour être bons et sages selon notre nature, pour nous rendre heureux en pratiquant nos devoirs! Cette étude nous paraît ennuyeuse et pénible, parce que nous n'y songeons que déjà corrompus par le vice, déjà livrés à nos passions. Nous fixons nos jugements et notre estime avant de connaître le bien et le mal; et puis, rapportant tout à cette fausse mesure, nous ne donnons à rien sa juste valeur.

« Il est un âge où le cœur libre encore, mais ardent, inquiet, avide du bonheur qu'il ne connaît pas, le cherche avec une curieuse incertitude, et, trompé par les sens, se fixe enfin sur sa vaine image, et croit le trouver où il n'est point. Ces illusions ont duré trop longtemps pour moi. Hélas! je les ai trop tard connues et n'ai pu tout à fait les détruire : elles dureront

autant que ce corps mortel qui les cause. Au moins elles ont beau me séduire, elles ne m'abusent plus ; je les connais pour ce qu'elles sont ; en les suivant je les méprise : loin d'y voir l'objet de mon bonheur, j'y vois son obstacle. J'aspire au moment où, délivré des entraves du corps, je serai *moi* sans contradiction, sans partage, et n'aurai besoin que de moi pour être heureux ; en attendant je le suis dès cette vie, parce que j'en compte pour peu tous les maux, que je la regarde comme presque étrangère à mon être, et que tout le vrai bien que j'en peux retirer dépend de moi.

« Pour m'élever d'avance, autant qu'il se peut, à cet état de bonheur, de force et de liberté, je m'exerce aux sublimes contemplations. Je médite sur l'ordre de l'univers, non pour l'expliquer par de vains systèmes, mais pour l'admirer sans cesse, pour adorer le sage auteur qui s'y fait sentir. Je converse avec lui, je pénètre toutes mes facultés de sa divine essence ; je m'attendris à ses bienfaits, je le bénis de ses dons : mais je ne le prie pas. Que lui demanderais-je? qu'il changeât pour moi le corps des choses, qu'il fît des miracles en ma faveur? Moi qui dois aimer par-dessus tout l'ordre établi par sa sagesse et maintenu par sa providence, voudrais-je que cet ordre fût troublé pour moi? Non, ce vœu téméraire mériterait d'être plutôt puni qu'exaucé. Je ne lui demande pas non plus le pouvoir de bien faire : pourquoi lui demander ce qu'il m'a donné? ne m'a-t-il pas donné la conscience pour aimer le bien, la raison pour le connaître, la liberté pour le choisir? Si je fais le mal, je n'ai point d'excuse ; je le fais parce que je le veux ; lui demander de changer ma volonté, c'est lui demander ce qu'il me demande : c'est vouloir qu'il fasse mon œuvre et que j'en recueille le salaire ; n'être pas content de mon état, c'est ne vouloir plus être homme, c'est vouloir autre chose que ce qui est, c'est vouloir le désordre et le mal. Source de justice et de vérité, Dieu clément et bon! dans ma confiance en toi, le suprême vœu de mon cœur est que ta volonté soit faite. En y joignant la mienne, je fais ce que tu fais, j'acquiesce à ta bonté ; je crois partager d'avance la suprême félicité qui en est le prix.

« Dans la juste défiance de moi-même, la seule chose que je lui demande, ou plutôt que j'attends de sa justice, est de redresser mon erreur si je m'égare et si cette erreur m'est dangereuse. Pour être de bonne foi, je ne me crois pas infaillible : mes opinions qui me semblent les plus vraies sont peut-être autant de

mensonges; car quel homme ne tient pas aux siennes? et combien d'hommes sont d'accord en tout? L'illusion qui m'abuse a beau me venir de moi, c'est lui seul qui m'en peut guérir. J'ai fait ce que j'ai pu pour atteindre à la vérité, mais sa source est trop élevée; quand les forces me manquent pour aller plus loin, de quoi puis-je être coupable? c'est à elle à s'approcher. »

Le bon prêtre avait parlé avec véhémence : il était ému, je l'étais aussi. Je croyais entendre le divin Orphée chanter les premiers hymnes et apprendre aux hommes le culte des dieux. Cependant je voyais des foules d'objections à lui faire : je n'en fis pas une, parce qu'elles étaient moins solides qu'embarrassantes, et que la persuasion était pour lui. A mesure qu'il me parlait selon sa conscience, la mienne semblait me confirmer ce qu'il m'avait dit.

Le vicaire savoyard reprend la parole; il expose les difficultés qu'il approuve, pour accepter une religion révélée, et il continue ainsi :

« Voyez, mon fils, à quelle absurdité mènent l'orgueil et l'intolérance, quand chacun veut abonder dans son sens, et croire avoir raison exclusivement au reste du genre humain. Je prends à témoin ce Dieu de paix que j'adore et que je vous annonce, que toutes mes recherches ont été sincères; mais voyant qu'elles étaient, qu'elles seraient toujours sans succès, et que je m'abîmais dans un océan sans rives, je suis revenu sur mes pas, et j'ai resserré ma foi dans mes notions primitives. Je n'ai jamais pu croire que Dieu m'ordonnât, sous peine de l'enfer, d'être si savant. J'ai donc refermé tous les livres. Il en est un seul ouvert à tous les yeux, c'est celui de la nature. C'est dans ce grand et sublime livre que j'apprends à servir et adorer son divin auteur. Nul n'est excusable de n'y pas lire, parce qu'il parle à tous les hommes une langue intelligible à tous les esprits. Quand je serais né dans une île déserte, quand je n'aurais point vu d'autre homme que moi, quand je n'aurais jamais appris ce qui s'est fait anciennement dans un coin du monde; si j'exerce ma raison, si je la cultive, si j'use bien des facultés immédiates que Dieu me donne, j'apprendrai de moi-même à le connaître, à l'aimer, à aimer ses œuvres, à vouloir le bien qu'il veut, et à remplir pour lui plaire tous mes devoirs

sur la terre. Qu'est-ce que tout le savoir des hommes m'apprendra de plus?

« A l'égard de la révélation, si j'étais meilleur raisonneur ou mieux instruit, peut-être sentirais-je sa vérité, son utilité pour ceux qui ont le bonheur de la reconnaître ; mais si je vois en sa faveur des preuves que je ne puis combattre, je vois aussi contre elle des objections que je ne puis résoudre. Il y a tant de raisons solides pour et contre, que, ne sachant à quoi me déterminer, je ne l'admets ni ne la rejette ; je rejette seulement l'obligation de la reconnaître, parce que cette obligation prétendue est incompatible avec la justice de Dieu, et que, loin de lever par là les obstacles au salut, il les eût multipliés, il les eût rendus insurmontables pour la plus grande partie du genre humain. A cela près, je reste sur ce point dans un doute respectueux. Je n'ai pas la présomption de me croire infaillible : d'autres hommes ont pu décider ce qui me semble indécis ; je raisonne pour moi et non pas pour eux ; je ne les blâme ni ne les imite : leur jugement peut être meilleur que le mien ; mais il n'y a pas de ma faute si ce n'est pas le mien.

« Je vous avoue aussi que la sainteté de l'Évangile est un argument qui parle à mon cœur, et auquel j'aurais même regret de trouver quelque bonne réponse. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe : qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! quelle grâce touchante dans ses instructions ! quelle élévation dans ses maximes ! quelle profonde sagesse dans ses discours ! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation? Quand Platon peint son juste imaginaire couvert de tout l'opprobre du crime, et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ : la ressemblance est si frappante, que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il point avoir pour oser comparer le fils de Sophronisque au fils de Marie? Quelle distance de l'un à l'autre ! Socrate, mourant sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage ; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate,

avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale ; d'autres avant lui l'avaient mise en pratique : il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait, il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que justice ; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie ; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété ; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple? Du sein du plus furieux fanatisme la plus haute sagesse se fit entendre ; et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples. La mort de Socrate, philosophant tranquillement avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer ; celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée bénit celui qui la lui présente et qui pleure ; Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir? Mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on invente ; et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond c'est reculer la difficulté sans la détruire ; il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette morale ; et l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. Avec tout cela, ce même Évangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions? Etre toujours modeste et circonspect, mon enfant ; respecter en silence ce qu'on ne saurait ni rejeter, ni comprendre, et s'humilier devant le grand Etre qui seul sait la vérité.

« Voilà le scepticisme involontaire où je suis resté ; mais ce scepticisme ne m'est nullement pénible, parce qu'il ne s'étend pas aux points essentiels à la pratique, et que je suis bien décidé sur les principes de tous mes devoirs. Je sers Dieu dans la simplicité de mon cœur. Je ne cherche à savoir que ce qui importe

à ma conduite. Quant aux dogmes qui n'influent ni sur les actions ni sur la morale, et dont tant de gens se tourmentent, je ne m'en mets nullement en peine. Je regarde toutes les religions particulières comme autant d'institutions salutaires qui prescrivent dans chaque pays une manière uniforme d'honorer Dieu par un culte public, et qui peuvent toutes avoir leurs raisons dans le climat, dans le gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelque autre cause locale qui rend l'une préférable à l'autre, selon les temps et les lieux. Je les crois toutes bonnes quand on y sert Dieu convenablement. Le culte essentiel est celui du cœur. Dieu n'en rejette point l'hommage, quand il est sincère, sous quelque forme qu'il lui soit offert. Appelé dans celle que je professe au service de l'Église, j'y remplis avec toute l'exactitude possible les soins qui me sont prescrits, et ma conscience me reprocherait d'y manquer volontairement en quelque point. Après un long interdit, vous savez que j'obtins, par le crédit de M. de Mellarède, la permission de reprendre mes fonctions pour m'aider à vivre. Autrefois je disais la messe avec la légèreté qu'on met à la longue aux choses les plus graves quand on les fait trop souvent ; depuis mes nouveaux principes, je la célèbre avec plus de vénération : je me pénètre de la majesté de l'Etre suprême, de sa présence, de l'insuffisance de l'esprit humain, qui conçoit si peu ce qui se rapporte à son auteur. En songeant que je lui porte les vœux du peuple sous une forme prescrite, je suis avec soin tous les rites ; je récite attentivement, je m'applique à n'omettre jamais ni le moindre mot ni la moindre cérémonie : quand j'approche du moment de la consécration, je me recueille pour la faire avec toutes les dispositions qu'exige l'Église et la grandeur du sacrement ; je tâche d'anéantir ma raison devant la suprême Intelligence ; je me dis : « Qui es-tu pour mesurer la puissance infinie ? » Je prononce avec respect les mots sacramentaux, et je donne à leur effet toute la foi qui dépend de moi. Quoi qu'il en soit de ce mystère inconcevable, je ne crains pas qu'au jour du jugement je sois puni pour l'avoir jamais profané dans mon cœur.

« Honoré du ministère sacré, quoique dans le dernier rang, je ne ferai ni ne dirai jamais rien qui me rende indigne d'en remplir les sublimes devoirs. Je prêcherai toujours la vertu aux hommes, je les exhorterai toujours à bien faire ; et, tant que je pourrai, je leur en donnerai l'exemple. Il ne tiendra pas à moi de leur rendre la religion aimable ; il ne tiendra pas à moi d'affermir leur foi dans les dogmes vraiment utiles et que tout

homme est obligé de croire : mais à Dieu ne plaise que jamais je leur prêche le dogme cruel de l'intolérance ; que jamais je les porte à détester leur prochain ; à dire à d'autres hommes : « Vous serez damnés ; » à dire : « Hors de l'Église, point de salut (1). » Si j'étais dans un rang plus remarquable, cette réserve pourrait m'attirer des affaires ; mais je suis trop petit pour avoir beaucoup à craindre, et je ne puis guère tomber plus bas que je ne suis. Quoi qu'il arrive, je ne blasphémerai point contre la justice divine et ne mentirai point contre le Saint-Esprit.

« J'ai longtemps ambitionné l'honneur d'être curé ; je l'ambitionne encore, mais je ne l'espère plus. Mon bon ami, je ne trouve rien de si beau que d'être curé. Un bon curé est un ministre de bonté, comme un bon magistrat est un ministre de justice. Un curé n'a jamais de mal à faire ; s'il ne peut pas toujours faire le bien par lui-même, il est toujours à sa place quand il le sollicite, et souvent il l'obtient quand il sait se faire respecter. O si jamais dans nos montagnes j'avais quelque pauvre cure de bonnes gens à desservir ! je serais heureux, car il me semble que je ferais le bonheur de mes paroissiens. Je ne les rendrais pas riches, mais je partagerais leur pauvreté ; j'en ôterais la flétrissure et le mépris plus insupportable que l'indigence. Je leur ferais aimer la concorde et l'égalité qui chassent souvent la misère, et la font toujours supporter. Quand ils verraient que je ne serais en rien mieux qu'eux, et que pourtant je vivrais content, ils apprendraient à se consoler de leur sort et à vivre contents comme moi. Dans mes instructions je m'attacherais moins à l'esprit de l'Église qu'à l'esprit de l'Évangile, où le dogme est simple et la morale sublime, où l'on voit peu de pratiques religieuses et beaucoup d'œuvres de charité. Avant de leur enseigner ce qu'il faut faire, je m'efforcerais toujours de le pratiquer, afin qu'ils vissent bien que tout ce que je leur dis je le pense. Si j'avais des protestants dans mon voisinage ou dans ma paroisse, je ne les distinguerais point de mes vrais paroissiens en tout ce qui tient à la charité chrétienne, je les porterais tous également à s'entr'aimer, à se regarder comme frères, à respecter toutes

(1) Le devoir de suivre et d'aimer la religion de son pays ne s'étend pas jusqu'aux dogmes contraires à la bonne morale, tels que celui de l'intolérance. C'est ce dogme horrible qui arme les hommes les uns contre les autres, et les rend tous ennemis du genre humain. La distinction entre la tolérance civile et la tolérance théologique est puérile et vaine. Ces deux tolérances sont inséparables, et l'on ne peut admettre l'une sans l'autre. Des anges mêmes ne vivraient pas en paix avec des hommes qu'ils regarderaient comme des ennemis de Dieu. (J.-J. R.)

les religions, et à vivre en paix chacun dans la sienne. Je pense que solliciter quelqu'un de quitter celle où il est né, c'est le solliciter de mal faire et par conséquent faire mal soi-même. En attendant de plus grandes lumières, gardons l'ordre public ; dans tout pays respectons les lois, ne troublons point le culte qu'elles prescrivent : ne portons point les citoyens à la désobéissance, car nous ne savons point certainement si c'est un bien pour eux de quitter leurs opinions pour d'autres, et nous savons très certainement que c'est un mal de désobéir aux lois.

« Je viens, mon jeune ami, de vous réciter de bouche ma profession de foi telle que Dieu la lit dans mon cœur : vous êtes le premier à qui je l'ai faite ; vous êtes le seul peut-être à qui je la ferai jamais. Tant qu'il reste quelque bonne croyance parmi les hommes, il ne faut point troubler les âmes paisibles, ni alarmer la foi des simples par des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre et qui les inquiètent sans les éclairer. Mais quand une fois tout est ébranlé, on doit conserver le tronc aux dépens des branches. Les consciences agitées, incertaines, presque éteintes, et dans l'état où j'ai vu la vôtre, ont besoin d'être affermies et réveillées ; et, pour les rétablir sur la base des vérités éternelles, il faut achever d'arracher les piliers flottants auxquels elles pensent tenir encore.

« Vous êtes dans l'âge critique où l'esprit s'ouvre à la certitude, où le cœur reçoit sa forme et son caractère, et où l'on se détermine pour toute la vie, soit en bien, soit en mal. Plus tard, la substance est durcie, et les nouvelles empreintes ne marquent plus. Jeune homme, recevez dans votre âme, encore flexible, le cachet de la vérité. Si j'étais plus sûr de moi-même, j'aurais pris avec vous un ton dogmatique et décisif : mais je suis homme, ignorant, sujet à l'erreur ; que pouvais-je faire? Je vous ai ouvert mon cœur sans réserve ; ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel ; je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions ; je vous ai dit mes raisons de douter et de croire. Maintenant c'est à vous de juger : vous avez pris du temps ; cette précaution est sage et me fait bien penser de vous. Commencez par mettre votre conscience en état de vouloir être éclairée. Soyez sincère avec vous-même. Appropriez-vous de mes sentiments ce qui vous aura persuadé, rejetez le reste. Vous n'êtes pas encore assez dépravé par le vice pour risquer de mal choisir. Je vous proposerais d'en conférer entre nous ; mais sitôt qu'on dispute, on s'échauffe, la vanité, l'obstination s'en mêlent, la bonne foi n'y est plus. Mon ami,

ne disputez jamais, car on n'éclaire par la dispute ni soi ni les autres. Pour moi, ce n'est qu'après bien des années de méditation que j'ai pris mon parti : je m'y tiens ; ma conscience est tranquille, mon cœur est content. Si je voulais recommencer un nouvel examen de mes sentiments, je n'y porterais pas un plus pur amour de la vérité ; et mon esprit, déjà moins actif, serait moins en état de la connaître. Je resterai comme je suis, de peur qu'insensiblement le goût de la contemplation, devenant une passion oiseuse, ne m'attiédît sur l'exercice de mes devoirs, et de peur de retomber dans mon premier pyrrhonisme, sans retrouver la force d'en sortir. Plus de la moitié de ma vie est écoulée ; je n'ai plus que le temps qu'il faut pour en mettre à profit le reste et pour effacer mes erreurs par mes vertus. Si je me trompe, c'est malgré moi. Celui qui lit au fond de mon cœur sait bien que je n'aime pas mon aveuglement. Dans l'impuissance de m'en tirer par mes propres lumières, le seul moyen qui me reste pour en sortir est une bonne vie ; et si des pierres mêmes Dieu peut susciter des enfants à Abraham, tout homme a droit d'espérer d'être éclairé lorsqu'il s'en rend digne.

« Si mes réflexions vous amènent à penser comme je pense, que mes sentiments soient les vôtres, et que nous ayons la même profession de foi, voici le conseil que je vous donne : n'exposez plus votre vie aux tentations de la misère et du désespoir ; ne la traînez plus avec ignominie à la merci des étrangers, et cessez de manger le vil pain de l'aumône. Retournez dans votre patrie, reprenez la religion de vos pères, suivez-la dans la sincérité de votre cœur et ne la quittez plus : elle est très simple et très sainte, je la crois de toutes les religions qui sont sur la terre celle dont la morale est la plus pure, et dont la raison se contente le mieux. Quant aux frais du voyage, n'en soyez point en peine, on y pourvoira. Ne craignez pas non plus la mauvaise honte d'un retour humiliant ; il faut rougir de faire une faute et non de la réparer. Vous êtes encore dans l'âge où tout se pardonne, mais où l'on ne pèche plus impunément. Quand vous voudrez écouter votre conscience, mille vains obstacles disparaîtront à sa voix. Vous sentirez que, dans l'incertitude où nous sommes, c'est une inexcusable présomption de professer une autre religion que celle où l'on est né, et une fausseté de ne pas pratiquer sincèrement celle qu'on professe. Si l'on s'égare, on s'ôte une grande excuse au tribunal du souverain juge. Ne pardonnera-t-il pas plutôt l'erreur où l'on fut nourri, que celle qu'on osa choisir soi-même ?

« Mon fils, tenez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu, et vous n'en douterez jamais. Au surplus quelque parti que vous puissiez prendre, songez que les vrais devoirs de la religion sont indépendants des institutions des hommes ; qu'un cœur juste est le vrai temple de la divinité ; qu'en tout pays et dans toute secte, aimer Dieu par-dessus tout et son prochain comme soi-même est le sommaire de la loi ; qu'il n'y a point de religion qui dispense des devoirs de la morale, qu'il n'y a de vraiment essentiels que ceux-là ; que le culte intérieur est le premier de ces devoirs, et que sans la foi nulle véritable vertu n'existe.

« Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme apparent est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions ; ils arrachent du fond des cœurs le remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes. Je le crois comme eux, et c'est, à mon avis, une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité.

« Bon jeune homme, soyez sincère et vrai sans orgueil ; sachez être ignorant : vous ne tromperez ni vous ni les autres. Si jamais vos talents cultivés vous mettent en état de parler aux hommes, ne leur parlez jamais que selon votre conscience, sans vous embarrasser s'ils vous applaudiront. L'abus du savoir produit l'incrédulité. Tout savant dédaigne le sentiment vulgaire ; chacun en veut avoir un à soi. L'orgueilleuse philosophie mène à l'esprit fort, comme l'aveugle dévotion mène au fanatisme. Évitez ces extrémités ; restez toujours ferme dans la voie de la vérité, ou de ce qui vous paraîtra l'être dans la simplicité de votre cœur, sans jamais vous en détourner par vanité ni par faiblesse. Osez confesser Dieu chez les philosophes ; osez prêcher l'humanité aux intolérants. Vous serez seul de votre parti, peut-être ; mais vous porterez en vous-même un témoignage qui

vous dispensera de ceux des hommes. Qu'ils vous aiment ou vous haïssent, qu'ils lisent ou méprisent vos écrits, il n'importe. Dites ce qui est vrai, faites ce qui est bien : ce qui importe à l'homme est de remplir ses devoirs sur la terre ; et c'est en s'oubliant qu'on travaille pour soi. Mon enfant, l'intérêt particulier nous trompe : il n'y a que l'espoir du juste qui ne trompe point. »

III

Cette *Profession de foi* marque la principale étape de la pensée religieuse de son auteur. Revoyons-les, ces étapes d'une âme sans cesse vivante et mouvante, mais peut-être non point changeante. Né dans la cité de Calvin, d'ancêtres huguenots assez attachés à leur croyance pour préférer l'exil à l'abjuration, élevé pendant quelque temps dans la maison d'un pasteur, Rousseau reçoit d'abord l'empreinte du protestantisme. Mais à peine a-t-il seize ans qu'il s'échappe de Genève : sur son âme flexible d'adolescent de nouvelles influences s'ajoutent aux influences primitives. Recueilli par un curé très militant, puis par une nouvelle catholique, il entre à l'hospice du Saint-Esprit de Turin, y abjure le calvinisme, y reçoit le baptême; c'est ensuite le séjour d'Annecy avec le séminaire et la maison toujours gaie et chantante de la maîtrise. Quelles sont alors ses dispositions intérieures? Il est difficile de le dire avec précision, mais il est certain que pour un temps assez long il est catholique. Il croit aux miracles et, à l'occasion, les certifiera par écrit. Il a peur de l'enfer et, en 1737, comme un accident lui fait supposer sa fin prochaine, il se recommande dans un testament à ses patrons saint Jean et saint Jacques, et lègue de l'argent aux couvents afin qu'on célèbre des messes pour le repos de son âme; longtemps il assiste aux offices avec exactitude, avec complaisance; on peut voir encore aux Charmettes un oratoire où plus d'une fois, auprès de Mme de Warens, il dut se recueillir et prier. A

Turin, à Annecy, à Chambéry, il est en relation constante avec des ecclésiastiques : l'abbé Gaime, qu'il connaît chez Mme de Vercellis, lui inspire une vénération telle qu'il donnera à son vicaire quelques-uns de ses traits; les Jésuites, les Dominicains, les Cordeliers prennent sur lui le plus grand empire; les Jansénistes, dont il lit les ouvrages, le plongent dans la terreur. Mais plus que tout autre s'exerce sur lui l'ascendant de Mme de Warens : que ne peut sur une telle âme une autorité qui s'arme de caresses et de bonté? Le catholicisme de son amie, qui n'est rien moins qu'orthodoxe, finit peu à peu par pénétrer le sien. Or Mme de Warens, autant qu'on en peut juger, y rejette le péché originel, la prédestination, l'enfer : elle fait consister l'essentiel de la religion dans l'amour de Dieu en qui elle ne veut voir que clémence et miséricorde, et demeure dans une grande indifférence par rapport aux actes. On a pu constater sur elle l'influence de la théologie piétiste allemande (1) : il est fort possible aussi que le mysticisme de Mme Guyon ne lui ait pas été étranger. Toujours est-il que Rousseau fit son profit des maximes qu'elle lui exposa dans le plus affectueux abandon et dont il avait besoin pour se garantir des terreurs de la mort. Par la suite, nous l'avons retrouvé à Paris dans la compagnie de Grimm, de Diderot, du baron d'Holbach; sans doute, en cette société achève-t-il de désapprendre son cathéchisme et de perdre les habitudes pratiquantes, longtemps conservées, qui avaient étonné Mme de Larnage sur le chemin de Montpellier; sans doute aussi prend-il une teinte de rationalisme qu'a contribué à lui donner déjà la lecture de Descartes, de Locke, de Leibnitz dans la solitude des Charmettes : mais c'est moins par analogie que par contraste que les philosophes ont agi sur ses idées religieuses. Il prend contre les incrédules la défense de Dieu; il ne cesse d'en proclamer l'existence dans les écrits retrouvés de nos jours : les Institutions chimiques, la Parabole, l'Allégorie, — et si, dans un dîner où il est convié, ses amis renouvellent leurs néga-

(1) Eugène RITTER, *Magny et le Piétisme Romand*. Lausanne, G. Bridel, 1891.

tions impies, il se lève et fait mine de sortir. Il a dès lors fixé ses croyances; la *Profession de foi* est déjà inscrite dans son cœur. On peut en voir transparaître des fragments dans ses différents ouvrages, surtout dans la *Nouvelle Héloïse.* Si, en 1755, il retourne à Genève et y redevient protestant, il ne faut voir, croyons-nous, dans cette conversion nouvelle qu'un simple geste destiné à lui faire recouvrer ses droits de citoyen : il est alors aussi loin des protestants que des catholiques.

La *Profession de foi* et les écrits polémiques qui l'ont suivie reflètent les différentes phases de sa pensée religieuse. On n'a pas manqué d'y noter l'influence protestante : « Toute la partie positive, écrit M. Gaspard Vallette (1), religion naturelle, déisme sage, tolérant et éclairé, christianisme moral orienté vers les vertus sociales, respect religieux de la parole et de la personne de Jésus-Christ, concorde avec la marche de la pensée protestante genevoise depuis un demi-siècle, depuis qu'elle a rompu avec l'orthodoxie calviniste et le sombre dogme de la prédestination. » Plus clairement encore, on peut démêler l'influence de Mme de Warens et d'une sorte de quiétisme. « N'oubliez jamais, dit le vicaire en terminant, qu'en tout pays et dans toute secte, aimer Dieu par-dessus tout et son prochain comme soi-même est le sommaire de la loi. » Ce christianisme du cœur, cet amour de Dieu placé au-dessus de tout, cette confiance sans borne dans les inspirations du sentiment intérieur, ce volontaire oubli du péché originel et de ses suites, cette tendresse immense dont telle page de la *Profession* est pénétrée, tout cela une Mme Guyon, un Fénelon peut-être ne l'auraient pas désavoué. Enfin, ce n'est pas en pure perte que Rousseau a pratiqué les philosophes, et on peut, au moins sur les démarches de sa pensée, relever la trace du rationalisme : entre la première partie de la *Profession* et le *Discours de la méthode* il existe une similitude de dialectique qu'on a dès longtemps signalée.

(1) *Jean-Jacques Rousseau Genevois*. Plon, 1911.

On a discuté, on discutera encore sur la philosophie religieuse de Rousseau. Du moins faut-il rendre hommage à l'éloquente beauté de la forme et reconnaître l'effort tenté pour garder du christianisme ce qui peut toujours en être gardé dans toute condition d'esprit, de société et même de croyance positive : la source intarissable de la vie intérieure, l'éternelle consolation de l'âme. Si la *Profession* mécontente les dévots, provoque la condamnation de l'*Émile*, attire sur l'auteur les foudres de l'archevêque de Paris, elle ne satisfait guère davantage les philosophes. Combien Rousseau y paraît loin du matérialiste Helvétius, de l'amoral Diderot, du sceptique Voltaire, de tous les secs raisonneurs en qui l'incrédulité contemporaine se reconnaît et s'admire! Il devient par ce célèbre morceau le grand directeur de conscience de son temps, le maître des âmes qui, détachées du catholicisme, conservent pourtant des besoins religieux; de lui enfin part le large courant spiritualiste qu'on peut suivre à travers les écrits de Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Lamartine, George Sand, Victor Hugo même, et qui a fécondé la pensée et la poésie de la première moitié du dix-neuvième siècle.

Il n'est pas jusqu'à certains aspects du mouvement religieux contemporain qui ne puisse, à bon droit, se réclamer de Rousseau. Sa critique de la science et de la civilisation fondée uniquement sur les données de l'intelligence abstraite, sa défiance à l'égard de la « raison perfectionnée », sont autant de défis jetés à l'Intellectualisme. Par contre, l'affirmation des droits du sentiment, de l'instinct et de la spontanéité saisis au principe même de leur indépendance, nous conduit directement au *primat* de l'action et par suite aux thèses les plus hardies du Pragmatisme moderne. Le développement religieux de l'homme, envisagé comme la perfection de la vie sentimentale et pratique contre laquelle la théorie ne saurait prévaloir, se trouve ainsi fondée. Rousseau inaugure donc cette apologétique nouvelle, selon laquelle la religion apparaîtrait comme un aspect légitime et un moment nécessaire de la vie universelle.

CHAPITRE IX

APRÈS L'« ÉMILE »

I. La réponse à l'archevêque de Paris. — II. Les lettres de la Montagne.

L'évolution des croyances de Rousseau se poursuivra d'ailleurs, après l'apparition de l'*Émile,* grâce aux polémiques dont ce livre fut l'occasion. Deux témoignages nous restent de cette période troublée, – dénotant des attitudes différentes de son âme et révélant cette fois un mouvement ininterrompu dans sa vie intérieure : la *Réponse à l'archevêque de Paris* et les *Lettres de la Montagne.*

Rappelons d'abord les circonstances de l'apparition de la *Lettre à Christophe de Beaumont,* archevêque de Paris.

Ce dernier avait condamné l'*Émile* par mandement du 20 août 1762. La condamnation était longuement motivée. La réfutation, vigoureuse et complète, présentait une critique directe, souvent de premier ordre, des théories de Rousseau sur l'éducation et de ses aperçus théologiques. On y voyait notamment un portrait de Rousseau qui mérite de rester, modèle d'habileté et de pénétration. « Au sein de l'erreur il s'est élevé un homme plein du langage de la philosophie, sans être véritablement philosophe : esprit doué d'une multitude de connaissances qui ne l'ont pas éclairé, et qui ont répandu des ténèbres dans les

autres esprits; caractère livré aux paradoxes d'opinion et de conduite, alliant la simpliciié des mœurs avec le faste de la pensée, le zèle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés, l'obscurité de la retraite avec le désir d'être connu de tout le monde : on l'a vu invectiver contre les sciences qu'il cultivait, préconiser l'excellence de l'Évangile dont il détruisait les dogmes, peindre la beauté des vertus qu'il éteignait dans l'âme de ses lecteurs. Il s'est fait le précepteur du genre humain pour le tromper, le moniteur public pour égarer tout le monde, l'oracle du siècle pour achever de le perdre. Dans un ouvrage sur l'inégalité des conditions, il avait abaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes; dans une autre production plus récente, il avait insinué le poison de la volupté en paraissant le proscrire : dans celui-ci, il s'empare des premiers moments de l'homme afin d'établir l'empire de l'irréligion. »

Rousseau fut piqué au vif par des critiques dont la sagacité et la vigueur ne lui échappaient point. De plus, il ne dédaignait pas de se mesurer avec les personnages d'un rang élevé, quand ils veulent bien — ce qui est toujours rare — donner à leurs jugements ou à leurs condamnations la forme d'une déduction rationnelle, et quand ils n'abusent pas de leur rang pour se dispenser d'avoir des raisons. Comme le roi de Pologne jadis, l'archevêque de Paris apparaissait en jouteur de marque, méritant une réplique soignée. Il l'eut. Elle fut même foudroyante.



J.-J. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE

A CHRISTOPHE DE BEAUMONT

ARCHEVÊQUE DE PARIS, DUC DE SAINT-CLOUD, PAIR DE FRANCE, COMMANDEUR DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT, PROVISEUR DE SORBONNE, ETC.

Pourquoi faut-il, monseigneur, que j'aie quelque chose à vous dire? Quelle langue commune pouvons-nous parler? Comment pouvons-nous nous entendre? Et qu'y a-t-il entre vous et moi?

Cependant il faut vous répondre; c'est vous-même qui m'y forcez. Si vous n'eussiez attaqué que mon livre, je vous aurais laissé dire : mais vous attaquez aussi ma personne; et plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'est permis de me taire quand vous voulez me déshonorer.

Je ne puis m'empêcher, en commençant cette lettre, de réfléchir sur les bizarreries de ma destinée : elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'étais né avec quelque talent; le public l'a jugé ainsi : cependant j'ai passé ma jeunesse dans une heureuse obscurité, dont je ne cherchais point à sortir. Si je l'avais cherché, cela même eût été une bizarrerie, que durant tout le feu du premier âge je n'eusse pu réussir, et que j'eusse trop réussi dans la suite, quand ce feu commençait à passer. J'approchais de ma quarantième année, et j'avais, au lieu d'une fortune que j'ai toujours méprisée, et d'un nom qu'on m'a fait payer si cher, le repos et des amis, les deux seuls biens dont mon cœur soit

avide. Une misérable question d'académie, m'agitant l'esprit malgré moi, me jeta dans un métier pour lequel je n'étais point fait ; un succès inattendu m'y montra des attraits qui me séduisirent. Des foules d'adversaires m'attaquèrent sans m'entendre avec une étourderie qui me donna de l'humeur, et avec un orgueil qui m'en inspira peut-être. Je me défendis, et, de dispute en dispute, je me sentis engagé dans la carrière, presque sans y avoir pensé. Je me trouvai devenu pour ainsi dire auteur à l'âge où l'on cesse de l'être, et homme de lettres par mon mépris même pour cet état. Dès là je fus dans le public quelque chose ; mais aussi le repos et les amis disparurent. Quels maux ne souffris-je point avant de prendre une assiette plus fixe et des attachements plus heureux ! Il fallut dévorer mes peines ; il fallut qu'un peu de réputation me tînt lieu de tout. Si c'est un dédommagement pour ceux qui sont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

Si j'eusse un moment compté sur un bien si frivole, que j'aurais été promptement désabusé ! Quelle inconstance perpétuelle n'ai-je pas éprouvée dans les jugements du public sur mon compte ! J'étais trop loin de lui ; ne me jugeant que sur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le mènent, à peine deux jours de suite avait-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étais un homme noir, et tantôt un ange de lumière. Je me suis vu, dans la même année, vanté, fêté, recherché, même à la cour, puis insulté, menacé, détesté, maudit : les soirs on m'attendait pour m'assassiner dans les rues ; les matins on m'annonçait une lettre de cachet. Le bien et le mal coulaient à peu près de la même source ; le tout me venait pour des chansons.

J'ai écrit sur divers sujets, mais toujours dans les mêmes principes, toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, et, si l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugements opposés de mes livres, ou plutôt de l'auteur de mes livres, parce qu'on m'a jugé sur les matières que j'ai traitées, bien plus que sur mes sentiments. Après mon premier discours, j'étais un homme à paradoxes, qui se faisait un jeu de prouver ce qu'il ne pensait pas ; après ma *Lettre sur la musique française*, j'étais l'ennemi déclaré de la nation ; il s'en fallait peu qu'on ne m'y traitât de conspirateur ; on eût dit que le sort de la monarchie était attaché à la gloire de l'Opéra ; après mon *Discours sur l'inégalité*, j'étais athée et misanthrope ; après la *Lettre à M. d'Alembert*, j'étais le défenseur de la morale chrétienne ; après l'*Héloïse*, j'étais tendre et

doucereux ; maintenant je suis un impie ; bientôt peut-être serai-je un dévot.

Ainsi va flottant le sot public sur mon compte, sachant aussi peu pourquoi il m'abhorre que pourquoi il m'aimait auparavant. Pour moi, je suis toujours demeuré le même ; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais sincère en tout, même contre moi ; simple et bon, mais sensible et faible ; faisant souvent le mal, et toujours aimant le bien ; lié par l'amitié, jamais par les choses, et tenant plus à mes sentiments qu'à mes intérêts ; n'exigeant rien des hommes, et n'en voulant point dépendre ; ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, et gardant la mienne aussi libre que ma raison ; craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonnant sur la religion sans libertinage, n'aimant ni l'impiété ni le fanatisme, mais haïssant les intolérants encore plus que les esprits forts, ne voulant cacher mes façons de penser à personne ; sans fard, sans artifice en toutes choses ; disant mes fautes à mes amis, mes sentiments à tout le monde, au public ses vérités sans flatterie et sans fiel, et me souciant tout aussi peu de le fâcher que de lui plaire : voilà mes crimes, et voilà mes vertus.

Enfin, lassé d'une vapeur enivrante qui enfle sans rassasier, excédé du tracas des oisifs surchargés de leur temps et prodigues du mien, soupirant après un repos si cher à mon cœur et si nécessaire à mes maux, j'avais posé la plume avec joie : content de ne l'avoir prise que pour le bien de mes semblables, je ne leur demandais pour prix de mon zèle que de me laisser mourir en paix dans ma retraite et de ne m'y point faire de mal. J'avais tort : des huissiers sont venus me l'apprendre ; et c'est à cette époque, où j'espérais qu'allaient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déjà dans tout cela quelques singularités : ce n'est rien encore. Je vous demande pardon, monseigneur, d'abuser de votre patience ; mais, avant d'entrer dans les discussions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma situation présente et des causes qui m'y ont réduit.

Un Genevois fait imprimer un livre en Hollande, et, par arrêt du Parlement de Paris, ce livre est brûlé sans respect pour le souverain dont il porte le privilège. Un protestant propose en pays protestant des objections contre l'Église romaine, et il est décrété par le Parlement de Paris. Un républicain fait, dans une république, des objections contre l'état monarchique, et il est décrété par le Parlement de Paris. Il

faut que le Parlement de Paris ait d'étranges idées de son empire, et qu'il se croie le légitime juge du genre humain.

Ce même Parlement, toujours si soigneux pour les Français de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre étranger. Sans savoir si cet étranger est bien l'auteur du livre qui porte son nom, s'il le reconnaît pour sien si c'est lui qui l'a fait imprimer, sans égard pour son triste état, sans pitié pour les maux qu'il souffre, on commence par le décréter de prise de corps : on l'eût arraché de son lit pour le traîner dans les mêmes prisons où pourrissent les scélérats : on l'eût brûlé peut-être même sans l'entendre ; car qui sait si l'on eût poursuivi plus régulièrement des procédures si violemment commencées, et dont on trouverait à peine un autre exemple, même en pays d'inquisition? Ainsi c'est pour moi seul qu'un tribunal si sage oublie sa sagesse ; c'est contre moi seul, qui croyais y être aimé, que ce peuple, qui vante sa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie : c'est ainsi qu'il justifie la préférence que je lui ai donnée sur tant d'asiles que je pouvais choisir au même prix ! Je ne sais comment cela s'accorde avec le droit des gens, mais je sais bien qu'avec de pareilles procédures la liberté de tout homme, et peut-être sa vie, est à la merci du premier imprimeur.

Le citoyen de Genève ne doit rien à des magistrats injustes et incompétents, qui, sur un réquisitoire calomnieux, ne le citent pas, mais le décrètent. N'étant point sommé de comparaître, il n'y est point obligé. L'on n'emploie contre lui que la force, et il s'y soustrait. Il secoue la poudre de ses souliers, et sort de cette terre hospitalière où l'on s'empresse d'opprimer le faible, et où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de savoir si l'acte dont on l'accuse est punissable, avant de savoir s'il l'a commis.

Il abandonne en soupirant sa chère solitude. Il n'a qu'un seul bien, mais précieux, des amis ; il les fuit. Dans sa faiblesse, il supporte un long voyage : il arrive et croit respirer dans une terre de liberté ; il s'approche de sa patrie, de cette patrie dont il s'est tant vanté, qu'il a chérie et honorée ; l'espoir d'y être accueilli le console de ses disgrâces... Que vais-je dire? mon cœur se serre, ma main tremble, la plume tombe ; il faut se taire et ne pas imiter le crime de Cham. Que ne puis-je dévorer en secret la plus amère de mes douleurs !

Et pourquoi tout cela? Je ne dis pas sur quelle raison, mais sur quel prétexte? on ose m'accuser d'impiété, sans songer que

le livre où l'on la cherche est entre les mains de tout le monde. Que ne donnerait-on point pour pouvoir supprimer cette pièce justificative, et dire quelle contient tout ce qu'on a feint d'y trouver ! Mais elle restera, quoi qu'on fasse ; et, en y cherchant les crimes reprochés à l'auteur, la postérité n'y verra, dans ses erreurs mêmes, que les torts d'un ami de la vertu.

J'éviterai de parler de mes contemporains ; je ne veux nuire à personne. Mais l'athée Spinosa enseignait paisiblement sa doctrine ; il faisait sans obstacle imprimer ses livres, on les débitait publiquement. Il vint en France, et il y fut bien reçu ; tous les États lui étaient ouverts, partout il trouvait protection ou du moins sûreté ; les princes lui rendaient des honneurs, lui offraient des chaires : il vécut et mourut tranquille, et même considéré. Aujourd'hui, dans le siècle tant célébré de la philosophie, de la raison, de l'humanité, pour avoir proposé avec circonspection, et même avec respect et pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés sur la gloire même de l'Etre suprême, le défenseur de la cause de Dieu, flétri, proscrit, poursuivi d'État en État, d'asile en asile, sans égard pour son indigence, sans pitié pour ses infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfaiteur, et qui serait barbare même contre un homme en santé, se voit interdire le feu et l'eau dans l'Europe presque entière : on le chasse du milieu des bois : il faut toute la fermeté d'un protecteur illustre et toute la bonté d'un prince éclairé pour le laisser en paix au sein des montagnes. Il eût passé le reste de ses malheureux jours dans les fers, il eût péri peut-être dans les supplices, si, durant le premier vertige qui gagnait les gouvernements, il se fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont persécuté.

Échappé aux bourreaux, il tombe dans les mains des prêtres. Ce n'est pas là ce que je donne pour étonnant ; mais un homme vertueux, qui a l'âme aussi noble que la naissance, un illustre archevêque, qui devrait réprimer leur lâcheté, l'autorise : il n'a pas honte, lui qui devrait plaindre les opprimés, d'en accabler un dans le fort de ses disgrâces ; il lance, lui prélat catholique, un mandement contre un auteur protestant ; il monte sur son tribunal pour examiner comme juge la doctrine particulière d'un hérétique, et quoiqu'il damne indistinctement quiconque n'est pas de son Église, sans permettre à l'accusé d'errer à sa mode, il lui prescrit en quelque sorte la route par laquelle il doit aller en enfer. Aussitôt le reste de son clergé s'empresse, s'évertue, s'acharne autour d'un ennemi qu'il croit

terrassé. Petits et grands, tout s'en mêle ; le dernier cuistre vient trancher du capable ; il n'y a pas un sot en petit collet, pas un chétif habitué de paroisse, qui, bravant à plaisir celui contre qui sont réunis leur sénat et leur évêque, ne veuille avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

Tout cela, monseigneur, forme un concours dont je suis le seul exemple : et ce n'est pas tout... Voici peut-être une des situations les plus difficiles de ma vie, une de celles où la vengeance et l'amour-propre sont le plus aisés à satisfaire, et permettent le moins à l'homme juste d'être modéré. Dix lignes seulement, et je couvre mes persécuteurs d'un ridicule ineffaçable. Que le public ne peut-il savoir deux anecdotes sans que je les dise ! Que ne connaît-il ceux qui ont médité ma ruine, et ce qu'ils ont fait pour l'exécuter ! Par quels méprisables insectes, par quels ténébreux moyens il verrait s'émouvoir les puissances ! Quels levains il verrait s'échauffer par leur pourriture et mettre le Parlement en fermentation ! Par quelle risible cause il verrait les États de l'Europe se liguer contre le fils d'un horloger ! Que je jouirais avec plaisir de sa surprise si je pouvais n'en être pas l'instrument !

Jusqu'ici ma plume, hardie à dire la vérité, mais pure de toute satire, n'a jamais compromis personne ; elle a toujours respecté l'honneur des autres, même en défendant le mien. Irai-je, en la quittant, la souiller de médisance et la teindre des noirceurs de mes ennemis ? Non ; laissons-leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténèbres. Pour moi, je ne veux me défendre qu'ouvertement, et même je ne veux que me défendre. Il suffit pour cela de ce qui est su du public, ou de ce qui peut l'être sans que personne en soit offensé.

Une chose étonnante de cette espèce, et que je puis dire, est de voir l'intrépide Christophe de Beaumont, qui ne sait plier sous aucune puissance ni faire aucune paix avec les jansénistes, devenir, sans le savoir, leur satellite et l'instrument de leur animosité ; de voir leur ennemi le plus irréconciliable sévir contre moi pour avoir refusé d'embrasser leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les jésuites que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre, et que je vois opprimés. Daignez, monseigneur, jeter les yeux sur le sixième tome de *la Nouvelle Héloïse*, première édition ; vous trouverez, dans la note de la page 138, la véritable source de tous mes malheurs. J'ai prédit dans cette note (car je me mêle aussi quelquefois de prédire) qu'aussitôt que les jansénistes seraient

les maîtres, ils seraient plus intolérants et plus durs que leurs ennemis. Je ne savais pas alors que ma propre histoire vérifierait si bien ma prédiction. Le fil de cette trame ne serait pas difficile à suivre à qui saurait comment mon livre a été déféré. Je n'en puis dire davantage sans en trop dire ; mais je pouvais au moins vous apprendre par quelles gens vous avez été conduit sans vous en douter.

[Une déclaration de principes doit bien vite succéder à cet énoncé de sentiments personnels. Après la *Profession de foi du Vicaire savoyard,* nous aurons la profession de foi de Rousseau lui-même exposant ses « sentiments en matière de religion », et refaisant l'histoire de ses idées, — ce que l'on a trop légèrement appelé le roman de sa pensée, — afin de mieux répondre à ses contradicteurs.]

La réponse que j'ai d'avance à vous faire est de vous déclarer, avec ma franchise ordinaire, mes sentiments en matière de religion, tels que je les ai professés dans tous mes écrits, et tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche et dans mon cœur. Je vous dirai de plus pourquoi j'ai publié la *Profession de foi du vicaire,* et pourquoi, malgré tant de clameurs, je la tiendrai toujours pour l'écrit le meilleur et le plus utile dans le siècle où je l'ai publiée. Les bûchers ni les décrets ne me feront point changer de langage ; les théologiens, en m'ordonnant d'être humble, ne me feront point être faux ; et les philosophes, en me taxant d'hypocrisie, ne me feront point professer l'incrédulité. Je dirai ma religion, parce que j'en ai une ; et je la dirai hautement, parce que j'ai le courage de la dire, et qu'il serait à désirer pour le bien des hommes que ce fût celle du genre humain.

Monseigneur, je suis chrétien, et sincèrement chrétien, selon la doctrine de l'Évangile. Je suis chrétien, non comme un disciple des prêtres, mais comme un disciple de Jésus-Christ. Mon maître a peu subtilisé sur le dogme et beaucoup insisté sur les devoirs : il prescrivait moins d'articles de foi que de bonnes œuvres ; il n'ordonnait de croire que ce qui était nécessaire pour être bon ; quand il résumait la loi et les prophètes, c'était bien plus dans les actes de vertu que dans des formules de

croyance ; et il m'a dit par lui-même et par ses apôtres que celui qui aime son frère a accompli la loi.

Moi, de mon côté, très convaincu des vérités essentielles au christianisme, lesquelles servent de fondement à toute bonne morale, cherchant au surplus à nourrir mon cœur de l'esprit de l'Évangile sans tourmenter ma raison de ce qui m'y paraît obscur ; enfin, persuadé que quiconque aime Dieu par-dessus toute chose et son prochain comme soi-même est un vrai chrétien, je m'efforce de l'être, laissant à part toutes ces subtilités de doctrine, tous ces importants galimatias dont les pharisiens embrouillent nos devoirs et offusquent notre foi, et mettant avec saint Paul la foi même au-dessous de la charité.

Heureux d'être né dans la religion la plus raisonnable et la plus sainte qui soit sur la terre, je reste inviolablement attaché au culte de mes pères : comme eux je prends l'Écriture et la raison pour les uniques règles de ma croyance ; comme eux je récuse l'autorité des hommes, et n'entends me soumettre à leurs formules qu'autant que j'en aperçois la vérité ; comme eux je me réunis de cœur avec les vrais serviteurs de Jésus-Christ et les vrais adorateurs de Dieu pour lui offrir dans la communion des fidèles les hommages de son Église. Il m'est consolant et doux d'être compté parmi ses membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la divinité, et de me dire au milieu d'eux : « Je suis avec mes frères. »

Pénétré de reconnaissance pour le digne pasteur qui, résistant au torrent de l'exemple et jugeant dans la vérité, n'a point exclu de l'Église un défenseur de la cause de Dieu, je conserverai toute ma vie un tendre souvenir de sa charité vraiment chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans son troupeau, et j'espère n'en point scandaliser les membres, ni par mes sentiments ni par ma conduite. Mais lorsque d'injustes prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront se faire les arbitres de ma croyance, et viendront me dire arrogamment : « Rétractez-vous, déguisez-vous, expliquez ceci, désavouez cela », leurs hauteurs ne m'en imposeront point ; ils ne me feront point mentir pour être orthodoxe, ni dire pour leur plaire ce que je ne pense pas. Que si ma véracité les offense, et qu'ils veuillent me retrancher de l'Église, je craindrai peu cette menace dont l'exécution n'est pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les fidèles ; ils ne m'ôteront pas du rang des élus si j'y suis inscrit. Ils peuvent m'en ôter les consolations dans cette vie, mais non

l'espoir dans celle qui doit la suivre ; et c'est là que mon vœu le plus ardent et le plus sincère est d'avoir Jésus-Christ même pour arbitre et pour juge entre eux et moi.

Tels sont, monseigneur, mes vrais sentiments, que je ne donne pour règle à personne, mais que je déclare être les miens, et qui resteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, seul maître de changer mon cœur et ma raison ; car aussi longtemps que je serai ce que je suis et que je penserai comme je pense, je parlerai comme je parle : bien différent, je l'avoue, de vos chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu'il faut croire, ou à dire ce qu'il faut dire, pour leur intérêt ou pour leur repos, et toujours sûrs d'être assez bons chrétiens, pourvu qu'on ne brûle pas leurs livres et qu'ils ne soient pas décrétés. Ils vivent en gens persuadés que non seulement il faut confesser tel et tel article, mais que cela suffit pour aller en paradis ; et moi je pense, au contraire, que l'essentiel de la religion consiste en pratique ; que non seulement il faut être homme de bien, miséricordieux, humain, charitable, mais que quiconque est vraiment tel en croit assez pour être sauvé. J'avoue au reste que leur doctrine est plus commode que la mienne, et qu'il en coûte bien moins de se mettre au nombre des fidèles par des opinions que par des vertus.

Que si j'ai dû garder ces sentiments pour moi seul, comme ils ne cessent de le dire ; si, lorsque j'ai eu le courage de les publier et de me nommer, j'ai attaqué les lois et troublé l'ordre public, c'est ce que j'examinerai tout à l'heure. Mais qu'il me soit permis auparavant de vous supplier, monseigneur, vous et tous ceux qui liront cet écrit, d'ajouter quelque foi aux déclarations d'un ami de la vérité, et de ne pas imiter ceux qui, sans preuve, sans vraisemblance, et sur le seul témoignage de leur propre cœur, m'accusent d'athéisme et d'irréligion contre des protestations si positives, et que rien de ma part n'a jamais démenties. Je n'ai pas trop, ce me semble, l'air d'un homme qui se déguise, et il n'est pas aisé de voir quel intérêt j'aurais à me déguiser ainsi. L'on doit présumer que celui qui s'exprime si librement sur ce qu'il ne croit pas est sincère en ce qu'il dit croire ; et quand ses discours, sa conduite et ses écrits sont toujours d'accord sur ce point, quiconque ose affirmer qu'il ment, et n'est pas un dieu, ment infailliblement lui-même.

Je n'ai pas toujours eu le bonheur de vivre seul ; j'ai fréquenté des hommes de toute espèce ; j'ai vu des gens de tous

les partis, des croyants de toutes les sectes, des esprits forts de tous les systèmes ; j'ai vu des grands, des petits, des libertins, des philosophes ; j'ai eu des amis sûrs et d'autres qui l'étaient moins ; j'ai été environné d'espions, de malveillants, et le monde est plein de gens qui me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait. Je les adjure tous, quels qu'ils puissent être, de déclarer au public ce qu'ils savent de ma croyance en matière de religion ; si dans le commerce le plus suivi, si dans la plus étroite familiarité, si dans la gaieté des repas, si dans les confidences du tête-à-tête, ils m'ont jamais trouvé différent de moi-même ; si, lorsqu'ils ont voulu disputer ou plaisanter, leurs arguments ou leurs railleries m'ont un moment ébranlé ; s'ils m'ont surpris à varier dans mes sentiments ; si dans le secret de mon cœur ils en ont pénétré que je cachais au public ; si, dans quelque temps que ce soit, ils ont trouvé en moi une ombre de fausseté ou d'hypocrisie, qu'ils le disent, qu'ils révèlent tout, qu'ils me dévoilent ; j'y consens, je les en prie, je les dispense du secret de l'amitié ; qu'ils disent hautement, non ce qu'ils voudraient que je fusse, mais ce qu'ils savent que je suis : qu'ils me jugent selon leur conscience ; je leur confie mon honneur sans crainte, et je promets de ne les point récuser.

Que ceux qui m'accusent d'être sans religion, parce qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puisse avoir une, s'accordent au moins s'ils peuvent entre eux. Les uns ne trouvent dans mes livres qu'un système d'athéisme ; les autres disent que je rends gloire à Dieu dans mes livres sans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété et mes sentiments d'hypocrisie. Mais si je prêche en public l'athéisme, je ne suis donc pas un hypocrite ; et si j'affecte une foi que je n'ai point, je n'enseigne donc pas l'impiété. En entassant des imputations contradictoires, la calomnie se découvre elle-même : mais la malignité est aveugle, et la passion ne raisonne pas.

Je n'ai pas, il est vrai, cette foi dont j'entends se vanter tant de gens d'une probité si médiocre, cette foi robuste qui ne doute jamais de rien, qui croit sans façon tout ce qu'on lui présente à croire, et qui met à part ou dissimule les objections qu'elle ne sait pas résoudre. Je n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent ; et si je me détermine pour elle, c'est parce que mon cœur m'y porte, qu'elle n'a rien que de consolant pour moi, et qu'à la rejeter les difficultés ne sont pas moindres ; mais ce n'est pas parce que je la vois démontrée, car très sûrement elle ne l'est pas à mes yeux.

Je ne suis pas même assez instruit, à beaucoup près, pour qu'une démonstration qui demande un si profond savoir soit jamais à ma portée. N'est-il pas plaisant que moi, qui propose ouvertement mes objections et mes doutes, je sois l'hypocrite, et que tous ces gens si décidés, qui disent sans cesse croire fermement ceci et cela, que ces gens, si sûrs de tout, sans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes, que ces gens enfin dont la plupart ne sont guère plus savants que moi, et qui, sans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir proposées, soient les gens de bonne foi?

Pourquoi serais-je un hypocrite? et que gagnerais-je à l'être? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers, j'ai suscité contre moi tous les partis, je n'ai soutenu que la cause de Dieu et de l'humanité : et qui est-ce qui s'en soucie? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre sensation, et pas une âme ne m'en a su gré. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les dévots ne m'auraient pas fait pis, et d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteraient point leurs coups en secret. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les uns m'eussent attaqué avec plus de réserve, en me voyant défendu par les autres et disposé moi-même à la vengeance : mais un homme qui craint Dieu n'est guère à craindre; son parti n'est pas redoutable; il est seul ou à peu près, et l'on est sûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il songe à le rendre. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, en me séparant ainsi de l'Église, j'aurais ôté tout d'un coup à ses ministres le moyen de me harceler sans cesse et de me faire endurer toutes leurs petites tyrannies; je n'aurais point essuyé tant d'ineptes censures, et au lieu de me blâmer si aigrement d'avoir écrit, il eût fallu me réfuter, ce qui n'est pas tout à fait si facile. Enfin si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, on eût d'abord un peu clabaudé, mais on m'eût laissé bientôt en paix comme tous les autres; le peuple du Seigneur n'eût point pris inspection sur moi, chacun n'eût point cru me faire grâce en ne me traitant pas en excommunié, et j'eusse été quitte à quitte avec tout le monde; les saintes en Israël ne m'auraient point écrit des lettres anonymes, et leur charité ne se fût point exhalée en dévotes injures; elles n'eussent point pris la peine de m'assurer humblement que j'étais un scélérat, un monstre exécrable, et que le monde eût été trop heureux si quelque bonne âme eût pris soin de m'étouffer au berceau : d'honnêtes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réprouvé, ne se tourmente-

raient et ne me tourmenteraient point pour me ramener dans la bonne voie ; ils ne me tirailleraient pas à droite et à gauche, ils ne m'étoufferaient pas sous le poids de leurs sermons, ils ne me forceraient pas de bénir leur zèle en maudissant leur importunité, et de sentir avec reconnaissance qu'ils sont appelés à me faire périr d'ennui.

Monseigneur, si je suis un hypocrite, je suis un fou, puisque, pour ce que je demande aux hommes, c'est une grande folie de se mettre en frais de fausseté. Si je suis un hypocrite, je suis un sot ; car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mène qu'à des malheurs dans cette vie, et que, quand j'y pourrais trouver quelque avantage, je n'en puis profiter sans me démentir. Il est vrai que j'y suis à temps encore ; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes, et je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieillesse ; je puis avoir longtemps à souffrir ; je puis voir changer derechef le public sur mon compte ; mais si jamais j'arrive aux honneurs et à la fortune, par quelque route que j'y parvienne, alors je serai un hypocrite, cela est sûr.

La gloire de l'ami de la vérité n'est point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre : quoi qu'il dise, pourvu qu'il le pense, il tend à son but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai n'est point tenté de mentir, et il n'y a nul homme sensé qui ne préfère le moyen le plus simple, quand il est aussi le plus sûr. Mes ennemis auront beau faire avec leurs injures, ils ne m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute chose, d'être le seul auteur de mon siècle et de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne foi, et qui n'ait dit que ce qu'il a cru : ils pourront un moment souiller ma réputation à force de rumeurs et de calomnies, mais elle en triomphera tôt ou tard ; car, tandis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je resterai toujours le même, et, sans autre art que ma franchise, j'ai de quoi les désoler toujours.

Mais cette franchise est déplacée avec le public ! Mais toute vérité n'est pas bonne à dire ! Mais, bien que tous les gens sensés pensent comme vous, il n'est pas bon que le vulgaire pense ainsi ! Voilà ce qu'on me crie de toutes parts ; voilà peut-être ce que vous me diriez vous-même si nous étions tête à tête dans votre cabinet. Tels sont les hommes : ils changent de langage comme d'habit ; ils ne disent la vérité qu'en robe de chambre ; en habit de parade ils ne savent plus que mentir ; et non seulement ils sont trompeurs et fourbes à la face du genre

humain, mais ils n'ont pas honte de punir contre leur conscience quiconque ose n'être pas fourbe et trompeur public comme eux. Mais ce principe est-il bien vrai, que toute vérité n'est pas bonne à dire? Quand il le serait, s'ensuivrait-il que nulle erreur ne fût bonne à détruire? et toutes les folies des hommes sont-elles si saintes qu'il n'y en ait aucune qu'on ne doive respecter? Voilà ce qu'il conviendrait d'examiner avant de me donner pour loi une maxime suspecte et vague, qui, fût-elle vraie en elle-même, peut pécher par son application.

J'ai grande envie, monseigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, et de donner l'histoire de mes idées pour toute réponse à mes accusateurs. Je crois en pouvoir mieux justifier tout ce que j'ai osé dire, qu'en disant encore tout ce que j'ai pensé.

Sitôt que je fus en état d'observer les hommes, je les regardais faire, et je les écoutais parler; puis, voyant que leurs actions ne ressemblaient point à leurs discours, je cherchai la raison de cette dissemblance, et je trouvai qu'être et paraître étant pour eux deux choses aussi différentes qu'agir et parler, cette deuxième différence était la cause de l'autre, et avait elle-même une cause qui me restait à chercher.

Je la trouvai dans notre ordre social, qui, de tout point contraire à la nature que rien ne détruit, la tyrannise sans cesse, et lui fait sans cesse réclamer ses droits. Je suivis cette contradiction dans ses conséquences, et je vis qu'elle expliquait seule tous les vices des hommes et tous les maux de la société. D'où je conclus qu'il n'était pas nécessaire de supposer l'homme méchant par sa nature, lorsqu'on pouvait marquer l'origine et le progrès de sa méchanceté. Ces réflexions me conduisirent à de nouvelles recherches sur l'esprit humain considéré dans l'état civil, et je trouvai qu'alors le développement des lumières et des vices se faisait toujours en même raison, non dans les individus, mais dans les peuples: distinction que j'ai toujours soigneusement faite, et qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'ai cherché la vérité dans les livres; je n'y ai trouvé que le mensonge et l'erreur. J'ai consulté les auteurs; je n'ai trouvé que des charlatans qui se font un jeu de tromper les hommes, sans autre loi que leur intérêt, sans autre dieu que leur réputation: prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paye. En écoutant les gens à qui l'on permet de parler en public, j'ai compris qu'ils

n'osent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, et que, payés par le fort pour prêcher le faible, ils ne savent parler au dernier que de ses devoirs, et à l'autre que de ses droits. Toute l'instruction publique tendra toujours au mensonge, tant que ceux qui la dirigent trouveront leur intérêt à mentir ; et c'est pour eux seulement que la vérité n'est pas bonne à dire. Pourquoi serais-je le complice de ces gens-là?

Il y a des préjugés qu'il faut respecter. Cela peut être, mais c'est quand d'ailleurs tout est dans l'ordre, et qu'on ne peut ôter ces préjugés sans ôter aussi ce qui les rachète ; on laisse alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorsque tel est l'état des choses que plus rien ne saurait changer qu'en mieux, les préjugés sont-ils si respectables qu'il faille leur sacrifier la raison, la vertu, la justice, et tout le bien que la vérité pourrait faire aux hommes? Pour moi, j'ai promis de le dire en toute chose utile, autant qu'il serait en moi ; c'est un engagement que j'ai dû remplir selon mon talent, et que sûrement un autre ne remplira pas à ma place, puisque, chacun se devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. « La divine vérité, dit Augustin, n'est ni à moi, ni à vous, ni à lui, mais à nous tous, qu'elle appelle avec force à la publier de concert, sous peine d'être inutiles à nous-mêmes si nous ne la communiquons aux autres : car quiconque s'approprie à lui seul un bien dont Dieu veut que tous jouissent perd par cette usurpation ce qu'il dérobe au public, et ne trouve qu'erreur en lui-même pour avoir trahi la vérité. »

Les hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils doivent rester dans l'erreur, que ne les laissiez-vous dans l'ignorance? A quoi bon tant d'écoles et d'universités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir? Quel est donc l'objet de vos collèges, de vos académies, de tant de fondations savantes? Est-ce de donner le change au peuple, d'altérer sa raison d'avance et de l'empêcher d'aller au vrai? Professeurs de mensonge, c'est pour l'abuser que vous feignez de l'instruire, et, comme ces brigands qui mettent des fanaux sur les écueils, vous l'éclairez pour le perdre.

Voilà ce que je pensais en prenant la plume ; en la quittant je n'ai pas lieu de changer de sentiment. J'ai toujours vu que l'instruction publique avait deux défauts essentiels qu'il était impossible d'en ôter. L'un est la mauvaise foi de ceux qui la donnent, et l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes sans passions instruisaient des hommes sans préjugés, nos connaissances resteraient plus bornées, mais plus

sûres, et la raison régnerait toujours. Or, quoi qu'on fasse, l'intérêt des hommes publics sera toujours le même : mais les préjugés du peuple, n'ayant aucune base fixe, sont plus variables ; ils peuvent être altérés, changés, augmentés, ou diminués. C'est donc de ce côté seul que l'instruction peut avoir quelque prise, et c'est là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut espérer de rendre le peuple plus raisonnable, mais non ceux qui le mènent plus honnêtes gens.

J'ai vu dans la religion la même fausseté que dans la politique ; et j'en ai été beaucoup plus indigné : car le vice du gouvernement ne peut rendre les sujets malheureux que sur la terre ; mais qui sait jusqu'où les erreurs de la conscience peuvent nuire aux infortunés mortels? J'ai vu qu'on avait des professions de foi, des doctrines, des cultes qu'on suivait sans y croire, et que rien de tout cela, ne pénétrant ni le cœur ni la raison, n'influait que très peu sur la conduite. Monseigneur, il vous faut parler sans détour. Le vrai croyant ne peut s'accommoder de toutes ces simagrées : il sent que l'homme est un être intelligent auquel il faut un culte raisonnable, et un être social auquel il faut une morale faite pour l'humanité. Trouvons premièrement ce culte et cette morale, cela sera de tous les hommes ; et puis, quand il faudra des formules nationales, nous en examinerons les fondements, les rapports, les convenances, et, après avoir dit ce qui est de l'homme, nous dirons ensuite ce qui est du citoyen. Ne faisons pas surtout comme votre M. Joly de Fleury, qui, pour établir son jansénisme, veut déraciner toute loi naturelle et toute obligation qui lie entre eux les humains, de sorte que, selon lui, le chrétien et l'infidèle qui contractent entre eux ne sont tenus à rien du tout l'un envers l'autre, puisqu'il n'y a point de loi commune à tous les deux.

[La conclusion, que l'on prévoit, est pleine d'entrain et de véhémence. On y sent que la polémique, chez Rousseau, n'est pas un exercice réglé du dehors, mais qu'elle manifeste l'état de tension de tendances longtemps comprimées. Rousseau pense alors sous la condition de l'irritabilité intellectuelle. La force et la précipitation des images ne font qu'exprimer l'ardeur des convictions personnelles

méconnues et contrariées. Cette éloquence, qui jaillit du conflit même des idées, atteint ici sa forme maîtresse.]

Voilà, monseigneur, comment vous me traitez, et bien plus cruellement encore, moi que vous ne connaissez point, et que vous ne jugez que sur des ouï-dire. Est-ce donc là la morale de cet Évangile dont vous vous portez pour le défenseur? Accordons que vous voulez préserver votre troupeau du poison de mon livre : pourquoi des personnalités contre l'auteur? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite si peu chrétienne : mais je sais que défendre sa religion par de telles armes, c'est la rendre fort suspecte aux gens de bien.

Cependant c'est moi que vous appelez téméraire. Eh! comment ai-je mérité ce nom, en ne proposant que des doutes, et même avec tant de réserve ; en n'avançant que des raisons, et même avec tant de respect, en n'attaquant personne, en ne nommant personne? Et vous, monseigneur, comment osez-vous traiter ainsi celui dont vous parlez avec si peu de justice et de bienséance, avec si peu d'égard, avec tant de légèreté?

Vous me traitez d'impie! et de quelle impiété pouvez-vous m'accuser, moi qui jamais n'ai parlé de l'Être suprême que pour lui rendre la gloire qui lui est due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer? Les impies sont ceux qui profanent indignement la cause de Dieu en la faisant servir aux passions des hommes. Les impies sont ceux qui, s'osant porter pour interprètes de la Divinité, pour arbitres entre elle et les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui sont dus. Les impies sont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu sur la terre, et veulent ouvrir et fermer le ciel à leur gré. Les impies sont ceux qui font lire des libelles dans les églises. A cette idée horrible tout mon sang s'allume, et des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix, vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'usage que vous osez faire de sa maison!

Vous me traitez d'imposteur! et pourquoi? Dans votre manière de penser, j'erre ; mais où est mon imposture? Raisonner et se tromper, est-ce en imposer? Un sophiste même qui trompe sans se tromper n'est pas un imposteur encore, tant qu'il se borne à l'autorité de la raison, quoiqu'il en abuse. Un imposteur veut être cru sur parole, il veut lui-même faire autorité.

Un imposteur est un fourbe qui veut en imposer aux autres pour son profit ; et où est, je vous prie, mon profit dans cette affaire? Les imposteurs sont, selon Ulpien, ceux qui font des prestiges, des imprécations, des exorcismes : or assurément je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous discourez à votre aise, vous autres hommes constitués en dignité ! Ne reconnaissant de droit que les vôtres, ni de lois que celles que vous imposez, loin de vous faire un devoir d'être justes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fièrement le faible sans répondre de vos iniquités à personne : les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences ; sur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la poussière. Les uns décrètent et brûlent, les autres diffament et déshonorent, sans droit, sans raison, sans mépris, même sans colère, uniquement parce que cela les arrange et que l'infortuné se trouve sur leur chemin. Quand vous nous insultez impunément, il ne nous est pas même permis de nous plaindre ; et si nous montrons notre innocence et vos torts, on nous accuse encore de vous manquer de respect.

Monseigneur, vous m'avez insulté publiquement ; je viens de vous prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je pusse vous citer devant un tribunal équitable, et que nous y comparussions tous deux, moi avec mon livre, et vous avec votre mandement, vous y seriez certainement déclaré coupable et condamné à me faire une réparation aussi publique que l'offense l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on est dispensé d'être juste ; et je ne puis rien. Cependant, vous qui professez l'Évangile, vous prélat fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous savez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien ; je n'ai plus rien à vous dire, et je me tais.

II

Dans les *Lettres écrites de la Montagne*, en réponse aux *Lettres écrites de la Campagne* du théologien Tronchin, Rousseau manifeste avec encore plus d'éclat le caractère

intérieur et tout spirituel de son christianisme. Dans le christianisme en effet il voit, plutôt qu'une dogmatique et même qu'une morale, une source constante d'inspirations. Depuis Pascal et Bossuet, dans ce dix-huitième siècle si sec sur de tels sujets, on n'a point parlé avec plus de gravité, en une discussion plus élevée et plus sereine, de la religion, de la révélation, des miracles, de la légitimité de la foi, de l'enseignement, de la mission et de la personne divine de Jésus-Christ; nulle part peut-être le sérieux de la vie chrétienne ne fut alors mieux compris et les droits du surnaturel mieux définis et délimités. La vie intérieure parut avoir trouvé son nouveau législateur : du même coup, elle revêtait une précision et occupait un rang qui la situaient, en des relations assurées, à côté de la science, de la raison et de la politique. La grandeur de l'entreprise est dès l'abord établie, avec une rare énergie, dans l'*Avertissement* et restituée dans toute sa généralité.



LETTRES ÉCRITES
DE LA MONTAGNE

AVERTISSEMENT

Rien de moins important pour le public, j'en conviens, que la matière de ces *Lettres*. La constitution d'une petite république, le sort d'un petit particulier, l'exposé de quelques injustices, la réfutation de quelques sophismes, tout cela n'a rien en soi d'assez considérable pour mériter beaucoup de lecteurs ; mais si mes sujets sont petits, mes objets sont grands et dignes de l'attention de tout honnête homme. Laissons Genève à sa place, et Rousseau dans sa dépression ; mais la religion, mais la liberté, la justice ! voilà, qui que vous soyez, ce qui n'est pas au-dessous de vous.

Qu'on ne cherche pas même ici dans le style le dédommagement de l'aridité de la matière. Ceux que quelques traits heureux de ma plume ont si fort irrités trouveront de quoi s'apaiser dans ces *Lettres*. L'honneur de défendre un opprimé eût enflammé mon cœur si j'avais parlé pour un autre : réduit au triste emploi de me défendre moi-même, j'ai dû me borner à raisonner ; m'échauffer eût été m'avilir. J'aurai donc trouvé grâce en ce point devant ceux qui s'imaginent qu'il est essentiel à la vérité d'être dite froidement, opinion que pourtant j'ai peine à comprendre. Lorsqu'une vive persuasion nous anime, le moyen d'employer un langage glacé? Quand Archimède, tout transporté, courait nu dans les rues de Syracuse, en avait-il moins trouvé la vérité parce qu'il se passionnait pour elle? Tout au contraire, celui qui la sent ne peut s'abstenir de l'adorer : celui qui demeure froid ne l'a pas vue.

Quoi qu'il en soit, je prie les lecteurs de vouloir bien mettre à part mon beau style, et d'examiner seulement si je raisonne bien ou mal : car enfin, de cela seul qu'un auteur s'exprime en bons termes, je ne vois pas comment il peut s'ensuivre que cet auteur ne sait ce qu'il dit.

DEUXIÈME LETTRE DE LA PREMIÈRE PARTIE

(Profession de foi de Rousseau.)

Ici, Rousseau a été amené à distinguer la superstition, instrument du fanatisme et de l'oppression, de la pure inspiration chrétienne donnée comme la plénitude du sentiment religieux.

Ils disent qu'en attaquant la superstition je veux détruire la religion même : comment le savent-ils? Pourquoi confondent-ils ces deux causes, que je distingue avec tant de soin? Comment ne voient-ils point que cette imputation réfléchit contre eux dans toute sa force, et que la religion n'a point d'ennemis plus terribles que les défenseurs de la superstition? Il serait bien cruel qu'il fût si aisé d'inculper l'intention d'un homme, quand il est si difficile de la justifier. Par cela même qu'il n'est pas prouvé qu'elle est mauvaise, on la doit juger bonne : autrement qui pourrait être à l'abri des jugements arbitraires de ses ennemis? Quoi! leur simple affirmation fait preuve de ce qu'ils ne peuvent savoir ; et la mienne, jointe à toute ma conduite, n'établit point mes propres sentiments? Quel moyen me reste donc de les faire connaître? Le bien que je sens dans mon cœur, je ne puis le montrer, je l'avoue : mais quel est l'homme abominable qui s'ose vanter d'y voir le mal qui n'y fut jamais?

Plus on serait coupable de prêcher l'irréligion, dit très bien M. d'Alembert, plus il est criminel d'en accuser ceux qui ne la prêchent pas en effet. Ceux qui jugent publiquement de mon christianisme montrent seulement l'espèce du leur ; et la seule chose qu'ils ont prouvée est qu'eux et moi n'avons pas la même religion. Voilà précisément ce qui les fâche : on sent que le mal prétendu les aigrit moins que le bien même. Ce bien qu'ils sont forcés de trouver dans mes écrits les dépite et les gêne ; réduits à le tourner en mal encore, ils sentent qu'ils se découvrent

trop. Combien ils seraient plus à leur aise si ce bien n'y était pas !

Quand on ne me juge point sur ce que j'ai dit, mais sur ce qu'on assure que j'ai voulu dire, quand on cherche dans mes intentions le mal qui n'est pas dans mes écrits, que puis-je faire? Ils démentent mes discours par mes pensées ; quand j'ai dit blanc, ils affirment que j'ai voulu dire noir ; ils se mettent à la place de Dieu pour faire l'œuvre du diable : comment dérober ma tête à des coups portés de si haut?

Pour prouver que l'auteur n'a point eu l'horrible intention qu'ils lui prêtent, je ne vois qu'un moyen, c'est d'en juger sure l'ouvrage. Ah ! qu'on en juge ainsi, j'y consens ; mais cette tâche n'est pas la mienne et un examen suivi sous ce point de vue serait de ma part une indignité. Non, monsieur, il n'y a ni malheur ni flétrissure qui puissent me réduire à cette abjection. Je croirais outrager l'auteur, l'éditeur, le lecteur même, par une justification d'autant plus honteuse qu'elle est plus facile. C'est dégrader la vertu que montrer qu'elle n'est pas un crime, c'est obscurcir l'évidence que prouver qu'elle est la vérité. Non, lisez et jugez vous-même. Malheur à vous si, durant cette lecture, votre cœur ne bénit pas cent fois l'homme vertueux et ferme qui ose instruire ainsi les humains !

Eh ! comment me résoudrais-je à justifier cet ouvrage, moi qui crois effacer par lui les fautes de ma vie entière, moi qui mets les maux qu'il m'attire en compensation de ceux que j'ai faits, moi qui, plein de confiance, espère un jour dire au Juge suprême : « Daigne juger dans ta clémence un homme faible ; j'ai fait le mal sur la terre, mais j'ai publié cet écrit. »

Mon cher monsieur, permettez à mon cœur gonflé d'exhaler de temps en temps ses soupirs ; mais soyez sûr que dans mes discussions je ne mêlerai ni déclamations ni plaintes : je n'y mettrai pas même la vivacité de mes adversaires ; je raisonnerai toujours de sang-froid. Je reviens donc.

TROISIÈME LETTRE DE LA PREMIÈRE PARTIE

(Les miracles.)

La discussion révèle toute son ampleur à propos des miracles, du sens à leur accorder au regard de la conscience

moderne, des rapports qu'ils exercent avec la révélation et l'esprit religieux en général. Tout le sérieux et la dignité de la vie chrétienne, inscrits dans les profondeurs de l'intelligence et de la sensibilité, apparaissent à chaque instant dans une discussion qui rappelle à plus d'un titre la dialectique passionnée des *Provinciales*.

Je reprends, monsieur, cette question des miracles que j'ai entrepris de discuter avec vous ; et, après avoir prouvé qu'établir leur nécessité, c'était détruire le protestantisme, je vais chercher à présent quel est leur usage pour prouver la révélation.

Les hommes, ayant des têtes si diversement organisées, ne sauraient être affectés tous également des mêmes arguments, surtout en matière de foi. Ce qui paraît évident à l'un ne paraît pas même probable à l'autre : l'un par son tour d'esprit n'est frappé que d'un genre de preuves ; l'autre ne l'est que d'un genre tout différent. Tous peuvent bien quelquefois convenir des mêmes choses, mais il est très rare qu'ils en conviennent par les mêmes raisons ; ce qui, pour le dire en passant, montre combien la dispute en elle-même est peu sensée : autant vaudrait vouloir forcer autrui de voir par nos yeux.

Lors donc que Dieu donne aux hommes une révélation que tous sont obligés de croire, il faut qu'il l'établisse sur des preuves bonnes pour tous, et qui par conséquent soient aussi diverses que les manières de voir de ceux qui doivent les adopter.

Sur ce raisonnement, qui me paraît juste et simple, on a trouvé que Dieu avait donné à la mission de ses envoyés divers caractères qui rendaient cette mission reconnaissable à tous les hommes, petits et grands, sages et sots, savants et ignorants. Celui d'entre eux qui a le cerveau assez flexible pour s'affecter à la fois de tous ces caractères est heureux sans doute ; mais celui qui n'est frappé que de quelques-uns n'est pas à plaindre, pourvu qu'il en soit frappé suffisamment pour être persuadé.

Le premier, le plus important, le plus certain de ces caractères, se tire de la nature de la doctrine, c'est-à-dire de son utilité, de sa beauté (1), de sa sainteté, de sa vérité, de sa pro-

(1) Je ne sais pourquoi l'on veut attribuer au progrès de la philosophie la belle morale de nos livres. Cette morale, tirée de l'Évangile, était chrétienne avant d'être philosophique. Les chrétiens l'enseignent sans la pratiquer, je l'avoue ; mais que font de plus les philosophes, si ce n'est de se donner à eux-

fondeur, et de toutes les autres qualités qui peuvent annoncer aux hommes les instructions de la suprême sagesse et les préceptes de la suprême bonté. Ce caractère est, comme j'ai dit, le plus sûr, le plus infaillible ; il porte en lui-même une preuve qui dispense de toute autre : mais il est le moins facile à constater ; il exige, pour être senti, de l'étude, de la réflexion, des connaissances, des discussions qui ne conviennent qu'aux hommes sages qui sont instruits et qui savent raisonner.

Le second caractère est dans celui des hommes choisis de Dieu pour annoncer sa parole : leur sainteté, leur véracité, leur justice, leurs mœurs pures et sans tache, leurs vertus inaccessibles aux passions humaines sont, avec les qualités de l'entendement, la raison, l'esprit, le savoir, la prudence, autant d'indices respectables, dont la réunion, quand rien ne s'y dément, forme une preuve complète en leur faveur, et dit qu'ils sont plus que des hommes. Ceci est le signe qui frappe par préférence les gens bons et droits, qui voient la vérité partout où ils voient la justice, et n'entendent la voix de Dieu que dans la bouche de la vertu. Ce caractère a sa certitude encore, mais il n'est pas impossible qu'il trompe ; et ce n'est pas un prodige qu'un imposteur abuse les gens de bien, ni qu'un homme de bien s'abuse lui-même, entraîné par l'ardeur d'un saint zèle qu'il prendra pour de l'inspiration.

Le troisième caractère des envoyés de Dieu est une émanation de la puissance divine, qui peut interrompre et changer le cours de la nature à la volonté de ceux qui reçoivent cette émanation. Ce caractère est, sans contredit, le plus brillant des trois, le plus frappant, le plus prompt à sauter aux yeux ; celui qui, se marquant par un effet subit et sensible, semble exiger le moins d'examen et de discussion : par là ce caractère est aussi celui qui saisit spécialement le peuple, incapable de raisonnements suivis d'observations lentes et sûres, et en toute chose esclave de ses sens : mais c'est ce qui rend ce même caractère équivoque, comme il sera prouvé ci-après ; et en effet, pourvu qu'il frappe ceux auxquels il est destiné, qu'im-

mêmes beaucoup de louanges, qui, n'étant répétées par personne autre, ne prouvent pas grand'chose, à mon avis?

Les préceptes de Platon sont souvent très sublimes ; mais combien n'erre-t-il pas quelquefois, et jusqu'où ne vont pas ses erreurs ! Quant à Cicéron, peut-on croire que, sans Platon, ce rhéteur eût trouvé ses *Offices*? L'Évangile seul est, quant à la morale, toujours sûr, toujours vrai, toujours unique, et toujours semblable à lui-même. (J.-J. R.)

porte qu'il soit apparent ou réel? C'est une distinction qu'ils sont hors d'état de faire; ce qui montre qu'il n'y a de signe vraiment certain que celui qui se tire de la doctrine, et qu'il n'y a par conséquent que les bons raisonneurs qui puissent avoir une foi solide et sûre : mais la bonté divine se prête aux faiblesses du vulgaire, et veut bien lui donner des preuves qui fassent pour lui.

Je m'arrête ici sans rechercher si ce dénombrement peut aller plus loin : c'est une discussion inutile à la nôtre; car il est clair que quand tous ces signes se trouvent réunis, c'en est assez pour persuader tous les hommes, les sages, les bons et le peuple; tous, excepté les fous, incapables de raison, et les méchants, qui ne veulent être convaincus de rien.

Ces caractères sont des preuves de l'autorité de ceux en qui ils résident; ce sont les raisons sur lesquelles on est obligé de les croire. Quand tout cela est fait, la vérité de leur mission est établie; ils peuvent alors agir avec droit et puissance en qualité d'envoyés de Dieu. Les preuves sont les moyens; la foi due à la doctrine est la fin. Pourvu qu'on admette la doctrine, c'est la chose la plus vaine de disputer sur le nombre et le choix des preuves; et si une seule me persuade, vouloir m'en faire adopter d'autres est un soin perdu. Il serait du moins bien ridicule de soutenir qu'un homme ne croit pas ce qu'il dit croire, parce qu'il ne le croit pas précisément par les mêmes raisons que nous disons avoir de le croire aussi.

Voilà, ce me semble, des principes clairs et incontestables : venons à l'application. Je me déclare chrétien; mes persécuteurs disent que je ne le suis pas. Ils prouvent que je ne suis pas chrétien parce que je rejette la révélation; et ils prouvent que je rejette la révélation parce que je ne crois pas aux miracles.

Mais pour que cette conséquence fût juste, il faudrait de deux choses l'une : ou que les miracles fussent l'unique preuve de la révélation, ou que je rejetasse également les autres preuves qui l'attestent. Or il n'est pas vrai que les miracles soient l'unique preuve de la révélation; et il n'est pas vrai que je rejette les autres preuves, puisqu'au contraire on les trouve établies dans l'ouvrage même où l'on m'accuse de détruire la révélation (1).

(1) Il importe de remarquer que le vicaire pouvait trouver beaucoup d'objections comme catholique, qui sont nulles pour un protestant. Ainsi le scepticisme

Voilà précisément à quoi nous en sommes. Ces messieurs, déterminés à me faire, malgré moi, rejeter la révélation, comptent pour rien que je l'admette sur les preuves qui me convainquent, si je ne l'admets encore sur celles qui ne me convainquent pas ; et parce que je ne le puis, ils disent que je la rejette. Peut-on rien concevoir de plus injuste et de plus extravagant?

Et voyez de grâce si j'en dis trop, lorsqu'ils me font un crime de ne pas admettre une preuve que non seulement Jésus n'a pas donnée, mais qu'il a refusée expressément.

Il ne s'annonça pas d'abord par des miracles, mais par la prédication. A douze ans il disputait déjà dans le temple avec les docteurs, tantôt les interrogeant, et tantôt les surprenant par la sagesse de ses réponses. Ce fut là le commencement de ses fonctions, comme il le déclara lui-même à sa mère et à Joseph. Dans le pays, avant qu'il fît aucun miracle, il se mit à prêcher aux peuples le royaume des cieux, et il avait déjà rassemblé plusieurs disciples sans s'être autorisé près d'eux d'aucun signe, puisqu'il est dit que ce fut à Cana qu'il fit le premier (1).

Quand il fit ensuite des miracles, c'était le plus souvent dans des occasions particulières, dont le choix n'annonçait pas un témoignage public, et dont le but était si peu de manifester sa puissance, qu'on ne lui en a jamais demandé pour cette fin qu'il ne les ait refusés. Voyez là-dessus toute l'histoire de sa vie ; écoutez surtout sa propre déclaration : elle est si décisive que vous n'y trouverez rien à répliquer.

Sa carrière était déjà fort avancée, quand les docteurs, le voyant faire tout de bon le prophète au milieu d'eux, s'avisèrent de lui demandez un signe. A cela qu'aurait dû répondre Jésus, selon vos messieurs? « Vous demandez un signe, vous en avez eu cent. Croyez-vous que je sois venu m'annoncer à vous pour le Messie sans commencer par rendre témoignage de moi, comme si j'avais voulu vous forcer à me méconnaître et vous faire errer malgré vous? Non : Cana, le centenier, le lépreux, les aveugles, les paralytiques, la multiplication des

dans le quel il reste ne prouve en aucune façon le mien, surtout après la déclaration très expresse que j'ai faite à la fin de ce même écrit. On voit clairement, dans mes principes, que plusieurs des objections qu'il contient portent à faux. (J.-J. R.)

(1) Je ne puis penser que personne veuille mettre au nombre des signes publics de sa mission la tentation du diable et le jeûne de quarante jours.

pains, toute la Galilée, toute la Judée, déposent pour moi. Voilà mes signes : pourquoi feignez-vous de ne les pas voir? »

Au lieu de cette réponse, que Jésus ne fit point, voici, monsieur, celle qu'il fit :

« La nation méchante et adultère demande un signe, et il ne lui en sera point donné. » Ailleurs il ajoute : « Il ne lui sera point donné d'autre signe que celui de Jonas le prophète. » Et, leur tournant le dos, il s'en alla (1).

Voyez d'abord comment, blâmant cette manie des signes miraculeux, il traite ceux qui les demandent : et cela ne lui arrive pas une fois seulement, mais plusieurs. Dans le système de vos messieurs, cette demande était très légitime : pourquoi donc insulter ceux qui la faisaient?

Voyez ensuite à qui nous devons ajouter foi par préférence : d'eux, qui soutiennent que c'est rejeter la révélation chrétienne, que de ne pas admettre les miracles de Jésus pour les signes qui l'établissent ; ou de Jésus lui-même, qui déclare qu'il n'a point de signe à donner.

Ils demanderont ce que c'est donc que le signe de Jonas le prophète. Je leur répondrai que c'est sa prédication aux Ninivites, précisément le même signe qu'employait Jésus avec les Juifs, comme il l'explique lui-même. On ne peut donner au second passage qu'un sens qui se rapporte au premier ; autrement Jésus se serait contredit. Or, dans le premier passage où l'on demande un miracle en signe, Jésus dit positivement qu'il n'en sera donné aucun. Donc le sens du second passage n'indique aucun signe miraculeux.

Un troisième passage, insisteront-ils, explique ce signe par la résurrection de Jésus. Je le nie ; il l'explique tout au plus par sa mort. Or la mort d'un homme n'est pas un miracle ; ce n'en est pas même un qu'après avoir resté trois jours dans la terre, un corps en soit retiré. Dans ce passage il n'est pas dit un mot de la résurrection. D'ailleurs quel genre de preuve serait-ce de s'autoriser durant sa vie sur un signe qui n'aura lieu qu'après sa mort? Ce serait vouloir ne trouver que des incrédules, ce serait cacher la chandelle sous le boisseau. Comme cette conduite serait injuste, cette interprétation serait impie.

De plus, l'argument invincible revient encore. Le sens du troisième passage ne doit pas attaquer le premier, et le premier

(1) *Marc*, VIII, 12 ; *Matth.*, XVI, 4. Pour abréger, j'ai fondu ensemble ces deux passages ; mais j'ai conservé la distinction essentielle à la question.

affirme qu'il ne sera point donné de signe, point du tout, aucun. Enfin, quoi qu'il en puisse être, il reste toujours prouvé, par le témoignage de Jésus même, que, s'il a fait des miracles durant sa vie, il n'en a point fait en signe de sa mission.

Toutes les fois que les Juifs ont insisté sur ce genre de preuves, il les a toujours renvoyés avec mépris, sans daigner jamais les satisfaire. Il n'approuvait pas même qu'on prît en ce sens ses œuvres de charité. « Si vous ne voyez des prodiges et des miracles, vous ne croyez point, » disait-il à celui qui le priait de guérir son fils. Parle-t-on sur ce ton-là quand on veut donner des prodiges en preuves?

Combien n'était-il pas étonnant que, s'il en eût donné tant de telles, on continuât sans cesse à lui en demander? « Quel miracle fais-tu, lui disaient les Juifs, afin que, l'ayant vu, nous croyions à toi? Moïse donna la manne dans le désert à nos pères; mais toi, quelle œuvre fais-tu? » C'est à peu près dans le sens de vos messieurs, et laissant à part la majesté royale, comme si quelqu'un venait dire à Frédéric : « On te dit un grand capitaine; et pourquoi donc? Qu'as-tu fait qui te montre tel? Gustave vainquit à Leipsick, à Lutzen; Charles à Frawstadt, à Narva : mais où sont tes monuments? quelle victoire as-tu remportée? quelle place as-tu prise? quelle marche as-tu faite? quelle campagne t'a couvert de gloire? de quel droit portes-tu le nom de grand? » L'impudence d'un pareil discours est-elle concevable? et trouverait-on sur la terre un homme capable de le tenir?

Cependant, sans faire honte à ceux qui lui en tenaient un semblable, sans leur accorder aucun miracle, sans les édifier au moins sur ceux qu'il avait faits, Jésus, en réponse à leur question, se contente d'allégoriser sur le pain du ciel. Aussi, loin que sa réponse lui donnât de nouveaux disciples, elle lui en ôta plusieurs de ceux qu'il avait, et qui sans doute pensaient comme vos théologiens. La désertion fut telle, qu'il dit aux douze : « Et vous, ne voulez-vous pas aussi vous en aller? » Il ne paraît pas qu'il eût fort à cœur de conserver ceux qu'il ne pouvait retenir que par des miracles.

Les juifs demandaient un signe du ciel. Dans leur système, ils avaient raison. Le signe qui devait constater la venue du Messie ne pouvait pour eux être trop évident, trop décisif, trop au-dessus de tout soupçon, ni avoir trop de témoins oculaires : comme le témoignage immédiat de Dieu vaut toujours mieux que celui des hommes, il était plus sûr d'en croire au

signe même qu'aux gens qui diraient l'avoir vu ; et pour cet effet le ciel était préférable à la terre.

Les juifs avaient donc raison dans leur vue, parce qu'ils voulaient un Messie apparent et tout miraculeux. Mais Jésus dit, après le prophète, que le royaume des cieux ne vient point avec apparence ; que celui qui l'annonce ne débat point, ne crie point, qu'on n'entend point sa voix dans les rues. Tout cela ne respire pas l'ostentation des miracles ; aussi n'était-elle pas le but qu'il se proposait dans les siens. Il n'y mettait ni l'appareil ni l'authenticité nécessaires pour constater de vrais signes, parce qu'il ne les donnait point pour tels. Au contraire, il recommandait le secret aux malades qu'il guérissait, aux boiteux qu'il faisait marcher, aux possédés qu'il délivrait du démon. L'on eût dit qu'il craignait que sa vertu miraculeuse ne fût connue : on m'avouera que c'était une étrange manière d'en faire la preuve de sa mission.

Mais tout cela s'explique de soi-même, sitôt que l'on conçoit que les juifs allaient cherchant cette preuve où Jésus ne voulait point qu'elle fût. « Celui qui me rejette a, disait-il, qui le juge. » Ajoutait-il : « Les miracles que j'ai faits le condamneront ? » Non ; mais : « La parole que j'ai portée le condamnera. » La preuve est donc dans la parole, et non pas dans les miracles.

On voit dans l'Évangile que ceux de Jésus étaient tous utiles ; mais ils étaient sans éclat, sans apprêt, sans pompe ; ils étaient simples comme ses discours, comme sa vie, comme toute sa conduite. Le plus apparent, le plus palpable qu'il ait fait, est sans contredit celui de la multiplication des cinq pains et des deux poissons qui nourrirent cinq mille hommes. Non seulement ses disciples avaient vu le miracle, mais il avait, pour ainsi dire, passé entre leurs mains ; et cependant ils n'y pensaient pas, ils ne s'en doutaient presque pas. Concevez-vous qu'on puisse donner pour signes notoires au genre humain, dans tous les siècles, des faits auxquels les témoins les plus immédiats font à peine attention (1) ?

Et tant s'en faut que l'objet réel des miracles de Jésus fût d'établir la foi, qu'au contraire il commençait par exiger la foi avant que de faire le miracle. Rien n'est si fréquent dans l'Évangile. C'est précisément pour cela, c'est parce qu'un pro-

(1) *Marc*, VI, 52. Il est dit que c'était à cause que leur cœur était stupide : mais qui s'oseroit vanter d'avoir un cœur plus intelligent dans les choses saintes que les disciples choisis par Jésus ? (J.-J. R.)

phète n'est sans honneur que dans son pays, qu'il fit dans le sien très peu de miracles ; il est dit même qu'il n'en put faire à cause de leur incrédulité. Comment ! c'était à cause de leur incrédulité qu'il en fallait faire pour les convaincre, si ces miracles avaient eu cet objet ; mais ils ne l'avaient pas : c'étaient simplement des actes de bonté, de charité, de bienfaisance, qu'il faisait en faveur de ses amis et de ceux qui croyaient en lui ; et c'était dans de pareils actes que consistaient les œuvres de miséricorde, vraiment dignes d'être siennes, qu'il disait rendre témoignage de lui. Ces œuvres marquaient le pouvoir de bien faire plutôt que la volonté d'étonner ; c'étaient des vertus (1) plus que des miracles. Et comment la suprême sagesse eût-elle employé des moyens si contraires à la fin qu'elle se proposait? comment n'eût-elle pas prévu que les miracles dont elle appuyait l'autorité de ses envoyés produiraient un effet tout opposé ; qu'ils feraient suspecter la vérité de l'histoire, tant sur les miracles que sur la mission ; et que, parmi tant de solides preuves, celle-là ne ferait que rendre plus difficiles sur toutes les autres éclairés et vrais? Oui, je le soutiendrai toujours, l'appui qu'on veut donner à la croyance en est le plus grand obstacle : ôtez les miracles de l'Évangile, et toute la terre est aux pieds de Jésus-Christ (2).

Vous voyez, monsieur, qu'il est attesté par l'Écriture même que dans la mission de Jésus-Christ les miracles ne sont point un signe tellement nécessaire à la foi qu'on n'en puisse avoir sans les admettre. Accordons que d'autres passages présentent un sens contraire à ceux-ci, ceux-ci réciproquement présentent un sens contraire aux autres ; et alors je choisis, usant de mon droit, celui de ces gens qui me paraît le plus raisonnable et le plus clair. Si j'avais l'orgueil de vouloir tout expliquer, je pourrais, en vrai théologien, tordre et tirer chaque passage à mon sens ; mais la bonne foi ne me permet point ces interprétations sophistiques, suffisamment autorisé dans mon sentiment par ce que je comprends, je reste en paix sur ce que je ne

(1) C'est le mot employé dans l'Écriture ; nos traducteurs le rendent par celui de miracles. (J.-J. R.)

(2) Paul, prêchant aux Athéniens, fut écouté fort paisiblement jusqu'à ce qu'il leur parlât d'un homme ressuscité. Alors les uns se mirent à rire ; les autres lui dirent : « Cela suffit, nous entendrons le reste une autre fois. » Je ne sais pas bien ce que pensent au fond de leurs cœurs ces bons chrétiens à la mode ; mais s'ils croient à Jésus par ses miracles, moi j'y crois malgré ses miracles, et j'ai dans l'esprit que ma foi vaut mieux que la leur. (J.-J. R.)

comprends pas, et que ceux qui me l'expliquent me font encore moins comprendre. L'autorité que je donne à l'Évangile, je ne la donne point aux interprétations des hommes, et je n'entends pas plus les soumettre à la mienne que me soumettre à la leur. La règle est commune et claire en ce qui importe ; la raison qui l'explique est particulière, et chacun a la sienne, qui ne fait autorité que pour lui. Se laisser mener par autrui sur cette matière, c'est substituer l'explication au texte, c'est se soumettre aux hommes, et non pas à Dieu.

CINQUIÈME LETTRE DE LA PREMIÈRE PARTIE

(Défense de Rousseau par lui-même.)

Les formes de discussion théologique n'ont point réussi, on le voit, à étouffer dans Rousseau les élans du sentiment religieux. Elles ne vont pas davantage l'empêcher de se porter aux pointes extrêmes de la raison et de confondre, en une affirmation héroïque, les réclamations de la conscience religieuse et celles de la conscience universelle. Un détail divertissant suspend et égaie la polémique. En veine d'ironie, Rousseau ne craint pas d'avoir de l'esprit contre Voltaire lui-même. Dans une parodie qui rappelle la manière d'Aristophane, il le met en scène avec son style et sa désinvolture ordinaires. Voltaire se reconnut assez dans cette charge pour se sentir piqué au vif. Il se vengea bassement, par des diffamations, dans ses *Sentiments du Citoyen.*

On écrit beaucoup de livres ; on en écrit peu avec un désir sincère d'aller au bien. De cent ouvrages qui paraissent, soixante au moins ont pour objet des motifs d'intérêt ou d'ambition ; trente autres, dictés par l'esprit de parti, par la haine, vont, à la faveur de l'anonyme, porter dans le public le poison de la calomnie et de la satire. Dix peut-être, et c'est beaucoup, sont écrits dans de bonnes vues : on y dit la vérité qu'on sait, on y cherche le bien qu'on aime. Oui : mais où est l'homme à qui l'on pardonne la vérité? Il faut donc se cacher

pour la dire. Pour être utile impunément, on lâche son livre dans le public, et l'on fait le plongeon.

De ces divers livres, quelques-uns des mauvais, et à peu près tous les bons, sont dénoncés et proscrits dans les tribunaux : la raison de cela se voit sans que je la dise. Ce n'est, au surplus, qu'une simple formalité, pour ne pas paraître approuver tacitement ces livres. Du reste, pourvu que les noms des auteurs n'y soient pas, ces auteurs, quoique tout le monde les connaisse et les nomme, ne sont pas connus du magistrat. Plusieurs même sont dans l'usage d'avouer ces livres pour s'en faire honneur, et de les renier pour se mettre à couvert ; le même homme sera l'auteur ou ne le sera pas devant le même homme, selon qu'ils seront à l'audience ou dans un souper. C'est alternativement oui et non, sans difficulté, sans scrupule. De cette façon la sûreté ne coûte rien à la vanité. C'est là la prudence et l'habileté que l'auteur des *Lettres* me reproche de n'avoir pas eue, et qui pourtant n'exige pas, ce me semble, que, pour l'avoir, on se mette en de grands frais d'esprit.

Cette manière de procéder contre des livres anonymes, dont on ne veut pas connaître les auteurs, est devenue un usage judiciaire. Quand on peut sévir contre le livre, on le brûle parce qu'il n'y a personne à entendre, et qu'on voit bien que l'auteur qui se cache n'est pas d'humeur à l'avouer ; sauf à rire le soir avec lui-même des informations qu'on vient d'ordonner le matin contre lui. Tel est l'usage.

Mais lorsqu'un auteur maladroit, c'est-à-dire un auteur qui connaît son devoir, qui le veut remplir, se croit obligé de ne rien dire au public qu'il ne l'avoue, qu'il ne se nomme, qu'il ne se montre pour en répondre, alors l'équité, qui ne doit pas punir comme un crime la maladresse d'un homme d'honneur, veut qu'on procède avec lui d'une autre manière ; elle veut qu'on ne sépare point la cause du livre de celle de l'homme, puisqu'il déclare, en mettant son nom, ne les vouloir point séparer ; elle veut qu'on ne juge l'ouvrage, qui ne peut répondre, qu'après avoir ouï l'auteur, qui répond pour lui. Ainsi, bien que condamner un livre anonyme soit en effet ne condamner que le livre, condamner un livre qui porte le nom de l'auteur, c'est condamner l'auteur même ; et quand on ne l'a point mis à portée de répondre, c'est le juger sans l'avoir entendu.

L'assignation préliminaire, même, si l'on veut, le décret de prise de corps, est donc indispensable en pareil cas avant de procéder au jugement du livre : et vainement dirait-on,

avec l'auteur des *Lettres*, que le délit est évident, qu'il est dans le livre même : cela ne dispense point de suivre la forme judiciaire qu'on suit dans les plus grands crimes, dans les plus avérés, dans les mieux prouvés. Car, quand toute la ville aurait vu un homme en assassiner un autre, encore ne jugerait-on point l'assassin sans l'entendre, ou sans l'avoir mis à portée d'être entendu.

Et pourquoi cette franchise d'un auteur qui se nomme tournerait-elle ainsi contre lui? Ne doit-elle pas, au contraire, lui mériter des égards? ne doit-elle pas imposer aux juges plus de circonspection que s'il ne se fût pas nommé? Pourquoi, quand il traite des questions hardies, s'exposerait-il ainsi, s'il ne se sentait rassuré contre les dangers par des raisons qu'il peut alléguer en sa faveur, et qu'on peut présumer, sur sa conduite même, valoir la peine d'être entendues? L'auteur des *Lettres* aura beau qualifier cette conduite d'imprudence et de maladresse, elle n'en est pas moins celle d'un homme d'honneur, qui voit son devoir où d'autres voient cette imprudence, qui sent n'avoir rien à craindre de quiconque voudra procéder avec lui justement, et qui regarde comme une lâcheté punissable de publier des choses qu'on ne veut pas avouer.

S'il n'est question que de la réputation d'auteur, a-t-on besoin de mettre son nom à son livre? Qui ne sait comment on s'y prend pour en avoir tout l'honneur sans rien risquer, pour s'en glorifier sans en répondre, pour prendre un air humble à force de vanité? De quels auteurs d'une certaine volée ce petit tour d'adresse est-il ignoré? qui d'entre eux ne sait qu'il est même au-dessous de la dignité de se nommer, comme si chacun ne devait pas, en lisant l'ouvrage, deviner le grand homme qui l'a composé?

Mais ces messieurs n'ont vu que l'usage ordinaire; et, loin de voir l'exception qui faisait en ma faveur, ils l'ont fait servir contre moi. Ils devaient brûler le livre sans faire mention de l'auteur, ou, s'ils en voulaient à l'auteur, attendre qu'il fût présent ou contumax pour brûler le livre. Mais point; ils brûlent le livre comme si l'auteur n'était pas connu, et décrètent l'auteur comme si le livre n'était pas brûlé. Me décréter après m'avoir diffamé! Que me voulaient-ils donc encore? que me réservaient-ils de pis dans la suite? Ignoraient-ils que l'honneur d'un honnête homme lui est plus cher que la vie? Quel mal reste-t-il à lui faire quand on a commencé par le flétrir? Que me sert de me présenter innocent devant les juges, quand le

traitement qu'ils me font avant de m'entendre est la plus cruelle peine qu'ils pourraient m'imposer si j'étais jugé criminel?

On commence par me traiter à tous égards comme un malfaiteur qui n'a plus d'honneur à perdre, et qu'on ne peut punir désormais que dans son corps; et puis on dit tranquillement que je reste dans toutes mes exceptions et défenses! Mais comment ces exceptions et défenses effaceront-elles l'ignominie et le mal qu'on m'aura fait souffrir d'avance et dans mon livre et dans ma personne, quand j'aurai été promené dans les rues par des archers; quand, aux maux qui m'accablent, on aura pris soin d'ajouter les rigueurs de la prison? Quoi donc! pour être juste, doit-on confondre dans la même classe et dans le même traitement toutes les fautes et tous les hommes? Pour un acte de franchise, appelé maladresse, faut-il débuter par traîner un citoyen sans reproche dans les prisons comme un scélérat? Et quel avantage aura donc devant les juges l'estime publique et l'intégrité de la vie entière, si cinquante ans d'honneur vis-à-vis du moindre indice (1) ne sauvent un homme d'aucun affront?

« La comparaison d'*Émile* et du *Contrat social* avec d'autres ouvrages qui ont été tolérés, et la partialité qu'on en prend occasion de reprocher au Conseil, ne me semblent pas fondées. Ce ne serait pas bien raisonner que de prétendre qu'un gouvernement, parce qu'il aurait une fois dissimulé, serait obligé de dissimuler toujours : si c'est une négligence, on peut la redresser; si c'est un silence forcé par les circonstances ou par la politique, il y aurait peu de justice à en faire la matière d'un reproche. Je ne prétends point justifier les ouvrages désignés dans les Représentations; mais, en conscience, y a-t-il parité entre des livres où l'on trouve des traits épars et indiscrets contre la religion, et des livres où, sans détour, sans ménagement, on l'attaque dans ses dogmes, dans sa morale, dans son influence sur la société civile? Faisons impartialement la comparaison de

(1) Il y aurait à l'examen beaucoup à rabattre des présomptions que l'auteur des *Lettres* affecte d'accumuler contre moi. Il dit, par exemple : les livres déférés paraissaient sous le même format que mes autres ouvrages. Il est vrai qu'ils étaient in-12 et in-8° : sous quel format sont donc ceux des autres auteurs? Il ajoute qu'ils étaient imprimés par le même libraire; voilà ce qui n'est pas. L'*Emile* fut imprimé par des libraires différents du mien, et avec des caractères qui n'avaient servi à nul autre de mes écrits. Ainsi l'indice qui résultait de cette confrontation n'était point contre moi, il était à ma décharge. (J.-J. R.)

ces ouvrages, jugeons-en par l'impression qu'ils ont faite dans le monde : les uns s'impriment et se débitent partout ; on sait comment y ont été reçus les autres. »

J'ai cru devoir transcrire d'abord ce paragraphe en entier ; je le reprendrai maintenant par fragment : il mérite un peu d'analyse.

Que n'imprime-t-on pas à Genève? que n'y tolère-t-on pas? Des ouvrages qu'on a peine à lire sans indignation s'y débitent publiquement ; tout le monde les lit, tout le monde les aime : les magistrats se taisent, les ministres sourient ; l'air austère n'est plus du bon air. Moi seul et mes livres avons mérité l'animadversion du Conseil ; et quelle animadversion ! l'on ne peut même l'imaginer plus violente ni plus terrible. Mon Dieu ! je n'aurais jamais cru d'être un si grand scélérat.

« La comparaison d'*Émile* et du *Contrat social* avec d'autres ouvrages tolérés ne me semble pas fondée. » Ah ! je l'espère.

« Ce ne serait pas bien raisonner de prétendre qu'un gouvernement, parce qu'il aurait une fois dissimulé, serait obligé de dissimuler toujours. » Soit : mais voyez les temps, les lieux, les personnes ; voyez les écrits sur lesquels on dissimule, et ceux qu'on choisit pour ne plus dissimuler ; voyez les auteurs qu'on fête à Genève, et voyez ceux qu'on y poursuit.

« Si c'est une négligence, on peut la redresser. » On le pouvait, on l'aurait dû ; l'a-t-on fait? Mes écrits et leur auteur ont été flétris sans avoir mérité de l'être, et ceux qui l'ont mérité ne sont pas moins tolérés qu'auparavant. L'exception n'est que pour moi seul.

« Si c'est un silence forcé par les circonstances et par la politique, il y aurait peu de justice à en faire la matière d'un reproche. » Si l'on vous force à tolérer des écrits punissables, tolérez donc aussi ceux qui ne le sont pas. La décence au moins exige qu'on cache au peuple ces choquantes acceptions de personnes, qui punissent le faible innocent des fautes du puissant coupable. Quoi ! ces distinctions scandaleuses sont-elles donc des raisons, et feront-elles toujours des dupes? Ne dirait-on pas que le sort de quelques satires obscènes intéresse beaucoup les potentats, que votre ville va être écrasée si l'on n'y tolère, si l'on n'y imprime, si l'on n'y vend publiquement ces mêmes ouvrages qu'on proscrit dans le pays des auteurs? Peuples ! combien on vous en fait accroire, en faisant si souvent intervenir les puissances pour autoriser le mal qu'elles ignorent et qu'on veut faire en leur nom !

Lorsque j'arrivai dans ce pays, on eût dit que tout le royaume de France était à mes trousses : on brûle mes livres à Genève ; c'est pour complaire à la France : on m'y décrète ; la France le veut ainsi : l'on me fait chasser du canton de Berne ; c'est la France qui l'a demandé : l'on me poursuit jusque dans ces montagnes ; si l'on m'en eût pu chasser, c'eût encore été la France. Forcé par mille outrages, j'écris une lettre apologétique (1) ; pour le coup tout était perdu : j'étais entouré, surveillé ; la France envoyait des espions pour me guetter, des soldats pour m'enlever, des brigands pour m'assassiner ; il était même imprudent de sortir de ma maison : tous les dangers me venaient toujours de la France, du Parlement, du clergé, de la cour même ; on ne vit de la vie un pauvre barbouilleur de papier devenir, pour son malheur, un homme aussi important. Ennuyé de tant de bêtises, je vais en France ; je connaissais les Français, et j'étais malheureux ! On m'accueille, on me caresse, je reçois mille honnêtetés, et il ne tient qu'à moi d'en recevoir davantage. Je retourne tranquillement chez moi. L'on tombe des nues ; on n'en revient pas ; on blâme fortement mon étourderie, mais on cesse de me menacer de la France. On a raison : si jamais des assassins daignent terminer mes souffrances, ce n'est sûrement pas de ce pays-là qu'ils viendront.

Je ne confonds point les diverses causes de mes disgrâces ; je sais bien discerner celles qui sont l'effet des circonstances, l'ouvrage de la triste nécessité, de celles qui me viennent uniquement de la haine de mes ennemis. Eh ! plût à Dieu que je n'en eusse pas plus à Genève qu'en France, et qu'ils n'y fussent pas plus implacables ! Chacun sait aujourd'hui d'où sont partis les coups qu'on m'a portés, et qui m'ont été les plus sensibles. Vos gens me reprochent mes malheurs comme s'ils n'étaient pas leur ouvrage. Quelle noirceur plus cruelle que de me faire un crime à Genève des persécutions qu'on me suscitait dans la Suisse, et de m'accuser de n'être admis nulle part, en me faisant chasser de partout ? Faut-il que je reproche à l'amitié qui m'appela dans ces contrées le voisinage de mon pays ? J'ose en attester tous les peuples de l'Europe ; y en a-t-il un seul, excepté la Suisse, où je n'eusse pas été reçu, même avec honneur ? Toutefois dois-je me plaindre du choix de ma retraite ? Non, malgré tant d'acharnement et d'outrages, j'ai plus gagné que perdu ; j'ai trouvé un homme. Ame noble et grande, ô George Keith ! mon

(1) *Lettre à M. de Beaumont.*

protecteur, mon ami, mon père! où que vous soyez, où que j'achève mes tristes jours, et dussé-je ne vous revoir de ma vie, non, je ne reprocherai point au ciel mes misères; je leur dois votre amitié.

« En conscience, y a-t-il parité entre les livres où l'on trouve quelques traits épars et indiscrets contre la religion, et des livres où, sans détour, sans ménagement, on l'attaque dans ses dogmes, dans sa morale, dans son influence sur la société? »

En conscience!... Il ne siérait pas à un impie tel que moi d'oser parler de conscience... surtout vis-à-vis de ces bons chrétiens... ainsi je me tais... C'est pourtant une singulière conscience que celle qui fait dire à des magistrats : « Nous souffrons volontiers qu'on blasphème, mais nous ne souffrons pas qu'on raisonne! » Otons, monsieur, la disparité des sujets; c'est avec ces mêmes façons de penser que les Athéniens applaudissaient aux impiétés d'Aristophane, et firent mourir Socrate.

Une des choses qui me donnent le plus de confiance dans mes principes, c'est de trouver leur application toujours juste dans les cas que j'avais le moins prévus; tel est celui qui se présente ici. Une des maximes qui découlent de l'analyse que j'ai faite de la religion et de ce qui lui est essentiel, est que les hommes ne doivent se mêler de celle d'autrui qu'en ce qui les intéresse; d'où il suit qu'ils ne doivent jamais punir des offenses faites uniquement à Dieu, qui saura bien les punir lui-même. « Il faut honorer la Divinité, et ne la venger jamais, » disent, après Montesquieu, les représentants : ils ont raison. Cependant les ridicules outrageants, les impiétés grossières, les blasphèmes contre la religion sont punissables, jamais les raisonnements. Pourquoi cela? parce que, dans ce premier cas, on n'attaque pas seulement la religion, mais ceux qui la professent; on les insulte, on les outrage dans leur culte, on marque un mépris révoltant pour ce qu'ils respectent, et par conséquent pour eux. De tels ouvrages doivent être punis par les lois, parce qu'ils retombent sur les hommes, et que les hommes ont droit de s'en ressentir. Mais où est le mortel sur la terre qu'un raisonnement doive offenser? Où est celui qui peut se fâcher de ce qu'on le traite en homme, et qu'on le suppose raisonnable? Si le raisonneur se trompe ou nous trompe, et que vous vous intéressiez à lui ou à nous, montrez-lui son tort, désabusez-nous, battez-le de ses propres armes. Si vous n'en voulez pas prendre la peine, ne dites rien, ne l'écoutez pas, laissez-le raisonner ou déraisonner, et tout est fini sans bruit, sans querelle, sans insulte quelconque

pour qui que ce soit. Mais sur quoi peut-on fonder la maxime contraire de tolérer la raillerie, le mépris, l'outrage, et de punir la raison? la mienne s'y perd.

Ces messieurs voient si souvent M. de Voltaire ; comment ne leur a-t-il point inspiré cet esprit de tolérance qu'il prêche sans cesse, et dont il a quelquefois besoin? S'ils l'eussent un peu consulté dans cette affaire, il me paraît qu'il eût pu leur parler a peu près ainsi :

« Messieurs, ce ne sont point les raisonneurs qui font du mal, ce sont les cafards. La philosophie peut aller son train sans risque, le peuple ne l'entend pas ou la laisse dire, et lui rend tout le dédain qu'elle a pour lui. Raisonner est, de toutes les folies des hommes, celle qui nuit le moins au genre humain ; et l'on voit même des gens sages entichés parfois de cette folie-là. Je ne raisonne pas, moi, cela est vrai ; mais d'autres raisonnent : quel mal en arrive-t-il? Voyez tel, tel et tel ouvrage : n'y a-t-il que des plaisanteries dans ces livres-là? Moi-même enfin, si je ne raisonne pas, je fais mieux, je fais raisonner mes lecteurs. Voyez mon chapitre des Juifs ; voyez le même chapitre plus développé dans le *Sermon des Cinquante :* il y a là du raisonnement, ou l'équivalent, je pense. Vous conviendrez aussi qu'il y a peu de *détour*, et quelque chose de plus que *des traits épars et indiscrets.*

« Nous avons arrangé que mon grand crédit à la cour et ma toute-puissance prétendue vous serviraient de prétexte pour laisser courir en paix les jeux badins de mes vieux ans : cela est bon ; mais ne brûlez pas pour cela des écrits plus graves, car alors cela serait trop choquant.

« J'ai tant prêché la tolérance ! il ne faut pas toujours l'exiger des autres, et n'en jamais user avec eux. Ce pauvre homme croit en Dieu, passons-lui cela, il ne fera pas secte : il est ennuyeux ; tous les raisonneurs le sont : nous ne mettrons pas celui-ci de nos soupers ; du reste, que nous importe? Si l'on brûlait tous les livres ennuyeux, que deviendraient les bibliothèques? et si l'on brûlait tous les gens ennuyeux, il faudrait faire un bûcher du pays. Croyez-moi, laissons raisonner ceux qui nous laissent plaisanter ; ne brûlons ni gens ni livres, et restons en paix ; c'est mon avis. » Voilà, selon moi, ce qu'eût pu dire d'un meilleur ton M. de Voltaire ; et ce n'eût pas été là, ce me semble, le plus mauvais conseil qu'il aurait donné.

« Faisons impartialement la comparaison de ces ouvrages ; jugeons-en par l'impression qu'ils ont faite dans le monde. »

J'y consens de tout mon cœur. « Les uns s'impriment et se débitent partout ; on sait comment y ont été reçus les autres. »

Ces mots, *les uns* et *les autres*, sont équivoques. Je ne dirai pas sous lesquels l'auteur entend mes écrits : mais ce que je puis dire, c'est qu'on les imprime dans tous les pays, qu'on les traduit dans toutes les langues, qu'on a même fait à la fois deux traductions de l'*Emile*, à Londres, honneur que n'eut jamais aucun autre livre, excepté l'*Héloïse*, au moins que je sache. Je dirai, de plus, qu'en France, en Angleterre, en Allemagne, même en Italie, on me plaint, on m'aime, on voudrait m'accueillir, et qu'il n'y a partout qu'un cri d'indignation contre le Conseil de Genève. Voilà ce que je sais du sort de mes écrits ; j'ignore celui des autres.

Il est temps de finir. Vous voyez, monsieur, que dans cette lettre et dans la précédente je me suis supposé coupable : mais dans les trois premières j'ai montré que je ne l'étais pas. Or jugez de ce qu'une procédure injuste contre un coupable doit être contre un innocent !

Cependant ces messieurs, bien déterminés à laisser subsister cette procédure, ont hautement déclaré que le bien de la religion ne leur permettait pas de reconnaître leur tort, ni l'honneur du gouvernement de réparer leur injustice. Il faudrait un ouvrage entier pour montrer les conséquences de cette maxime, qui consacre et change en arrêt du destin toutes les iniquités des ministres des lois. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit encore, et je ne me suis proposé jusqu'ici que d'examiner si l'injustice avait été commise, et non si elle devait être réparée. Dans le cas de l'affirmative, nous verrons ci-après quelle ressource vos lois se sont ménagée pour remédier à leur violation. En attendant, que faut-il penser de ces juges inflexibles qui procèdent dans leurs jugements aussi légèrement que s'ils ne tiraient point à conséquence, et qui les maintiennent avec autant d'obstination que s'ils y avaient apporté le plus mûr examen?

Quelque longues qu'aient été ces discussions, j'ai cru que leur objet vous donnerait la patience de les suivre ; j'ose même dire que vous le deviez, puisqu'elles sont autant l'apologie de vos lois que la mienne. Dans un pays libre et dans une religion raisonnable, la loi qui rendrait criminel un livre pareil au mien serait une loi funeste, qu'il faudrait se hâter d'abroger pour l'honneur et le bien de l'État. Mais, grâces au ciel, il n'existe rien de tel parmi vous, comme je viens de le prouver, et il vaut mieux que l'injustice dont je suis la victime soit l'ouvrage du

magistrat que des lois ; car les erreurs des hommes sont passagères, mais celles des lois durent autant qu'elles. Loin que l'ostracisme qui m'exile à jamais de mon pays soit l'ouvrage de mes fautes, je n'ai jamais mieux rempli mon devoir de citoyen qu'au moment que je cesse de l'être, et j'en aurais mérité le titre par l'acte qui m'y fait renoncer.

Rappelez-vous ce qui venait de se passer, il y avait peu d'années, au sujet de l'article *Genève* de M. d'Alembert. Loin de calmer les murmures excités par cet article, l'écrit publié par les pasteurs les avait augmentés ; et il n'y a personne qui ne sache que mon ouvrage leur fit plus de bien que le leur, Le parti protestant, mécontent d'eux, n'éclatait pas, mais il pouvait éclater d'un moment à l'autre ; et malheureusement les gouvernements s'alarment de si peu de chose en ces matières, que les querelles des théologiens, faites pour tomber dans l'oubli d'elles-mêmes, prennent toujours de l'importance par celle qu'on leur veut donner.

Pour moi, je regardais comme la gloire et le bonheur de la patrie d'avoir un clergé animé d'un esprit si rare dans son ordre, et qui, sans s'attacher à la doctrine purement spéculative, rapportait tout à la morale et aux devoirs de l'homme et du citoyen. Je pensais que, sans faire directement son apologie, justifier les maximes que je lui supposais et prévenir les censures qu'on en pourrait faire, c'était un service à rendre à l'État. En montrant que ce qu'il négligeait n'était ni certain ni utile, j'espérais contenir ceux qui voudraient lui en faire un crime : sans le nommer, sans le désigner, sans compromettre son orthodoxie, c'était le donner en exemple aux autres théologiens.

L'entreprise était hardie, mais elle n'était pas téméraire ; et, sans des circonstances qu'il était difficile de prévoir, elle devait naturellement réussir. Je n'étais pas seul de ce sentiment ; des gens très éclairés, d'illustres magistrats même, pensaient comme moi. Considérez l'état religieux de l'Europe au moment où je publiai mon livre, et vous verrez qu'il était plus que probable qu'il serait partout accueilli. La religion, décréditée en tout lieu par la philosophie, avait perdu son ascendant jusque sur le peuple. Les gens d'Église, obstinés à l'étayer par son côté faible, avaient laissé miner tout le reste ; et l'édifice entier, portant à faux, était prêt à s'écrouler. Les controverses avaient cessé parce qu'elles n'intéressaient plus personne ; et la paix régnait entre les différents partis, parce que nul ne se souciait plus du sien. Pour ôter les mauvaises branches, on avait abattu

l'arbre ; pour le replanter, il fallait n'y laisser que le tronc.

Quel moment plus heureux pour établir solidement la paix universelle, que celui où l'animosité des partis suspendue laissait tout le monde en état d'écouter la raison? A qui pouvait déplaire un ouvrage où, sans blâmer, du moins sans exclure personne, on faisait voir qu'au fond tous étaient d'accord ; que tant de dissensions ne s'étaient élevées, que tant de sang n'avait été versé que pour des malentendus ; que chacun devait rester en repos dans son culte, sans troubler celui des autres ; que partout on devait servir Dieu, aimer son prochain, obéir aux lois, et qu'en cela seul consistait l'essence de toute bonne religion? C'était établir à la fois la liberté philosophique et la piété religieuse ; c'était concilier l'amour de l'ordre et les égards pour les préjugés d'autrui : c'était, sans détruire les divers partis, les ramener tous au terme commun de l'humanité et de la raison : loin d'exciter des querelles, c'était couper la racine à celles qui germent encore, et qui renaîtront infailliblement d'un jour à l'autre, lorsque le zèle du fanatisme, qui n'est qu'assoupi, se réveillera : c'était, en un mot, dans ce siècle pacifique par indifférence, donner à chacun des raisons très fortes d'être toujours ce qu'il est maintenant sans savoir pourquoi.

Que de maux tout prêts à renaître n'étaient point prévenus si l'on m'eût écouté ! Quels inconvénients étaient attachés à cet avantage? Pas un, non, pas un. Je défie qu'on m'en montre un seul probable et même possible, si ce n'est l'impunité des erreurs innocentes, et l'impuissance des persécuteurs. Eh ! comment se peut-il qu'après tant de tristes expériences, et dans un siècle si éclairé, les gouvernements n'aient pas encore appris à jeter et briser cette arme terrible, qu'on ne peut manier avec tant d'adresse qu'elle ne coupe la main qui s'en veut servir. L'abbé de Saint-Pierre voulait qu'on ôtât les écoles de théologie et qu'on soutînt la religion. Quel parti prendre pour parvenir sans bruit à ce double objet qui, bien vu, se confond en un? Le parti que j'avais pris.

Une circonstance malheureuse, en arrêtant l'effet de mes bons desseins, a rassemblé sur ma tête tous les maux dont je voulais délivrer le genre humain. Renaîtra-t-il jamais un autre ami de la vérité que mon sort n'effraye pas? Je l'ignore. Qu'il soit plus sage, s'il a le même zèle, en sera-t-il plus heureux? J'en doute. Le moment que j'avais saisi, puisqu'il est manqué, ne reviendra plus. Je souhaite de tout mon cœur que le Parle-

ment de Paris ne se repente pas un jour lui-même d'avoir remis dans la main de la superstition le poignard que j'en faisais tomber.

Mais laissons les lieux et les temps éloignés, et retournons à Genève. C'est là que je veux vous ramener par une dernière observation, que vous êtes bien à portée de faire, et qui doit certainement vous frapper. Jetez les yeux sur ce qui se passe autour de vous. Quels sont ceux qui me poursuivent? quels sont ceux qui me défendent? Voyez parmi les représentants l'élite de vos citoyens : Genève en a-t-elle de plus estimables? Je ne veux point parler de mes persécuteurs : à Dieu ne plaise que je souille jamais ma plume et ma cause des traits de la satire! je laisse sans regret cette arme à mes ennemis. Mais comparez et jugez vous-même. De quel côté sont les mœurs, les vertus, la solide piété, le plus vrai patriotisme? Quoi! j'offense les lois, et leurs plus zélés défenseurs sont les miens! j'attaque le gouvernement, et les meilleurs citoyens m'approuvent! j'attaque la religion! Cette seule observation dit tout; elle seule montre mon vrai crime et le vrai sujet de mes disgrâces. Ceux qui me haïssent et m'outragent font mon éloge en dépit d'eux. Leur haine s'explique d'elle-même. Un Genevois peut-il s'y tromper?

NEUVIÈME LETTRE DE LA SECONDE PARTIE

(Souveraineté de la justice.)

Ces viriles réclamations nous montrent que les préoccupations religieuses n'ont pas aboli, chez l'auteur du *Contrat social*, le sens du Droit. Bien loin de s'énerver au contact de l'expérience mystique et d'y devenir languissante, sa conscience réagit avec une force nouvelle et proclame, en dehors du christianisme considéré pourtant comme une religion universelle, une foi tout aussi nécessaire et dont l'universalité ne serait pas moindre, la foi en la justice idéale. Cette proclamation peut être méditée de tous temps et par tous les gouvernements; car l'entraînement de la « puissance » est toujours à redouter. Le sens et la reli-

gion de la justice lui apportent, en toute occasion, le correctif nécessaire.

Supposer tous les abus dans le parti qu'on attaque, et n'en supposer aucun dans le sien, est un sophisme bien grossier et bien ordinaire, dont tout homme sensé doit se garantir. Il faut supposer des abus de part et d'autre, parce qu'il s'en glisse partout ; mais ce n'est pas à dire qu'il y ait égalité dans leurs conséquences. Tout abus est un mal, souvent inévitable, pour lequel on ne doit pas proscrire ce qui est bon en soi. Mais comparez, et vous trouverez, d'un côté, des maux sûrs, des maux terribles, sans bornes et sans fin ; de l'autre, l'abus même difficile, qui, s'il est grand, sera passager, et tel que, quand il a lieu, il porte toujours avec lui son remède. Car, encore une fois, il n'y a de liberté possible que dans l'observation des lois ou de la volonté générale ; et il n'est pas plus dans la volonté générale de nuire à tous, que dans la volonté particulière de nuire à soi-même. Mais supposons cet abus de la liberté aussi naturel que l'abus de la puissance ; il y aura toujours cette différence entre l'un et l'autre, que l'abus de la liberté tourne au préjudice du peuple qui en abuse, et, le punissant de son propre tort, le force à en chercher le remède : ainsi, de ce côté, le mal n'est jamais qu'une crise, il ne peut faire un État permanent ; au lieu que l'abus de la puissance, ne tournant point au préjudice du puissant, mais du faible, est, par sa nature, sans mesure, sans frein, sans limites ; il ne finit que par la destruction de celui qui seul en ressent le mal. Disons donc qu'il faut que le gouvernement appartienne au petit nombre, l'inspection sur le gouvernement à la généralité ; et que, si de part ou d'autre l'abus est inévitable, il vaut encore mieux qu'un peuple soit malheureux par sa faute qu'opprimé sous la main d'autrui.

Le premier et le plus grand intérêt public est toujours la justice. Tous veulent que les conditions soient égales pour tous, et la justice n'est que cette égalité. Le citoyen ne veut que les lois et que l'observation des lois. Chaque particulier dans le peuple sait bien que, s'il y a des exceptions, elles ne seront pas en sa faveur. Ainsi tous craignent les exceptions ; et qui craint les exceptions aime la loi. Chez les chefs, c'est tout autre chose : leur état même est un état de préférence ; et ils cherchent des préférences partout (1). S'ils veulent des lois, ce n'est pas

(1) La justice dans le peuple est une vertu d'État : la violence et la tyrannie

pour leur obéir, c'est pour en être les arbitres. Ils veulent des lois pour se mettre à leur place et pour se faire craindre en leur nom. Tout les favorise dans ce projet : ils se servent des droits qu'ils ont pour usurper sans risque ceux qu'ils n'ont pas. Comme ils parlent toujours au nom de la loi, même en la violant, quiconque ose la défendre contre eux est un séditieux, un rebelle ; il doit périr : et pour eux, toujours sûrs de l'impunité dans leurs entreprises, le pis qui leur arrive est de ne pas réussir. S'ils ont besoin d'appui, partout ils en trouvent. C'est une ligue naturelle que celle des forts ; et ce qui fait la faiblesse des faibles est de ne pouvoir se liguer ainsi. Tel est le destin du peuple, d'avoir toujours au dedans et au dehors ses parties pour juges. Heureux quand il en peut trouver d'assez équitables pour le protéger contre leurs propres maximes, contre ce sentiment si gravé dans le cœur humain, d'aimer et favoriser les intérêts semblables aux nôtres ! Vous avez eu cet avantage une fois, et ce fut contre toute attente. Quand la médiation fut acceptée, on vous crut écrasés ; mais vous eûtes des défenseurs éclairés et fermes, des médiateurs intègres et généreux : la justice et la vérité triomphèrent. Puissiez-vous être heureux deux fois ! vous aurez joui d'un bonheur bien rare, et dont vos oppresseurs ne paraissent guère alarmés.

Après vous avoir étalé tous les maux imaginaires d'un droit aussi ancien que votre constitution, et qui jamais n'a produit aucun mal, on pallie, on nie ceux du droit nouveau qu'on usurpe, et qui se font sentir dès aujourd'hui. Forcé d'avouer que le gouvernement peut abuser du droit négatif jusqu'à la plus intolérable tyrannie, on affirme que ce qui arrive n'arrivera pas, et l'on change en possibilité sans vraisemblance ce qui se passe aujourd'hui sous vos yeux. Personne, ose-t-on dire, ne dira que le gouvernement ne soit équitable et doux ; et remarquez que cela se dit en réponse à des représentations où l'on se plaint des injustices et des violences du gouvernement. C'est là vraiment ce qu'on peut appeler du beau style ; c'est l'éloquence de Périclès, qui, renversé par Thucydide à la lutte, prou-

est de même dans les chefs un vice d'État. Si nous étions à leurs places, nous autres particuliers, nous deviendrions comme eux violents, usurpateurs, iniques. Quand des magistrats viennent donc nous prêcher leur intégrité, leur modération, leur justice, ils nous trompent, s'ils veulent obtenir ainsi la confiance que nous ne leur devons pas : non qu'ils ne puissent avoir personnellement ces vertus dont ils se vantent ; mais alors ils font une exception, et ce n'est pas aux exceptions que la loi doit avoir égard. (J.-J. R.)

vait aux spectateurs que c'était lui qui l'avait terrassé.

Ainsi donc, en s'emparant du bien d'autrui sans prétexte, en emprisonnant sans raison les innocents, en flétrissant un citoyen sans l'ouïr, en en jugeant illégalement un autre, en protégeant les livres obscènes, en brûlant ceux qui respirent la vertu, en persécutant leurs auteurs, en cachant le vrai texte des lois, en refusant les satisfactions les plus justes, en exerçant le plus dur despotisme, en détruisant la liberté qu'ils devraient défendre, en opprimant la patrie dont ils devraient être les pères, ces messieurs se font compliment à eux-mêmes sur la grande équité de leurs jugements ; ils s'extasient sur la douceur de leur administration, ils affirment avec confiance que tout le monde est de leur avis sur ce point. Je doute fort toutefois que cet avis soit le vôtre, et je suis sûr au moins qu'il n'est pas celui des représentants.

Que l'intérêt particulier ne me rende point injuste. C'est de tous nos penchants celui contre lequel je me tiens le plus en garde, et auquel j'espère avoir le mieux résisté. Votre magistrat est équitable dans les choses indifférentes, je le crois porté même à l'être toujours ; ses places sont peu lucratives ; il rend la justice et ne le vend point ; il est personnellement intègre, désintéressé ; et je sais que dans ce Conseil si despotique il règne encore de la droiture et des vertus. En vous montrant les conséquences du droit négatif, je vous ai moins dit ce qu'ils feront, devenus souverains, que ce qu'ils continueront à faire pour l'être. Une fois reconnus tels, leur intérêt sera d'être toujours justes, et il l'est dès aujourd'hui d'être justes le plus souvent : mais malheur à quiconque osera recourir aux lois encore et réclamer la liberté ! C'est contre ces infortunés que tout devient permis, légitime. L'équité, la vertu, l'intérêt même, ne tiennent point devant l'amour de la domination ; et celui qui sera juste étant le maître n'épargne aucune injustice pour le devenir.

Le vrai chemin de la tyrannie n'est point d'attaquer directement le bien public ; ce serait réveiller tout le monde pour le défendre : mais c'est d'attaquer successivement tous ses défenseurs et d'effrayer quiconque oserait encore aspirer à l'être. Persuadez à tous que l'intérêt public n'est celui de personne, et par cela seul la servitude est établie ; car, quand chacun sera sous le joug, où sera la liberté commune ? Si quiconque ose parler est écrasé dans l'instant même, où seront ceux qui voudront l'imiter ? et quel sera l'organe de la généralité, quand chaque individu gardera le silence ? Le gouvernement sévira donc contre

les zélés, et sera juste avec les autres, jusqu'à ce qu'il puisse être injuste avec tous impunément. Alors sa justice ne sera plus qu'une économie pour ne pas dissiper sans raison son propre bien.

Les ouvrages dont nous venons d'établir la suite forment le système social et philosophique de Rousseau. Ils correspondent tour à tour à une philosophie du droit, à une philosophie de l'éducation, à une philosophie de la religion. Ils s'appliquent à un même objet qu'ils délimitent et circonscrivent par une méthode continue de déterminations successives : ils poursuivent, à coup de reprises soudaines, l'épuration et le redressement de la nature humaine, qu'un même mouvement précipite vers la perfection de la société et la détérioration de l'espèce. L'illusion à la fois morale et sociale dont l'homme est le jouet a des racines dans son esprit et dans son cœur; il importe donc de l'attaquer à coups répétés. Les deux *Discours* s'attachent à détruire un tel prestige, qui nous donne une admiration stupide pour les instruments de notre misère, et à corriger cette estimation trompeuse « qui nous fait honorer des talents pernicieux et mépriser des vertus utiles ». La *Lettre à d'Alembert*, procédant par contraste, nous fait voir l'espèce humaine meilleure, plus sage et plus heureuse dans sa constitution primitive. L'*Emile* participe au même programme de réforme intérieure. De l'aveu de Rousseau, ce livre tant lu, « si peu entendu et si mal apprécié », n'est pas un traité d'éducation qu'on puisse isoler de l'ensemble de son œuvre. Il n'est qu'un « traité de la bonté originelle de l'homme destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors et l'altèrent insensiblement (1) ». Le *Contrat social* s'inspire d'un principe complémentaire : la nature humaine ne rétrograde pas, et jamais on ne remonte vers les temps d'innocence et d'égalité, quand une fois on s'en est éloigné (2). Aussi convient-il de redresser

(1) *Rousseau juge de Jean-Jacques*. 3e Dialogue, p. 617-618, t. XV.
(2) *Ibid.*, p. 617.

nos jugements pratiques et nos institutions pour retarder le progrès de nos vices et de nos injustices. La raison deviendra une « législatrice universelle » capable de substituer la justice à l'arbitraire, l'entente réfléchie et volontaire au caprice, le droit à la force.

Telle est l'œuvre entreprise par Rousseau, et dont l'unité doctrinale nous apparaîtra mieux encore au début du second volume que nous lui consacrons. Exprime-t-elle toutes ses aspirations? Non certes, puisque la *Nouvelle Héloïse* en est absente et qu'elle atteste la présence en notre auteur d'une source d'inspiration beaucoup plus intime et plus personnelle. Mais nous venons de suivre et de retracer la doctrine, quand elle se propose de redresser nos jugements afin de retarder les progrès de nos vices, quand elle entend montrer que, là où nous recherchons la gloire et l'éclat, nous ne trouvons qu'erreurs et misères. Il nous reste à pénétrer dans le développement de la vie intérieure, dans l'extraordinaire intensité des sentiments qui ont fait de Rousseau un grand lyrique et un grand artiste. La gloire du penseur n'est pas le seul titre que nous devions retenir; celle du poète s'impose de plus en plus à l'admiration. La première est parfois contestée; personne ne songe sérieusement à dénier la seconde. C'est donc une œuvre nouvelle que nous allons aborder. Cette œuvre sera tout imprégnée du génie et de la sensibilité de Rousseau : c'est son œuvre romanesque et poétique. Le réformateur s'effacera devant l'artiste, et celui-ci nous apparaîtra, dans le faste de ses inventions, comme un prodigieux créateur d'images et de formes.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

Le discours sur les sciences et les arts.

CHAPITRE V

Le discours de l'origine de l'inégalité.

CHAPITRE VI

La lettre à d'Alembert.

CHAPITRE VII

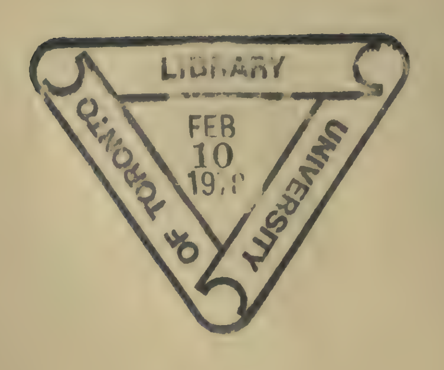
Le Contrat social.

CHAPITRE VIII

L' « Émile ».

CHAPITRE IX

Après l' « Émile ».



PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

Rue Garancière, 8

